This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

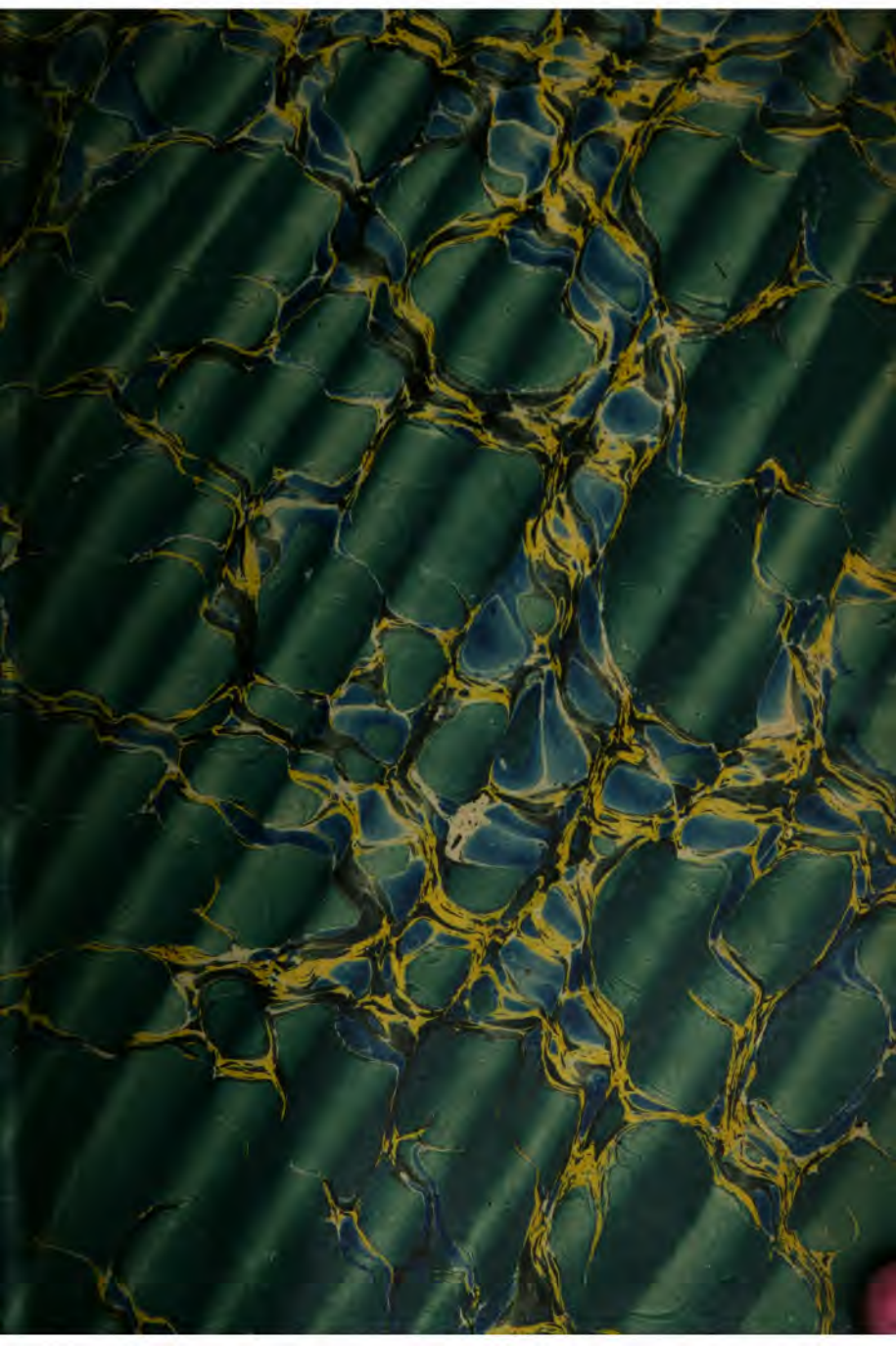

JOURNAL

D'HORTICULTURE

PRATIQUE.

JOURNAL

D'HORTICULTURE

PRATIQUE

DE LA BELGIQUE,

OU

GUIDE DES AMATEURS ET JARDINIERS;

Direct., M. Galeotti,

HORTICULTEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

QUATORZIÈME ANNÉE.

Bruxelles,

F. PARENT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Montagne de Sion, 17.

ON SOUSCRIT CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1856-1857.

[illegible] Californicum

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

LEPTODACTYLON CALIFORNICUM (Hooker et Arnott).

Nous avions, dans notre numéro de septembre 1855, promis à nos lecteurs de leur offrir un dessin de cette charmante plante *californienne;* et nous pensons, en remplissant notre promesse, ne pouvoir mieux inaugurer la quatorzième année dans laquelle entre actuellement le *Journal d'Horticulture pratique de la Belgique,* qu'en offrant à nos abonnés la représentation d'un arbrisseau que sa rusticité, son abondante fleuraison et la délicatesse de ses teintes corollaires, nous permettent de proclamer sans hésitation une des meilleures introductions de l'horticulture moderne.

Les larges corolles du *Leptodactylon Californicum* sont de ce rose charmant qui plaît à tous, de ce rose qui fait aimer la fleur la plus vulgaire, ainsi parée parce que la fraîcheur de ses tons respire la jeunesse et vous charme comme si elle vous jetait au cœur une de ces effluves printanières du mois de mai.

Cette plante, que sir W. Hooker salue de l'épithète intraduisible de *lovely,* avait d'abord été découverte en Californie, par Douglas, ensuite par le docteur Coulter, et en dernier lieu par M. W. Lobb, à qui revient néanmoins l'honneur de l'introduction dans les cultures européennes, en en faisant

parvenir à MM. Veitch des graines d'où sont sortis les exemplaires fleuris que l'on a admirés à Londres en juillet 1855.

MM. Hooker et Arnott ont créé le genre *Leptodactylon* dans la famille des Polémoniacées pour des arbrisseaux très-rameux, bas, à feuilles profondément digitées, et à fleurs terminales rappelant celles des Phlox, à côté desquels ils doivent être classés. M. Bentham n'admet pas ce genre et le considère comme une section du genre *Gilia,* section qu'il nomme *Leptodactylon* et à laquelle il joint le *Leptodactylon Hookerii* et le *Cantua pungens* du docteur Torrey.

Notre *Leptodactylon* est donc un petit arbrisseau peu élevé, très-branchu, à branches minces, pubescent vers le haut et chargé de feuilles fasciculées, serrées, alternes, profondément découpées en cinq, six, sept segments rigides, subulés-cylindriques et velus mucronés au sommet ; disposition particulière que rappelle l'étymologie grecque de notre plante. Les fleurs naissent sur de courtes branches latérales, elles sont sessiles, axillaires, grandes et se groupent en si grand nombre vers le sommet des rameaux qu'elles cachent les feuilles et les branches. Calice chargé de longs poils; tube cylindrique à cinq côtes et à cinq dents subulées, mucronées. Corolle hypocratériforme, rose; tube mince, plus long que le calice; limbe à cinq lobes larges, étalés, cunéiformes. Anthères au nombre de cinq, presque sessiles, insérées à la partie supérieure du tube corollaire, égales entre elles. (Dans les *Phlox,* les étamines sont de longueur inégale, et elles sont insérées vers le centre du tube ; dans les *Gilia* l'insertion est la même que celle des *Leptodactylon.*) Ovaire ové, glabre, s'élevant sur un disque annulaire. Style aussi long que l'ovaire, à trois stigmates dressés linéaires aussi longs ou plus longs que le style.

Nous ne trouvons malheureusement pas dans les ouvrages descriptifs aucuns détails sur les soins à donner à cette jolie plante ; l'époque de sa mise en vente n'est pas non plus indiquée ; il est à espérer que MM. Veitch ne feront pas trop languir les amateurs.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Cattleya maxima (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4902. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Le *Cattleya maxima* est originaire de Guayaquil et de Colombie, où il a été découvert par M. Hartweg. Il se rapproche tellement des *Cattleya Mossiæ* et *labiata* que M. Lindley exprime quelques doutes sur l'opportunité de fonder cette nouvelle espèce; les principales différences qui la séparent des deux autres espèces mentionnées, consistent dans ses longs pseudo-bulbes canaliculés et dans ses pétales ondulés, très-convexes, d'un aspect tout autre que les minces pétales presque plats des *Cattleya Mossiæ* et *labiata*. C'est du reste une fort belle plante portant jusqu'à sept fleurs sur le même panicule.

Les pseudo-bulbes ont 1 pied et plus de longueur et sont surmontés d'une feuille oblongue, coriace, longue de 8 à 10 pouces et large de 2 à 3. Panicule naissant au sommet du pseudo-bulbe et à la base de la feuille; le pédoncule s'élève d'une gaîne comprimée, membraneuse, et porte deux, quatre et même sept fleurs très-grandes et fort belles. Sépales étalés, étroits, lancéolés, acuminés, d'un rose pâle. Pétales étalés, également d'un rose pâle, plus larges que les sépales, ondulés-flexueux, convexes. Labelle très-grand; les deux lobes latéraux enroulés en tube; le lobe central ample, étalé, crispé, lobé sur les bords; le tube est blanc; le disque ou centre du labelle est orange bordé d'une petite bandelette rose foncé de laquelle divergent vers le bord du lobe antérieur

un grand nombre de lignes branchues d'un rose pourpré. Cette espèce est encore fort rare dans les collections.

Lælia acuminata (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4905. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette espèce a des pseudo-bulbes groupés, assez petits, ovés, comprimés, convexes d'un côté, presque plans de l'autre, avec une ligne centrale élevée, légèrement ridés et entourés de grandes écailles brunes, ovées et acuminées. Chaque pseudo-bulbe porte une seule feuille oblongue, un peu aiguë, coriace, longue de 4 à 5 pouces; de l'aisselle de laquelle s'élance un scape dressé, mince, haut d'un pied environ, à entre-nœuds munis chacun à la base d'une écaille brune; ce scape est terminé par quatre fleurs de moyenne grandeur, étalées, blanches, gracieuses et répandant un doux parfum. Ovaire en forme de pédoncule et muni d'une bractée subulée moitié plus courte que l'ovaire. Sépales étalés, linéaires, oblongs, un peu aigus. Pétales oblongs, presque deux fois aussi larges que les sépales, ondulés, très-étalés. Labelle à peu près aussi long que les pétales, d'un blanc pur comme les autres parties de la fleur et marqué sur le disque d'une macule jaune et de pourpre foncé à la base; les deux lobes latéraux sont arrondis et recourbés en dedans; le lobe médian est lancéolé, acuminé, ondulé, recourbé à la pointe.

Le *Lælia acuminata* a été découvert, il y a quelques années, au Guatemala, par M. Hartweg, et envoyé par lui à la Société d'horticulture de Londres. Les indigènes lui ont donné le nom de *Flor de Jesus*, nom que les Indiens du Mexique (provinces d'Oaxaca, de Michoacan, etc.) appliquent, selon nos observations, à différentes espèces de *Lælia* à floraison tardive. L'espèce que nous venons de décrire fleurit en novembre et décembre.

On peut se procurer de jolis exemplaires de ce *Lælia* au prix de 10 à 15 francs chez nos principaux horticulteurs de Gand, Liége et Bruxelles.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Tropæolum azureum, var. *grandiflorum* (HORT.), figuré dans l'*Illustration horticale*, pl. 85. — Famille des Tropæolacées. — Octandrie Monogynie.

La variété que nous décrivons ici n'est point un gain dû à l'intelligence d'un horticulteur hybridateur ; elle provient ainsi belle et amplifiée du Pérou : d'une région située plus près de l'équateur que la station (au Chili) où l'on a trouvé l'espèce type. Les fleurs sont deux ou trois fois plus grandes que celles du type, et elles sont par conséquent bien supérieures en beauté et en effet ornemental; enfin le feuillage et toutes les parties de la plante acquièrent de plus grandes dimensions. M. Lemaire n'a du reste trouvé aucune différence botanique entre les deux plantes; il fait remarquer que la floraison (en juin) de la variété à grandes fleurs est beaucoup plus tardive que dans le type, laquelle a lieu de février à mai.

On cultive les *Tropæolum azureum* dans des vases un peu étroits, bien drainés et remplis d'une terre légère très-sablonneuse que l'on tient un peu humide; on plante le tubercule à 2 ou 3 centimètres au-dessous de la surface du sol. On diminue les arrosements dès qu'on s'aperçoit du déclin de la végétation et on les cesse bientôt entièrement, de manière à laisser la terre complétement sèche; on retire ensuite les tubercules et on les conserve dans du sable bien sec et à l'abri de toute humidité, jusqu'au moment de les replanter, c'est-à-dire, vers la fin de décembre. Le palissage exige, ainsi que le fait remarquer M. A. Verschaffelt, en raison de la ténuité extrême des tiges et des branches, une grande délicatesse de main, pour ne pas rompre ces fils végétaux.

Le *Tropæolum azureum*, var. *grandiflorum*, a été reçu directement du Pérou par M. A. Verschaffelt, à qui les amateurs devront s'adresser pour en obtenir des exemplaires (1).

(1) Le prix est fixé à 10 francs dans le Catalogue de 1856 de l'établissement Verschaffelt.

Biota Meldensis (HORT.), figuré dans l'*Illustration horticole,* pl. 87. — Syn. : *Juniperus Meldensis* (HORT.) — Famille des Conifères. — Monœcie Monadelphie.

Ce Conifère est provenu d'un semis de *Biota* (*Thuia orientalis*) fait il y a une quinzaine d'années par un fleuriste de Meaux. Il offre des différences très-sensibles avec le type. Son port est pyramidal; il est très-touffu, à nombreuses branches et rameaux courbes, dressés, très-serrés, d'une teinte glauque et rougeâtre, d'un effet tout particulier; ses feuilles sont nombreuses, fort petites et subulées. Il mérite d'être cultivé dans tous les jardins. Il est du reste tout à fait rustique. On peut le multiplier de greffes et de boutures.

Abies Cilicica (KOTSCHY), figuré dans la *Revue horticole,* 1er mars 1856. — Famille des Conifères.

Cette espèce, découverte en 1853 par M. Kotschy dans la vallée de Gousguta, sur le mont Taurus, en Cilicie (Asie Mineure), habite la partie supérieure de la région alpine, et forme, tantôt seule, tantôt avec les Cèdres du Liban et des Genévriers, des forêts remarquables par leur immense étendue et la beauté des arbres qui les composent. On la trouve jusqu'à 2,500 mètres d'altitude supra-marine sur le versant méridional du Taurus.

L'*Abies Cilicica* se distingue par son port pyramidal et élancé; il atteint jusqu'à 40 mètres de hauteur; son tronc mesure ordinairement 60 centimètres de diamètre et porte des branches à partir de sa base; l'écorce, d'un gris cendré, est très-épaisse, profondément crevassée et parsemée sur toute sa surface de petites fossettes arrondies et planes. Les verticilles des branches sont fort rapprochés; les branches inférieures, d'abord étalées horizontalement, se redressent ensuite à leur extrémité. Les feuilles, planes, argentées en dessous, ont 30 centimètres de longueur sur 3 millimètres au plus de largeur; elles sont presque constamment tordues à leur base; leur sommet est échancré. Les cônes sont longs

de 25 à 30 centimètres et larges de 6, presque cylindriques, arrondis à la base, à sommet obtus et offrant ordinairement une dépression concave. Les écailles présentent chacune 4 centimètres de largeur sur 3 de hauteur à partir de la base de l'onglet. Le bord supérieur est transversalement elliptique ou tronqué et parfaitement entier; les bords latéraux sont arrondis, presque en demi-cercle, transparents et érosés. La graine est trigone, obovée, à aile obliquement cunéiforme, longue et large d'environ 1 centimètre.

M. Gustave Heuzé ajoute à la suite de la description qu'il donne de l'*Abies Cilicica* dans la *Revue horticole*, que ce Conifère est appelé à se répandre en Europe à cause de sa couleur argentée, de son port élancé et de ses cônes qui, par leur abondance, leur longueur et leur direction, donnent à la partie supérieure de l'arbre l'aspect d'un immense candélabre chargé de cierges. Il est à remarquer que les axes des cônes, après la chute des écailles, persistent effilés, blanchâtres et dressés, et donnent aux arbres un cachet spécial de beauté.

Ce Sapin commence à fructifier à l'âge de dix ans. Si son bois est mou, il fournit des voliges qui sont moins sujettes à se contourner sous l'action de la chaleur que celles qui proviennent des Cèdres et des Pins. Cet avantage est un motif de plus pour que cette espèce se propage en Europe et qu'elle soit considérée comme un arbre résineux propre à être cultivé à la fois dans les jardins d'agrément et les forêts.

M. Vilmorin-Andrieux, marchand grainier à Paris, livre les graines de cet intéressant Sapin au prix de 15 francs le cent et de 4 francs les vingt-cinq.

Banksia Victoriæ (MEISNER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4906. — Syn. : *Banksia speciosa* (LINDLEY). — Famille des Protéacées. — Tétrandrie Monogynie.

Cette plante, une des plus nobles espèces de l'intéressant genre *Banksia*, provient de graines envoyées de Swan-River (en Australie) au jardin botanique de Glasnevin (Dublin)

par M. Drummond. C'est un arbuste assez fort, à branches arrondies, laineuses et velues, portant dans les aisselles des feuilles de petits bourgeons de feuilles avortés et rougeâtres. Feuilles longues de 20 centimètres environ, à pétioles courts, velus, oblongues-cunéiformes dans leur contour général, tronquées au sommet et présentant une touffe de poils à l'extrémité de la grande nervure; chaque feuille est profondément pinnatifide, presque jusqu'à la base (c'est-à-dire contre la grande nervure ou prolongement du pétiole); les segments sont ovés-triquètres, vivement acuminés; le bord inférieur plus long que le supérieur; la face du dessus plane et plus ou moins duveteuse, d'un vert terne; le dessous des lobes, visiblement duveteux, est marqué de veines parallèles proéminentes; sa couleur est d'un vert pâle, mais pas blanche comme dans le *Banksia speciosa* (Brown) (espèce différente du *Banksia speciosa* de Lindley); la grande nervure proéminente en dessous est de couleur de rouille. Capitule de fleurs jaunâtres, ample, terminal, presque globuleux, à fleurs élégamment disposées en lignes spirales. Bractées cunéiformes, fortement recouvertes de poils couleur de rouille, très-longs vers le sommet. Sépales soyeux par la présence de poils duveteux.

Cenia pruinosa (De Candolle), *Gardener's Chronicle*, 5 janvier 1856, avec une vignette. — Famille des Composées. — Syngénésie superflue.

Le *Cenia pruinosa* est une fort jolie plante annuelle pouvant être cultivée à l'air libre. Quoique originaire du Cap, elle ne demande, dit M. Lindley, pas plus de soins que la Camomille ordinaire à laquelle elle ressemble assez bien par son feuillage finement découpé à plusieurs reprises en segments linéaires. C'est une plante formant de petites touffes hémisphériques, d'un beau vert, hautes au plus de 5 à 6 pouces, du sein desquelles se présente une masse de fleurs se succédant pendant fort longtemps; les capitules, circulaires-convexes, larges de 2 à 3 centimètres, sont composés

de fleurons tubuleux jaunes, bordés de rayons courts en forme de dent, jaunes en dessus, pourpre-terne en dessous. L'involucre consiste en deux rangs de huit écailles chacun, situées au bord de l'expansion en forme de toupie du pédoncule ; une poussière glauque recouvre l'involucre et le pédoncule.

Le *Cenia turbinata,* également originaire du Cap, est une espèce anciennement connue ; perdue pendant longtemps, elle a reparu depuis peu dans les cultures. C'est une jolie plante à fleurs blanches voisine du *Cenia pruinosa;* mais ses feuilles sont plus poilues et plus pointues; et le renflement du pédoncule est beaucoup plus large; la poussière glauque qui caractérise le *Cenia pruinosa* manque dans le *Cenia turbinata.* On possède dans les jardins deux variétés horticoles de cette dernière espèce : les *Cenia turbinata formosa* et *alba.*

M. Van Houtte annonce les graines du *Cenia pruina* au prix de 15 centimes le paquet, et celles du *Cenia turbinata* à 20 centimes les 5 grammes.

Culture maraîchère.

PLANTES POTAGÈRES NOUVELLES.

La liste des graines de plantes potagères nouvelles que nous donnons ci-après est formée d'après les catalogues de diverses maisons honorables de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et dans lesquelles nous avons toute confiance, parce qu'elles soumettent les gains nouveaux à une série d'expériences comparatives avant de les lancer dans le commerce horticole. C'est ainsi qu'agissent les grands établissements grainiers de MM. Vilmorin-Andrieux et compagnie; Bossin, Louesse et compagnie de Paris ; F. Haage junior; J. C. Schmidt,

Carl Ebritsch d'Erfurt; Peter Lawson and Son, grainiers de la reine d'Angleterre, etc. C'est à ces sources honorables, à ces semeurs renommés que nous renvoyons nos lecteurs désireux de se procurer les produits légitimes des plantes que nous annonçons.

Chou-fleur de l'Alma. Magnifique variété à pomme très-large, entourée par les feuilles longues et entières, d'un vert blondissant, qui la préservent du contact de l'air; le grain, très-blanc, est fin et serré; recommandable pour les semis destinés à donner leur pomme à l'arrière-saison. (Catalogue Vilmorin.)

Chou-fleur gros hâtif blanc d'Erfurt. (Weisser gr. Erfurter Blumenkohl). Superbe variété à pomme d'un blanc de neige; très-précoce et de premier mérite. (Catalogues Vilmorin et des horticulteurs d'Erfurt.)

Chou-fleur nain très-hâtif de Haage (Haage'scher neuester frühester Zwerg). Le plus précoce de tous les choux-fleurs; pomme ferme d'un blanc de neige superbe; ses feuilles sont peu nombreuses et étroites. Semé à la fin de janvier ou dans les premiers jours de février, on peut obtenir la pomme du 1er au 15 juin. Ce chou-fleur se recommande particulièrement pour les cultures forcées. (Horticulteurs d'Erfurt et catalogue Vilmorin.)

Chou Brocoli violet nain tardif. Très-bonne variété à pied court, peu garni de feuilles et passant très-bien l'hiver; pomme moyenne et très-serrée, à grain plus fin que le *Brocoli* violet ordinaire auquel nous pensons qu'il doit être préféré. (Catalogue Vilmorin.)

Chou Brocoli gris. C'est une variété cultivée dans le midi de la France, où elle paraît jouir d'une grande faveur. Il reste à savoir si ses bonnes qualités persisteront dans nos cultures du nord.

Courge Messinaise (Catalogue Vilmorin) ou *Cucurbita pepo italica* (Rantonnet). Cette nouvelle variété paraît être de très-bonne qualité; sa forme est à peu près celle d'un potiron de grosseur moyenne, à côtes larges, très-saillantes,

et un peu mamelonnées; l'ombilic est renflé et légèrement conique; l'écorce d'un vert foncé avec un reflet argenté; la chair, de couleur jaune orange, est ferme et très-sucrée; la graine est grosse et d'un beau blanc.

Calebasse douce de la Martinique, Lagenaria longissima (catalogue de Rantonnet, horticulteur grainier à Hyères (Var). Nouvelle Cucurbitacée à fruits mesurant jusqu'à 1 mètre 70 centimètres de longueur et 35 centimètres de grosseur. On peut utiliser les jeunes fruits comme concombres, ou les manger en friture et à la sauce blanche. Cette Calebasse, d'un aspect remarquable, est très-productive; on la cultivera en Belgique comme la *Courge-bouteille,* en ayant soin de la planter au pied d'un mur ou d'un arbre qui serve d'appui à ses tiges grimpantes. M. Rantonnet a fixé le prix de cinq graines à 2 francs, et les cent à 25 francs.

Melon des Arabes ou *Fogous* (catalogue Vilmorin). Cette variété, reçue de l'Algérie, ressemble beaucoup au *Cantaloup du Mogol.* Le fruit est long, renflé vers l'ombilic et fortement déprimé du côté de la queue; la chair est verte, fondante et sucrée.

Melon de Constantinople (catalogue Vilmorin). Fruit presque rond, à chair blanc-rose très-fondante et très-sucrée; écorce très-peu épaisse d'un vert foncé, semée de rares broderies très-fines; côtes très-peu sensibles.

Haricot Turtle soup (catalogue Vilmorin). De provenance américaine, à demi-rames; productif, mais un peu tardif pour notre climat.

Haricot Comtesse de Chambord (catalogue Bossin, Louesse et comp.), nain, très-productif. — Ce Haricot rappelle assez bien par sa forme et sa couleur le *Haricot-riz,* mais il paraît plus rustique et plus productif. (Catalogue Vilmorin.)

Haricot Fejao pretto (catalogue Vilmorin). Variété provenant de Rio-Janeiro; elle est très-rustique et d'un produit considérable, excellente à manger en sec et en vert. Ce Haricot est nain, à grains noirs, petits, oblongs et déprimés.

Nous recommandons vivement l'essai des variétés à grains

noirs de l'Amérique tropicale, parce qu'elles surpassent en goût et même en production ce que nous cultivons de meilleur en Haricots; elles exigent un sol riche, chaud et abrité des vents du nord et de l'est.

Oseille d'Écosse à larges feuilles (catalogue Vilmorin). Nouvelle variété qu'on dit fort belle.

Piment long et étroit de Cayenne (catalogue Vilmorin). Très-jolie variété à fruits d'un rouge éclatant, plus nombreux, plus allongés et moins gros que ceux du *Piment rouge long ordinaire;* la plante est plus basse et plus ramassée; elle est d'une grande précocité et fort estimée aux États-Unis d'où M. Vilmorin l'a reçue.

Pois paradise Marrow (catalogue Vilmorin). Variété anglaise tout à fait naine, et plus basse, plus productive et à cosses beaucoup plus larges que le *Pois dwarf Marrow.*

Pois d'abondance (catalogue Vilmorin). Variété à rames, extraordinaire pour sa production.

Les *Pois Champion of Paris* et *Denyer's early prolific green Marrow,* sont deux nouvelles variétés anglaises; la dernière, très-rustique et très-productive, est fort convenable pour succéder aux pois de première saison.

Persil Myatt's new garnishing (catalogue d'Erfurt). Variété anglaise très-vigoureuse et très-touffue.

Céleri gros d'Erfurt, Baillie's reisengrosser Erfurter Knoll (catalogue Schmidt, d'Erfurt). Nouvelle variété très-recommandée.

Chou cabus ou *pommé nouveau de Bergrheinfeld, Neues Bergrheinfelder Kraut* (Kopfkohl). Excellente sorte obtenue en Allemagne.

Chou cabus nouveau de Pleickfeld. Variété de premier mérite; prolifère comme le chou de Bruxelles.

Chou cabus hâtif Enfield (*Neues frühes Enfield Kopfkohl*). Indiqué dans les catalogues d'Erfurt comme le roi des choux.

Pomologie.

—

POIRE ROUSSELON (Dupuy-Jamain).

Cette bonne poire est sortie des semis du major Esperen de Malines, et c'est M. Dupuy-Jamain, pépiniériste à Paris, qui, l'ayant reçue de M. Berckmans, et avec son autorisation, l'a livrée au commerce en 1851, sous le nom de l'honorable rédacteur principal du journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris. Elle est figurée dans *l'Horticulteur français,* numéro de février 1856, et décrite ainsi qu'il suit par M. O. Lescuyer.

Arbre moyennement vigoureux, à rameaux plutôt grêles que robustes, d'un gris-verdâtre, marqués de quelques lenticelles oblongues d'un blanc sale.

Les feuilles, régulièrement espacées et assez rapprochées, sont grandes, épaisses, largement obovales sur les rameaux, longuement obovales-lancéolées pour celles qui appartiennent aux rosettes; toutes sont terminées brusquement par une petite pointe (acuminées); elles sont d'un vert foncé en dessus, vert pâle bleuâtre en dessous et bordées de très-fines dentelures assez régulières entre elles.

Le pétiole a de 15 à 20 millimètres de longueur et de grosseur moyenne dans les feuilles des rameaux; il est très-long et grêle (30 à 40 millimètres) dans les feuilles des rosettes et des dards.

Stipules longues, très-étroites, presque filiformes.

Le fruit est de grosseur moyenne, se rétrécissant régulièrement vers le pédoncule, ce qui lui donne une forme de Bergamote et de Doyenné. Son épiderme, d'abord d'un vert-clair, passe, à la maturité, au jaune citron; il est luisant, marqué de taches rousses et prend une forte teinte rouge du côté du soleil. Le pédoncule est gros, court, brun, placé à

fleur du fruit; l'œil ou l'ombilic est étoilé, à cinq dents étalées et situé dans une très-légère dépression. La chair blanche, fine, demi-fondante, contient une eau sucrée, un peu acidulée et d'un agréable parfum.

Cette belle et bonne poire mûrit en février. — On peut se procurer ce poirier chez tous nos grands pépiniéristes à un prix fort modéré (1 franc 50 centimes à 2 francs).

NOTE SUR L'EMPLOI DES ENGRAIS LIQUIDES

DANS LA CULTURE DES ARBRES FRUITIERS,

Par M. Du Breuil (1).

Un des moyens les plus énergiques de favoriser le développement des arbres fruitiers est incontestablement l'application des engrais liquides au moment où la végétation est la plus active et pendant les grandes chaleurs de l'été. C'est, en effet, pendant ce laps de temps que les plantes et les arbres ont le plus besoin de trouver dans le sol une humidité abondante, tenant en dissolution les éléments nutritifs. Or, c'est aussi à cette époque que le sol est le plus desséché, par suite de l'évaporation, et que les racines n'y trouvent ni l'humidité, ni les éléments nutritifs dont elles ont besoin. L'application des engrais liquides, faite dans ces circonstances, stimule donc énergiquement la végétation des arbres.

Toutes les matières organiques, riches en azote, et se dissolvant facilement dans l'eau, peuvent être employées comme engrais liquide. Telles sont particulièrement les matières suivantes :

1° *Le guano naturel.* Y ajouter huit fois son volume d'eau. Il est malheureusement assez difficile de se procurer cet engrais bien pur. Il en existe cependant dans plusieurs maisons de commerce du Havre et de Nantes, d'Anvers et de Bruxelles, que nous ne saurions indiquer ici.

---

(1) *Revue horticole*, 16 février 1856.

2° *Tourteaux de graines oléagineuses, colza, lin, arachide, sézame*, etc. Ces tourteaux sont réduits en poudre, puis ajoutés à six fois leur volume d'eau. On abandonne ce mélange à lui-même, et on l'emploie lorsqu'il commence à fermenter.

3° *Matières fécales*. Les réunir dans une citerne, y ajouter une suffisante quantité d'eau pour les rendre assez liquides, et les répandre lorsqu'elles commenceront à fermenter. Pour désinfecter cet engrais, on pourra y ajouter 1 kilogramme de couperose du commerce, réduite en poudre, par hectolitre de liquide.

4° *Sang des abattoirs*. Le laisser fermenter un peu et y ajouter 1 kilogramme de couperose par hectolitre pour le désinfecter.

5° *Urines*. Les employer fraîches en les étendant de quatre fois leur volume d'eau, ou les employer fermentées en y ajoutant 40 grammes de couperose par hectolitre pour les désinfecter.

6° *Purin* ou *jus de fumier*. Les employer sans préparation.

7° *Mélange des matières précédentes*. On peut encore former un engrais liquide d'une grande puissance en mélangeant tout ou partie des matières précédentes.

Il est bien entendu que l'action de ces engrais sera d'autant plus énergique qu'ils seront plus riches en azote.

On peut, à cet égard, les classer à peu près de la manière suivante : Matières fécales, sang, guano, tourteaux, purin, urines.

Ajoutons encore que le résultat de ces engrais liquides, appliqués pendant la végétation, sera d'autant plus satisfaisant, que le sol où on les répandra sera plus perméable et plus exposé à la sécheresse.

Quant au mode d'application de ces engrais, il sera bon de suivre les indications suivantes : Les répandre dans la soirée après que le soleil ne frappe plus les surfaces qui doivent être arrosées, afin de donner le temps à ces liquides

de s'imprégner dans le sol avant d'être vaporisés; — répandre ces engrais sur toute la surface du terrain qu'on suppose être occupée par les racines des arbres, et surtout vers le point où existent les extrémités radiculaires;—enlever, avant l'arrosage, 0m,04 environ de la couche superficielle du sol, et la replacer aussitôt après l'application de l'engrais; — ou bien couvrir le sol arrosé, d'une couche de litière, d'environ 0m,05 d'épaisseur.

On évitera ainsi de voir la surface du sol se durcir sous l'influence de ces arrosements, et de perdre par l'évaporation une grande partie de ces éléments de fertilité. On pourra répéter ces arrosements trois ou quatre fois pendant l'été.

Miscellanées.

LA TOURBE EMPLOYÉE DANS LES CULTURES.

On commence à apprécier de plus en plus la valeur de la tourbe dans la culture des plantes de toute espèce. Comme cette substance végétale se trouve dans tous les pays, et en Belgique, notamment dans la Campine et les contrées basses des Flandres, chacun est à même d'en faire l'essai. M. Bouché, inspecteur du jardin botanique à Berlin, a été l'un des premiers qui ont fait des semis de Fougères sur de la tourbe compacte comme sur de la tourbe légère. Les jeunes plantes y prospèrent si bien qu'on peut les y laisser jusqu'à ce qu'elles aient acquis une certaine force; il devient alors aisé de les repiquer avec la portion de tourbe sur laquelle elles ont pris naissance. M. Bouché a placé des jeunes plantes de semis de toute espèce dans de la tourbe, avec le plus grand succès.

Dans le drainage des pots, que l'on emploie pour la culture des plantes délicates, ou pour le bouturage des Protéacées, des *Nepenthes* et autres végétaux difficiles à émettre des racines, on recommande les tessons, les morceaux de briques, ou même le gravier; mais nous pouvons assurer, d'après nos propres expériences, que des morceaux de tourbe fibreuse remplissent ce but à un degré plus éminent que les tessons et le gravier. Dans le bouturage des Protéacées, des Bruyères et d'un grand nombre de plantes de la Nouvelle-Hollande, etc., le point principal pour assurer la réussite consiste dans le maintien d'un degré d'humidité toujours égal. Eh bien, en drainant les pots avec des morceaux de tourbe, ce but est atteint de la manière la plus complète, car la tourbe, en s'imbibant d'une grande quantité d'eau, cède son humidité au fur et à mesure que celle de la surface de la terre des pots se perd. La tourbe présente encore de grands avantages dans le bouturage de certaines espèces de plantes, que, par suite de leur disposition à se pourrir, on a l'habitude de planter dans du sable lavé pur, et qu'on est forcé, à cause de cette même disposition, de repiquer aussitôt qu'on s'aperçoit que les racines se sont formées; mais à peine celles-ci ont-elles atteint la tourbe sous-jacente, que les boutures sont sauvées, tandis qu'elles périraient dans le sable pur.

Dans le jardin botanique à Schoeneberg près Berlin, on a semé sur de la tourbe des graines d'*Erica*, âgées de 10 ans, avec le meilleur résultat; le *Platycerium grande* y était très-bien venu, et l'on avait obtenu plus de 1,000 plantes de semis du *Sobralia macrantha* (1), et ainsi de plusieurs autres belles choses. Ce sont cependant principalement les semences fines et menues qui se sèment le plus convenablement sur de

(1) Quant à cette Orchidée, c'est une de celles qui donnent le plus facilement des semences fécondées qui lèvent aussi bien sur de la terre de bruyère que sur du sable, pourvu que l'humidité y soit toujours égale.

la tourbe et notamment les Fougères; elles y prospèrent admirablement.

M. Avenarius à Ampfeerth communique, dans les Annales de l'association pour l'avancement de l'horticulture en Prusse, un procédé pour semer les Fougères sur la tourbe, qui mérite d'être rapporté à cause de sa simplicité. Il coupe la tourbe compacte en tranches circulaires d'un demi-pouce d'épaisseur, et du diamètre de ces soucoupes dans lesquelles on place les pots à fleurs. La surface supérieure doit être rugueuse et offrir des inégalités; on mouille la tranche avec de l'eau; on y répand les spores de Fougères, et on recouvre d'une cloche afin d'y conserver l'humidité et d'empêcher les spores de Fougères et de Mousses étrangères de s'y installer; enfin on place les soucoupes jusqu'à leur bord dans un vase rempli d'eau.

Quelques personnes recouvrent les terrines ou soucoupes avec des carreaux de vitre; mais on ne peut ainsi assez bien fermer pour empêcher de petits insectes microscopiques d'y pénétrer et d'emporter les spores. Aussi arrive-t-il très-souvent que des horticulteurs sèment des spores de Fougères et n'en voient jamais s'élever une plante. On se plaint de la qualité de la semence, on se croit trompé, et dans la réalité ce sont ces petits insectes qui ont dévoré les spores.

Lorsqu'on compose un mélange avec des débris de tourbe, de la terre de bruyère tourbeuse et d'un peu d'os concassés, on obtient une terre propre à la culture des Fougères, et également propre, comme l'assure M. Avenarius, aux Orchidées.

Beaucoup d'amateurs cultivent les plantes des marais, telles que les *Sarracenia*, les *Nepenthes*, les *Dionœa*, etc., dans un mélange de *Sphagnum* (1), de terre de bruyère, de morceaux de bois ou de charbon, etc. Ce mélange n'est aucune-

(1) Le *Sphagnum* est une Mousse blanchâtre, douce au toucher, conservant longtemps l'humidité; on le trouve dans les mares des forêts.

ment conforme à la terre dans laquelle ces plantes croissent naturellement, et de là la difficulté de leur conservation. Si l'on n'est pas à même de se procurer une terre marécageuse naturelle, on peut s'en procurer une artificiellement en mélangeant des débris de tourbe et du *Sphagnum* qu'on humecte avec de l'eau dans laquelle on a fait délayer de la vase qu'on ramasse sur le bord des rivières et des fossés. Dans ce mélange les plantes des marais croissent avec une vigueur merveilleuse.

L'été dernier, M. Avenarius eut six pousses de l'*Anoëctochilus argenteus* et *pictus* et une de l'*Anoëctochilus setaceus*. Après la période du repos, en juin, il les fit planter dans une terre composée de trois parties de débris de tourbe, d'une partie de terreau de sapinière et d'une partie de sable et de quelques morceaux de charbon. Les pots ayant été bien drainés avec du gravier, furent placés chacun dans un second vase plus grand; l'espace entre les deux pots fut rempli de tourbe, et le tout recouvert d'une cloche d'un pied de hauteur. Les arrosements furent faits de la manière connue, c'est-à-dire que l'on versa de l'eau sur la tourbe contenue dans l'espace qui séparait les deux vases l'un de l'autre. La cloche fut essuyée plusieurs fois pendant la journée.

En septembre, les six pousses en avaient produit vingt-sept, dont l'une était plus vigoureuse que l'autre. *L'Anoëctochilus setaceus* était malade lors de sa plantation, et ce ne fut que vers le milieu du mois d'août qu'il commença à végéter; mais dès ce moment il prit son essor d'une manière étonnante. Jamais on n'avait vu de plantes aussi vigoureuses que ces *Anoëctochilus*.

Les plantes restèrent belles aussi longtemps qu'elles se trouvèrent dans les mêmes conditions, mais aussitôt que l'on en vint à regarder l'essuiement des cloches comme une opération inutile, les taches livides jaunâtres, qui sont le présage de la mort future de ces sortes de plantes, commencèrent à se montrer.

De ces expériences il résulte que la tourbe est un des

moyens les plus précieux dans la culture d'une foule de plantes qui, dans les cas ordinaires, languissent parce que la terre dans laquelle on les place ne convient point à leur nature (1). S.

CULTURE DU SALVIA GESNERIFLORA (L. VAN HOUTTE).

Famille des Labiées. — Diandrie Monogynie.

Cette magnifique *Labiée*, introduite depuis quelques années dans le commerce horticole, ne se trouve pas aussi répandue qu'elle le mérite. En effet, rien de plus beau, gaieté de feuillage, richesse de coloris et profusion de fleurs; somme toute, cette belle plante est propre aux expositions ou toute autre fête florale. Ses épis produisent le plus bel effet pendant les premiers mois de la bonne saison.

Sa culture, aussi simple que facile, permet en une année d'avoir des plantes atteignant un mètre de haut sur deux de large.

Vers le mois d'août, je place trois ou quatre boutures au bord d'un pot de six pouces : du moment que je m'aperçois qu'elles sont enracinées, je les plante séparément dans un pot de même dimension. Dès que le chevelu aura tapissé ce dernier, je les replante dans un autre pot de plus grand diamètre, et je les tiens dans cette position jusqu'au printemps suivant dans une serre tempérée dont la température ne dépasse pas 4 degrés. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, je dépote mes plantes, et après avoir arraché le trop fort chevelu, je les plante en pleine terre. La terre dont je me sers pour cette plantation est composée de feuilles con-

---

(1) Ce n'est, comme on sait, qu'avec de grands soins, de la tannée, une haute température humide que l'on fait prospérer et fleurir les *Ixora;* en les plantant dans de la tourbe fibreuse, on obtient des fleurs sur des pieds hauts à peine de 30 centimètres, et ce sans tannée et avec une chaleur modérée. Ces belles plantes ainsi traitées poussent vigoureusement et se couvrent d'un feuillage vert foncé luisant. H. G.

sommées, etc. Pendant toute la végétation, j'ai soin de pincer la plante chaque fois qu'elle a fait deux feuilles, et vers le mois d'août je cesse les pincements, pour lui laisser faire ses boutons à fleurs.

Afin d'accélérer la végétation et pour lui donner toute la vigueur possible, je donne à mes plantes, de temps à autre, des arrosements d'engrais liquide, tout en lui donnant pendant l'été de copieux arrosements.

Vers la fin du mois d'octobre, ou plus tôt si la température l'exigeait, j'arrache mes plantes de la pleine terre pour les mettre dans de grands pots. Inutile de dire que je mets mes plantes, pendant quelques jours, à l'abri du soleil.

Rentrées en serre, je les place, autant que possible, près du jour, afin de prévenir leur étiolement.

Convenablement soignées et arrosées, elles fleurissent abondamment à l'époque que je viens d'indiquer plus haut.

Les boutures faites au mois d'août peuvent passer l'hiver sous châssis secs, qui les garantissent des gelées, et aux premiers jours du printemps, on pourra les mettre en pleine terre, où elles pourront librement se développer et être traitées comme je viens de le dire plus haut.

PAUL ROBICHON.

(*Académie d'horticulture de Gand.*)

NOTES SUR LES PLANTES BULBEUSES FORCÉES.

La plupart des personnes jettent au fumier les plantes bulbeuses forcées (Hyacinthes, Tulipes, Crocus, Narcisses, Colchique) après la fleuraison et s'approvisionnent à l'entrée de l'hiver de bulbes frais. Si beaucoup de ces plantes ne méritent pas, à cause de la modicité du prix auquel on peut les acheter, un sort plus honorable, d'autres, telles que les Jacinthes (et beaucoup d'entre elles ont, comme on sait, une valeur assez élevée), peuvent avec peu de soins se remettre assez bien des fatigues de la campagne passée pour donner

l'an suivant une fleuraison fort respectable. Il s'agit pour cela de retirer les bulbes des pots ou des flacons dans lesquels ils ont fleuri, et de les jeter, en prenant les précautions nécessaires pour ne pas les meurtrir ou les blesser, dans une cuvelle d'eau où ils devront rester plongés pendant quelques semaines ; on les retire de ce bain (dont on peut renouveler l'eau de temps à autre pour éviter la corruption) et on les fait sécher pendant quelques jours dans un lieu sec et à l'abri du soleil ; on les plante ensuite en plein air, dans un bon sol. On ne sait pas bien se rendre compte de l'action de l'eau sur les bulbes immergés ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces bulbes, ainsi traités — et on avouera que le système est des plus simples — augmentent en volume et en solidité et qu'ils offrent beaucoup plus de chances pour fleurir la seconde année que ceux traités de toute autre manière.

DES PLANTES EN FLEURS

CULTIVÉES DANS LES APPARTEMENTS.

Voici quelques renseignements utiles pour les personnes qui, aimant les fleurs et n'ayant pas de serre, veulent cependant en avoir dans leur salon. Nos observations seront d'autant plus utiles que nous sommes dans une saison où les plantes forcées sont le plus abondantes et que leur aspect est le plus tentant.

Il ne faut introduire dans ses appartements que des plantes à fleurs presque épanouies et les enlever lorsqu'elles commencent à faner.

On doit recouvrir la surface du sol des pots de Mousse fraîche ou, à défaut, d'un centimètre de gros sable blanc ; ces opérations ont pour but de diminuer autant que possible l'évaporation de la terre des pots et de l'empêcher de durcir sous l'influence de la chaleur sèche d'un appartement.

Il est utile, lorsqu'on place les pots dans des soucoupes

que l'on emploie généralement pour obvier au *coulage* des eaux d'arrosement sur les planchers, de remplir à moitié ces soucoupes de gravier fin ou de gros sable, afin que le fond des pots ne soit pas constamment baigné d'eau, ce qui pourrait amener la pourriture des racines et la perte totale de la plante; il serait même plus prudent d'enlever avec une éponge l'eau qui aurait passé du fond du pot dans la soucoupe; on évite par là un excès d'évaporation; c'est aussi pour cette dernière raison que l'on doit se garder de jeter de l'eau sur les feuilles; car plus les surfaces seront mouillées, plus grande sera l'évaporation et plus aussi la dessiccation sera rapide.

On enlèvera toute feuille fanée, toute branche flétrie et l'on entretiendra les plantes dans la plus grande propreté possible; la poussière est un des plus grands ennemis qu'aient à redouter les fleurs d'appartement, aussi doit-on laver légèrement avec une éponge les feuilles de certaines espèces, telles que les *Camellias,* les *Orangers,* etc., et autres plantes à feuillage luisant.

Il est presque inutile d'ajouter que plus les plantes seront rapprochées du jour, plus elles auront de chances de vivre, et qu'il est bon d'ouvrir les fenêtres chaque fois que le temps le permet.

Toutes les plantes à bois tendre et à pousses herbacées, comme les *Fuchsia,* les *Habrothamnus, Houstonia,* et les plantes vivaces, exigent des arrosements plus abondants que les espèces à bois dur, comme les *Epacris,* les *Erica,* les *Diosma,* les *Pimelea,* les *Chorizema,* etc.; le sol de ces dernières plantes doit être tenu *frais,* mais jamais très-humide; il en est de même pour la plupart des *Begonia;* les plantes grasses doivent être rarement arrosées, et il faut, lorqu'on juge cette opération nécessaire, profiter d'une belle journée, les exposer au grand jour, ou élever un peu la température de la chambre; les *Cereus,* les *Opuntia,* demandent plus d'humidité que les *Mamillaria,* et ceux-ci plus que les *Echinocactus.*

PRIMEVÈRES DE LA CHINE A FLEURS DOUBLES.

On se plaint généralement de la difficulté de culture de la Primevère de la Chine à fleurs doubles et surtout de celle à fleurs roses, et bien des personnes se privent, par suite de cette impression fâcheuse, du plaisir de posséder une plante charmante par sa longue fleuraison en hiver et d'une grande utilité pour la confection de bouquets. Mais doit-on proscrire une plante si jolie parce que sa culture exige quelques soins additionnels à ceux que l'on doit accorder à une espèce moins difficile; assurément non! Beaucoup d'amateurs se livrent heureusement pour l'avenir de ces sortes de plantes, à des essais presque toujours couronnés de succès; que de délicieuses fleurs, communes maintenant dans nos parterres, nos orangeries et nos salons, ne doit-on pas à l'intelligence de ces pionniers de l'horticulture! Pour ceux-ci, soumettre une plante à leurs lois est un triomphe aussi précieux que le gain d'une bataille pour un général. Cette petite digression a pour but d'encourager les amateurs dans leurs essais et de leur faire pressentir quelles douces émotions on peut éprouver dans ces luttes avec la nature.

Un amateur écrit au *Gardener's Chronicle* qu'il cultive les Primevères doubles avec autant de facilité que les simples, et à l'appui de son dire, il expose la méthode de culture suivante : Dès que mes plantes ont cessé de fleurir, ce qui arrive généralement à la fin de mars ou au commencement d'avril, je les place sous châssis froid ou en serre froide pour les faire reposer pendant deux ou trois semaines et rétablir leurs forces épuisées par une longue fleuraison. Je les examine et fais choix des rejetons nécessaires pour ma provision d'hiver; mais au lieu de couper ces rejetons au pied, et de les bouturer séparément comme cela se pratique ordinairement avec un succès très-douteux, je les marcotte comme des OEillets, en exhaussant le sol autour de la plante avec de la terre sablonneuse légère, voire même avec du

sable pur, je bassine avec précaution, afin de donner une certaine consistance à la butte. Les pots ainsi préparés sont plongés dans une couche chaude, ou placés dans un lieu chaud pour faciliter l'émission des racines; au bout de quelques semaines les rejetons seront pourvus de bonnes racines et pourront être mis en pots de trois pouces de diamètre pour les pieds les plus robustes et les mieux enracinés, et plus petits pour les pieds moins forts; je recommande particulièrement de ne jamais employer des pots trop grands, mais de se servir de vases plutôt trop étroits et de ne jamais rempoter dans de plus grands vases après le mois de septembre. Le sol que j'emploie consiste en moitié de terreau de feuilles, d'un quart de terre jaune, et d'un quart de terre de bruyère; j'ajoute à ce compost un peu de sable et de charbon de bois écrasé en mélangeant le tout avec soin. On tient les plantes pendant l'été dans une serre froide, bien aérée et abritée du soleil.

NOTES SUR LA CULTURE DE L'AGAPANTHUS UMBELLATUS.

Un correspondant du *Floricultural Cabinet* indique la méthode ci-après pour obtenir une fleuraison abondante sur les Agapanthes bleus et blancs; cette méthode, dit-il, lui a parfaitement réussi depuis plusieurs années.

Abritez pendant l'hiver vos plantes sous les gradins d'une serre froide ou dans un endroit sec et où la gelée ne puisse se faire sentir. Supprimez les arrosements pendant cette époque jusqu'au commencement d'avril; sortez alors vos Agapanthes et séparez les touffes en plantes à une seule tige que vous placerez dans des pots de 30 centimètres de diamètre, en employant une bonne terre végétale quelconque mélangée avec une certaine portion de sable selon la nature plus ou moins homogène de la terre végétale. Il faut alors arroser suffisamment pour tasser le sol autour des racines. Portez vos plantes à une exposition chaude; il est préfé-

rable de les arroser deux fois par jour en été que de plonger les pots dans l'eau. Après la fleuraison (notre correspondant obtient des ombelles de fleurs aussi volumineuses que celles des plus beaux Hortensias de jardin), coupez les hampes fanées et placez vos Agapanthes en un lieu ombragé et frais, jusqu'au mois de novembre, époque à laquelle on les rentre dans leurs quartiers d'hiver.

BOUTURAGE DE PLANTES DE SERRES CHAUDE ET FROIDE

DANS L'ARGILE BRULÉE.

Un multiplicateur anglais écrit au *Floricultural cabinet* que, ayant reçu le conseil, il y a trois ans, d'essayer de bouturer dans de l'argile brûlée; il fit cet essai et s'en est tellement bien trouvé qu'il s'empresse de recommander ce nouveau système aux amateurs; il fait remarquer que sa collection se compose de plantes de choix de serre chaude et de serre froide. L'argile brûlée possède la propriété d'absorber l'ammoniaque répandue dans l'atmosphère, et de fournir conséquemment aux boutures un stimulant régulier et constant par l'action duquel elles émettent rapidement des racines. On insère les boutures dans l'argile brûlée selon la manière ordinaire et on plonge les godets ou pots à un tiers de leur hauteur, dans une couche à tan peu épaisse. La perte moyenne des boutures ne s'élève pas à cinq sur cent ainsi traitées; il est à remarquer que le correspondant du journal anglais coupe ses boutures à un seul œil, c'est-à-dire, qu'il coupe sous le bourgeon; il conserve la feuille entière et retranche le surplus de la branche ou de la pousse à 2 centimètres et demi au-dessus du bourgeon. Nous nous proposons d'expérimenter ce procédé de bouturage, et de rendre compte de ses résultats à nos lecteurs.

MULTIPLICATION DES PIVOINES EN ARBRE,

Par M. Maupoil, de Dolo sur la Brenta (Italie).

J'enlève au mois d'avril les jeunes pousses qui marquent fleur et ce le plus près possible de leur point de naissance; elles ont alors environ cinq, six ou huit pouces de longueur. Après avoir retranché presque toutes les feuilles et le bouton terminal, je les plante en pleine terre au nord, je les recouvre d'un châssis, et chacune individuellement d'une cloche à bouture. Je les arrose le jour après la plantation; mais comme le terrain, par sa position, est naturellement humide, je ne renouvelle ces arrosements qu'à des intervalles plus ou moins longs. Je recommande particulièrement de veiller à ce que les mousses n'envahissent pas le sol, et à cet effet, je donne de temps à autre un peu d'air, depuis le lever du soleil jusqu'à 7 ou 8 heures du matin. Au mois d'octobre toutes mes boutures sont enracinées et assez vigoureuses pour pouvoir être transplantées. Je ne perds par cette méthode jamais plus d'une bouture sur douze. Une longue expérience m'a fait reconnaître que les jeunes et vigoureuses pousses sans bouton à fleur ne s'enracinent pas bien, et la raison de ces faits semble pouvoir être attribuée à la suppression du bouton floral qui détermine une accumulation de séve dans la base des boutures, tandis que cette séve se porte principalement vers l'extrémité supérieure des boutures à bourgeon terminal.

DU GYNERIUM ARGENTEUM.

M. Miles de Bristol écrit au *Gardener's Chronicle* (15 septembre 1855), « que la rusticité du *Gynerium argenteum* ou Graminée des Pampas, a été suffisamment établie par le fait que dans plusieurs localités des environs de Londres, où il est cultivé en pleine terre, il a très-bien résisté aux rudes

hivers de ces dernières années; mais on le regarde généralement comme difficile à multiplier. Il y a quelques plantes herbacées qui se propagent assez facilement après que leur fleuraison s'est accomplie; mais tel n'est pas, à ce qu'il paraît, le cas du *Gynerium*, ainsi qu'on en jugera par le double essai que j'en ai fait dans l'automne de 1854. A cette époque j'avais séparé du pied-mère, peu de temps après sa fleuraison, une cinquantaine de jets enracinés que j'avais plantés en pots, dans un compost de terreau de feuilles et de sable. Je les partageai en deux lots de vingt-cinq chacun, dont l'un fut mis dans une bâche sous châssis vitré, pour y passer l'hiver, et l'autre dans une serre à multiplier. Toutes les plantes de la bâche périrent et il n'y en eut que cinq qui survécurent. Ce peu de succès me détermina à essayer d'autres moyens. Au printemps de 1855, alors que les plantes étaient en pleine végétation, je détachai un assez grand nombre de rejetons d'un pied de *Gynerium*, et je les plantai en plein air, en un lieu ombragé. Tous ces rejetons reprirent sans peine, et ils forment en ce moment des plantes vigoureuses, qui, très-probablement, fleuriront l'année prochaine. »

GRAINES DE PLANTES NOUVELLES POUR LES JARDINS.

Alyssum edentulum (Crucifères), espèce bisannuelle à fleurs jaunes en épi, fleurissant de bonne heure au printemps; hauteur, 50 centimètres.

Anthemis chia (Composées), fleurs à pétales blancs, disque jaune. Jolie plante, très-florifère, haute de 30 centimètres, formant de larges touffes, bonne pour former les bordures. Annuelle.

Coreopsis élégant très-nain pourpre (Composées), charmante petite variété provenant des semis Vilmorin; très-propre pour bordure.

Cremocephalum cernuum (Composées Sénécioïdées), jolie petite plante annuelle à fleurs rose vif, ayant beaucoup de

ressemblance avec le *Cacalia sonchifolia*, dont elle diffère par sa fleur un peu moins élargie.

Helianthus Californicus flore pleno (Composées). Ce beau nouveau Soleil double est moins élevé que celui cultivé dans les jardins; sa fleur est d'un jaune-orange, plus double, sur un pédoncule court, dressé, tandis que dans l'ancienne variété il est presque toujours recourbé et porte la fleur inclinée vers le sol.

OEillet d'Inde très-nain multiflore. Tagetes patula minor (Composées), se recommande par ses fleurs jaune-brun plus nombreuses et plus dégagées que dans la variété cultivée précédemment.

Reine Marguerite pyramidale-anémone couronnée (Composées), fleurs composées d'un large disque de tuyaux blancs, entouré d'un seul rang de pétales rouge foncé, ce qui produit un effet singulier.

Urospermum Dalechampii. Composée annuelle ou vivace, à fleurs jaune-paille très-larges, ressemblant beaucoup à celles du Crepis barbu; la plante, plus forte et plus florifère, produit un meilleur effet.

Beckmannia erucæformis. Graminée très-ornementale.

Celosia à épi rose (Amarantacées). Fleurs rose vif, disposées en longs épis compactes, se montrant en abondance depuis le mois de juillet jusqu'en octobre; tige très-rameuse, haute de 40 centimètres. C'est une plante élégante qni produit beaucoup d'effet.

Codonopsis lurida (Campanulacées), plante vivace, haute de 50 centimètres, curieuse à cause de ses fleurs verdâtres striées de violet.

Eutoca Wrangeliana (Hydrophyllées), espèce à fleurs larges, lilas, réunies en capitules peu serrés; très-florifère et très-propre à former des massifs et des bordures.

Lobelia cardinalis à fleur nankin. Hybride fort remarquable, issu du mariage du *Lobelia Cardinalis* avec le *Lobelia syphilitica*.

Lobelia ramosa nana. Fort jolie variété à fleur bleue,

naine, obtenue de semis par M. Vilmorin ; elle forme des touffes verdoyantes se couvrant de fleurs, et très-utiles pour garnir les corbeilles.

Pied-d'alouette des blés panaché tricolore. Delphinium Consolida. Charmante plante annuelle obtenue par M. Vilmorin ; fleurs à fond rose panaché de bleu et de rouge, produisant, dit M. Gustave Heuzé (*Revue horticole*, 16 mars 1856), l'effet le plus agréable et le plus délicat.

Delphinium Ajacis hyacinthiflorum, vivace, à fleurs bleu clair, disposées en longs épis surmontant une tige haute de 80 centimètres. Belle plante. Les horticulteurs d'Erfurt signalent huit sortes différentes dans le coloris : blanc, bleu de ciel, carné, bleu foncé, rouge vif, lilas foncé et gris cendré.

Sauge hormin à fleurs blanches (Labiées), variété nouvelle à bractées blanches.

Scabieuse rose cuivré, variété à coloris nouveau ; tiges fermes et plus dressées que la Scabieuse pourpre.

Valeriana alliariæfolia (*Valeriana macrophylla*) du Caucase. Fleurs blanches, odorantes, formant une ombelle large et très-bombée. Hauteur, 50 centimètres ; excellente plante pour massifs.

—

CHRONIQUE HORTICOLE.

Toscane. — MM. Sylvestre Grilli et compagnie, horticulteurs à Florence (Toscane), ont émis leur Catalogue général pour 1856. Nous remarquons à l'article Arbres fruitiers, quelques fruits italiens qui pourraient intéresser les cultivateurs-pomologues. Nous citerons les Cerisiers : *Cempini, Corniola, Grosse de Pistoia, Moscadelle blanche de Pistoia, Rosa de Pistoia* et la *Cerise turque ;* dans les pommes : la *Borda,* la *Francesca,* la *Lazzaruola* et la *Rosa,* obtenues en Toscane ; dans les poires : la *Bugiarda,* la *Coscia,* la *Gentile bianca* et la *Spadona,* comme variétés précoces ; le *Beurré di Castello,* et le *Commandeur Betti,* comme poires d'automne, et les poires *Allora* et *Spina,* comme très-tardives ; en raisins de table les vignes *Aleatico, Canaiolo*

bianco, Canaiolo nero et *Galletta;* ces diverses nouveautés sont cotées à de très-bas prix : les Cerisiers haute tige à une lire (84 centimes); les Pommiers haute tige, de 42 à 84 centimes; les Poiriers haute tige, de 84 centimes à 1 franc; enfin les vignes à 3 francs environ la douzaine de marcottes.

L'établissement Grilli possède en outre de riches collections en Camellias, Orchidées, Rhododendrons, Azalées, plantes de pleine terre, de serre chaude et de serre froide; le Catalogue général n'embrasse pas moins de 76 pages.

Pépinière de la Civélière. — M. J. de Liron d'Airoles, membre de la Commission royale de pomologie belge, a fondé à la Civélière, près Nantes, une école des arbres fruitiers les plus remarquables, et une pépinière d'introduction où l'on pourra se procurer, soit en sujets, soit en greffes, tout ce qui s'y trouve cultivé. Mais en créant cette école, M. d'Airoles n'était pas stimulé par l'appât du lucre; son but était l'étude comparative des divers poiriers cultivés en Europe, et cet examen le conduisit à publier, sous le titre modeste de *Notice pomologique*, une description succincte des fruits inédits, nouveaux ou peu connus, que lui fournit son école de la Civélière. Une deuxième édition de la *Notice pomologique* a paru cette année; elle comprend les deux premières livraisons, et douze planches doubles représentant les fruits décrits. Chaque livraison coûte 1 franc. M. d'Airoles publiera chaque année une ou plusieurs livraisons de 32 pages in-8° de description.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE ET CULTURE DE LA REINE-MARGUERITE,

Par M. Bossin, *grainier-fleuriste et pépiniériste* (1).

Sous le titre d'*Histoire et Culture de la Reine-Marguerite et de ses variétés pyramidales :* grosse Pivoine, bombée ou

(1) Deuxième édition, juillet 1855, chez l'auteur, quai de la Mégisserie, 28, à Paris. Prix : 50 centimes.

perfection, etc., M. Bossin publie un traité fort intéressant dans lequel les différentes phases de développement qui ont marqué la carrière horticole de la Reine-Marguerite, depuis son introduction en Europe vers 1728 jusqu'à nos jours, forment l'objet d'un premier chapitre que le lecteur lira avec plaisir. N'est-ce pas en effet un sujet bien digne d'exciter notre admiration que l'histoire de ces charmantes fleurs si riches en couleurs, si coquettes dans leur port, que nous voyons actuellement dans nos jardins? Elles proviennent de graines, envoyées de la Chine par le jésuite d'Incarville, qui produisirent d'abord des fleurs simples, blanches, presque semblables à nos grandes Marguerites des champs. C'est donc le génie des cultivateurs européens qui a perfectionné, presque métamorphosé le facies, le coloris de l'espèce chinoise; c'est ce que nous explique M. Bossin dans le deuxième chapitre de son traité. Le quatrième chapitre est réservé aux détails sur la culture, la propagation par voie de semis, la mise en place; cette partie est fort bien traitée; on voit qu'elle est écrite par un véritable praticien et amateur. Ce chapitre se termine par un classement des Reines-Marguerites en onze races différentes, dont chacune comprend un nombre plus ou moins grand de variétés. M. Bossin espère pouvoir fixer, au moyen du bouturage, les variétés d'élite; on pourrait alors, dit-il, donner à chacune d'elles un nom spécifique comme on l'a fait depuis longtemps avec les Verveines, les Pétunies, les Jacinthes, etc., en ajoutant à cette dénomination le titre de la tribu ou de la race dont elles feraient partie. Ce chapitre (le cinquième et dernier) se termine par une liste descriptive des plus beaux Asters vivaces cultivés dans les jardins et par des recommandations adressées aux amateurs pour les semis de ces diverses plantes.

Nous engageons nos lecteurs à étudier ce second opuscule de M. Bossin; il renferme des détails neufs sur les nouvelles races de Reines-Marguerites obtenues depuis la publication de la première édition, et qui sont en très-grande vogue aujourd'hui dans les jardins, et une foule d'observations fort utiles aux amateurs déjà expérimentés et indispensables aux commençants.

Convolvulus caeruleus VAR. grandiflorum HORT.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

TROPÆOLUM AZUREUM,

Var. *Grandiflorum* (HORT.).

M. Charles Morren a, dans les *Annales de la Société royale d'agriculture et de botanique* de Gand (t. Ier, p. 225), fondé en faveur du *Tropæolum azureum* un nouveau genre qu'il nomme *Rixea*. Mais ce nouveau genre, étayé plutôt sur la considération du coloris bleu (que certains physiologistes regardent comme étant impossible dans les genres où les fleurs sont colorées en jaune ou à teintes dérivant du jaune, c'est-à-dire *xanthiques*) que sur de vrais caractères botaniques différentiels, n'a pas été sanctionné par les botanistes. Il nous semble, en effet, peu rationnel de séparer une plante de ses congénères, parce qu'il lui a plu dans son individualité de se parer d'une couleur qui ne figurait pas sur le drapeau de sa légion et parce que cette couleur serait une ennemie irréconciliable de l'autre, et ce depuis que les savants ont cru devoir diviser les fleurs en deux camps : les fleurs *xanthiques* (jaunes ou à teintes dérivant du jaune et du rouge) et les fleurs cyaniques (bleues et les diverses nuances du bleu); comme si, nous le répétons, une véritable espèce n'était pas une individualité complétement indépendante, se rattachant, il est vrai, par une certaine similitude de formes extérieures à d'autres individualités de sa famille, mais libre

par elle-même et dans les produits de sa race. C'est pourquoi les horticulteurs ne doivent pas désespérer de l'apparition d'un Dahlia bleu, d'un Camellia bleu, conclusion plus ou moins problématique de notre digression.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro (mars 1856, p. 5), que le *Tropœolum azureum*, var. *Grandiflorum*, était une variété amplifiée du *Tropœolum azureum* ordinaire, venue ainsi naturellement dans sa patrie, le Pérou, et qu'aucune différence botanique ne le séparait de son type chilien. Des fleurs beaucoup plus grandes, un feuillage plus robuste, recommandent cette belle variété à l'attention des amateurs; elle nous semble aussi moins délicate que son type pour subir l'opération du treillissage.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Cymbidium chloranthum (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4907. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette jolie espèce a été introduite du Népal il y a plusieurs années par MM. Loddiges, de Londres. Ses feuilles naissent d'une base renflée ou pseudo-bulbe imparfait; elles sont engaînantes à leur base et distiques, à lame ensiforme, recourbée, à sommet assez obtus et à surface striée. — Le scape arrondi s'élève du centre des feuilles; il est plus court que l'ensemble des feuilles et porte un long racème multiflore. Ovaire étroit, se rétrécissant vers le bas en un pédicelle. — Pétales et sépales à peu près de même forme et grandeur,

étalés, oblongs, obtus, d'un vert jaunâtre uniforme, pointillé de rouge sang à la base. Labelle plus large que les sépales, d'un blanc jaunâtre, obtus, trilobé, tigré de rouge de sang surtout vers la base; lobes latéraux petits et recourbés en dedans; lobe médian ovale, à peine rétus; on remarque sur la moitié postérieure du disque deux crêtes longitudinales, élevées, crénelées, un peu tuberculées. Colonne plus courte que le labelle, semi-arrondie, jaune fouetté de petits points couleur de sang.

Le *Cymbidium chloranthum* fleurit au mois de mai. Il mérite d'être cultivé à cause de ses longs racèmes dressés portant un grand nombre de fleurs. — Il est déjà répandu dans les cultures.

Cattleya bicolor (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4909. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

De grands sépales et pétales d'un vert olivâtre, un gynostème rose, et un labelle d'un rose pourpré foncé orné à son pourtour antérieur d'une élégante frange blanche, caractérisent suffisamment ce *Cattleya* pour qu'il ne puisse être confondu avec aucune autre espèce. Le Brésil est sa patrie, et quoique connu depuis longtemps par les botanistes, le *Cattleya bicolor* n'a été introduit en premier lieu en Angleterre par MM. Loddiges que vers 1838. En 1842 nous l'avons reçu de M. Claussen, et depuis cette époque, divers envois, dus surtout à M. Libon, voyageur de M. de Jonghe, ont contribué à répandre cette belle Orchidée dans les serres des amateurs.

Les pseudo-bulbes sont très-allongés et plus minces qu'ils ne le sont d'ordinaire dans le genre *Cattleya*, rapprochés, renflés et émettant des racines à leur base, à jointures et profondément striés; des écailles engaînantes, caduques, membraneuses et d'un brun-pâle protégent et enveloppent plus ou moins ces tiges ou longs pseudo-bulbes qui sont terminés par deux feuilles coriaces, étalées, oblongues lan-

céolées et obtuses. Pédoncule terminal à deux fleurs dont chacune mesure 4 pouces et demi de diamètre (10 à 12 centimètres). Périanthe étalé d'un brun cuivré ou olivâtre teinté de vert, à pétales oblongs lancéolés, un peu obovés, à sépales oblongs lancéolés, les deux inférieurs un peu infléchis. Labelle allongé mais étroit, oblong cunéiforme, réfléchi, à bord recourbé, sans lobes latéraux : particularité qui distingue amplement cette espèce des autres *Cattleya* dans lesquels les deux lobes latéraux se replient sur la colonne, tandis que celle-ci dans le *Cattleya bicolor* est complétement nue, très-large et d'un beau rose.

Cette espèce fleurit en octobre.

Vanilla lutescens (MOQUIN TANDON), figuré dans la *Revue horticole*, numéro du 1er avril 1856. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette nouvelle Vanille est cultivée depuis quatre ans au Jardin botanique de la Faculté de médecine de Paris, qui l'a reçue de M. Coudert de Bordeaux. Elle est originaire du Guayra au Paraguay. Grâces aux soins intelligents de l'habile jardinier en chef de ce jardin botanique, M. L'Homme, la fleuraison de cette Vanille a eu lieu au mois de mai 1855, et en janvier dernier des fruits sont arrivés à maturité.

La *Vanilla lutescens* se distingue facilement de la *Vanilla aromatica* par ses feuilles ovales, non oblongues; elles sont coriaces, épaisses, roides, glabres, légèrement luisantes; par ses fleurs d'un beau jaune disposées en grappes axillaires, et non d'un blanc verdâtre et en grappes terminales comme dans la Vanille aromatique; et par ses fruits beaubup moins longs (10 à 15 centimètres). — Ils ont de 16 à 22 centimètres dans la *Vanilla aromatica*.

Les fleurs s'ouvrent ordinairement vers onze heures du soir, sont tout à fait épanouies entre 7 et 8 heures du matin et ne demeurent ouvertes que jusqu'à midi. Chaque grappe en présente deux à huit épanouies en même temps. Ces fleurs exhalent une odeur légèrement aromatique, un peu

pénétrante, rappelant celle du Châtaignier. L'odeur de la Vanille se retrouve, peu intense il est vrai, mais très-agréable, dans le fruit; elle augmente par la dessiccation de celui-ci.

M. A. Dupuis, à qui nous empruntons cette notice, dit que la culture de la *Vanilla lutescens* est la même que celle des autres Vanilles. Elle demande la serre chaude et une terre substantielle tenue humide pendant la végétation. Quand la plante est assez grande, on la fait courir sur des fils de fer disposés horizontalement. Il est bon, dans les premiers temps, de la mettre contre un mur ou, mieux encore, contre un arbre sur l'écorce duquel elle puisse appliquer ses crampons; sans cette précaution elle ne végéterait pas bien.

Le meilleur compost dans lequel on puisse planter les Vanilles consiste en une terre grasse mélangée de terreau de feuilles, de fragments de bois pourri et d'une certaine quantité de sable blanc. Un fort drainage est également une première condition de succès.

Tupidanthus calyptratus (HOOKER fils et THOMSON), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4908. — Famille des Araliacées. — Polyandrie Monogynie.

Cette nouvelle plante est une des plus extraordinaires de la famille des Araliacées; elle a été découverte par MM. Hooker et Thomson dans les forêts humides et tropicales situées à la base des monts Khasia dans le Bengale oriental. Il paraît cependant qu'elle se trouverait également à Java, si l'indication accompagnant l'exemplaire reçu de la Belgique, qui a fleuri au Jardin botanique de Kew et sur lequel la description de sire W. Hooker est faite, est exacte. Dans sa patrie, le *Tupidanthus calyptratus* forme une énorme Liane, dont le tronc ligneux, quoique aussi gros à sa base que la cuisse d'un homme, semble mince et chétif à cause de la longueur extraordinaire qu'atteint cette plante. Dans les serres de Kew, la floraison a eu lieu lorsque le tronc était encore dressé et haut de 10 pieds environ.

Les pétioles ont un pied de longueur; les feuilles sont digitées à sept ou neuf folioles, pétiolulées, longues de 6 à 10 pouces, obovées ou oblongues-lancéolées, acuminées, très-entières et glabres. Fleurs disposées en ombelles composées et irrégulièrement ramifiées; ombelle partielle à huit rayons; pédicelles et pédoncules ou branches de l'ombelle très-gros et épais réunis les uns aux autres par des joints très-caractérisés, tandis que les fleurs ne présentent pas de jointure avec le pédicelle. Fleurs vertes, larges de 2 à 3 centimètres; tube calicinal presque hémisphérique, à limbe formant avec les pétales une seule masse coriace arquée, déprimée (sorte de capuchon) et caduque. Étamines très-nombreuses. Pas de styles. Ovaire à loges très-nombreuses. Baie coriace, à plusieurs loges et à plusieurs graines.

Cette Aráliacée se recommande par son ample feuillage et surtout par ses singuliers caractères botaniques.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Correa cardinalis (MUELLER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4912. — Famille des Diosmées. — Octandrie Monogynie.

C'est la plus jolie espèce que l'on ait encore introduite; elle a été obtenue chez MM. Veitch de graines reçues de l'Australie. Elle fleurit abondamment au mois de mars. Nous nous bornons pour le moment à ces courtes indications, nous proposant d'en offrir bientôt un dessin à nos lecteurs.

Pentapterygium flavum (SIR W. HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4910. — Syn. : *Thibaudia flava* (NUTTALL). — Famille des Vacciniées. — Décandrie Monogynie.

Le botaniste allemand Klotzsch a fondé le genre *Pentapterygium* aux dépens de l'ancien genre *Vaccinium*, sur le *Vaccinium serpens* de Wight; jolie espèce à corolles d'un rouge foncé; l'espèce que nous allons décrire et le *Vaccinium rugosum* de MM. Hooker et Thomson portent le

nombre d'espèces connues du genre *Pentapterygium* à trois.

Notre plante est originaire des monts Duphla (partie nord-est de l'Inde) où elle croît sur les arbres à une élévation supramarine de 4,000 à 5,000 pieds en compagnie du *Rhododendrum Nuttallii*. Son introduction en Angleterre est due à M. Booth qui en envoya des graines à M. Nuttall. C'est à ces deux messieurs que l'horticulture est également redevable d'une nouvelle série de rosages fort intéressants et connus actuellement sous le nom de *Rhododendron d'Assam* et *de Bootan*.

Le *Pentapterygium flavum* est un arbrisseau à branches fortes, ligneuses, glabres ; son port est ornemental et très-élégant en raison de ses feuilles longues de 2 à 3 pouces, coriaces, rugueuses, d'un vert foncé luisant; elles sont en outre ovées-lancéolées, acuminées, dentelées, courtement pétiolées. Les fleurs, assez nombreuses, disposées en courts racèmes axillaires pendants, sont jaunes (couleur excessivement rare dans les Vacciniées) et mesurent environ 1 pouce de longueur. Pédoncule court; pédicelles minces, rouges, finement pubescents. Tube calicinal court, hémisphérique, à cinq ailes. Corolle tubuleuse, renflée, à cinq angles et côtes épaisses; lobes au nombre de cinq, petits, recourbés en dehors. Étamines libres.

Cette plante nous semble pouvoir être recommandée aux amateurs à cause de son port, de la teinte foncée et luisante de son feuillage persistant, et de ses racèmes inclinés à grandes fleurs jaunes portées sur des pédicelles rouges; cette même couleur rouge borde les lobes et les ailes du tube calicinal.

Culture maraîchère.

—

NOUVEAU MODE DE CULTURE DE L'ARTICHAUT,

par M. Bazin, *jardinier à Clermont (Oise).*

Il est un mode de culture de l'Artichaut, qui n'est connu que dans quelques localités et que je crois utile de faire connaître ici.

On a toujours pour habitude de bêcher les Artichauts en mars ou un peu plus tard; de les *œilletonner* lorsque les tiges ont une certaine longueur, et on se sert de ces œilletons retranchés pour refaire les nouveaux plants. Mais voici ce qui arrive souvent : c'est que quand la plantation est considérable, on est forcé quelquefois de la négliger; on ne peut lui donner tous les soins qu'elle exige, principalement l'arrosement pendant les grandes sécheresses, et c'est cependant de cette opération que dépend la reprise des plants. Lorsqu'on la néglige, une certaine quantité d'œilletons meurent, et la plantation est irrégulière, défectueuse; la récolte même est compromise; car des pieds repris, il n'y en a qu'une partie qui se dispose à donner quelque rapport, et souvent très-tard en saison; il arrive même que les premières gelées sont nuisibles; les produits ont été très-minimes et n'ont pu compenser les soins donnés dans le cours de l'année à la plantation. Avec le nouveau mode de culture on est assuré d'une pleine récolte et à une époque déterminée.

Voici ce qu'il faut faire; c'est chose très-simple :

Les anciens pieds d'Artichauts, qui produisent au printemps, donnent ordinairement des œilletons de bonne heure. Au moment de les butter pour l'hiver, il faut enlever les œilletons en quantité suffisante pour le besoin, et les planter dans des pots de 11 à 16 centimètres au plus (4 à 6 pouces

ancienne mesure), remplis de bonne terre mélangée de terreau; puis on arrose un peu. On creuse ensuite une fosse sur laquelle on établit un coffre couvert de châssis, et où sont déposés les jeunes pieds d'Artichauts; l'air est donné toutes les fois que le temps le permet. Pendant les grands froids, il faut couvrir avec des paillassons ou des feuilles sèches. On obtient par ce moyen, dans le courant de mars, des pieds d'Artichauts qui sont déjà forts et qui peuvent être mis en place, aussitôt que les gelées ne sont plus à craindre. A cet effet, le terrain est mis en bon état et préparé, les trous sont creusés à la distance voulue; on met le plus d'engrais possible, et on place dans chacun d'eux un plant en motte; on donne un bon arrosement à époque nécessaire, et enfin on recouvre le sol d'un bon paillis. Le reste des soins à donner dans le courant de l'année est la destruction des mauvaises herbes. Avec un moyen aussi simple on est assuré d'une bonne récolte.

Ce mode de culture est usité aux châteaux de Fitz-James et de Fay-sous-Clermont, ainsi que chez plusieurs maraîchers de notre ville, qui y trouvent des avantages considérables.

(*L'Horticulteur français.*)

NOUVELLES VARIÉTÉS DE BATATES DOUCES.

M. Von Siebold avait, pendant son séjour au Japon, pu apprécier le mérite culinaire des racines de *Convolvulus Batatas* ou *Batatas edulis*, et il a réussi, après plusieurs années d'essai, à introduire directement en Hollande, en juin 1855, les quatre meilleures variétés cultivées par les Japonais, et grâce à la facile multiplication de cette plante, il peut en fournir dès le mois de mai prochain de jeunes exemplaires des quatre variétés à 10 francs. Ces variétés se distinguent, dit M. Von Siebold (dans son Catalogue raisonné des plantes et graines du Japon cultivées dans

l'établissement de Von Siebold et compagnie à Leyde, Hollande), par la figure ou circonscription des feuilles et par la couleur extérieure des racines : blanches dans la variété *Siro-Imo;* jaune pâle dans la *Satsuma-Imo;* rouges et roses dans l'*Ika-Imo* et dans l'*Hanaboke-Imo*.

Les racines de ces nouvelles variétés sont très-farineuses et d'un goût fort agréable; mais, ainsi que le dit fort bien M. Hérincq, les Batates de M. Von Siebold seront, comme le *Dioscorea Batatas,* ou Igname de Chine, de bons et sains légumes de jardin et non de grande culture. Ni les uns ni les autres ne remplaceront jamais avantageusement la pomme de terre; acceptons-les donc comme d'excellentes additions dans nos cultures maraîchères, mais point comme succédanés à la précieuse Solanée américaine.

Les Batates douces sont assez sensibles au froid et à l'humidité; on doit donc, pour obtenir de bons résultats, les planter de bonne heure sur couche et sous châssis pour les livrer ensuite (vers le milieu du mois de mai) à la pleine terre dans un sol meuble, plutôt sablonneux qu'argileux et bien fumé; on devra, pendant leur végétation, les arroser avec des engrais liquides. On les multiplie de boutures de jeunes rameaux. Le développement des racines charnues est rapide; ainsi à Leyde de jeunes plantes confiées à la pleine terre au mois de juin avaient produit au mois de septembre (époque de la récolte) des racines tuberculeuses longues de 30 centimètres et épaisses de 4.

Pomologie.

PROCÉDÉS

POUR AUGMENTER LA GROSSEUR NORMALE DES FRUITS (1).

Quelques personnes nous ayant demandé de leur indiquer les procédés à l'aide desquels on peut augmenter le volume des fruits de nos arbres fruitiers, nous résumons ici les principales opérations propres à donner ce résultat.

1° *Greffer les arbres sur des sujets appartenant à une espèce peu vigoureuse.*

Les fruits ont la propriété d'attirer à eux la séve des racines comme le font les feuilles, et de la transformer en cambium ou fluide organisateur. Mais, contrairement à ce qui a lieu dans les feuilles, ils emploient à leur propre accroissement tout le cambium qu'ils élaborent ainsi. Si le sujet sur lequel l'arbre est greffé imprime à celui-ci une grande vigueur, il développera de longs et nombreux bourgeons qui attireront à eux la plus grande quantité de la séve, au détriment des fruits, dont l'accroissement sera médiocre. Ces fruits prendront, au contraire, un volume plus considérable, si leur force d'absorption peut contre-balancer celle des bourgeons de l'arbre. C'est pourquoi, toutes choses égales d'ailleurs, les fruits des arbres greffés sur cognassier sont plus gros que ceux des arbres greffés sur le poirier franc. Il en est de même des fruits des arbres greffés sur le pommier de paradis, comparés à ceux des arbres greffés sur le pommier franc.

2° *Appliquer aux arbres une taille convenable.*

La taille bien faite a pour résultat de retrancher sur les

(1) Cet article, écrit par M. Du Breuil, est extrait du *Journal d'Agriculture pratique de France.*

arbres une certaine étendue de leurs rameaux; d'où il suit qu'une grande partie de la séve qui eût été absorbée par les parties retranchées tourne au profit de l'accroissement des fruits. La taille d'été a aussi pour but le retranchement complet ou partiel du plus grand nombre des bourgeons (ébourgeonnement et pincement); ces opérations contribuent encore à faire tourner l'action de la séve au profit du développement des fruits. Aussi, à circonstances égales, les fruits des arbres bien taillés sont-ils toujours plus gros que ceux des arbres abandonnés à eux-mêmes.

3° *Faire en sorte que les rameaux à fruits soient les plus courts possible, et attachés directement sur les branches principales de l'arbre.*

Si l'on adopte un mode tel que les rameaux à fruits soient très-courts, et surtout qu'ils soient immédiatement attachés sur les branches principales de la charpente, il en résulte que les fruits, recevant plus directement l'action de la séve des racines, prennent plus de développement. On voit, en effet, que les fruits qui naissent immédiatement sur la tige sont toujours plus gros que ceux placés à l'extrémité des ramifications longues et grêles.

4° *Supprimer les fruits trop nombreux.*

La quantité de séve dont un arbre peut disposer pour son développement n'augmente pas en raison des fruits qu'il porte. On conçoit dès lors que plus ces fruits sont nombreux, moins ils reçoivent de séve chacun. De là l'utilité qu'il y a à en supprimer lorsqu'ils sont abondants, afin que ceux que l'on conserve soient mieux nourris et deviennent plus gros. C'est lorsque les fruits sont parfaitement noués qu'on procède à cette suppression.

5° *Raccourcir les branches principales.*

Si l'on diminue notablement l'étendue de la charpente d'un arbre en retranchant, lors de la taille d'hiver, une

partie de la longueur de ses branches principales, on obtient un résultat analogue à celui produit par la taille ordinaire; mais l'effet produit sur l'accroissement des fruits est beaucoup plus intense, puisque l'action de la séve est restreinte dans des limites encore plus étroites. Il importe toutefois de mutiler pendant l'été les bourgeons vigoureux qui ne manqueront pas de naître en très-grand nombre sur cet arbre. Autrement, ils absorberaient une trop grande quantité de séve au détriment des fruits.

6° *Placer sous les fruits un support pour empêcher que leur poids ne se fasse sentir sur leur queue ou pédoncule.*

La séve des racines pénètre dans les fruits par des vaisseaux qui parcourent le pédoncule et se répandent, en se ramifiant à l'infini, dans toute leur masse celluleuse. Les fruits volumineux, comme les poires et les pommes, acquièrent bientôt un poids tel qu'ils exercent sur leur pédoncule un tirage qui, en roidissant les fibres ligneuses et les vaisseaux, tend à les serrer les uns contre les autres. Tous les tissus se trouvent ainsi comprimés dans le pédoncule, et la circulation des fluides y est gênée. D'un autre côté, si les fruits sont attachés sur une branche placée dans une direction plus ou moins verticale, ils déterminent par leur propre poids une courbure plus ou moins prononcée sur le pédoncule, et augmentent ainsi les difficultés du passage de la séve. Souvent enfin l'accroissement du fruit en diamètre ne se faisant pas également sur toute sa circonférence, il en résulte alors sur le pédoncule un mouvement de torsion qui étrangle les vaisseaux séveux et y intercepte partiellement la circulation. Si maintenant on place au-dessous de ces fruits un support qui soustrait leur pédoncule à toutes ces conséquences, on comprend que la séve pourra y pénétrer en plus grande abondance et qu'ils deviendront plus volumineux. C'est pourquoi ceux qui se trouvent accidentellement appuyés sur les branches ou sur les treillages sont toujours plus gros que les autres.

7° *Modérer l'action de l'évaporation sur les fruits.*

Pour que les fruits puissent grossir, il faut que l'épiderme qui les recouvre se distende sans cesse pour faire place aux nouveaux tissus qui se forment à l'intérieur et aux nouveaux fluides qui s'y accumulent. Si un fruit est de toutes parts exposé directement à l'ardeur du soleil et à l'action desséchante de l'air, il perdra par l'évaporation une quantité de fluide presque égale à celle qu'il recevra des racines, et son accroissement sera ainsi moins rapide. D'un autre côté, les tissus les plus rapprochés de la circonférence et surtout l'épiderme acquerront plus de consistance et perdront leur élasticité; ils résisteront davantage à l'expansion des tissus extérieurs et nuiront au développement du fruit. Si, au contraire, celui-ci est maintenu à l'ombre, il sera soustrait à ces influences et deviendra plus volumineux. C'est en effet ce que l'on remarque pour la plupart des fruits recouverts par les feuilles, comparés à ceux du même arbre qui se sont trouvés privés de cet abri. Un soin à prendre pour empêcher que cet ombrage ne nuise à la qualité des fruits, ce sera de les placer sous l'action immédiate du soleil dès qu'ils n'auront plus à grossir. C'est encore à la même cause qu'il faut attribuer l'accroissement considérable que prennent ordinairement les fruits que l'on introduit dans les bouteilles peu après qu'ils sont noués. L'orifice de ces bouteilles étant fermé après que l'on y a passé la branche qui porte le jeune fruit, on comprend que celui-ci se trouve soustrait à l'action desséchante de l'air, et qu'il est constamment entouré d'une atmosphère chaude et humide qui assouplit son épiderme et stimule l'accroissement des tissus.

8° *Bassiner les fruits avec une dissolution de sulfate de fer.*

Nous avons dit plus haut que les fruits ont la propriété d'attirer à eux la séve des racines. Si l'on trouve le moyen de stimuler l'énergie vitale de ces fruits, on comprend qu'ils

absorberont une plus grande quantité de séve et qu'ils deviendront plus volumineux. Or, M. Eusèbe Gris a constaté qu'une dissolution de sulfate de fer appliquée sur les feuilles a la propriété d'augmenter leurs fonctions absorbantes en stimulant leur tissu cellulaire. Il était raisonnable de supposer que l'action de ce sel serait la même sur les fruits. C'est, en effet, ce qu'a reconnu M. Arthur Gris, qui a continué les intéressantes recherches de son père. Il a constaté que des pieds de melons et diverses espèces d'arbres fruitiers, dont les parties vertes avaient été arrosées à plusieurs reprises avec une dissolution très-faible de sulfate de fer, ont donné des fruits beaucoup plus gros que les autres. Un de mes élèves a répété la même expérience en 1854 et 1855 sur des poiriers. Il a pratiqué un premier bassinage aussitôt que les fruits ont été noués, vers la fin de juin. Il a répété ce mouillage tous les quinze jours en opérant le soir, afin d'éviter l'évaporation, et que l'absorption pût se faire complétement pendant la nuit. La dissolution était d'un gramme et demi de sulfate de fer par litre d'eau pour les trois premiers bassinages, et de deux grammes par litre d'eau pour les deux derniers. Il nous a remis, vers la fin de février dernier, un fruit de bergamote de la Pentecôte ainsi obtenu, et tellement volumineux qu'il était difficile de le reconnaître. Il a obtenu cette année (1855) des résultats semblables.

Mais nous ne doutons pas que ces résultats ne soient encore plus complets si l'on bassine ainsi *seulement les fruits*. Car alors ils seront seuls soumis à cette surexcitation des fonctions absorbantes, et ils pourront attirer à eux une quantité de séve d'autant plus grande que la puissance d'absorption des feuilles sera relativement moins intense.

Des essais doivent être tentés dans ce sens en 1856. Nous nous empresserons d'en rendre compte.

9° *Pratiquer une incision annulaire sur le rameau qui porte les fleurs, et immédiatement au-dessous du point d'attache de ces fleurs.*

Lancry montra à la Société d'agriculture de Paris, en 1776, une branche de prunier sur laquelle il avait pratiqué l'incision annulaire. Les fruits placés au-dessus de cette incision étaient beaucoup plus gros que ceux placés au-dessous, et leur maturité était aussi beaucoup plus avancée. Le colonel Bouchotte, de Metz, imagina d'appliquer cette opération à la vigne pour hâter la maturation des raisins. Il fit inciser quinze ares de vigne, et obtint des raisins plus gros et de quinze jours plus précoces. J'ai, depuis une douzaine d'années, répété cette opération presque tous les ans sur la vigne en treille, et j'ai toujours obtenu ce double résultat. Je l'ai essayée avec le même succès sur les rameaux à fruits du pêcher. Il convient de faire cette incision au moment de l'épanouissement des fleurs : plus on s'éloignera de cette époque, moins l'effet sera sensible. L'incision doit pénétrer jusqu'au bois. Elle doit avoir une largeur égale à la moitié du diamètre du rameau. Toutefois cette largeur ne dépassera pas 5 centimètres, autrement la plaie ne pourrait se refermer, et le succès serait compromis. On a imaginé, pour enlever cet anneau d'écorce, un petit emporte-pièce auquel on a donné le nom de *coupe-séve.*

10° *Placer sur un arbre très-vigoureux des greffes en écusson Girardin.*

Ce procédé ne peut s'appliquer qu'aux arbres à fruits à pepins. Un arbre qui n'a pas développé des boutons à fleurs, par suite d'un excès de vigueur, donne alors des fruits d'autant plus gros qu'ils reçoivent une quantité de séve plus abondante. Mais il convient, pour compléter l'opération, de soumettre les bourgeons vigoureux de cet arbre, pendant leur végétation, à des pincements vigoureux. Autrement, ces bourgeons absorberaient la plus grande partie de la séve, au détriment des fruits.

11° *Greffer par approche des bourgeons vigoureux sur le pédoncule des jeunes fruits du même arbre, ou sur le rameau qui porte ces fruits et dans le voisinage de leur point d'attache.*

Le professeur Thouin a décrit, dans sa *Monographie des greffes*, une opération analogue, sous le nom de *greffe par approche Leberriays*.

M. Luizet, d'Équilly, qui ne connaissait certainement pas cette description, a imaginé de nouveau cette sorte de greffe pour augmenter la grosseur des fruits. Voici comment il opère : vers la fin de juin, il choisit un bourgeon vigoureux qu'il greffe par approche sur le pédoncule d'un fruit; puis, lorsque le bourgeon est soudé et qu'il a pris un développement suffisant pour attirer la séve en grande quantité vers ce point, il soumet ce bourgeon au pincement pour l'empêcher d'absorber trop de séve au détriment du fruit. Si le pédoncule du fruit est trop court, on greffe le bourgeon sur le rameau qui porte le fruit, en le soudant du côté opposé à celui où ce dernier est attaché. Dans l'un et l'autre cas, le bourgeon ainsi greffé sert de nourrice au fruit, en attirant dans son voisinage une grande quantité de séve, qui contribue à augmenter beaucoup son volume. M. Luizet a placé, à la fin de septembre dernier, à l'Exposition universelle de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris, des poires de bergamote de la Pentecôte, de calebasse monstre, et des pêches de Pavie qui avaient reçu cette greffe, et qui présentaient un volume plus considérable que celui qu'elles offrent ordinairement.

FRUITS NOUVEAUX

NÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE (1).

Poire Général Canrobert (ROBERT).

Fruit de moyenne grosseur, 8 à 10 centimètres de hauteur sur 6 centimètres dans son plus grand diamètre, ayant la forme de la poire de Saint-Germain. Peau jaune à la maturité, couverte en partie de points, de taches et de marbrures rousses. Pédoncule long de 2 à 3 centimètres. OEil ouvert, placé dans une légère cavité. Chair fine, sans pierres, excellente. Mûrit de la mi-janvier à la mi-février.

Ce bon fruit, provenu d'un semis de Saint-Germain, a été gagné par M. Robert, pépiniériste, près le Mail à Angers.

Le bois, plus ou moins épineux, est d'un gris-violacé, picté de gris-blanchâtre. Les feuilles sont étroites, lancéolées, dentées.

Poire Lieutenant Poitevin (FLON-GROLLEAU).

En décrivant l'an passé cette bonne poire, nous avions indiqué le mois de février pour époque de sa maturité; mais des observations nouvelles confirment qu'elle peut se prolonger jusqu'en avril.

Poire Général Bosquet (FLON-GROLLEAU).

Fruit gros : 11 centimètres de hauteur sur 7 dans son plus grand diamètre; pyriforme, lisse, d'un beau vert tendre, plus ou moins maculé de roussâtre. Pédoncule très-long (6 centimètres), ordinairement arqué. OEil moyen légèrement enfoncé. Chair tendre, très-bonne.

Ce beau fruit mûrit vers la fin de septembre; il a le défaut de passer vite.

---

(1) Extrait d'une description des fleurs et des fruits nés dans le département de Maine-et-Loire, par M. Millet, président du Comice horticole de Maine-et-Loire (*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire, 5e vol., n° 41, 1856.)

Le bois, sans épines, est d'un brun-olivâtre. Les feuilles, à peine dentées, sont très-grandes (10 centimètres de longueur sur 7 centimètres de largeur, non compris le pétiole, dont la longueur est de 5 centimètres). L'arbre est vigoureux.

Ce nouveau poirier a été obtenu de semis par M. Flon-Grolleau, pépiniériste-horticulteur, rue des Bas-Chemins du Mail, à Angers.

Poire Maréchal Pélissier (FLON aîné).

Fruit de moyenne grosseur (8 à 9 centimètres de hauteur sur 6 à 7 centimètres de diamètre), de forme approchant de l'ovoïde; d'un jaune quelquefois lavé et ponctué de rougeâtre du côté du soleil, comme aussi sans points ni taches. Pédoncule long de 3 à 4 centimètres, rarement placé dans une cavité. OEil à peine enfoncé, formé par le rapprochement des sépales. Chair tendre, très-bonne; eau abondante. Ce bon fruit mûrit dans la deuxième quinzaine de septembre et aussi vers le commencement d'octobre. L'arbre est très-productif.

Ce nouveau gain a été obtenu par M. Flon aîné, horticulteur-pépiniériste, rue des Bas-Chemins du Mail, à Angers.

Poire Général de Lourmel (*Comice horticole de Maine-et-Loire*).

Fruit de la forme d'un *Doyenné,* arrondi, ordinairement renflé dans sa partie moyenne et présentant un diamètre de 8 centimètres. OEil petit, ordinairement dénudé, placé dans une cavité assez profonde; pédoncule variable en longueur (5 à 10 millimètres). Peau d'un jaune-verdâtre à la maturité, irrégulièrement ponctuée et marbrée de roux. Chair fine, juteuse, fondante, sucrée, très-bonne, de première qualité. Mûrit en novembre.

Cet excellent fruit est provenu d'un semis fait au jardin fruitier de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Poire sucrée du Comice (*Comice horticole de Maine-et-Loire*).

Fruit de moyenne grosseur, turbiné, irrégulier dans sa partie supérieure, jaune à sa maturité et couvert de petits points verdâtres ou roussâtres. Pédoncule variable en longueur (15 à 20 millimètres). OEil moyen, presque à fleur. Chair tendre, juteuse, sucrée, assez bonne. Mûrit vers la fin de septembre.

C'est un fruit de deuxième qualité.

Poire de la Masselière (CHARLERY).

Fruit de la taille, de la forme et de la couleur de la poire *Verte-et-longue*. OEil grand, à lanières étalées; pédoncule de moyenne longueur. Chair tendre, blanchâtre, musquée et analogue pour le goût, quoique plus fin, à celui de la poire *Muscadet*. Arbre très-productif.

Ce bon fruit, qui mûrit dans le courant de septembre, est provenu d'un égrasseau trouvé dans les bois de la Masselière, commune de Cornillé, par M. Charlery père, propriétaire à Cornillé près Angers.

Poire Beurré Clothaire (CLOT).

Fruit régulièrement pyriforme, de moyenne grosseur, légèrement ponctué, d'un beau jaune à la maturité. Chair fine, fondante, très-bonne. Mûrit dans la première quinzaine de septembre.

Ce bon fruit est provenu d'un égrasseau trouvé en Frémur (commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire), sur la propriété de M. Clot, amateur.

Poire Beurré Durand (DURAND).

Fruit allongé, plus ou moins pyriforme, de 8 centimètres de hauteur sur 6 centimètres de diamètre. Pédoncule long de 2 centimètres. OEil presque à fleur. Peau jaune à la maturité, finement marbrée et ponctuée de roux, avec quelques taches de cette dernière couleur distribuées par plaques. Chair

fine, fondante, juteuse, d'un goût particulier, très-bonne. Mûrit vers la fin d'octobre et les premiers jours de novembre. Passe promptement.

Ce nouveau gain provient des cultures de M. Durand, horticulteur-pépiniériste à Mille-Pieds, route de Saumur, successeur de M. Goubault.

Cerisier panaché jaune (BIDAULT).

Cette nouvelle variété, obtenue de semis, par M. Bidault, horticulteur, route de Paris, à Angers, a cela de remarquable, que ses feuilles, d'un beau jaune d'or au printemps, se panachent peu à peu de vert tendre, ce qui en fait un joli arbre de décoration ; tandis que le fruit, qui a beaucoup d'analogie avec la *Cerise anglaise,* place cette variété au nombre des bonnes espèces d'arbres fruitiers.

Le double intérêt que présente ce nouveau cerisier est bien fait pour inspirer le désir de se le procurer.

Les différents fruits nouveaux que nous venons de décrire sommairement ne sont pas encore répandus dans le commerce; nous croyons cependant pouvoir renvoyer les amateurs qui désireraient se les procurer aux grands établissements de M. A. Papeleu à Wetteren, et de M. de Bavay à Vilvorde.

Miscellanées.

DE LA GLYCÉRINE.

Il paraît qu'un nouvel et puissant agent pour la préservation des graines vient d'être découvert dans l'emploi de la Glycérine. Cette Glycérine est une espèce de sirop incolore et doux au goûter qui s'obtient dans la fabrication de l'acide stéarique et des chandelles ou bougies dites stéariques. Il n'existe, du reste, aucune analogie entre le sirop

ordinaire et la Glycérine, sinon dans une saveur sucrée commune aux deux liquides. Ce qui rend cette découverte importante, c'est que la Glycérine non-seulement conserve la vitalité des graines (point d'un haut intérêt pour les voyageurs naturalistes), mais encore qu'elle stimule cette vitalité et accélère la germination. Dans une séance récemment tenue à la Société des Arts de Londres, M. G. F. Wilson annonça qu'un zélé cultivateur de plantes tropicales avait constaté l'action remarquable de la Glycérine sur des graines étrangères qu'aucun autre moyen n'avait pu faire germer. M. Wilson ajoute qu'il n'aurait jamais espéré de résultats aussi favorables, mais qu'en réfléchissant sur le pouvoir extraordinaire de la Glycérine comme préservatif de corps animaux et végétaux, il croyait devoir recommander que des expériences fussent tentées sur le transport de graines dans la Glycérine.

Il serait assez curieux, dit M. Lindley dans le *Gardener's Chronicle* (29 mars 1856), de rencontrer, dans une substance dont l'existence est à peine connue dans le monde, la propriété (si longtemps cherchée) de préserver les graines durant un long voyage, et que cette substance serait obtenue au moyen des procédés modernes employés dans la fabrication des chandelles!

On doit, pour accélérer la germination des graines, faire tremper les graines pendant quelques jours dans la Glycérine, et les semer ensuite suivant la méthode ordinaire.

Cette découverte est encore trop récente pour que l'on puisse établir dès maintenant des règles à suivre dans les modes de traitement que les graines devront subir suivant leur nature et la date de leur récolte; elle nous a semblé trop importante pour ne pas en instruire de suite nos lecteurs en les engageant à tenter des expériences comparatives; c'est-à-dire en partageant en deux lots une certaine quantité de graines, préparant un lot avec la Glycérine et semant sans préparation l'autre lot en même temps et dans la même terre, et en donnant aux deux lots ou terrines les

mêmes soins et les mêmes conditions de lumière et d'air; on tiendra note du jour de l'ensemencement et de l'apparition des premiers germes; on pourrait pousser plus loin les remarques sur le développement du plant, sur l'époque et la nature de la fleuraison, etc. Il est problable que l'on pourra se procurer partout de la *Glycérine* dans les grandes fabriques de chandelles et bougies stéariques.

FOUGÈRES DE SERRE FROIDE.

Beaucoup d'amateurs se privent du plaisir de cultiver les Fougères, parce qu'ils croient que ces plantes exigent généralement la température d'une serre chaude; la liste ci-après des espèces qui peuvent supporter sans inconvénient jusqu'à un degré en dessous de zéro pendant quelque temps et se contenter pendant tout l'hiver de l'abri d'une serre froide où le thermomètre centigrade marque moyennement 4 à 5 degrés, pourra être utile à ces amateurs en ce qu'elle est assez riche en variétés pour composer une collection fort respectable. Nous ferons remarquer que les Fougères, soumises à ce traitement à froid, doivent être tenues pendant la mauvaise saison plutôt sèches qu'humides et à l'abri des courants d'air froid; au printemps on les rempotera dans de la terre de bruyère neuve fibreuse autant que possible, mélangée de sable ou de mousse, ou, mieux encore, de sphagnum haché; on les placera alors dans l'endroit le plus chaud de la serre ou, si faire se peut, dans une couche chaude, afin qu'elles puissent rapidement développer leurs nouvelles frondes; les arrosements pendant l'été doivent être fréquents sans être trop copieux, car les Fougères craignent surtout l'eau stagnante.

Les espèces que nous recommandons comme pouvant très-bien passer en serre froide sont :

Adiantum pedatum.
— pubescens.
Adiantum assimile.
— cuneatum.

Adiantum reniforme.
— formosum.
— hispidulum.
— affine.
— Cunninghami.
— tenerum.
— capillus-Veneris (indigène).
Asplenium canariense.
— furcatum.
— flabellifolium.
— bulbiferum.
— palmatum.
— lucidum.
— ruta-muraria (indigène).
Allantodia australis.
Anemia fraxinifolia (sensible à l'humidité).
Blechnum australe.
— lanceola.
— Brasiliense (brunit par l'humidité).
Cheilanthes vestita.
— profusa.
— micromera.
— repens.
Doryopteris palmata.
Nephrodium pubescens.
— decompositum.
— tuberosum.
Notochlœna distans } sensibles à
— lanuginosa } l'humidité.
Notochlœna Marantæ (sensible à l'humidité).
Onychium lucidium.
Polypodium effusum.
Aspidium falcatum (Cyrtomium).
Niphobolus lingua.
Polystichum æmulum.
— coriaceum.
Pycnopteris Sieboldii (et de pleine terre).
Pteris serrulata.
— tremula.
— longifolia.
— crenata.
— vespertilionis.
Todea pellucida.
Lygodium palmatum.
— scandens.
Acrostichum alcicorne (jaunit et devient flasque).
Balantium antarcticum.
Doodya aspera.
— lunulata.
— rupestris.
Lomaria alpina.
— Patersonii.
Tectaria coriacea.
Woodwardia onocleoïdes.
— radicans.
Cœnopteris japonica.
— vivipara.

Les espèces suivantes résistent en serre froide, mais plus difficilement que celles que nous venons d'indiquer; elles requièrent également plus de chaleur au commencement du printemps pour que leurs frondes, qui se développent assez tard, puissent devenir belles. Ces espèces, pour ainsi dire de transition entre la serre chaude et la serre froide, sont :

Polypodium aureum.
— plumosum.
Davallia dissecta.
— elegans.
Darœa cicutaria.
Pteris geraniifolia.
Cheilanthes elegans.
— lendigera.
— farinosa.
Nephrolepis exaltata.
Gymnogramma tomentosa.

Expositions.

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF

SUR LES EXPOSITIONS D'HIVER, DE GAND ET D'ANVERS.

Exposition de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand.

Cette exposition, ouverte pendant les journées des 2, 3 et 4 mars dernier, a été, comme le sont toujours les expositions de la célèbre ville flamande, une source de satisfaction et d'enseignements pour les nombreux amateurs qui se pressaient dans les salons du Casino de la Société. Le chiffre des plantes exposées s'élevait à environ dix-huit cents, dont une grande partie prenait part aux luttes enfantées par trente différents concours.

M. Camille Vandenbossche obtient le premier prix du premier concours (cinquante plantes en fleurs distinguées par leur culture et leur variété), et M. H. Van de Woestyne Van den Hecke, le deuxième prix. Ces deux envois fort remarquables se composaient chacun d'une centaine de plantes parmi lesquelles brillaient les Azalées, les Camellias et les Amaryllis.

Le premier prix de belle culture est partagé entre M. Van den Hecke de Lembeke, pour un superbe exemplaire d'*Azalea indica alba,* et M. Goethals de Potter, pour un pied magnifique de *Pœonia Moutan.*

M. Delimon-Papeleu cultive le Camellia avec amour; ses collections sont fraîches, coquettes, admirables de culture et d'un choix toujours heureux, aussi remporte-t-il presque constamment les premiers prix affectés aux cinq concours ouverts en faveur de ce beau genre; cette fois encore il obtient les prix de la collection de cinquante Camellias en fleurs, des six Camellias nouveaux (prix *ex æquo* avec

M. A. Verschaffelt), et celui de belle culture avec le joli *Camellia il Cigno*. Le jury a beaucoup admiré les *Camellia Fra Arnoldo di Brescia et Countess of Orkney*, parmi les nouveautés exposées par M. Delimon.

MM. les chevaliers Heynderycx père et fils obtiennent, le premier le premier prix, et le second le deuxième prix du concours de vingt Azalées de l'Inde en fleurs.

Ce n'est qu'à Gand que se voient ces superbes Amaryllis dont les amples et fastueuses corolles se campent fièrement sur des hampes droites et fermes, comme pour signifier qu'elles appartiennent à l'aristocratie de l'empire de Flore. Trois amateurs distingués ont choisi depuis longtemps le salon du Casino pour champ clos d'une lutte qui est d'autant plus intéressante qu'elle offre l'occasion presque unique de pouvoir admirer une réunion nombreuse de ces splendides plantes. Cette année, un nouveau concurrent a surgi, concurrent formidable, car il a débuté par vaincre M. C. de Loose; cette victoire, remportée par M. Goethals de Potter, promet pour l'année prochaine une lutte sérieuse et d'un haut intérêt. Les prix de ce remarquable concours ont été distribués ainsi : premier prix, à M. Goethals de Potter; deuxième prix, à M. C. de Loose; troisième prix, à M. Van de Woestyne d'Hane; mention honorable, à M. le chevalier Heynderycx.

De pareils concours suffisent pour mettre une société en relief, et nous sommes certain que plus d'un florimane fera exprès, au mois de mars 1857, le voyage de Gand pour se faire une idée de la perfection à laquelle les quatre amateurs que nous venons de citer ont su amener la floraison et la tenue du noble genre Amaryllis.

Un envoi de quinze espèces d'Orchidées, fait par M. A. Verschaffelt, obtient le premier prix; nous y avons remarqué le rare *Ansellia Africana*, plusieurs charmants *Odontoglossum* du Mexique, le beau *Lælia superbiens*, etc. Le deuxième prix est décerné à M. le chevalier Heynderycx, président de la Société.

Les douze plantes remarquables et nouvellement introduites, envoyées par M. A. Van Geert, seul exposant, reçoivent le premier prix affecté à ce concours. L'*Imatophyllum miniatum,* sorte de *Clivea,* appartenant à cet envoi, est une belle plante dont les grandes fleurs rouge orangé bien ouvertes ont vivement excité l'attention du jury.

Le nombre de plantes à feuillage panaché, strié, ombré de teintes différentes, est devenu assez grand en variétés méritantes pour que l'on ait cru, avec raison, devoir en faire l'objet d'un concours spécial. La réunion de ces plantes à teintes souvent bizarres produit un effet saisissant au milieu de groupes à feuilles concolores et rompt d'une manière heureuse l'uniformité de ces derniers.

La collection de vingt-cinq plantes, à feuilles panachées ou striées, envoyée par M. le chevalier Heynderycx, comprenait des espèces fort distinguées par leur choix et par leur feuillage bigarré; les *Maranta* et *Calathea,* par leur coloris foncé et velouté, et l'*Aphelandra Leopoldii,* par ses feuilles vert brillant ligné et lamé de bandes d'ivoire, semblent être les chefs de file de toute collection choisie de ce genre, entre lesquels viennent se grouper des *Dracœna,* le *Croton pictum,* le *Cissus marmorea,* les *Yucca,* quelques Bégonies, et enfin le *Pandanus javanicus,* aux feuilles rubanées de blanc-jaunâtre; telle était à peu près la composition de l'envoi du digne président de la Société royale de botanique de Gand. Son concurrent, M. Van den Hecke de Lembeke, obtient la seconde médaille; des plantes herbacées, comme l'*Aira cœrulea fol. varieg.,* l'*Arabis Alpina fol. varieg.,* sont, suivant nous, trop peu étoffées pour figurer avec succès au milieu de végétaux à feuillage ample et d'un effet ornemental.

Les lauréats des autres concours sont :

M. A. Tonel, pour une collection de six *Rhododendrons* à fleurs jaunes et pour le concours de trente Cactées.

M. A. Dallière, pour ses *Epacris* et ses *Erica.*

M. Van den Hecke de Lembeke (deuxième prix), pour sa collection de soixante et quinze Hyacinthes, Crocus, Tu-

lipes, etc. ; deuxième prix, pour le concours de quinze plantes forcées, et premier prix, pour une collection de vingt-cinq *Begonia*.

M. Goethals de Potter, premier prix, pour le concours des plantes forcées.

M. A. Van Geert, premier prix, pour sa collection de trente *Conifères*. On y remarquait particulièrement le rare *Araucaria Cookii*, dont de petits exemplaires provenus de graine et hauts de 25 à 30 centimètres, valent de 200 à 300 francs, et deuxième prix, pour son envoi de trente *Cactées*.

M. F. Coène, deuxième prix, pour une collection de vingt-cinq *Rosiers forcés*.

M. Jean Verschaffelt, premier prix, pour son bel envoi de *Yucca, Agave, Bonapartea*, etc., composé de vingt exemplaires.

M. J. Van Damme-Sellier, obtient le deuxième prix de ce concours.

Le premier prix, pour le concours de trente *Palmiers*, est décerné à M. Ambroise Verschaffelt, et le deuxième, à M. J. B. Desaegher.

Enfin, M. Leys obtient le premier prix, affecté à l'envoi des plus *beaux bouquets*.

Exposition d'Anvers.

Les grandes collections de Camellias qui distinguent si éminemment les expositions d'hiver de la Société royale d'horticulture d'Anvers, ont fait défaut au concours du 9 mars dernier, mais en revanche le salon était éblouissant d'Azalées, grâce aux superbes envois de MM. Edmond Legrelle, Meeussen, P. J. de Caters et Goethals de Potter. Les deux premiers amateurs, reçoivent chacun un premier prix, pour le concours d'*Azalea indica* en fleurs, distingués par leur grandeur et leur belle culture. Le jury, en présence de la belle culture des plantes de M. Edmond Legrelle, et de la belle fleuraison de celles de M. Meeussen, ne pouvait faire autrement que de décerner le prix à mérite égal. M. de

Caters obtient le premier accessit. Le premier prix, voté par acclamation en faveur de M. Goethals de Potter, se rapportait à un autre concours ouvert pour la plus belle collection d'Azalées, distinguées par leur nouveauté et leur variété.

Le premier prix (médaille de vermeil), du concours de bel envoi, est décerné à Mme Legrelle-d'Hanis. Le deuxième prix, à M. P. J. de Caters, et l'accessit, à M. le chevalier John de Knyff, de Waelhem; ces trois envois formaient une masse imposante d'environ trois cents plantes fleuries, dont près de cent quarante étaient fournies par l'honorable président de la Société, seul.

Au troisième concours (collection de quinze *Camellias* fleuris, distingués par leur belle culture), le contingent de M. J. de Knyff est couronné d'un premier prix.

La collection de vingt *Camellias* en fleurs, distingués par leur culture et leur mérite, ayant au plus un mètre et demi de hauteur, vase compris (cinquième concours), exposée par M. de Clippele, obtient le premier prix; son concurrent, M. l'avoué Dillen, reçoit le premier accessit.

M. J. Kets, directeur du Jardin zoologique d'Anvers, avait envoyé une très-belle collection de *Rhododendrum hybridum arboreum,* à laquelle le jury décerne le premier prix; M. P. J. de Caters obtient le deuxième prix.

La collection de six Orchidées, envoyée par M. le chevalier Heynderycx de Gand, jugée très-méritante par le jury, reçoit, au lieu d'une médaille d'argent, la médaille de vermeil; les six plantes de cette collection se composaient du *Chysis bractescens,* du *Trichopilia suavis,* du beau *Dendrobium nobile,* des *Odontoglossum maculatum*, et *pulchellum*, et de l'*Oncidium Cavendishii.*

L'*Imatophyllum* (*Clivea*) *miniatum,* exposé par M. A. Van Geert de Gand, reçoit le premier prix, affecté au concours de la plante en fleur la plus rare. Cette belle plante jouit d'une fleuraison prolongée et ses fleurs résistent fort bien aux fatigues des transports.

Le prix de belle culture est remporté par un splendide exemplaire de *Begonia manicata*, appartenant à M. C. Segers; et le deuxième prix, par un *Azalea indica magnifica grandiflora*, exposé par M. Goethals de Potter de Gand.

Les prix du douzième concours (pour le plus beau contingent de dix plantes forcées) sont ainsi répartis : premier prix, à M. F. Somers; deuxième prix, à M. P. J. de Caters; troisième prix, à M. Louis de la Fontaine. La collection de cet amateur se composait de Hyacinthes, de Tulipes et de Crocus.

Le concours pour plantes d'un même genre donne lieu à une lutte intéressante entre les *Epacris* de M. P. J. de Caters et les *Amaryllis* de M. Goethals de Potter; les *Epacris* obtiennent le premier prix; les *Amaryllis*, le deuxième prix, et les *Cinéraires* de M. René Dellafaille, le troisième prix. Ce concours, ainsi établi, nous semble offrir de grandes difficultés dans le prononcé d'un jugement; le jury n'a généralement pas de termes de comparaison pour asseoir son opinion, et en présence de collections également bien choisies et bien cultivées, son choix n'est souvent qu'une question individuelle de goût.

Le jury décerne ensuite : 1° une médaille de vermeil au magnifique exemplaire de *Dendrobium nobile*, portant au delà de cent fleurs épanouies, présenté par Mme Legrelle-d'Hanis; 2° une médaille de vermeil à la collection de Rhododendrons à fleurs jaunes (*Rhododendrum Javanicum* et ses variétés), exposée par M. A. Tonel de Gand, et 3° une médaille d'argent, aux bouquets présentés par M. Van Leeckwyck.

(Le compte rendu de l'exposition de la Société royale de Flore de Bruxelles est remis au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

INSTRUCTION PRATIQUE SUR LA PLANTATION DES ASPERGES

(deuxième édition), *par* M. Bossin, *horticulteur et pépiniériste* (1).

Cette seconde édition renferme des faits nouveaux et intéressants sur les soins à donner à l'Asperge et sur sa végétation. Le chapitre 12, entièrement neuf, expose le mode de culture de M. Lenormand, habile maraîcher de Paris; par ce mode on peut dès la seconde année de plantation, en se servant du plant d'un an, récolter des Asperges de 8 à 12 centimètres de circonférence. La seule connaissance de ce moyen devrait engager les horticulteurs à étudier le livre de M. Bossin; livre consciencieux écrit par un praticien consommé qui depuis plus de vingt ans a voué son existence à la culture des plantes utiles à l'homme.

Dix-huit chapitres composent le travail de M. Bossin, tous sont intéressants; en présenter l'analyse serait devoir copier textuellement l'auteur, car rien de superflu, d'inutile dans cette instruction, les observations sont claires, courtes et atteignent parfaitement le but que s'est proposé M. Bossin : celui d'offrir aux horticulteurs un guide simple, précis et de lecture facile. Le chapitre premier donne les caractères botaniques de l'Asperge; le dix-septième, l'énumération des Asperges connues des botanistes; tous les autres embrassent les faits pratiques et les modes de culture de M. Lenormand et de M. Thierry (2); on lira avec intérêt les chapitres où les systèmes de culture indiqués par la Quintinie en 1797 et par Combles vers la fin du siècle dernier, sont exposés avec quelque

(1) Deuxième édition. Un vol. in-18 de 96 pages. Paris, 1855, à la librairie centrale d'agriculture et de jardinage, quai des Grands-Augustins, 41.

(2) Notre journal a donné une analyse succincte de la culture des Asperges par M. Thierry. (*Voir* page 170 de la 12e année du *Journal d'Horticulture pratique de la Belgique.*)

détail, et l'on sera étonné de voir que la culture des Asperges a fait, relativement, peu de progrès depuis ces deux auteurs.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Schizanthus pinnatus. — M. Barclay écrit au *Gardener's Chronicle* qu'il possède en ce moment (8 avril) un exemplaire du *Schizanthus pinnatus* chargé de fleurs, mesurant 4 pieds et demi en hauteur, et 5 pieds 2 pouces en diamètre. Comme une preuve de la longue vitalité de certaines graines, M. Barclay ajoute que la graine de laquelle est né l'exemplaire cité ci-dessus a été récoltée en juillet 1849, et semée le 15 juillet 1855; des graines de Cinéraire, recueillies et semées à ces mêmes époques, ont produit de magnifiques plantes actuellement en fleurs.

Le *Schizanthus pinnatus* est, comme on sait, une plante Chilienne annuelle d'une grande beauté, que l'on peut multiplier de boutures; mais les exemplaires élevés de graine semée en juillet et août, et cultivés en bâche ou en serre froide, sont toujours plus beaux.

Gynerium argenteum. — Cette magnifique Graminée ornementale s'accommode de tout sol, pourvu qu'il ne soit ni sec ni trop humide; un terrain frais lui convient spécialement. Les amateurs apprendront avec plaisir que l'on peut se procurer à Gand, chez M. A. Verchaffelt, de belles touffes provenant de semis au prix de 4 à 5 francs.

Delphinium cardinale. — Sir W. Hooker, en décrivant cette magnifique nouveauté, avait annoncé que c'était une plante annuelle de pleine terre (*hardy annual*), et beaucoup de personnes, en lisant cette note, ont cru que cette plante serait mise dans le commerce sous forme de graines. Il n'en est pas ainsi; le *Delphinium cardinale* est une belle et bonne plante vivace, que MM. Veitch et fils viennent d'émettre au prix de 12 francs 50 centimes par exemplaire; on peut se la procurer à Gand au même taux.

Tecoma fulva.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

TECOMA FULVA. (Don.)

Cette Bignoniacée a été présentée en fleurs au mois de novembre 1855 à sir William Hooker par MM. Veitch de Londres, propriétaires de cette charmante nouveauté. Connu seulement des botanistes par la description qu'en donna Cavanilles qui l'avait rangé dans le genre *Bignonia*, le *Tecoma fulva* promet, en raison de son joli feuillage ailé, de ses amples racèmes de grandes fleurs orangées et rouges, de devenir une acquisition très-désirable pour les serres chaudes et peut-être même pour la serre tempérée. D'après les échantillons d'herbier recueillis par divers botanistes voyageurs, le *Tecoma fulva* se trouverait répandu sur une assez vaste zone située dans la partie occidentale et tropicale de l'Amérique du Sud. M. Louis Née le découvrit en premier lieu dans des parages secs et sablonneux près du port d'Arica, sur les confins du Pérou, par 18° environ de latitude sud; MM. Cuming, Mac Lean et Warszewicz l'ont trouvé dans différentes localités au Pérou; enfin M. Pentland l'a rapporté de la Bolivie. Ces différents *habitat* nous semblent pouvoir être invoqués comme des indices favorables pour la facilité de culture et de floraison d'une plante.

Les *Tecoma* et les *Bignonia* de serre chaude se cultivent fort bien dans un compost de terre de bruyère, de terre jaune et de sable blanc. En hiver les arrosements doivent être faits avec précaution et avec une certaine parcimonie,

tandis qu'ils doivent être assez copieux en été; de fréquents seringages deviennent nécessaires en cette saison, non-seulement pour activer leur végétation, mais encore pour tenir leur feuillage exempt de la cochenille qui s'y attache très-vite. On doit tenir ces sortes de plantes dans la partie la plus éclairée de la serre; elles aiment le soleil et ne fleurissent que sous son influence directe; c'est par l'oubli de cette règle que beaucoup de ces belles plantes ne donnent jamais de fleurs et sont injustement classées parmi les *inutilités* de serre chaude. La multiplication par boutures de rameaux se fait facilement sur couche chaude dans des godets remplis de terre sablonneuse ou même de sable pur et que l'on recouvre d'une cloche.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Cattleya Skinneri, var. *parviflora* (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4916. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette variété se distingue du type par des fleurs moitié plus petites, par un labelle non arrondi mais acuminé et émarginé, entièrement cramoisi-foncé et non plus pâle dans toute sa moitié inférieure comme dans le labelle du type. Les pétales sont aigus et non obtus. D'un autre côté, les pseudo-bulbes et les feuilles sont à peu près identiques; l'inflorescence, également courte et ramassée, se trouve renfermée, comme dans le *Cattleya Skinneri*, dans une spathe à deux valves. M. Skinner trouva à Guatemala cette variété croissant avec le *Cattleya Skinneri*, et une variété cramoisi-foncé d'*Epidendrum Skinneri* en une même touffe; ce qui

le porte à croire que la variété *parviflora* serait une hybride sauvage. Il est à remarquer que l'exemplaire fleuri présenté par M. Dillwyn Llewellyn de Penllegare portait des masses polléniques avortées.

Coffea Benghalensis (ROXBURGH), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4917. — Famille des Rubiacées. — Pentandrie Monogynie.

Originaire, suivant Roxburgh, des montagnes de la frontière nord-est de l'Inde, surtout de Silhet, cette plante fut beaucoup cultivée pendant quelque temps à Calcutta, dans la croyance que c'était le vrai Caféier d'Arabie. Sa culture fut abandonnée; ses baies étant de qualité inférieure et donnant un faible produit. Le nombre et la beauté de ses grandes fleurs blanches lui assurent en Europe une place distinguée dans les serres. On doit l'introduction toute récente de ce joli Caféier aux soins de MM. Veitch et fils qui l'ont reçu d'Assam, de leur collecteur M. Thomas Lobb. C'est sur un exemplaire fleuri présenté à sir W. Hooker par MM. Veitch que ce botaniste distingué a formulé la description suivante :

Petit arbrisseau à branches glabres, dichotomes; feuilles opposées, ovées, acuminées, entières, étalées, assez distantes les unes des autres, presque sessiles et submembraneuses. Stipules subulées. Fleurs solitaires ou par paires à l'extrémité des branches, grandes, blanches, munies chacune à leur base de deux bractées subulées. Calice à tube turbiné, velu; limbe court à cinq lobes laciniés. Corolle hypocratériforme, à tube mince et à limbe partagé en cinq grands lobes obovés, étalés. Anthères linéaires, sessiles. Ovaire charnu à deux loges.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Saxifraga ciliata (ROYLE), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4915. — Famille des Saxifragées. — Décandrie Digynie.

Cette Saxifrage, du groupe des *Bergenia*, appartient évidemment au genre *Megasea* de Haworth; les différences qui

existent entre elle et la *Saxifraga ligulata* (*Megasea ciliata, Haw*), sont si peu tranchées qu'il devient fort douteux si son admission comme espèce sera maintenue. Elle diffère de la *Saxifraga ligulata* par sa taille plus petite, par ses feuilles plus ovales (non atténuées à la base) et recouvertes sur les deux faces de longs cils. Elle est originaire, ainsi que l'espèce à laquelle nous la comparons, des montagnes de l'Himalaya, mais suivant le docteur Royle, sa zone végétative n'atteint pas une altitude supramarine aussi élevée que la *Saxifraga ligulata*. Quoique regardée comme rustique, elle exige en raison de sa floraison hâtive l'abri d'un châssis ou d'une serre froide pour que ses fleurs se développent complétement; il en est, au reste, de même avec la *Saxifraga ligulata;* ni l'une ni l'autre de ces deux plantes ne possèdent la rusticité de la *Saxifraga crassifolia*. Somme toute, la nouvelle arrivée, qu'elle soit espèce ou simple variété, est une fort jolie plante recommandable par ses grandes fleurs blanches portées sur un scape rouge.

Rhizome gros, épais, ligneux, horizontal, branchu. Feuilles naissant au sommet des branches et d'entre des écailles brunes et acuminées ; elles sont étalées presque horizontalement à la surface du sol, elliptiques ou rarement presque obovées, charnues et un peu coriaces, obtuses aux deux extrémités, grossièrement crénelées, dentelées, penninervées, velues des deux côtés et fortement ciliées sur les bords; pétioles d'un demi à un pouce de longueur, munis à la base de larges stipules engaînantes, lâches, membraneuses, concaves et ciliées. Scape émergeant du centre de la rosette de feuilles, glabre, rouge. Fleurs grandes, blanches, disposées en un panicule en cyme. Pédicelles rouges. Calice infère, grand, lâche, verdâtre teinté de rouge, à cinq lobes ovales, larges. Pétales amples, blancs, ovés, à onglet court et large. Dix étamines plus courtes que les pétales. Ovaire libre surmonté de deux ou parfois trois styles dressés; stigmates grands, capités.

Decaisnea insignis (HOOKER et THOMSON), figuré dans *l'Illustration horticole,* pl. 91. — Famille des Lardizabalées.

Le *Decaisnea insignis* est, suivant nous, une des plus précieuses acquisitions horticoles des temps modernes; c'est également un des arbrisseaux les plus remarquables de ces monts Himalaya, si prodigues en merveilles botaniques, qu'ils semblent être le berceau d'une végétation d'élite au port, aux formes grandioses, comme cette énorme arête, et en harmonie avec cette croupe gigantesque qui sépare les contrées froides de la Sibérie et de la Tartarie de ces vastes régions de l'Inde, terres privilégiées qu'un soleil éternel vivifie de ses rayons bienfaisants !

Le docteur Hooker dit que le *Decaisnea* habite les vallées boisées des régions centrales de l'Himalaya situées entre 7,000 et 10,000 pieds d'altitude supramarine. Cet arbrisseau, d'un port très-ornemental (assez semblable à celui d'un Palmier), est dressé à tiges simples couronnées de longues feuilles pennées avec impaire et articulées à la base de chaque paire de folioles comme chez les *Berberis* pennées (*Mahonia*); les folioles, au nombre de huit paires, sont opposées, ovées-lancéolées, acuminées, glauques en dessous. Inflorescence en longues grappes terminales. Fleurs nombreuses, polygames-dioïques, vertes, à peine visibles parmi les feuilles; six sépales linéaires lancéolés. Si les fleurs qui se montrent en mai sont petites et insignifiantes, les fruits qui leur succèdent et mûrissent en octobre sont d'une grande originalité et d'une beauté très-ornementale; ce sont de grosses follicules charnues, cylindriques, arquées, disposées en une longue et volumineuse grappe pendante de couleur orange et produisant un effet saisissant lorsque ses fruits touchent à leur époque de maturité. Le fruit est rempli d'une pulpe juteuse très-douce et très-agréable; il est fort recherché, dit M. Hooker, par les peuples Lepchas qui donnent à la plante le nom de *Nomorchi,* ainsi que par les indigènes du

Boutan, qui lui donnent celui de *Loudouma*. La pulpe épaisse, ferme et transparente, enveloppe entièrement les semences, sans toutefois leur adhérer organiquement et laisse en outre une cavité dans l'axe du carpelle. Les graines, assez grosses, sont en nombre indéfini, disposées horizontalement en deux séries. La moelle des tiges est très-large.

M. le docteur Hooker ajoute qu'il a dédié, de concert avec le docteur Thomson, cette plante à leur ami le professeur Decaisne, de Paris, l'un des botanistes les plus instruits de nos jours et l'auteur d'une monographie de la famille naturelle à laquelle elle appartient : ouvrage modèle de sagaces investigations botaniques. « Enfin, dit-il, la *Decaisnea* mérite d'être cultivée en Angleterre, ne fût-ce que pour la valeur de ses fruits; elle demande une protection contre les gelées printanières, mais, sauf cela, il n'y a pas de doute qu'elle s'y montre rustique. » Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'il en soit ainsi.

Culture maraîchère.

MOYEN DE DÉTRUIRE LES PUCERONS

QUI ATTAQUENT LES FÈVES DE MARAIS,

par M. Tougard, *président de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure* (1).

« On cite souvent des moyens soi-disant curatifs pour mettre les plantes à l'abri de telle ou telle destruction, mais rarement on les cite après en avoir fait soi-même l'expérience; de sorte qu'il arrive très-fréquemment que cela se borne à une simple allégation qui, par là même, ne produit aucun

(1) Extrait du *Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure*, t. V, 3e cahier, page 224.

effet. Mais lorsque la personne qui cite le moyen curatif vient dire : *Je l'ai expérimenté et cela m'a réussi,* alors elle porte la conviction et exerce de la propagande utile : c'est ce que j'ai voulu faire dans ce dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

» J'avais entendu dire que le *genêt en fleur* (*genista scoparia*) chassait ou détruisait le *puceron noir* qui couvre l'extrémité des tiges des fèves de marais. J'avais dans mon potager plusieurs planches de ces fèves couvertes de ces insectes, au point qu'il devenait presque indispensable de les arracher, afin de les remplacer par d'autres légumes ; mais voulant vérifier si le soi-disant remède indiqué produisait véritablement les effets qu'on lui attribuait, j'ai envoyé chercher une forte botte de genêt en fleur ; j'ai de suite implanté ces branches de genêt dans les rangs des planches de fèves, à 1 mètre ou 1 mètre et demi de distance les unes des autres et dans chaque rangée; au bout de quelques jours, je me suis aperçu que le puceron diminuait peu à peu. Cette opération avait été faite le 3 juin; huit jours après, il n'y avait plus de pucerons ; ces tiges de fèves de Windsor étaient couvertes de fleurs jusqu'à leur sommet; ces fleurs avaient été envahies par le puceron, et ces mêmes fleurs ont rapporté de belles et bonnes cosses; les feuilles du haut des tiges sont seulement restées noires.

» Les branches du genêt sont demeurées au milieu des planches de fèves, et n'ont été retirées que lorsqu'on a arraché les tiges des fèves.

» Telle est l'expérience qui, comme on le voit, a parfaitement réussi.

» Maintenant, les pucerons ont-ils disparu parce qu'ils étaient arrivés à la fin naturelle de leur existence? C'est ce que j'ignore, car je crains toujours d'induire autrui dans une erreur involontaire. Voilà le fait; je réitérerai l'expérience, et j'engage beaucoup nos collègues à suivre mon exemple. »

La note qui précède, lue au sein de la Société impériale et

centrale d'horticulture de Rouen, donne naissance à quelques observations de la part de plusieurs membres. M. Pinel déclare qu'il a vu employer ce moyen avec succès chez un pépiniériste d'Orléans; il ajoute qu'il n'y a pas à craindre que le puceron chassé des fèves de marais ne se reporte (au cas où il ne serait pas détruit) sur d'autres végétaux, attendu que chaque plante a pour ainsi dire un insecte qui lui est propre.

Un autre membre, M. Juret, sans nier les heureux résultats du genêt pour la destruction du puceron, déclare qu'il est à sa connaissance que l'emploi *d'une décoction* de cet arbrisseau n'a nullement réussi à préserver les arbres fruitiers atteints du puceron. M. Chesneau dit qu'il emploie depuis deux ans la décoction du genêt et que dans beaucoup de cas, elle remplace la décoction de tabac; seulement la dose du genêt doit être un peu plus considérable et le liquide projeté tiède; alors il présente l'avantage de pénétrer beaucoup mieux à travers les matières grasses qui entourent le corps du puceron.

De l'intéressante discussion qu'a provoquée au sein de l'honorable Société d'horticulture de Rouen la lecture de la notice de M. Tougard découle, selon nous, un fait à peu près certain, c'est que le genêt possède des propriétés offensives pour quelques espèces de pucerons, tandis que ces propriétés sont d'un effet nul ou peu marqué sur d'autres espèces. Cette circonstance, anomale au premier abord, ne pourrait-elle pas être expliquée par des influences ou des réactions chimiques? Les pucerons varient considérablement pour la couleur; les uns sont verdâtres ou transparents (pucerons de l'érable, du rosier, etc.); d'autres, ceux du sureau, de la fève des marais par exemple, sont noirs; les pucerons de la laitue, de l'absinthe, de la tanaisie, sont bronzés, tandis que ceux du saule et du bouleau sont bigarrés de vert et de noir; les pucerons qui en 1853 et 1854 ravagèrent en quelques jours les magnifiques clôtures en troène (*ligustrum vulgare*) du Jardin botanique de Bruxelles étaient de couleur orange.

Mais ces couleurs, qui varient presque autant que les différentes races de pucerons, semblent être dues à l'absorption de la chlorophylle (matière verte des végétaux), plus ou moins pure dans les races vertes, et combinée avec les fluides séveux des plantes dans les races colorées; or chaque genre de plantes possède des propriétés particulières que la médecine, les arts industriels, la chimie utilisent souvent de mille façons différentes, et ces propriétés contenues dans la séve ou le cambium que certains pucerons absorbent à leur avantage deviennent pernicieuses ou offensives à d'autres races et nous semblent expliquer pourquoi tel puceron suce la séve de telle plante et n'attaque pas telle autre. En supposant cette opinion fondée, il s'ensuivrait qu'un remède pourrait former avec les produits absorbés par telle espèce de puceron, un composé chimique entraînant la mort de ce puceron, tandis que ce même remède donnerait naissance, avec les produits absorbés par une classe de pucerons vivant sur un autre végétal, à des composés inoffensifs pour eux. Nous ne prétendons nullement qu'il doive en être ainsi; notre but, en parlant des mœurs diverses des pucerons, est de provoquer des essais comparatifs au moyen de différentes préparations économiques (seringages, bassinages, fumigations, etc.); seule méthode rationnelle pour parvenir à résoudre le problème de la destruction de cette terrible engeance. Il faudrait donc tenir note de l'effet produit par ces préparations sur chaque espèce de puceron et de plante, de l'époque de l'application des remèdes, etc.

Pomologie.

DU FRAMBOISIER ET DE LA FRAMBOISE VICTORIA.

Rubus idæus. — Famille des Rosacées (1).

Le Framboisier, qui porte encore aujourd'hui le nom de *ronce du mont Ida,* où il se trouvait en abondance, a été connu pendant bien longtemps sans que ses fruits, abandonnés aux habitants des campagnes et aux écoliers en expédition buissonnière, fussent employés aux usages de la table. Ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'on l'a introduit dans les jardins des montagnes des Alpes et du Dauphiné, où il croît naturellement, et qu'on en a obtenu de bons fruits qui n'ont pas été connus des anciens.

La framboise, dont l'arome est particulier et fort agréable, se marie parfaitement avec la fraise et la groseille, avec lesquelles on l'associe souvent sur nos tables. Elle est également propre à la confection des confitures, mais comme addition à la confiture de groseilles, dans la proportion d'un tiers, elle en relève et en améliore le goût. On en fait aussi des vinaigres aromatisés et un sirop alcoolique qui se conserve assez bien, quoique, en général, il perde assez facilement son arome.

Le framboisier comprend des arbrisseaux et des sous-arbrisseaux des deux mondes; ils ont pour caractères communs :

Un calice profondément découpé en cinq segments lancéolés, aigus, persistants, très-ouverts;

Cinq pétales insérés à l'orifice du calice et alternant avec ses divisions;

---

(1) Extrait des *Annales de Pomologie belge et étrangère,* publiées par la Commission royale de pomologie. F. Parent, imprimeur-éditeur.

Les étamines en nombre indéterminé, insérées comme les pétales, à filaments élargis à la base, en alène à leur sommet, qui est toujours terminé par une anthère biloculaire ovale;

Un ovaire libre, composé de plusieurs ovules ayant un style latéral, long comme les étamines et à stigmate obtus;

Le fruit composé d'autant de petites baies qu'il y avait d'ovules dans la fleur, lesquelles sont caractérisées par un petit mamelon, ayant au centre une petite graine dure, réniforme, mais renfermée dans leur substance propre; ce qui les distingue surtout des fraises.

On propage le framboisier par les drageons qui se développent sur les racines des vieux pieds. On les plante depuis novembre jusqu'en mars. On éclate aussi les touffes, dont on sépare les racines en autant de morceaux qu'on peut en trouver munis d'un ou de deux bourgeons. On plante les framboisiers en carré et on les sépare d'un mètre en tout sens. Ainsi plantés, ils rapportent pendant six ou sept ans, si l'on a soin, à chaque automne, de donner une fumure.

A la fin de chaque hiver, on supprime toutes les tiges qui ont fructifié l'année précédente, et qui périssent spontanément. On taille en même temps les jeunes tiges sur une longueur de 70 centimètres à 1 mètre, pour faire ouvrir tous les boutons maintenus, jusqu'à environ 30 centimètres du sol. Ils se convertissent tous en brindilles, qui s'allongent d'autant plus qu'elles approchent du sommet, se terminent par une grappe de fleurs et développent, sur leur longueur, des feuilles à l'insertion desquelles se forment d'autres grappes; ces brindilles meurent après avoir fructifié. On ne doit pas cependant conserver toutes les jeunes tiges à chaque printemps, car on épuiserait les framboisiers : il suffit d'en laisser cinq ou six à chaque touffe. On donne ensuite un labour peu profond, pour ne pas endommager les racines, qu'on rehausse d'environ 3 centimètres de bonne terre.

On plante les framboisiers en terre légère, fraîche et un peu ombragée. C'est à l'exposition du nord qu'ils poussent avec le plus de vigueur; mais leurs fruits n'y acquièrent

ni saveur, ni parfum. On doit donc donner la préférence à celle du midi, pour les espèces bifères ou remontantes, et à celle du levant ou du couchant, pour toutes les autres.

Les framboises ne mûrissent pas toutes en même temps; il est nécessaire d'en faire plusieurs cueillettes; car celles qu'on laisse sur pied, après qu'elles ont atteint leur maturité, tournent promptement.

On ne sème le framboisier que pour en obtenir des variétés; on en a obtenu ainsi de très-intéressantes.

FRAMBOISE VICTORIA.

Cette très-précieuse variété, qui nous vient d'Angleterre, doit être considérée plutôt comme la plus tardive du genre que comme remontante; car elle produit trop peu au mois de juillet, tandis qu'elle est d'une très-grande fertilité depuis la fin d'août jusqu'en novembre.

Ce framboisier ne donne que sur les rameaux de l'année, qu'on obtient en rabattant le plant rez-terre au mois de mars. Il est le seul peut-être qui exige, pour bien développer ses fruits, une exposition à la fois ouverte et chaude.

Tiges cylindriques, d'un vert clair, rougissant sous l'action du soleil, peu aiguillonnées, à aiguillons espacés et grêles.

Feuilles ternées, blanches en dessous et garnies d'un duvet très-court, d'un vert foncé, à pétiole cylindrique à peine épineux. Les folioles sont cordiformes, pointues, à dents obtuses, à nervures saillantes en dessous, profondes en dessus; ce qui fait paraître les feuilles adultes comme chagrinées.

Rameaux fructifères terminaux, cylindriques comme les tiges.

Fleurs blanches en grappes axillaires de trois à neuf, portées sur un pédoncule hérissé de petits piquants.

Fruits gros, rouges, nombreux depuis août jusqu'en novembre, peu velus, d'une saveur très-agréable, quoique acidulée.

L. DE BAVAY.

Les variétés suivantes sont également très-méritantes :

Large fruited monthly Raspberry. Variété anglaise à très-gros fruit. Elle remonte franchement et peut être considérée comme la plus productive du genre; ses fruits, de couleur rouge, sont de bonne qualité et donnent jusqu'aux gelées. L'exposition du midi est la meilleure pour cette variété.

Falstoff. Excellente variété découverte il y a bien des années dans le jardin du colonel Lucas, à Filby-House près de Yarmouth (Angleterre), et seulement connue en Belgique depuis huit à dix ans. Fruits coniques, rouges, très-gros, d'une qualité et d'un arome supérieurs. Ce framboisier réussit très-bien à l'exposition du levant et du couchant; il préfère un terrain frais et léger. Étant d'une nature très-vigoureuse, il appauvrit promptement le sol; on doit donc le transplanter tous les trois ans et lui donner alors une bonne fumure.

Parangon. Variété à fruits d'un pourpre très-foncé, très-bons, plus gros que ceux du framboisier Falstoff, mais d'un moindre rapport.

Globe red. Variété anglaise à fruits rouges très-gros; elle est très-productive et de première qualité.

Hornet. Belle variété anglaise, très-fertile, à fruit rouge très-gros, à pédoncule allongé.

Merveille des quatre saisons. Variété issue du Falstoff; fruits ronds, moyens, rouges.

Merveille des quatre saisons à fruits blancs. Mêmes qualités que la précédente.

Framboisier des quatre saisons, nain de Fontenay (ou *Framboisier perpétuel de Pélé*). Fruit moyen, rouge violacé, parfumé, très-bon. La plante atteint 60 à 80 centimètres au plus.

Barnet (synonymie : *Cornwall's Seedling; large red Raspberry,* etc.). Gros fruit ovoïde, rouge-foncé, pourpre, aromatique, doux, excellent, mais supportant difficilement le transport.

Framboisier du Chili. A très-gros fruit jaune; de toute première qualité.

Enfin, les anciennes variétés dites de *Hollande ou d'Anvers : à gros fruits rouges allongés, à gros fruits rouges arrondis* et *à fruits jaunes*, sont très-recommandables par leurs excellentes qualités. Les Framboisiers à fruits rouges d'Anvers sont très-prolifères, à fruits très-précoces, aromatiques, sucrés, et, comme ils supportent bien le transport, ils sont très-avantageux pour les cultivateurs maraîchers.

Le Framboisier biflore ou *Rubus biflorus* de Buchanan (*Rubus leucodermis* de quelques jardins) est une espèce de l'Himalaya introduite dans les cultures par MM. Veitch et fils. Non-seulement c'est une bonne acquisition comme plante ornementale pour nos jardins d'agrément, mais encore une bonne addition pour nos tables. Les fruits, d'un rose ambré, sont fort bons et d'un arome très-agréable; ils sont petits, il est vrai, mais il est certain qu'une bonne culture doit augmenter et leur volume et leur parfum. Ce beau Framboisier a des tiges recouvertes d'une pulvérulence extrêmement ténue, d'un blanc luisant ou lilaciné, garnies d'aiguillons roses; ses fleurs sont nombreuses et d'un blanc tirant plus ou moins sur le jaune.

Il existe aux États-Unis une variété fort intéressante du Framboisier à fruits excellents; c'est le *Catawissa Raspberry*, trouvé près du village de Catawissa en Pensylvanie. Le fruit est de taille moyenne, de couleur rouge pourpre foncé et très-aromatique. Les tiges atteignent 4 à 5 pieds de hauteur et se couvrent de fruits qui mûrissent à la fin de juillet. Le fruit est produit sur des rameaux qui poussent continuellement de toutes les parties des tiges; de telle sorte que cette succession de rameaux florifères donne lieu à une récolte très-abondante qui se poursuit jusqu'aux gelées, et que l'on jouit pendant fort longtemps de l'agréable vue de fleurs, de fruits naissants et de baies mûres. Un grand avantage que possède ce Framboisier, c'est que si les tiges étaient cassées ou tuées par les gelées, la récolte n'en serait que plus productive. Étant extrêmement prolifère, quelques mètres de terrain planté de ce Framboisier suffisent pour fournir à une

famille un plat de dessert journalier. (*Gardener's Chronicle,* 26 avril 1856.)

Nous ne savons pas si cette variété est cultivée en Europe; à moins que ce ne soit la Framboise de Pensylvanie indiquée, entre autres, par M. Augustin Wilhem de Luxembourg.

Miscellanées.

NOTICE

SUR LES OEILLETS EN ARBRE OU REMONTANTS.

Les OEillets remontants peuvent être considérés à juste titre comme une très-précieuse acquisition pour les serres froides, les boudoirs et les jardins qu'ils ornent et embaument pendant presque toute l'année, et surtout pour les bouquetières auxquelles ils offrent pendant l'hiver une ressource presque sans égale; leurs fleurs moins prétentieuses que celles du Camellia se groupent et s'harmonisent avec quelque autre fleur que ce soit, et leur agréable senteur les fait aimer de tous. Rien, par exemple, de plus gracieux et de plus coquet qu'un bouquet d'OEillets blancs et de Violettes de Parme; la fleur des dieux (l'OEillet) protégeant la modestie!

On ne cultive pas assez l'OEillet remontant; cela nous surprend de la part de nos fleuristes bruxellois, qui sont forcés en hiver de faire venir à grands frais de Paris, des bottes d'OEillets, surtout des blancs. Si quelqu'un d'entre eux se livrait à la culture en grand de cette plante, il est certain qu'il en résulterait une bonne spéculation pour lui et du bénéfice pour ses confrères en ce que ceux-ci ne seraient pas exposés à refuser parfois la fourniture de bouquets faute de fleurs. Nos horticulteurs sont intelligents; ils connaissent les besoins du marché pendant la saison des fêtes et des bals; s'ils con-

tinuent donc à payer un tribut aux fleuristes étrangers, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre.

La culture des OEillets remontants est très-facile. On les multiplie aisément par boutures faites avec des jets à moitié aoûtés que l'on coupe juste en dessous d'un nœud et dont on retranche les feuilles inférieures. La meilleure époque pour former une provision de plantes propres à fleurir en hiver est le printemps depuis la mi-mars jusqu'à la mi-mai ou même jusqu'aux premiers jours de juin; les boutures s'enracinant vite à cette époque, ont le temps de croître et de se fortifier pendant tout l'été.

On place chaque bouture dans un petit pot dans le fond duquel on place plusieurs tessons pour assurer un bon drainage, et sur ces tessons une mince couche de mousse, et on remplit le pot d'un mélange composé de terre jaune douce et neuve, de terreau de feuilles et de sable fin par portions égales. On arrose ce mélange et l'on y insère les boutures en ayant soin de presser le sol avec une certaine force autour du collet afin que l'air ne puisse pénétrer; cette opération doit être faite avec une certaine attention, pour éviter de meurtrir ou de trop comprimer la partie enterrée de la bouture. Si l'on a à sa disposition une couche tiède ou une petite bâche fermée pour héberger les boutures, l'enracinement se fera d'autant plus vite que le milieu dans lequel on plonge les pots conserve une certaine chaleur. On devra enlever immédiatement toute feuille flétrie sous peine de voir la pourriture envahir la jeune plante.

On empote, les boutures enracinées, dans des vases de 3 à 4 pouces de diamètre et dans un compost de parties égales de terre jaune, de terre de bruyère, de fumier de vache consommé et séché et de sable blanc; on ajoute de plus quelques petits morceaux de charbon de bois, de briques ou de pierre poreuse pour rendre le mélange plus perméable. On place de nouveau ces boutures dans une atmosphère douce, et un peu vaporeuse pour activer la végétation ; on donnera, dès que l'accroissement devient visible, un aérage

de plus en plus abondant, afin de prévenir l'allongement des boutures; on pince l'extrémité aussitôt que la pousse a atteint 3, 4 ou 5 pouces de longueur, afin de provoquer l'émission de jets latéraux et d'obtenir des plantes touffues; on continue à donner graduellement de l'air pour durcir les sujets, et lorsque les plantes sont assez robustes on les transporte dans une bâche froide, peu profonde, en plaçant les pots le plus près possible des panneaux vitrés et en admettant autant d'air que possible, à moins que le vent ne souffle du nord ou soit trop desséchant. Les OEillets remontants prospèrent admirablement lorsqu'on bassine fréquemment leur feuillage en dessus et en dessous. Les pucerons les recherchent; on les en expulse en trempant les plantes dans de l'eau de tabac concentrée.

Le second rempotage se fait dans des vases de 7 pouces de diamètre, lorsque les plantes ont bien rempli de racines les premiers pots. On pourrait, s'il était nécessaire, augmenter peu à peu, par des rempotages successifs, le volume des vases; la dernière opération de ce genre doit être faite au plus tard quinze jours environ avant la rentrée des plantes. Les feuilles des OEillets sont souvent attaquées par le *blanc;* on doit, aussitôt que l'on s'aperçoit de la présence de ce fléau (qui s'annonce d'abord par des macules noires), saupoudrer le dessus et le dessous des feuilles avec du soufre en poudre sèche.

On rentre les OEillets remontants à l'approche des temps froids et humides de l'automne et on les place soit en bâche sèche, soit dans la serre froide, à une exposition bien claire et le plus près possible du vitrage. Là ils fleuriront bientôt et fourniront une ample moisson de fleurs pendant tout l'hiver et le commencement du printemps.

Les pieds défleuris fournissent les boutures pour la provision de l'hiver suivant, et produisent, si on a soin de les couper très-bas, de nouveaux jets également propres au bouturage. Ces vieux pieds fortement taillés produiront de gros exemplaires touffus qui fleuriront pendant toute la belle sai-

son, à commencer du mois de juin; pour cela on devra les mettre dès les premiers jours de mai en plein air au midi dans une terre riche et forte.

On donnera une fois par semaine, au pied des plantes qui marquent bouton, un arrosage d'eau de fumier à laquelle on ajoute une petite quantité de suie, et ce jusqu'au complet épanouissement des fleurs. Ce liquide fertilise le sol, donne de la vigueur aux plantes et une verdeur plus foncée au feuillage, et les fleurs en deviennent plus riches en couleur et plus fortes en volume.

Le moment du pincement des pousses sur des pieds faits doit être réglé sur l'époque où l'on désire avoir des fleurs; ainsi on aura des fleurs en hiver en exécutant les pincements au plus tard vers le 15 juillet; si l'on ne veut qu'une floraison printanière, on pincera seulement dans la première semaine de septembre. En soumettant en hiver, à une douce chaleur, une série successive d'OEillets remontants hébergés dans la serre froide, on sera certain de les avoir en fleurs à telle époque que l'on voudra.

Parmi les variétés blanches on cite particulièrement :

Reine des blanches, fleurs superbes très-grandes;

Henriette Chauvière, fleurs fort jolies bordées de pourpre;

Et *Flora Mac Ivor,* charmantes fleurs marginées de rose.

Princesse Hortense est une superbe variété d'un riche rouge cramoisi à fleurs très-odorantes. *Don Pedro* est une variété naine, très-florifère, à fleurs brillantes : pourpre maculé de blanc. Nous citerons encore *Duchesse de Berry,* belles fleurs jaunes bordées de rose; *Isabella,* pourpre maculé et pointillé de blanc, très-florifère; *Victorine,* jaune-orangé bordé d'écarlate; très-belle variété; *le Grenadier,* fleurs d'un rouge écarlate brillant, de grande beauté; *Adonis,* écarlate à bandes blanches; variété naine, etc.

(Extrait en partie du *Floricultural Cabinet.*)

NOTICE SUR LE PHYTELEPHAS MACROCARPA (Ruiz et Pavon).

Plante figurée dans le *Bot. Mag.*, pl. 4913 et 4914. — Syn. : *Elephantusia macrocarpa* (Willd.). — Famille des Phytéléphantées. — Diœcie Polyandrie.

Introduite depuis quelques années seulement sous le nom de Palmier à ivoire, cette intéressante plante est actuellement devenue fort rare dans les collections; beaucoup d'exemplaires ont péri parce que le milieu ambiant dans lequel on les cultivait était trop froid ou pas assez humide. Le *Phytelephas macrocarpa* exige la température chaude et humide que l'on accorde généralement aux Orchidées des régions équatoriales; dans cette bienfaisante atmosphère le Palmier à ivoire pousse vigoureusement et n'exige aucuns soins particuliers d'arrosement, de rempotage ou de préparation de compost.

L'intérêt botanique qui s'attache au *Phytelephas*, la beauté de son feuillage et de son port, et enfin l'importance qu'acquiert d'année en année l'importation de ses graines (ivoire végétal) dans le monde industriel, nous engagent à entrer dans quelques détails sur l'histoire de cette plante.

Le *Phytelephas macrocarpa* croît dans l'Amérique méridionale; la zone végétative qu'il occupe embrasse une vaste étendue du continent située entre le huitième degré de latitude sud et le neuvième degré de latitude nord et entre les soixante-dixième et soixante-dix-neuvième degrés de longitude occidentale (de Greenwich), c'est-à-dire environ 425 lieues du nord au sud et 225 lieues de l'est à l'ouest. Il croît dans des localités humides, dans les vallées resserrées, sur les bords des rivières et de la région des côtes comme dans l'isthme de Darien et sur des montagnes élevées de plus de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, à Ocana, par exemple. Les Espagnols et les créoles appellent la plante de *Phytelephas Palma de Marfil* (Palmier à ivoire); son fruit, *Cabeza de negro* (Tête de Nègre), et sa graine, *Marfil vegetal*. Les

Indiens des bords de la Magdalena l'appellent *Tagua;* ceux de la côte de Darien, *Anta,* et les Péruviens, *Pullipunta* et *Homero*. La plante à ivoire croît par groupes séparés, rarement associés à d'autres arbres ou arbrisseaux; l'herbe même semble ne pas vouloir croître en sa compagnie, et le sol est nu comme s'il avait été nettoyé et balayé. Il existerait donc une forte antipathie entre cette singulière plante et les autres végétaux. Le tronc ou stipe est toujours couché à terre, soit par suite de son propre poids, soit par l'effet de la traction de ses racines aériennes; il forme ainsi un caudex rampant, long souvent de 20 pieds, et une portion dressée, haute seulement de 5 à 6 pieds.

Le sommet du tronc est couronné par douze à vingt feuilles, dont le port ressemble beaucoup à celui de l'*Elæis melanococca;* elles sont pennatiséquées, longues de 18 à 20 pieds. Les segments sont alternes vers la base de la feuille, opposés vers son sommet; leur longueur est d'environ 3 pieds, leur largeur, deux pouces, et le nombre entier des segments d'une feuille est d'environ 160. Les pieds mâles sont plus robustes que les pieds femelles, leur stipe plus droit et plus élevé. L'inflorescence des uns et des autres exhale une forte odeur pénétrante analogue à celle des amandes.

L'inflorescence des plantes mâles est un spadice simple, charnu, cylindrique, muni de trois ou quatre spathes; les fleurs, excessivement nombreuses et agglomérées, sont sessiles, généralement protégées par une petite bractée, et montrent un calice à trois sépales. Les étamines sont nombreuses (36) à filets filiformes, à anthères linéaires, érigées et biloculaires.

L'inflorescence des plantes femelles présente trois ou quatre spathes et un spadice simple portant en moyenne six ou sept fleurs réunies en une grosse touffe; elles sont entourées de bractées disposées en spirale, et dont les cinq supérieures étant souvent beaucoup plus longues que le style, ressemblent à des pétales surtout à cause de leur belle couleur blanche; les étamines sont nombreuses, libres, sté-

riles et insérées sur le torus ou réceptacle entre les bractées pétaloïdes et l'ovaire. L'ovaire offre de six à neuf loges; chaque loge contient un ovule solitaire, sessile, dressé, attaché à un placentaire axile. Style allongé, dressé, fendu en six, sept, huit ou neuf branches, stigmateuses sur les bords.

Le fruit, composé de six ou sept drupes, forme des agglomérations aussi volumineuses que la tête d'un homme; d'abord dressé, il incline plus tard vers la terre lorsque l'époque de la maturation approche et par suite du grand poids qu'il atteint. Un pied de *Phytelephas* porte à la fois jusqu'à six ou huit de ces énormes têtes pesant chacune à leur maturité environ 25 livres. Les drupes sont recouvertes extérieurement de protubérances dures et ligneuses, conformées de la même manière que celles du tronc du *Testudinaria elephantipes*. Chaque drupe contient de six à neuf graines, mais généralement sept; ce sont ces graines grosses comme un petit œuf de poule qui fournissent l'ivoire. Elles contiennent d'abord un liquide (albumen) clair et insipide avec lequel les voyageurs peuvent étancher la soif; ce liquide devient laiteux et doux, s'épaissit et se solidifie jusqu'à acquérir la consistance et les propriétés de l'ivoire animal! Les ouvriers indiens et les tourneurs européens mettent à profit ces graines à albumen ossifié pour fabriquer une foule de petits objets qui sont plus blancs que ceux tirés de l'ivoire animal et tout aussi solides, lorsqu'on ne les plonge pas dans l'eau; retirés de l'eau et séchés, ils redeviennent aussi durs et aussi blancs que dans leur état normal.

On ne connaît pas au juste l'époque de l'introduction de l'ivoire végétal dans le commerce européen; il est cependant à présumer que ce ne fut guère qu'en 1826, après que les colonies espagnoles se furent séparées complétement de la mère patrie en fondant leur indépendance. L'ivoire végétal s'emporte actuellement, surtout de la rivière Magdalena, en Europe et aux États-Unis, en quantités considérables. On a reçu en Angleterre pendant quelques années jusqu'à 150 tonneaux de noix d'ivoire (environ 150,000 kilogrammes); le

prix dans les boutiques de jouets d'enfants à Londres est de quelques pence (30 à 50 centimes) par noix; au mois d'août 1854 on les vendait au taux de 7 schellings et demi (9 fr. 35 c.) le mille.

L'existence de cette plante remarquable fut connue des botanistes bien antérieurement à l'époque où son utilité fut dévoilée au monde commercial. Ruiz et Pavon la décrivirent dans leur « *Systema Vegetabilium, Flora Peruviana et Chilensis* » en 1798, sous le nom de *Phytelephas macrocarpa,* nom adopté par tous les auteurs systématiques de préférence à celui d'*Elephantusia* proposé par Wildenow. La diagnose des deux botanistes espagnols était malheureusement très-imparfaite, et c'est ce qui explique pourquoi cette plante n'avait pas obtenu jusqu'à ce jour une place définitive dans le système naturel.

M. Seemann, dans l'excellent article qu'il publie dans le *Botanical Magazine* et que nous avons presque entièrement reproduit, conclut à adopter le genre *Phytelephas* comme type d'une nouvelle famille naturelle : celle des *Phytelephantées,* déjà proposée par le célèbre botaniste bavarois M. Von Martius, et qui se placerait dans la classe des *Spadiciflorées* de Endlicher, laquelle comprend les familles des *Pistiacées,* des *Pandanées,* des *Typhacées* et des *Aroïdées.* Les *Phytéléphantées* se distinguent des deux premières familles par leur placentaire axile ; des *Typhacées* par leur ovaire multiloculaire; enfin on ne saurait les confondre avec les *Aroïdées,* à cause du fruit drupacé du *Phytelephas.*

Par le port et le mode de croissance, le *Phytelephas* ressemble beaucoup à l'*Elœis Melanococca* Gaertner; tellement même qu'on pourrait les confondre à la première vue. Ces deux plantes offrent des stipes rampant sur le sol sur une portion de leur longueur, se redressant ensuite pour atteindre une hauteur à peu près égale. Leurs feuilles se ressemblent, et leurs fruits viennent de même attachés à de courts pédoncules. Mais là s'arrêtent les analogies : ressemblances de formes extérieures, avec la famille des Palmiers; car le

spadice simple, les fleurs imparfaites, le nombre indéfini des étamines et l'embryon situé dans l'axe d'un albumen charnu éloignent complètement le *Phytelephas* des Palmiers.

La plante à ivoire, introduite d'abord par Purdie et depuis par M. Linden, a fleuri à Schönbrunn en 1852 (exemplaire mâle), et récemment en 1855 un exemplaire femelle a fleuri à Kew et a servi en partie à l'étude descriptive de M. Seemann.

REMARQUES SUR LA CONDUITE DES PLANTES D'ORANGERIE.

(*Floricultural Society.*)

Les plantes d'orangerie ne doivent recevoir que peu d'eau pendant les temps humides ou froids, et on ne doit même leur en donner que lorsque la terre des pots devient sèche. Cette règle doit être particulièrement observée depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de février.

Au mois de mars, on doit de temps en temps seringuer les plantes pour rafraîchir et laver leurs feuilles; mais il faut toujours choisir pour cela de beaux jours. Cette opération, ainsi que les arrosements, doivent être faits le matin depuis la mi-septembre jusqu'au commencement de mai, le soir pendant le reste de l'année.

A mesure que le temps s'adoucit, on donne de plus en plus d'air jusqu'à ce que, vers le milieu du mois de mai, on puisse aérer largement toute la nuit, à moins de gelée. Cette règle de donner de l'air doit être observée pendant tout l'hiver, en choisissant bien les moments convenables, et en ayant l'attention de fermer de bonne heure dans l'après-midi.

Les plantes doivent être tenues toujours propres, sans feuilles mortes ni mauvaises herbes, surtout pendant l'hiver.

Vers le commencement du mois de mars, on rempote toutes les plantes qui ont besoin de l'être, et on rafraîchit la terre des autres. Quelques espèces à végétation vigoureuse

ont besoin d'être rempotées deux ou trois fois dans le cours d'un même été; mais, dans ce cas, le dernier rempotage ne doit pas avoir lieu plus tard que le milieu de septembre.

Les plantes d'orangerie diffèrent beaucoup de nature; les terres qui leur conviennent doivent varier aussi. Voici quelques règles générales à cet égard. Toutes les espèces à branches fragiles, à racines fibreuses déliées, et qui présentent une ressemblance générale avec les *Erica*, *Diosma*, *Epacris*, etc., demandent la même terre (terre de bruyère), et la même culture que les bruyères du Cap. Celles dont le bois est plus ferme, dont les racines sont plus fortes, telles que les *Acacia*, *Ardisia*, *Stenocarpus*, etc., ont besoin qu'on ajoute à la terre de bruyère un peu de terre franche sableuse, souvent même une égale quantité de celle-ci; et lorsque leur végétation s'éloigne beaucoup de celle des bruyères, le compost qui leur convient ne doit plus contenir qu'une fort petite quantité de terre de bruyère et doit être rendu plus substantiel par l'addition de fumier bien consommé.

Presque toutes les plantes bulbeuses du Cap et d'ailleurs réussissent surtout dans un mélange de bonne terre franche légère et sableuse, de terreau de feuilles et d'un peu de terre de bruyère. Les espèces frutescentes et herbacées, qui développent vigoureusement leurs racines et leurs branches, comme les Myrtes, etc., exigent une bonne terre franche, rendue plus légère avec du terreau de feuilles. Celles qui ont des racines très-développées avec une petite tête, comme les *Veronica*, *Senecio*, etc., ont besoin d'un sol léger et sablonneux, mélangé d'un peu de terreau de feuilles et de fumier parfaitement consommé.

La terre des pots ne doit jamais être trop humide; il vaut mieux la tenir un peu sèche. On ne doit jamais tamiser la terre, mais la briser et la diviser autant qu'on le peut; le tamisage a pour résultat de retenir toutes les particules fibreuses, entre lesquelles les racines s'allongent avec beaucoup de rapidité. Les pots doivent toujours avoir un bon drainage fait avec une couche de tessons.

Au commencement de juin, les plantes doivent être retirées de l'orangerie et mises au dehors pour l'été. On doit toujours les disposer de telle sorte qu'elles soient abritées contre le soleil du milieu du jour, mais qu'elles reçoivent celui du matin et celui du soir. Lorsqu'elles sont disposées ainsi, on peut les arroser aussi souvent qu'on le désire.

Au commencement de septembre, on les examine de nouveau pour reconnaître celles qui exigent un rempotage et celles dont la terre doit être seulement rafraîchie à sa surface. Ces opérations ne doivent jamais avoir lieu plus tard que le milieu de septembre, autrement les plantes n'auraient pas le temps de se remettre avant l'hiver. On les rentre dès le commencement d'octobre; après leur rentrée, on leur donne beaucoup d'air le jour et la nuit, en diminuant peu à peu l'aération à mesure que le temps se rafraîchit.

La multiplication des plantes d'orangerie doit être faite à différentes époques de l'année, selon les espèces, et selon l'état dans lequel les boutures reprennent le mieux. Certaines plantes, telles que les *Fuchsia, Andersonia, Adenandra,* etc., reprennent très-bien faites avec du bois très-jeune et très-tendre; d'autres réussissent mieux lorsque leur bois est à moitié mûr et commence à brunir, comme pour les *Heliotropium, Goodenia, Pimelea,* etc.; d'autres enfin ont besoin que leur bois soit entièrement mûr et dur, tels sont les *Araucaria, Aulax, Melaleuca,* etc. Mais, en règle générale, les meilleures boutures sont celles dont le bois est à moitié mûr. Il faut ajouter que certaines espèces ne reprennent pas de boutures de tiges, mais qu'on les propage au moyen de grands fragments de racines et à l'aide d'une légère chaleur de fond; tels sont quelques *Acacias,* etc. Toutes les espèces à bois dur s'enracinent mieux dans le sable pur, mais pour celles à bois mou, il vaut mieux un mélange de sable et de terre franche. Dans aucun cas on ne doit planter dans le même pot des espèces à bois dur et d'autres à bois mou. Certaines boutures ont besoin d'un peu de chaleur; il

faut placer les pots qui les contiennent dans un coffre qu'on puisse chauffer. Après les y avoir mis, on bassine légèrement avec un arrosoir à trous fins. On tient le coffre parfaitement fermé jusqu'à la reprise qui a lieu généralement au bout de trois semaines ou un mois ; après quoi l'on arrose aussi souvent qu'il est nécessaire ; on transplante isolément dans de petits pots, etc.

Les semis de plantes d'orangerie doivent être faits dans des terrines ou des pots remplis d'une terre légère, aussitôt que possible, au printemps. On soumet ces pots à une chaleur légère; on maintient la terre humide en la couvrant avec de la mousse et en bassinant lorsqu'il le faut; enfin, quand les jeunes plantes provenues de ces semis ont 2 ou 3 centimètres de hauteur, on les sépare en les plantant dans de petits pots, et on les traite ensuite comme les boutures.

FUCHSIA PRINCE JÉROME.

L'Horticulteur français (numéro d'avril 1856) donne un dessin de cette nouvelle et remarquable variété de *Fuchsia,* obtenue, nous dit M. O. Lescuyer, d'un semis fait en 1853 de graines du *Fuchsia serratifolia,* fécondé avec le pollen du *Fuchsia Général Changarnier,* par M. Chambraux, jardinier de M. Goupil, au Pecq près Saint-Germain.

Le *Fuchsia Prince Jérôme* forme un arbuste très-vigoureux, à rameaux longs, gros et d'un rouge brun. Les feuilles, disposées par verticilles de quatre, sont obovales oblongues, brièvement pétiolées, d'un beau vert en dessus, plus pâle et quelquefois nuancé de rouge en dessous. Les fleurs, très-grosses, sont longues d'environ 10 centimètres; elles pendent de l'aisselle des feuilles ; le pédoncule a de 3 à 4 centimètres de longueur; l'ovaire un centimètre; le tube calicinal, d'un beau rose, mesure 6 centimètres de longueur sur un et demi environ de diamètre ; les divisions calicinales sont courtes

en proportion des dimensions du tube; elles sont longues de 3 centimètres et se courbent sur la corolle au lieu de s'arquer et de se retrousser sur le tube comme l'exigent les règles de l'esthétique des *Fuchsias hybrides;* l'extrémité des divisions calicinales est de couleur verte. Les pétales, qui ne dépassent pas en longueur les divisions du calice sont obovales-arrondis, et d'un rouge vermillonné; pistil assez long, rose, à gros stigmate.

Ce *Fuchsia,* le plus étoffé que nous connaissions, mérite d'être admis dans toute collection d'élite; il est probable qu'il se perfectionnera par des semis successifs et que l'on parviendra par ce moyen à faire allonger les divisions calicinales; ce qui lui donnerait ce cachet d'élégance que quelques *Fuchsiomanes* pourraient, non sans raison peut-être, lui reprocher de ne pas présenter dans l'état actuel.

M. Mézard, horticulteur à Puteaux (Seine), est chargé de livrer au commerce ce beau *Fuchsia* par souscription au prix de 5 francs, à dater du 15 mai prochain.

FUCHSIA NOUVEAUX OBTENUS EN ANGLETERRE.

Wonderful (Epps). Hybride des plus distingués; tube et sépales d'un écarlate brillant céreux; sépales très-larges, étoffés, se recourbant sur le tube de manière à permettre à l'œil d'embrasser librement la corolle, d'un violet velouté foncé, d'une ampleur remarquable (son diamètre mesure parfois un pouce et demi).

M. Epps, horticulteur, Bower Nurseries, à Maidstone, annonce cette nouveauté au prix de 10 schellings et demi (environ 13 fr. 25 c.)

Emperor Napoleon (Banks). Tube et sépales d'un riche carmin; sépales très-larges et supérieurement bien recourbés en dehors, et d'une consistance que l'on croirait voir une fleur faite de cire. Corolle d'un violet foncé (près de 3 centimètres de longueur. On annonce ce Fuchsia comme le plus

beau et le plus grand qui ait été mis jusqu'à ce jour dans le commerce.

Vénus de Médicis (Banks). Magnifique nouveauté, annoncée comme la plus belle parmi les variétés à fleurs blanches. Le tube blanc a des sépales élégamment retroussés, d'un rose vif, parfois blancs et striés de rose; la corolle est d'un bleu violacé foncé, très-ample et bien formée (1).

Dona Joaquina (Banks). Tube court, épais, cramoisi-écarlate; sépales de même couleur, bien recourbés; corolle épaisse, bleu de violette; nouveau coloris fort distingué.

Countess of Burlington (Story). Tube écarlate; sépales bien retroussés de même couleur; corolle d'un beau blanc. C'est, dit-on, la plus belle des variétés à corolle blanche.

Volcano di aqua (Banks). Tube d'un écarlate luisant; sépales de même couleur, élégamment recourbés en dehors; corolle violette extra-grande; variété très-florifère.

Charlemagne (Banks). Tube et sépales d'un riche écarlate; corolle très-ample en forme de tonneau, violet-pourpré. Variété très-florifère et d'un port très-peu élevé.

Ces six Fuchsias sont annoncés par MM. E. G. Henderson et fils, horticulteurs, Wellington Mursery, St. John's Wood, Londres, au prix de 10 schellings et demi, et sont livrables en ce moment.

NOUVELLES VARIÉTÉS D'ABUTILON.

M. Philippe Lambotte, horticulteur, place du Spectacle, à Namur, est parvenu à féconder l'*Abutilon striatum* avec le pollen du *Sida albida* (joli arbrisseau des îles Canaries à fleurs d'un blanc-jaunâtre). Les produits de cette hybridi-

(1) *L'Illustration horticole* donne, dans son numéro de mai 1856, une belle planche figurant les *Fuchsia Empereur Napoléon III* et *Vénus de Médicis*. L'établissement Verschaffelt peut dès à présent fournir ces deux variétés d'élite au même prix que M. E. G. Henderson.

sation ont été assez remarquables pour engager M. Lambotte à en offrir dès maintenant aux amateurs cinq variétés d'un mérite supérieur et désignées comme suit :

Souvenir de Cauchy, fleurs d'un carmin foncé.

Béranger, fleurs d'un jaune très-pâle.

De Humboldt, fleurs brunes et carminées.

Souvenir d'Arago, fleurs couleur saumon veiné de carmin.

Alphonse Karr, fleurs saumonées.

Ces cinq belles variétés seront fournies dès ce mois de mai au prix de 6 francs chacune, ou de 25 francs pour les cinq prises ensemble.

Ces semis ont généralement les tiges et les feuilles pubescentes, caractère qui n'existe pas dans l'*Abutilon striatum,* mais bien dans le *Sida albida;* les boutons diffèrent également de ceux de l'*Abutilon,* non-seulement par leur forme et leur volume, mais aussi par une pubescence blanchâtre très-marquée. Ces plantes, très-florifères, ont les fleurs disposées à l'extrémité des branches et sont portées par des pédoncules qui ne fléchissent pas sous le poids des fleurs, de sorte qu'elles ne sont jamais cachées sous le feuillage comme celles de l'*Abutilon striatum.*

La Société d'horticulture de Gand a décerné, dans sa séance du 3 décembre 1855, un prix spécial aux nouvelles variétés d'*Abutilon* de M. Lambotte.

ROSES ET VERVEINES NOUVELLES

OBTENUES DANS LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Culture de 1855.

Roses. — M. Robert, successeur de M. Vibert, rue des Bas-Chemins du Mail à Angers, a obtenu pour sa part vingt-huit nouvelles variétés de roses, parmi lesquelles nous citerons :

Duguay-Trouin (quatre saisons mousseux). — Fleurs de 5 à 7 centimètres, pleines, d'un beau rose vif, corymbi-

fères, à panicules de huit à quinze fleurs; variété très-florifère.

Marmontel (mousseux). — Fleurs de 5 à 6 centimètres, pleines, rose clair, bien panachées de blanc et de lilas, globuleuses. Bois et aiguillons mousseux, corymbifère, de 5 à 10 fleurs. Ce rosier est d'un grand mérite.

William Hooker (mousseux). — Fleurs de 9 à 11 centimètres de diamètre, pleines, lilas ardoisé, un peu globuleuses, très-bien faites et de premier mérite.

François de Foix (mousseux). — Fleur de 5 à 7 centimètres, presque double, rouge très-vif, passant au carmin ardoisé, globuleuse, très-bien ponctuée de lilas; coloris magnifique.

Madame Émile de Girardin (mousseux remontant). — Fleur de 5 à 7 centimètres, pleine, plate, très-bien faite, d'un beau rose tendre. Fleurs assez souvent solitaires, d'un grand mérite.

Le Grelot (île Bourbon). — Fleur de 4 à 5 centimètres, pleine, globuleuse, d'un beau rouge amaranthe. Ce rosier porte de fortes ombelles de fleurs en grelot, curieuses par ce caractère; ne remonte pas franchement.

Prince de Chimay (île Bourbon). — Fleurs grandes, de 9 à 10 centimètres de diamètre, globuleuses, rouge vif amaranthe. Coloris admirable, d'un bel effet et très-florifère.

César Beccaria (Provence).— Fleur de 8 à 10 centimètres, pleine, plate, d'une forme admirable; fond blanc panaché et ponctué de lilas et de violet, à rosette; filets verts au centre. Rose d'ungr and mérite.

Achille de Harlay (Provins strié). — Fleurs de 7 à 8 centimètres, pleines, plates, très-bien faites, rouge ardoisé passant au pourpre cendré, très-bien ponctué de blanc et de violet. Ce rosier est très-florifère.

Ornement des jardins (hybride remontant). — Fleur de 8 à 9 centimètres de diamètre, pleine, d'un rouge plus vif que le *Géant des Batailles*, un peu veloutée, bien imbriquée. Bois et feuillage des jeunes pousses d'un rouge groseille remarquable. Ce rosier, remarquable par le riche coloris de ses fleurs, peut être considéré comme d'un mérite exceptionnel.

Verveines. — Le nombre des nouveautés en Verveines obtenues par les horticulteurs angevins est trop considérable pour que nous donnions même une simple liste; nous nous bornerons à indiquer celles dont M. Millet fait le plus d'éloge dans son compte rendu :

Beauté suprême. — Grande et superbe fleur d'un beau rouge, marquée au centre d'un cercle blanc. Excellente et d'un grand mérite.

Miroir de Vénus. — Fleur d'un violet pourpré velouté, avec un point noir au centre entouré d'un cercle blanc. Superbe nouveauté gagnée, ainsi que la précédente, par M. Prudent-Gaudin, horticulteur.

Formose. — Grande et superbe fleur tirant au violet avec un point violacé au centre cerclé de blanc.

Fortunator. — Grande fleur amaranthe, plus foncée au centre, avec un œil blanc-soufré.

Ces deux belles variétés ont été obtenues par M. Mariette-Paré, horticulteur.

M. Paré-Delavigne, horticulteur, a obtenu une quinzaine de nouvelles Verveines fort belles, parmi lesquelles un choix devient difficile; ainsi *Manteau ducal* donne de grandes fleurs d'un violet velouté, avec un point blanchâtre au centre; *Grenatine* se distingue par ses grandes fleurs d'un pourpre grenat velouté à centre cerclé de blanc; *Ophyrie*, dont le coloris d'un beau rose est relevé par un œil jaune d'or; *Corallina*, aux fleurs rouge corail encadrant une gorge noirâtre, etc.

Enfin M. Flon-Grolleau, horticulteur, nous offre plusieurs excellentes Verveines, comme *Feu de Sébastopol*, grande et superbe fleur rouge-feu vif et velouté avec un point lilacé au centre, entouré lui-même de pourpre noirâtre; *Strioletta*, fleur rosée, striée de rouge tendre, avec un point blanchâtre entouré de pourpre au centre; grande et belle fleur, etc.

Nouvelle variété de Marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*). — M. Charlery fils, maire de la commune du Gué-Deniau (Maine-et-Loire), a obtenu d'un semis de Marronnier d'Inde une variété fort remarquable qu'il nomme

Hybride de Monnaie, et qui diffère du type par le fond jaune-paille de sa fleur et les taches rouges plus foncées dont celle-ci est ornée. Ce sera une bonne addition à nos arbres d'ornement de pleine terre.

Fuchsia. — M. Léon Bernieau, horticulteur, rue du Coq-Saint-Marceau à Orléans (Loiret), a obtenu sept nouvelles variétés de *Fuchsia* qui ont paru à la commission (chargée par la Société d'horticulture d'Orléans d'examiner le mérite de ces nouveautés) dignes d'un accueil favorable de la part des amateurs. Ces sept variétés sont :

Adolphe Weick. — Grandes fleurs blanches teintées de rose, mesurant dans leur ensemble 35 millimètres. Segments du tube calicinal très-allongés, d'un rose carné, à pointes jaunâtres. Corolle très-ample, rouge cerise, nuancé de bleu. Variété très-florifère.

Héloïse Bernieau. — Tube blanc pur, long de 30 millimètres, segments horizontaux, rose carné clair, à pointes vertes. Corolle violet pâle. Florifère.

Léonide Bernieau.—Fleur d'un blanc pur ; tube très-gros ; segments horizontaux un peu rosés en dessus, pointe sablée de rouge feu. Corolle très-ample, rouge vif, à reflet bleuâtre.

Massue d'Hercule. — Ce nom fait allusion à la forme du bouton. Fleur très-grosse, tube long de 25 millimètres, segments rosés, à pointes vertes, arquées. Corolle lilas foncé.

Secrétaire Delaire. — Nouveauté d'une beauté exceptionnelle à tube d'un blanc d'ivoire, corolle double à pétales rouge cerise, ombré de violet, avec des panachures blanches.

M. le Vice-Président Jullien. — Hybride d'un port élégant et à beau feuillage. Fleur grande à tube blanc, renflé vers la base ; segments larges, d'un rose carné, à pointes vertes. Corolle rose carminé vif, à pétales bordés de bleu.

Pascal Sasserand. — Fleur très-grande (45 millimètres) ; tube rose carné à segments larges et réfléchis, à pointes d'un vert jaunâtre. Corolle rouge carminé, chaque pétale est bordé de blanc.

Tydæa amabilis. Pl. & Lind.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

Tydæa amabilis (PLANCHON et LINDEN) (1).

Cette fort jolie plante du grand groupe des Achimènes est originaire de la Nouvelle-Grenade, où elle fut découverte en 1853, par M. Triana, qui l'introduisit de graines dans les serres de M. J. Linden de Bruxelles. Son coloris rose et les mouchetures carminées dessinées sur le limbe de la corolle, placent de prime abord le *Tydæa amabilis* au premier rang, non-seulement parmi ses congénères, mais même parmi les nombreuses espèces et variétés de l'ancien genre *Achimenes*. Le beau dessin que nous donnons, d'après un exemplaire que M. Linden a bien voulu nous confier, confirmera suffisamment ce que nous venons d'avancer. Exposée dans différents concours en Belgique et en France, cette plante a su fixer l'attention des juges et des amateurs, et ces derniers apprendront avec plaisir que M. Linden l'a mise dans le commerce depuis le 1er mai dernier au prix de 20 francs.

Le *Tydæa amabilis* se distingue de ses congénères par les caractères spécifiques suivants : plante entièrement couverte de longs poils soyeux; feuilles ovées, acuminées, aiguës, crénelées-dentées, veloutées, en dessus d'un vert obscur marbré de pourpre-noirâtre, à nervure centrale d'un vert-

(1) Figurée et décrite dans la *Flore des Serres et des Jardins de l'Europe*, 12e liv., 1855, pl. 1070, p. 237.

jaunâtre; en dessous de couleur vineuse; pédicelles axillaires uniflores, plus longs que les feuilles; lacinies calicinales ovées, égalant à peu près le tube; corolle d'un beau rose vif à limbe orné de macules arrondies et linéaires de couleur pourprée; gorge blanche rayée de rose, fleurs de la grandeur du *Tydœa picta* (*Achimenes*).

Sa culture et sa multiplication n'offrent pas plus de difficultés que les autres Achimènes.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Hodgsonia heteroclita (HOOKER fils et THOMSON), figuré dans *l'Illustration horticole*, pl. 94. — Syn. : *Trichosanthes heteroclita* (ROXBURGH). — Famille des Cucurbitacées.

Le *Hodgsonia heteroclita* appartient à cette série de plantes merveilleuses que l'Inde seule a su enfanter. — Qu'on se figure une Cucurbitacée à melons dont les tiges grimpantes et rameuses comme une liane émettent de nombreux bouquets de fleurs larges comme une Pivoine, blanches, à cinq divisions pétalaires étalées, hérissées de poils et festonnées au bord supérieur de longs filaments jaunes en spirale semblables aux tentacules des Bérénices, des Équorées et autres Médusaires qui peuplent les mers tropicales. La première impression que vous laisse l'examen de cette singulière fleur vous reporte de suite à quelque création d'un artiste chinois ou d'un de ces peintres à l'imagination ardente ou excentrique comme J. Charton, par exemple. Des fruits gros comme des melons ordinaires (25 centimètres de diamètre), de couleur rouge à pulpe blanchâtre, ferme et con-

tenant un liquide abondant, très-amer, succèdent à ces fleurs extraordinaires; leur vue doit causer un singulier effet lorsqu'on les voit ainsi suspendus à l'extrémité de tiges, souvent longues de cent pieds, s'accrochant aux grands arbres des forêts par de longs cirrhes ramifiés. Le feuillage est en rapport avec les proportions grandioses de la plante; les feuilles ont 30 centimètres et au delà de diamètre; elles sont alternes, coriaces palmatilobées (de trois à cinq lobes profonds), très-glabres, d'un beau vert.

Cette magnifique plante habite les forêts épaisses des montagnes inférieures du Sikkim-Himalaya, de l'Assam et du Silhet; on la trouve également dans l'île de Pénang; sa zone végétative commence près des bords de l'Océan et s'élève jusqu'à 5,500 pieds d'altitude supramarine.

Nous ne savons pas si l'*Hodgsonia heteroclita* existe vivant dans les serres de Kew. M. Lemaire nous laisse dans le doute en disant « merveille végétale indienne, que voudra posséder tout amateur sérieux de belles plantes. »

Aristolochia Thwaitesii (W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4918. — Famille des Aristolochiacées. — Gynandrie Hexandrie.

Cette curieuse Aristoloche a été découverte par M. Thwaites, dans les parties centrales de l'île de Ceylan; des exemplaires provenus de graines, envoyées par ce savant naturaliste, ont fleuri à Kew, au commencement du mois de mars dernier. Sir W. Hooker dit que c'est la plus jolie espèce d'Aristoloche des Indes orientales et qu'elle est également remarquable par la forme particulière de son périanthe et par ses feuilles longues et étroites. Les fleurs exhalent un arome agréable, ayant beaucoup d'analogie avec celui du *Caladium odorum*. Enfin la culture en est facile : serre chaude un peu humide.

D'un caudex tubéreux ou rhizome s'élèvent en touffe plusieurs tiges dressées, arrondies, duveteuses, hautes de 15 à 20 centimètres, simples ou parfois ramifiées à la base, et

feuillées sur toute leur longueur. Feuilles alternes, longues de 10 à 12 centimètres, spathulées-lancéolées, à bords entiers, à base s'amincissant en un court pétiole arrondi; elles sont glabres en dessus, duveteuses et veloutées en dessous. De la base de la tige ou plutôt du sommet du rhizome, sortent de nombreux pédoncules réunis en touffes, érigés, hauts de 8 centimètres environ et portant un racème de fleurs odorantes; une bractée est opposée à chaque fleur; et sur chaque racème il ne s'ouvre qu'une seule fleur à la fois. Le périanthe est d'une forme très-curieuse : c'est un long tube vert, obscurément veiné, étranglé vers son milieu, et courbé par deux fois comme le col d'un cygne; le pédicelle est long de telle sorte que la fleur repose sur le sol; le limbe est obliquement tronqué à bord très-légèrement lobé par la présence de cinq dents angulaires à peu près équidistantes; l'intérieur du limbe est jaunâtre densément tapissé de poils glanduleux; l'intérieur du tube ou gorge est d'un pourpre foncé.

L'*Aristolochia Thwaitesii*, que nous ne pouvons pas réellement, avec sir W. Hooker, recommander comme très-jolie, est néanmoins une plante très-intéressante, dont la petite taille, l'excellente odeur, la facile fleuraison et la singulière végétation feront admettre l'entrée dans les serres d'amateurs de plantes curieuses.

Odontoglossum hastilabium, var. *fuscatum* (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4919. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

L'*Odontoglossum hastilabium* est une charmante Orchidée découverte et recueillie par M. Linden, dans la province de Pamplona (Nouvelle-Grenade); elle est déjà assez répandue dans les collections où elle figure avec honneur parmi les plus belles espèces du noble genre *Odontoglossum*. La variété *fuscatum* a été récoltée au Vénézuéla, par M. Birschell, et a fleuri en mars dernier à Londres. Elle se distingue de son type par ses pétales et sépales intérieurement d'un brun-

marron verdâtre uniforme; ils sont verdâtres et rayés ou maculés de brun dans le type; mais le labelle n'offre aucune différence : il est blanc à base pourprée, et les fleurs sont également disposées en un ample panicule branchu et multiflore.

Masdevallia Wageneriana (LINDEN), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl 4921. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Petite Orchidée, haute au plus de 5 centimètres, croissant en touffe comme les *Pleurothallis* et les *Stelis*, à feuilles coriaces, obtuses, dressées; les pédoncules s'élèvent directement du collet des racines; ils sont à peu près aussi longs que les feuilles et portent une fleur solitaire dressée ou un peu inclinée, de couleur jaune maculée de rouge et que l'on prendrait à la première vue pour une corolle monopétale et non pour le périanthe d'une Orchidée. Les trois sépales, larges, ovés et terminés chacun par un long appendice cirrhifère ou corne mince flexueuse, sont soudés ensemble de manière à former une coupe à trois lobes. Dans cette coupe large de 2 centimètres (les appendices ont environ 3 centimètres de longueur) sont renfermés deux pétales fort petits, en forme de hache, et le labelle, également fort petit, rhomboïde, à bords profondément dentés et onguiculés et à sommet se terminant en un appendice fortement recourbé.

Cette gracieuse miniature fleurit facilement et mérite d'être cultivée à cause de l'étrangeté de ses formes. Sir W. Hooker dit qu'elle est originaire de l'Amérique centrale. M. Linden l'a reçue du Vénézuéla.

Odontoglossum membranaceum (LINDL.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4923. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette charmante espèce est introduite depuis douze ou quinze années dans les serres européennes; nous avons

nous-même contribué à la propager dès 1841 en en rapportant bon nombre d'exemplaires que nous avions recueillis dans les montagnes au nord de la ville d'Oaxaca. C'est une Orchidée que tout amateur devrait posséder, car ses fleurs, — d'un blanc de crème, sillonnées, à l'exception du labelle, dans leur partie inférieure externe et interne, de petites bandelettes carminées, parallèles, formant des zones concentriques fort élégantes, — sont grandes, de longue durée, et sont, de plus, agréablement odorantes. La plante forme des touffes peu volumineuses, à pseudo-bulbes serrés, de petite taille, ovés, un peu comprimés, en partie enveloppés dans de larges écailles membraneuses; une seule feuille oblongue, acuminée, termine chaque pseudo-bulbe. Le scape est radical et sort d'entre une écaille située à la base du bulbe; sa hauteur est d'environ 20 centimètres et dépasse beaucoup le feuillage; il porte trois, quatre ou cinq fleurs longuement pédicellées. La fleuraison a lieu d'avril en juin.

On peut se procurer l'*Odontoglossum membranaceum* chez tous les grands horticulteurs de Gand, de Bruxelles, de Liége, au prix de 15 à 20 francs.

Pholidota suaveolens (LINDLEY), dans le *Gardener's Chronicle* du 31 mai 1856, p. 372. — Famille des Orchidées.

Cette charmante plante, que l'on pourrait décrire, dit le savant rédacteur du *Gardener's Chronicle,* comme étant une Orchidée déguisée en Muguet, tant les feuilles, les fleurs, la couleur, la taille et le parfum sont identiques dans les deux plantes, est bien cependant un véritable *Pholidota,* voisin du *Pholidota chinensis,* mais plus grand dans toutes ses parties et portant cinq lignes élevées, ondulées sur la surface du labelle. Le blanc pur des fleurs se change peu à peu en un brun cannelle clair.

Les pseudo-bulbes, coniques, obtusément anguleux, sont surmontés de deux feuilles oblongues; le racème, érigé, flexueux, porte une dizaine de fleurs distantes les unes des autres.

On ne connaît pas le lieu d'origine de cette nouvelle espèce de *Pholidota,* qui fait partie de la riche collection de l'évêque de Winchester.

Dendrobium lituiflorum (LINDLEY), *Gardener's Chronicle,* 31 mai 1856. — Famille des Orchidées.

Belle espèce ayant le port du *Dendrobium transparens,* mais à fleurs étalées, d'un lilas pâle, veinées et mesurant de 10 à 12 centimètres de largeur; le labelle, en forme de cornet, est d'un violet foncé, à l'exception d'une large bordure qui encercle la partie dilatée du labelle. Les sépales sont très-étalés, lancéolés, veinés, acuminés; les pétales, deux fois plus larges que les sépales, sont aigus.

M. Lindley ajoute que cette espèce, dont la patrie est inconnue, ressemble à quelque forme largement fleurie du *Dendrobium transparens,* ou peut-être à une forme de *Dendrobium nobile,* à tiges grêles et allongées ; c'est, en tout cas, une Orchidée plus belle que les deux espèces que nous venons de citer, à labelle plus long et à sépales et pétales très-aigus.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Meconopsis Nepalensis (HOOK. et THOMSON), figuré dans *l'Illustration horticole,* pl. 95. — Syn. : *Papaver paniculatum* (docteur WALLICH). Famille des Papavéracées.

Le *Meconopsis Nepalensis,* d'abord découvert dans le Népaul par les collecteurs de feu le docteur Wallich, a été retrouvé par le docteur Hooker fils, dans les vallées intérieures et humides du Sikkim, croissant dans des prés gras et luxuriants, sur les bords des forêts de Pins (*Abies Webbiana*) à 10,000 ou 11,000 pieds d'altitude supramarine. Cet habitat élevé indique que cette superbe plante sera probablement rustique chez nous et deviendra bientôt, dit M. C. Lemaire à qui nous empruntons ces détails, un des principaux ornements de nos jardins. Elle est très-vraisemblablement vivace.

C'est une plante s'élevant, simple et robuste, à 1 mètre de hauteur environ, couverte et hérissée dans toutes ses parties, à l'exception des pétales, de longues soies fauves et rudes comme des crins. Tige cannelée et fistuleuse, contenant, ainsi que les pétioles, un suc abondant, très-âcre, luisant, d'un jaune de chrome, devenant orangé à l'air, et qui est considéré comme un poison énergique. Une touffe épaisse de feuilles radicales à pétioles robustes s'élève du sommet d'un rhizome pivotant; elles sont oblancéolées, pennatifides, à lobes aigus, longues de 35 à 40 centimètres et plus, et hérissées sur les deux faces de soies rudes; les feuilles caulinaires sont bientôt sessiles, linéaires-oblongues. Les fleurs, très-grandes, longuement pédicellées, d'un jaune pâle (dorées suivant la phrase spécifique latine de MM. Hooker fils et Thomsom), sont disposées souvent du nombre de vingt, en un ample racème produisant un magnifique effet.

Le *Meconopsis Nepalensis* n'est point encore assez répandu pour que l'on puisse indiquer un mode certain de culture.

Pernettya furens (KLOTZSCH), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4920. — Famille des Éricacées. — Décandrie Monogynie.

Des exemplaires de ce *Pernettya* ont fleuri en plein air au mois de mars dernier chez MM. Standish et Noble, horticulteurs à Bagshot, de graines reçues du Chili méridional. C'est, dit sir W. Hooker, une acquisition importante à ajouter à notre liste d'arbrisseaux à feuilles persistantes de pleine terre, et qui se recommande par un feuillage luisant et des racèmes nombreux et serrés de fleurs blanches céreuses. Les Indiens, suivant le Père Feuillée (qui le premier découvrit et décrivit cet arbuste dans les environs de la Conception au Chili), nomment cette plante *qued-qued* ou délire, parce que ses fruits, mangés en certaine quantité, causent le délire. — Il est bon de signaler la propriété malfaisante des

baies de ce *Pernettya* (dont le nom spécifique latin de *Furens* indique la qualité enivrante), pour que les amateurs prennent certaines précautions surtout à l'égard des enfants.

Le *Pernettya furens* est un arbrisseau peu élevé, modérément ramifié; les branches, vertes et velues dans leur jeune âge, deviennent plus tard brunes et glabres. Feuilles alternes, longues de 3 à 4 centimètres, ovées-lancéolées, rarement subovées, aiguës, ciliées dans leur jeune âge, à bords dentelés, un peu recourbés, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous; pétiole rouge, très-court. Racèmes de 3 à 4 centimètres de longueur, presque sessiles, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, et portant plusieurs fleurs à calice blanc, à corolle blanche, urcéolée-globuleuse, céreuse. Rachis ou pédoncule général garni d'écailles en forme de soies. Ovaire globuleux ou légèrement déprimé, entouré à sa base par un anneau à dix dentelures.

Culture maraîchère.

SUR LA CULTURE DES CHAMPIGNONS.

Beaucoup de personnes ont essayé la culture du champignon, mais la plupart n'ont pas eu lieu de se féliciter d'un bon résultat. Cette non-réussite a pu avoir plusieurs causes qu'il importe d'autant plus de signaler, que le meilleur procédé de culture ne peut réussir si l'une ou l'autre des principales conditions inhérentes à cette culture ne sont pas observées.

Les principales conditions dans la culture des champignons sont : un blanc de bonne qualité, une température convenable et un degré d'humidité toujours modéré.

Quant au blanc, il y a plusieurs moyens de s'en procurer : les uns l'achètent chez les marchands grainiers; d'autres le

prennent dans les vieilles couches, où il se produit spontanément; d'autres enfin le préparent eux-mêmes. Comme les champignons ne sont que l'appareil séminifère de la plante qui est le blanc, on concevra que tout dépend de se procurer un blanc de bonne qualité, et que, dans l'incertitude, le plus prudent est de le préparer soi-même. Ordinairement on se sert à cet effet des crottins de cheval seuls, mais cela n'est pas suffisant, car cet engrais est trop chaud et se décompose trop vite; d'ailleurs, dans la nature, les déjections animales qui fournissent la nourriture au champignon se mélangent avec la terre, ce qu'il faut raisonnablement imiter si l'on veut réussir.

Voici comment on procède dans la préparation du blanc : deux paniers de crottins frais de chevaux bien nourris de foin et d'avoine, un panier de bouse de vache et un panier de bonne terre de prairie à fond argileux, sont exactement pétris et mélangés et ensuite étendus sur des planches qui reposent sur des pierres, afin que l'air puisse circuler au-dessus et au-dessous. Les planches doivent être déposées sous un hangar ou une échoppe, afin que l'eau de pluie ou l'humidité n'empêchent pas la masse de se dessécher. Au bout de quelques jours, quand la masse est devenue un peu sèche, on la coupe en morceaux en forme de brique. Peu de temps après, on fait à ces briques, à l'aide d'un bâton de l'épaisseur d'un doigt, trois trous, deux d'un côté et le troisième du côté opposé; ensuite on place les briques debout afin de les faire mieux sécher, et on les retourne de temps en temps. Dès qu'elles sont devenues sèches, on remplit les trous de blanc qu'on s'est procuré d'une manière ou d'autre; ensuite on forme avec les briques un monceau conique ou carré, soit dans une cave, soit sous un hangar, et on le recouvre d'une couche de foin et de paille. Au bout de vingt-quatre ou de trente-six heures, on vérifie si la température dans l'intérieur du monceau ne dépasse pas 18 degrés Réaumur; température qu'il faut regarder comme le maximum dans la culture du champignon et qui rend inutile toutes les

peines si elle est dépassée. Dans le cas où la chaleur se serait élevée au-dessus de 18 degrés, il faudrait ôter le manteau de foin, de paille, ou même défaire le monceau et le reconstruire plus bas. Si l'excès de température que nous venons de signaler n'était plus à craindre, on laisserait le monceau à l'état où il est pendant cinq à six semaines; après quoi on examine les briques, on met de côté celles qui sont pénétrées de blanc, on les porte au grenier pour les y faire sécher; les autres sont remises en monceau et couvertes comme auparavant.

Si l'on veut établir une couche à champignons, on prend du fumier frais de cheval; on en sépare la longue paille, et on le mélange avec la cinquième partie environ de terre de gazon; ensuite on porte ce mélange au lieu où il doit être, dans une cave, une couche ou en tout autre endroit chaud et obscur et à l'abri du courant d'air. On le retourne aussi souvent qu'il s'échauffe encore à 18 degrés; la couche aura environ deux pieds d'épaisseur; si elle ne s'échauffe plus considérablement, on la foule et la tasse et on la couvre de volets ou de planches; au bout de vingt-quatre à trente-six heures, on examine encore une fois la température de la couche, et si elle ne dépasse pas 16 degrés, on y met des morceaux de briques qui contiennent le blanc à deux ou trois pouces de profondeur, et on remet les volets. La couche se remplira en peu de temps de filets blancs comme une toile d'araignée; à ce moment on recouvre la couche d'un mélange non mouillé de parties égales de terreau, de feuilles et de terre de prairie d'un pouce et demi d'épaisseur; on l'égalise et on le comprime doucement, après quoi on remet les volets. Aussitôt que cette terre est remplie de blanc, on met encore un pouce de terre comme la première fois et on ôte les volets. Puis on met au-dessus de la terre une couche de foin et de paille qu'on mouille de temps en temps d'eau chaude, avec la précaution cependant que l'eau ne perce point à travers la paille jusqu'à la terre. Il suffit que l'eau se forme en vapeurs qui pénètrent dans l'intérieur de la couche.

Rien n'étant plus nuisible à la production des champignons que l'excès d'humidité, qui détruit souvent en vingt-quatre heures le fruit des peines qu'on s'est données jusqu'alors, il ne faut donc pas, lorsque la couche est devenue sèche, arroser avec un arrosoir, comme les jardiniers le font ordinairement, mais se borner à faire de distance en distance des trous avec un manche à balai qui pénètre au fond de la couche, on verse de l'eau chaude jusqu'à ce que les trous soient pleins, ensuite on les bouche avec de la mousse. Cela réchauffe la couche et donne assez d'humidité.

Lorsqu'on suivra à la lettre les préceptes qu'on vient de lire, on ne se trouvera pas trompé dans son attente. Des couches préparées de la manière précitée donnent des champignons de la meilleure qualité, et ce, sans interruption jusqu'à ce que la terre est épuisée, c'est-à-dire pendant un espace de quatre à six mois. La récolte s'effectue, comme on sait, le mieux, pendant les heures du matin. On saisit le champignon par la tête, on lui fait faire un demi-tour pour le détacher, et ensuite on ferme le trou doucement avec la main. Il est inutile de remettre en terre les parties qu'on aura coupées du champignon dans le but de renouveler le blanc. Il est vrai que les lamelles qu'on ôte du chapeau contiennent les semences du champignon dont de nouvelles plantes peuvent venir, mais il est inutile de s'en servir, et les anciennes plantes mêmes, c'est-à-dire le blanc, meurent dès que la terre ne contient plus de nourriture.

Celui qui n'a pas de couche ou de cave disponible peut établir une couche dans la terre, pourvu que l'eau n'y arrive pas; on la double tout alentour de planches, et comme une température convenable est une des principales conditions, il faudrait entourer et couvrir de fumier la couche si la température extérieure était trop froide.

SCH.

CULTURE DES RAIFORTS,

Par M. J. C. Meyer, jardinier à Ulm (*Gartenflora*).

Le Raifort *Raphanus sativus*, Lin., originaire de la Chine, a donné naissance à trois races : les *Radis*, les *Raiforts d'été* et *ceux d'hiver*. M. Meyer se propose de consacrer plus tard un article spécial aux Radis; il consacre celui dont nous allons présenter un résumé aux Raiforts (ou Radis noirs) d'été et d'hiver.

I. — Raiforts d'été.

M. Meyer en énumère les variétés suivantes ;

1. Le *Petit Raifort d'été jaune précoce*, et le *Petit Raifort jaune précoce de Vienne*. Il y en a aussi un dont la couleur est un gris foncé, et qu'on nomme *Double-Radis*, parce que sa grosseur est double de celle du Radis. Ces variétés ont le volume d'un œuf de pigeon, avec une fane peu développée.

2. Le *Gros Raifort d'été jaune et précoce de Vienne*, très-beau et d'un goût fin, qui, par une culture convenable, acquiert la grosseur d'un petit œuf de poule. Il y en a des sous-variétés rouges, brunes, grises et blanches.

3. Le *Nouveau Raifort d'été*, précoce, gris-noir, de longueur moyenne, à très-petites feuilles. C'est une très-belle variété, d'un brun-noirâtre, pointillée de blanc.

4. Le *Tout nouveau Raifort d'été*, précoce, gris-rougeâtre, de longueur moyenne, à très-petites feuilles; très-belle variété qui mérite d'être fortement recommandée.

5. Le *Gros Raifort d'été*, précoce, gris-brun foncé, de longueur moyenne. Il en existe une sous-variété à rave globuleuse.

6. Le *Raifort d'été* allongé, rouge-noir, et le *Raifort d'automne* rouge-noir, à belle rave allongée, d'un goût très-agréable.

7. Le *Raifort d'été*, arrondi, rouge-pâle, à rave ronde, de grosseur moyenne.

Les Raiforts d'été demandent, comme toutes les racines alimentaires, une terre substantielle, meuble et légère, fumée l'année d'auparavant, le fumier frais leur donnant un goût désagréable, et une exposition découverte. Les meilleures variétés cultivées à l'ombre, sous les arbres, près des murs, des haies, etc., donnent beaucoup d'herbe et de mauvaises racines grêles. Les deux premières variétés peuvent être semées de bonne heure au printemps, soit à la volée, soit en lignes. Dans ce dernier cas on met quelques graines ensemble par places espacées de 11 à 14 centimètres pour la première, de 16 à 20 centimètres pour la seconde. Si l'on veut avoir les produits de ces deux variétés de très-bonne heure, on les sème, aux distances indiquées, sur une couche qu'on laisse découverte pendant le jour et qu'on couvre la nuit avec des châssis et des paillassons. Sur ces couches comme en pleine terre on ne doit pas négliger d'éclaircir, de manière à ne laisser que des pieds isolés, aux distances indiquées. Toutes les autres variétés ne doivent pas être semées avant la mi-avril. Semées plus tôt, elles montent aisément. A partir de cette époque, on en fait des semis successifs en proportion des besoins. Les semis de ces plantes sont très-sujets à être ravagés par l'altise. Pour remédier à cette cause puissante de destruction, lorsque le jeune plant est encore couvert de rosée ou mouillé par la pluie, on le saupoudre abondamment de poussier de tabac, qu'on trouve dans toutes les manufactures comme résultat de la préparation du tabac. Faute de cette matière, on emploie de la cendre. Le jeune plant ne peut être considéré comme définitivement sauvé que lorsqu'il a quatre feuilles; alors on sarcle avec une petite binette large de trois doigts, par un temps sec, et l'on enlève ainsi à la fois les pieds superflus et les mauvaises herbes. Plus tard on bine et l'on éclaircit graduellement, et l'on fait attention que les plantes finissent par être entièrement isolées et espacées au moins de 3 décimètres.

II. — Raiforts d'hiver.

En voici les principales variétés :

1. Le *Gros Raifort d'hiver* rond, d'Ulm, à grosse rave arrondie, couverte d'une peau noire, grossière, d'une saveur piquante.

2. Le *Raifort d'hiver* allongé, gris-foncé, semblable, pour la forme et la grosseur, au Raifort d'été gris et de moyenne longueur. Il supporte très-bien l'hiver et il est aussi doux que savoureux au printemps.

3. Le *Raifort d'hiver* gros, long et noir, à peau noire, inégale, et à saveur piquante.

4. Le *Nouveau Raifort d'hiver,* rond et violet, dont la rave, de grosseur moyenne, a un goût fin et délicat.

5. Le *Raifort d'hiver,* d'Erfurt, noir et allongé, belle variété d'un goût fin, dont la peau est colorée en brun-noirâtre.

6. Le *Nouveau Raifort d'hiver,* arrondi et aplati, jaune, de Vienne, très-belle variété d'un bleu clair, de grosseur moyenne, à peau très-fine et d'un excellent goût. Il est encore peu connu, mais des meilleurs.

7. Le *Nouveau Raifort d'hiver* rouge, de Chine, à rave allongée, mince, rouge, de saveur piquante.

8. Le *Nouveau Raifort d'hiver* gros et allongé, des Baskirs, de deux couleurs, blanc ou gris-foncé, à très-grosse rave allongée, épaisse, en pain de sucre. C'est le plus gros des Raiforts connus ; il a souvent 33 à 40 centimètres de longueur, et jusqu'à 14 centimètres d'épaisseur. Aussi doit-on l'espacer de 50 centimètres.

Tous les Raiforts d'hiver demandent même terre, même exposition et même culture que ceux d'été. Pour qu'ils atteignent leur développement complet à l'automne, on doit les semer avant la fin de juin ou au commencement de juillet ; mais le dernier doit être semé plus tôt, parce qu'il exige plus de temps pour se développer. Ils sont préférables à ceux d'été pour la consommation pendant l'hiver et le printemps ; car, quoique ceux-ci se conservent bien dans des silos ou des

caves, beaucoup cependant ont séché lorsque arrive le printemps et ne peuvent guère dès lors servir comme aliment. Au commencement du mois d'octobre, on arrache tous les Raiforts, et, après les avoir laissés se ressuyer, on coupe leurs fanes, toutefois en ne touchant pas au cœur, sans quoi ils sécheraient. On les conserve ensuite dans des silos ou dans des caves. En les plantant dans du sable et les arrosant lorsqu'ils sont secs, on les détermine à pousser des feuilles jaunes, délicates, qui peuvent servir comme salade d'hiver.

Pomologie.

M. Jules de Liron d'Airoles, dont nous avons déjà eu occasion de citer les utiles travaux pomologiques, vient de nous adresser les 3e et 4e livraisons de sa *Notice pomologique* (1). Le nombre de poires décrites dans ces deux livraisons s'élève à 56, dont une bonne partie a été gagnée en Belgique, par MM. Van Mons, Bouvier, Esperen, Bivort, Grégoire, Dumont et Berckmans. Nous donnerons successivement l'analyse des variétés nouvelles obtenues dans l'ouest de la France.

Un article intitulé : *Observations utiles,* consigné en tête de la *Notice pomologique* de M. Liron d'Airoles, nous a paru d'un assez haut intérêt pour nous engager à le reproduire textuellement. Nous sommes convaincu que sa lecture engagera beaucoup de cultivateurs-pomologues à se livrer à de nouveaux essais et à tenir note de leurs expériences.

(1) *Notice pomologique,* description succincte de quelques fruits inédits, nouveaux ou très-peu répandus, avec figures des fruits décrits par M. J. d'Airoles. 2e édition, 3e et 4e livraisons. Brochure de 40 à 50 pages. Nantes, 1856.

Les quatre livraisons contiennent les descriptions de 162 variétés et 18 planches donnant la figure au trait de tous ces fruits.

DE LA REPRODUCTION DES ARBRES FRUITIERS PAR LES SEMIS.

DU POIRIER EN PARTICULIER.

Par M. J. de Liron d'Airoles.

La disposition de mutabilité des arbres fruitiers offre une vaste carrière aux réflexions, aux suppositions et aux études de la physiologie végétale.

Je n'entreprendrai pas d'écrire de nombreuses pages pour établir une méthode appuyée sur de longs raisonnements; je veux seulement poser ma pensée à ce sujet, sans discuter les opinions des auteurs qui jusqu'à ce jour ont traité la question avec plus ou moins de savoir et de mérite. Je ne doute pas un instant que chacun d'eux n'ait émis sa pensée sous le charme d'une conviction sincère, qu'il faudrait respecter, ne fût-elle pas complétement rationnelle.

Laissons au lecteur intelligent, impartial, à distinguer celui qui aura dit avec le plus de bonheur et trouvé le véritable jour.

On ne juge pas toujours une verge à la main, prêt à frapper des épaules longtemps chargées du fardeau des études et des observations : car, s'il en était autrement, qui oserait écrire; quel raisonnement ne pourrait trouver contradicteur?

Dans les sciences physiques et naturelles, où tout est doute ou à peu près, l'homme marche en tâtonnant dans ses recherches : il s'aide du flambeau laissé par ses pères sur la route des siècles, et dont s'illuminent ses travaux; il écrit au livre des temps ses découvertes, ses réflexions, qui jettent à leur tour la clarté dans l'avenir. Oh! laissons à celui qui consacre sa vie à l'étude en se privant des distractions du monde, la douce illusion d'avoir pu faire un peu de bien; elle est souvent sa seule récompense : qu'il puisse s'endormir avec la pensée qu'après lui ses cendres ne seront pas troublées péniblement par le carillon de phrases amères de la critique, de récriminations aussi tristes qu'inutiles! Si

ceux qui ont écrit pour la science qui nous occupe avaient été mus d'un pareil sentiment, que de pages seraient restées blanches, que d'heures perdues auraient pu être plus sagement employées au profit de tous!

Il n'y a pas de grands bénéfices à espérer des semis d'arbres fruitiers : l'emploi d'un terrain considérable est nécessaire, un long laps de temps doit se passer avant que les sujets arrivent à la fructification; ce temps sera d'autant plus long que les arbres se trouveront serrés dans un espace trop restreint, soumis à une culture moins soignée.

Les grandes chances qu'il faut courir pour arriver à obtenir quelque belle variété réunissant toutes les qualités désirables, offrent peu d'attrait.

Bien souvent la nature semble se jouer des espérances des hommes et jeter au hasard, à pleine main, les plus beaux gains aux pepins laissés seulement sur le gazon d'un bois, au pied de la haie d'un champ, après un frugal repas; ou de quelques fruits enfouis aux pieds des arbres d'où ils étaient tombés, échappés, comme par miracle, à la bêche, à la serpe ou au greffoir du jardinier impatient : tandis que de nombreux semis, bien soignés, n'auront donné que de tristes résultats. Qu'il nous soit permis de citer, à l'appui de cette réflexion, ce que nous avons vu autour de nous, dans un temps rapproché, dans un rayon de quelques lieues.

Le *Beurré Clairgeau,* venu d'un fruit enterré par Clairgeau; le *Beurré de Nantes,* trouvé par Maisonneuve derrière une ferme; la *Bonne de la Chapelle,* découverte par Jalais dans un bois des environs de Nantes; le *Besi Quessoi d'été,* qui vient des environs de Guérande, sans qu'on puisse lui donner une origine certaine.

Aussi, honneur et reconnaissance sont dus aux pomologues, aux amateurs, aux pépiniéristes qui n'ont pas été arrêtés dans leur zèle par toutes les raisons que nous venons de donner; leur constance désintéressée a préparé des métamorphoses dont jouissent et jouiront avec délices les générations.

DE L'HYBRIDATION NATURELLE.

Dans nos jardins, dans nos vergers, les arbres sont souvent assez variés. Les abeilles, ces diligentes travailleuses, trouvent au printemps leurs premiers butins sur les fruitiers; passant en bourdonnant d'une corolle à l'autre, elles fécondent, hybrident, en pétrissant ensemble dans les calices les pollens de centaines de fleurs.

La main de l'homme pourrait-elle arriver à cette manutention de phénomènes que permet la puissance divine, et qu'elle confie à ces agents mystérieux.

C'est donc à la diversité des espèces ou variétés que contiennent nos jardins, qu'on doit d'abord les délicieux fruits obtenus depuis un demi-siècle : cette diversité devenant chaque jour plus grande, une épuration sévère des variétés secondaires devient nécessaire pour assurer aux semeurs futurs des succès plus remarquables; et, pour mieux arriver à ce but, ne doit-on pas retrancher des belles collections ou du moins en éloigner ces grosses variétés bonnes à cuire, dont les grandes fleurs regorgent de pollen; ainsi que les citrouilles auprès des melonnières, ces robustes filles de Pomone portent non-seulement leur âpre et rude nature dans les organes générateurs, mais encore, nous en sommes persuadé, elles ôtent la qualité des fruits qui reçoivent leur action fécondante, en changent peut-être aussi plus ou moins la forme.

Il nous paraît qu'on se prépare de grandes chances de réussite en choisissant pour ses semis les pepins des plus belles et des meilleures poires précoces ou tardives. En suivant la marche ouverte, beaucoup d'amateurs de jardin ont procédé à de petits semis selon l'étendue des terrains dont ils pouvaient disposer; dans les conditions que je viens de poser, plusieurs ont été heureux. Que ne doit-on pas espérer de l'avenir de la pomologie? J'y ai une grande confiance, et je prêche par l'exemple : déjà quelques centaines de jeunes sujets grandissent à la Civélière, et le nombre s'en

augmentera chaque année; dans quelque dix ans, ils viendront à leur tour porter leurs fruits et récompenser mes soins.

En France, plusieurs associations horticoles s'occupent beaucoup d'encourager la culture des fruitiers ; à l'étranger, la Société Van Mons, la Commission royale de pomologie belge, dont la mission est toute spéciale, font marcher dans une voie rapide de progrès la science à laquelle je suis heureux de consacrer les quelques années de force qui me sont réservées. En Amérique même, dans cette terre nouvelle à la civilisation, à l'agriculture, à l'industrie, à la science, l'horticulture, la pomologie, sont fort en progrès et reçoivent de grands encouragements.

En disant ici ce que je fais, je n'ai pas la prétention d'imposer une méthode à mes lecteurs; j'expose ma manière d'opérer à ceux qui ont moins d'expérience que moi ; je dis : Semez, en suivant la marche qui vous conviendra ; mais semez, peu ou beaucoup. Le temps me dira si j'ai sagement agi. J'ai cru ces notes de quelque intérêt, et je les ai consignées dans mes *Observations utiles*, partie de mon travail qui reste ouverte en tête de ma Notice, où mes souscripteurs voudront bien les joindre.

Après ces quelques lignes, je passe à la pratique, invitant mes lecteurs à vouloir bien me suivre dans l'exposé de mes travaux et m'accorder leur indulgence.

(*La suite au prochain numéro.*)

Miscellanées.

MOYEN POUR FAIRE BOUTONNER

LES RHODODENDRUM ARBOREUM ET KALMIA LATIFOLIA,

Par M. Michel Kenens, *horticulteur-pépiniériste, diplômé du gouvernement belge, à Brée (Limbourg belge), membre de la Société.*

J'ai fait une expérience sur des semis de Rhododendrons, qui a parfaitement réussi, en produisant une grande quantité de boutons, ainsi qu'une forme agréable, gracieuse et bien touffue.

Un de mes amis, M. Ed. Van Hoorde, maintenant directeur du Jardin botanique de Malines, me remit, avant son départ pour cette localité, 4000 semis provenant de graines recueillies sur des variétés d'élite. Ces semis étaient faits dans des caisses en bois, de 1m,25 de longueur sur 0m,50 de largeur et 0m,10 de profondeur. En 1852, ces semis étaient âgés de trois ans, et vers le mois de mars j'opérais le repiquage des plus fortes plantes dans une terre de jardin mélangée d'un sable noirâtre. Dans les rigoles que j'avais pratiquées pour la replantation de mes jeunes élèves, je plaçais environ deux centimètres de terre de bruyère légère que j'avais fait recueillir dans un bois de raspe de chêne situé en pleine bruyère. C'était une terre grise sablonneuse, légère et dans laquelle le produit de la décomposition des feuilles était entré.

Pendant l'été de 1852, mes plantes donnèrent des pousses de 0m,05 à 0m,06. Ayant remarqué que parmi elles il y en avait quelques-unes de très-robustes (1), je les fis arracher pour les placer dans une bâche où je les ai laissées sans les replanter.

---

(1) Dans le texte du journal gantois il est mis par erreur *délicates*.

Au mois de mars 1853, je recommençai la même opération que l'année précédente, mais dans une terre où celle de bruyère n'entrait que pour un sixième; par là, j'ai ralenti la végétation et les plantes ne s'en sont que mieux garnies à leur base. J'ai continué ce même travail pendant quatre années, sauf que je leur ai laissé passer l'hiver de 1854-1855 en pleine terre, en ne leur donnant pour tout abri qu'une bonne couverture au pied.

L'hiver rigoureux de cette année m'a fait perdre quelques-uns de ces semis et surtout ceux qui présentaient au revers des feuilles des teintes argentées ou ferrugineuses. Ceux qui ont résisté à ces grands froids se sont couverts de boutons et promettent une abondante floraison.

D'après mes expériences et les observations que j'ai pu faire dans les immenses pépinières de M. le vicomte Vilain XIIII, où les Rhododendrons et les Kalmia sont cultivés sur une vaste échelle, je tire les conclusions suivantes :

1° Il faut transplanter les semis de 2, 3 et 4 ans d'âge, dans une terre qui ne soit pas trop nutritive, afin que la végétation marche modérément.

2° Opérer le repiquage des semis les plus forts, vulgairement appelés avant-coureurs (*voorloopers*) (1), afin de ralentir leur végétation, surtout pendant les premières années, et d'éviter un développement trop rapide.

3° Donner, après le repiquage, une terre maigre, sablonneuse, ne contenant qu'un sixième de bonne terre de bruyère, le reste sable.

4° Faire bien attention, en les plantant, de les placer avec leurs racines à fleur de terre.

5° Surveiller activement leur croissance pendant les mois de mai et juin, supprimer les bourgeons superflus ou mal

(1) Dans le règne végétal, n'importe quelle espèce on aura semée, il y aura toujours une partie du semis qui se développera plus vigoureusement que l'autre. C'est parmi ceux-là que l'on devra choisir de préférence les poiriers et les pommiers destinés à être plantés en plein vent dans les grandes prairies.

placés, afin que la plante prenne une forme régulière et gracieuse, et pincer ceux qui ont trop de vigueur. Le pincement contribuera aussi à la formation des boutons.

6° Éviter de les placer trop directement exposés aux rayons solaires, tout en ayant soin de ne pas trop les ombrager, ce qui empêcherait la libre circulation de l'air.

7° Les placer de manière à ce qu'il y ait toujours une distance de 0m,15 à 0m,16 entre les branches latérales les plus saillantes.

8° Continuer à les transposer tous les ans jusqu'à ce que les boutons commencent à se former.

9° Les rentrer avec mottes et les poser dans une serre basse ou tout autre abri aéré, jusqu'au retour du printemps (on pourra également les abriter avec des constructions en planches que l'on couvrira avec du fumier long, des feuilles, etc., que l'on découvrira quand les rigueurs de l'hiver seront passées).

10° Chercher, pour les repiquer, des endroits où le sous-sol est un peu humide, sans que l'humidité y soit stagnante pendant l'hiver.

Tout ce qui précède et ce que je viens de dire relativement aux Rhododendrons, est également applicable aux *Kalmia ;* toutefois, ces derniers supportent mieux les rigueurs hibernales et ne demandent pas une transplantation aussi souvent répétée. (*Journal de la Société d'horticulture de Gand.*)

FUMIGATION DES SERRES.

Un amateur anglais indique, dans le *Gardener's Chronicle,* le moyen suivant pour se débarrasser des pucerons dont l'invasion se fait surtout sentir dans les serres froides et les jardins d'hiver. On prend des feuilles de papier que l'on coupe en morceaux carrés de 40 centimètres, on les plonge dans une forte solution de nitre et on laisse sécher. Étendez ensuite ces carrés nitrés, recouvrez-les d'une couche assez

mince de tabac commun et faites-en un rouleau allongé, en commençant l'enroulement par un des coins du carré ; nouez le milieu et les deux bouts avec un fil. On ferme préalablement les serres au moment choisi pour employer ces rouleaux, et on place trois ou quatre de ceux-ci en travers sur l'ouverture d'un pot vide, en les appuyant sur deux ou trois petites lattes; on allume les deux bouts ; l'œuvre de fumigation marche ensuite d'elle-même et avec un succès certain, car, au bout d'une demi-heure tous les pucerons seront gisants asphyxiés. Si la serre était très-grande, on devrait porter les plantes attaquées dans un local plus petit. Le lendemain de la fumigation, seringuez les plantes à plusieurs reprises pour les débarrasser des corps morts de pucerons.

Notre amateur conseille de ne confectionner ces rouleaux nitrés qu'à la veille de s'en servir, parce que le papier absorbe facilement l'humidité et dans ce cas ne brûlerait pas bien; il est même bon de sécher le papier devant le feu, avant de le rouler en cartouches. Ce moyen nous semble expéditif et bien préférable à celui que l'on emploie généralement; il a en outre l'avantage de préserver l'individu d'une fumigation parfois un peu violente et toujours désagréable.

CULTURE DU DAPHNE ODORA.

Pour obtenir de beaux exemplaires de cette délicieuse plante, il faut la rempoter à la fin de février dans un mélange de terre de bruyère et de terre argileuse, auquel on ajoute une petite quantité de sable, en ayant préalablement soin de bien drainer les pots, une humidité surabondante étant généralement mortelle aux *Daphne*. On arrosera tous les jours; car, si un excès d'humidité est fatal, l'excès contraire ne l'est guère moins. On peut reconnaître la négligence d'un jardinier à l'odeur presque nulle des fleurs de *Daphne* qui ont eu soif. Ces plantes demandent peu de chaleur (10 à 12° centigrades), une serre aérée et bien claire, et d'être rapprochées des vitraux autant que possible. N'enterrez jamais

les pots dans le sol, l'humidité ferait du tort aux plantes. Il est préférable de rempoter dans des vases plutôt trop petits que trop grands : les *Daphne* fleurissent mieux à l'étroit.

TRAITEMENT DU LUCULIA GRATISSIMA.

On croit généralement que cette belle plante est d'une culture fort difficile et d'une fleuraison très-incertaine ; cette opinion est fondée tant que les jardiniers s'obstineront à la traiter en serre chaude ; là le *Luculia* s'étiole, se couvre de vermine et finit par bientôt mourir ; mais, traité comme arbuste de serre tempérée, il végète vigoureusement et fleurit abondamment en novembre, décembre et janvier. Ce serait, de plus, une bonne plante de boudoir et recherchée des dames, si les jardiniers voulaient se donner la peine de la cultiver.

Culture en pot. — On conserve les *Luculia* en serre froide pendant l'hiver, jusqu'à la fin de mai ou le commencement de juin, moment le plus propice pour les mettre en pleine terre dans une exposition chaude, mais non en plein soleil ; on relève les plantes au mois de septembre, en ayant soin, dans cette opération comme dans celle de la plantation en juin, de ne pas briser les racines, mais de les conserver en motte ; on rempote dans des vases un peu plus grands que ceux qui ont servi pendant la dernière campagne ; placées dans une serre ou bâche un peu chaude, les *Luculia* pousseront vigoureusement et produiront bientôt d'amples panicules de grandes fleurs d'un coloris rose, admirable et exhalant un parfum des plus suaves.

Pour la culture en pot, il faut de la terre de bruyère mélangée d'un peu de terreau et de terre franche.

Culture en pleine terre en serre froide. — Cette culture donne des résultats beaucoup plus satisfaisants que la précédente et ne demande que peu de soins. On plante les *Luculia* dans un compost de deux pieds de terre de bruyère concassée, mais non tamisée, et d'un tiers de riche terre

franche; sous ce compost de 50 à 60 centimètres d'épaisseur, on établit un fort drainage au moyen de fragments de pots, de briques, de morceaux de terre de bruyère très-fibreuse, etc. Au mois de mars, on taille toutes les ramifications à un ou deux yeux au-dessus de leur point de départ. Les arrosages doivent être fréquents pendant l'été et les premiers mois d'automne; on seringuera le dessus et le dessous des feuilles pour écarter l'araignée rouge; quelques applications d'engrais liquide sont également bienfaisantes, mais elles ne doivent pas être fréquentes, ni accordées après le mois d'août. En septembre on diminue les grands arrosements, parce qu'ils pourraient devenir préjudiciables aux jeunes racines. Ce mode si facile de culture produit de fortes plantes touffues, hautes de 2 à 4 mètres, chargées de bouquets de fleurs et de grandes feuilles d'un vert foncé, ce que l'on n'obtient presque jamais pas la culture en pot.

On multiplie les *Luculia* par marcottes et par boutures. Le premier mode est le plus simple et le plus rapide; on fait les marcottes en avril, et au mois de septembre suivant on a de jeunes sujets enracinés. Le bouturage ne réussit pas bien, suivant M. Herment, directeur du Jardin botanique de Caen (1). On les fait, dit-il, avec plus de chances de succès, d'avril en juin avec du jeune bois ; on les place à une température de 25 à 30° centigrades. Lorsqu'elles ont reçu un premier rempotage et que leurs racines tapissent les parois du vase, on les livre en pleine terre sous un châssis rempli de 18 centimètres de terre de bruyère. On les ombre pendant quelque temps pour éviter les effets d'un soleil trop ardent, et ensuite on les laisse à l'air libre jusqu'à l'automne. A cette époque, on a des sujets déjà faits; on les relève pour les mettre en pots ou en pleine terre, dans une serre froide où la gelée ne puisse pénétrer, pour suivre ensuite le mode de culture indiqué plus haut.

---

(1) *Horticulteur français*, 1854, page 100, avec une belle planche du *Luculia gratissima*.

Expositions.

SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES.

EXPOSITION DES 30 ET 31 MARS ET DU 1er AVRIL 1856.

Décrire l'aspect merveilleux que présentait le salon d'exposition de la Société royale de Flore, au mois d'avril dernier, serait entreprendre une tâche trop difficile et trop fatigante; nous nous bornerons donc à dire que la belle et vaste nouvelle salle du Jardin botanique de Bruxelles avait été mise, par le conseil d'administration de la Société royale d'horticulture de Belgique, à la disposition de la Société de Flore; que cette salle avait été transformée en un immense jardin paysager, avec ses pelouses de mousse, ses gerbes et vasques d'eaux jaillissantes, ses massifs d'arbrisseaux et ses corbeilles de plantes fleuries; des vases et des statues, placés çà et là dans les parterres, imprimaient à l'ensemble un cachet coquet et artistique à la fois, qui séduisait les yeux; le fond de la salle était converti en un immense rideau de Conifères, de Palmiers, de Cycadées, de Protéacées, tandis qu'une nappe d'eau aux abords moussus et verdoyants, et encadrée par un bouquet de Palmiers et d'Orchidées fleuries, disparaissant sous l'immense rideau, semblait se plonger dans quelque sombre forêt vierge de l'Amérique tropicale; illusion tellement bien réussie que bien des visiteurs eussent désiré franchir la nappe d'eau pour se reposer sous ce frais bocage avant d'essayer de pénétrer dans les profondeurs de la forêt; cette illusion était en partie produite par la réflexion d'une glace, placée au fond du berceau, derrière la nappe d'eau. L'agencement de ce bocage, de ce bois sombre, dont la gracieuse simplicité frappa tous les visiteurs, avait été imaginé par M. l'architecte Léon Suys, membre de la Société, et exécuté sous sa bienveillante direction; c'est à lui et à M. Fuchs, architecte de jardins, que le public bruxellois doit le plaisir d'avoir été charmé pendant les trois jours qu'a duré l'exposition. Les exposants leur doivent également de la reconnaissance pour la disposition heureuse du groupement de leurs envois. Réunies par genre unique ou par genres voisins, les plantes présentent leur aspect physiono-

mique véritable et peuvent offrir ainsi un enseignement utile au naturaliste comme au peintre; c'est surtout sous ce point de vue que les expositions florales, ainsi comprises et disposées, sont infiniment plus intéressantes et plus instructives que les expositions à tréteaux et gradins et même en massifs ou en théâtre.

M. J. Linden, par l'importance et la variété de ses envois, avait beaucoup contribué au succès horticole de la fête, et l'amateur, après le premier moment d'émotion causée par l'aspect délicieux de la salle, examinait avec plus de plaisir les belles et rares plantes des diverses collections Linden, dont la plus grande partie, directement introduite de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuéla, donnait une idée faible, il est vrai, mais néanmoins assez exacte de la végétation si varjée de ces riches contrées.

Le jury récompense par le vote de sept médailles le mérite des collections de M. Linden, il lui accorde :

1° Une médaille encadrée de vermeil, à un envoi de quinze plantes remarquables par leur choix et leur développement (concours n° 3); les Araliacées au port si élégant formaient le gros de la phalange, puis venaient les beaux *Ficus Leopoldii*, *pachyphylla* et *cordifolia*, le noble *Theophrasta macrophylla*, le *Putzeysia paniculata*, les *Ceroxylon andicola* (ou *Ceroxylon Klopstockia*) et *ferrugineum*, élégants Palmiers de la Nouvelle-Grenade, etc.

2° (*Concours pour la plante nouvelle fleurie*). Une médaille de vermeil, pour le *Cypripedium villosum*, belle et rare espèce javanaise à grandes fleurs jaune-cuivré.

3° Une médaille d'argent (même concours) pour l'*Imatophyllum miniatum*, sorte de *Clivea* à grandes fleurs orangées. Une médaille de pareille valeur est décernée à M. Auguste Van Geert, de Gand, pour l'envoi de cette même belle plante.

4° (*Envoi de six plantes exotiques nouvellement introduites en Belgique*). Premier prix, consistant en une médaille de vermeil. Nous signalerons particulièrement le *Rhopala princeps*, de la Nouvelle-Grenade, à feuilles longues, acuminées, largement dentelées, non ferrugineuses, l'*Oreopanax hypargyreum*, belle Araliacée arborescente à feuilles larges de 30 centimètres, découpées en six à sept lobes profonds, argentées en dessous; le magnifique *Begonia splendida*, introduit de Java, et dont les feuilles, d'un rouge cramoisi (surtout dans leur jeune âge), semblent être découpées dans quelque riche velours.

5° (*Collection d'Orchidées*). Premier prix (médaille de vermeil encadrée). Cette collection se composait de vingt-sept espèces, parmi lesquelles brillait au premier plan le charmant *Dendrobium Farmeri*.

Les connaisseurs examinaient avec intérêt les fleurs si originales et si jolies des *Masdevallia Melanoxantha* et *Wagneri*, et du *Restrepia vittata*;

6° Une médaille de vermeil, pour un envoi de *Palmiers* et *Fougères* en arbre.

7° Une médaille de même valeur pour une collection de Fougères, comprenant quarante espèces, parmi lesquelles on distinguait le *Darea diversifolia*, le *Davallia aculeata*, armé d'aiguillons crochus; le *Dictyoglossum crinitum* (*Acrostichum*), le *Gleichenia scandens*, etc.

Passons maintenant en revue les envois des autres exposants.

M. Van Tilborgh reçoit une médaille d'argent encadrée pour le concours du bel envoi (entre amateurs). Ce contingent renfermait des plantes forcées d'une grande fraîcheur et qui faisaient une agréable diversion au milieu des plantes non fleuries. Ce même amateur reçoit le troisième prix affecté au concours de la plante nouvelle fleurie, et ce pour un joli exemplaire du *Rhododendrum Dwarf glaucous* (des catalogues anglais); c'est une espèce de l'*Himalaya* se couvrant de fleurs d'un rose blanchâtre, mais malheureusement trop petites.

Le concours du *semis nouveau* avait amené à l'exposition trois ou quatre jolis semis; un *Camellia*, obtenu par M. J. B. Decoster, horticulteur à Melle, baptisé du nom d'*Enfant de France*, et auquel le jury décerne le premier prix, décision approuvée par tous les amateurs; c'est en effet un gain fort remarquable, d'un rouge très-vif; ses pétales sont nombreux, bien imbriqués, et devenant plus courts à mesure qu'ils se rapprochent du centre de la fleur, donnent à celle-ci la forme d'une coupe, forme toute nouvelle et néanmoins fort distinguée par suite de la parfaite symétrie des pétales. Un *Rhododendrum hybridum grandiflorum rubrum*, envoyé par M. Goethals de Potter, de Gand, et deux *Amaryllis*, appartenant à M. le chevalier Heynderycx, président de la Société d'horticulture de Gand; le jury accorde des mentions très-honorables à ces divers semis.

Le jury vote par acclamation une médaille de vermeil à un robuste et touffu exemplaire de *Medinilla magnifica*, envoyé par M. le chevalier Heynderycx. Cette plante, large d'un mètre environ,

était chargée de grappes pendantes de fleurs roses; placée isolément dans un beau vase de forme antique, elle captivait les regards du public. — Un second prix est décerné : 1° au *Franciscea eximia* de M. Hamoir de Reus; belle plante, de facile culture et fleurissant pendant plusieurs mois : c'est un des plus beaux résultats du voyage au Brésil de M. Libon, horticulteur attaché à l'établissement de M. de Jonghe, de Bruxelles ; et 2° à l'*Hexacentris Mysorensis*, de Mme C. Legrelle d'Hanis, d'Anvers.

Le second prix pour le concours d'Orchidées est accordé à M. le chevalier Heynderycx, dont la collection renfermait de beaux exemplaires d'*Oncidium* et de *Lycaste* bien fleuris.

Les Camellias se ressentaient de l'époque avancée de l'exposition; cependant M. Panis Vandendriesse, avait envoyé un contingent de vingt-huit variétés choisies parmi les sortes les plus appréciées, telles que *Duchesse d'Orléans, Jubilée, Augustina superba, Teutonia, Maidenblush*, etc. Le jury lui accorde une médaille d'argent et décerne le troisième prix au contingent de M. J. Kétèle, zélé amateur que la mort vient d'enlever depuis peu à ses collègues de l'administration de la Société de Flore ; chacun d'eux le regrette, car c'était un homme de bien, un homme généreux, un homme enfin qui aimait les fleurs !

Une charmante collection de dix nouveaux *Rhododendrum arboreum*, exposée par M. Goethals de Potter, reçoit à l'unanimité une médaille de vermeil ; à M. J. Rosseels, de Louvain, revient la médaille d'argent pour son joli contingent d'*Azalea indica;* cette collection formant un groupe isolé à l'un des angles du grand parterre moussu de la salle, produisait un effet charmant et attirait vivement les regards des visiteurs.

En collections de plantes d'un même genre et fleuries, nous citerons particulièrement l'envoi d'*Amaryllis* de M. le chevalier Heynderycx. Le public, peu habitué à un pareil étalage de ces nobles fleurs, à Bruxelles, s'arrêtait émerveillé devant ce beau contingent; inutile de dire que le premier prix lui fut accordé. Un petit lot d'*Epacris* et d'*Erica*, exposé par M. Dallière, et de *Calcéolaires*, envoyé par M. de Neuf, de Malines, peuvent être mentionnés très-honorablement.

En plantes d'un même genre, non fleuries, la collection de quarante et un *Yucca*, de M. Muller, remporte la première palme ; il a fallu, pour réunir un pareil contingent d'espèces et de variétés

tranchées, bien du zèle et des connaissances botaniques ; notre collection de *Dracœna* obtient un second prix.

Parler de Rosiers d'exposition à Bruxelles, c'est évoquer le nom de M. Medaer ; quarante-cinq roses fraîches de couleur, comme si le souffle bienfaisant des mois de mai ou de juin les avait caressées, composaient cette collection devant laquelle S. A. R. la duchesse de Brabant s'est longuement arrêtée, en complimentant le modeste et habile créateur (c'est presque créer que parvenir à de pareils résultats) de ce délicieux groupe de fleurs.

De jolis bouquets, exposés par M. P. J. Desaegher, obtiennent le premier prix (médaille de vermeil) de ce concours.

Quelques beaux envois, faits hors du programme, donnent lieu au jury d'accorder les récompenses spéciales suivantes :

1° *Médaille spéciale de vermeil*, à un superbe envoi de plantes d'ornement, dû à Mme Legrelle-d'Hanis, d'Anvers ; cet envoi était surtout riche en *Maranta : Maranta variegata, zebrina, vittata, eximia, regalis* et *Warcewitzii*, toutes charmantes espèces, surtout la *regalis*, dont les feuilles, d'un vert luisant, sont rehaussées de larges bandelettes roses et blanches.

2° *Médaille d'argent* pour parfaite floraison d'un *Dracœna congesta*, envoyé par M. de Beucker, horticulteur à Anvers.

3° *Médaille d'argent* pour belle floraison de deux *Diosma capitata*, exposés par M. Van Hoorde, de Malines.

4° *Médaille d'argent* à MM. B. Cormann et A. Verhaeren, directeurs-gérants de la Société Cormann et Compe, à Bruxelles, pour statues, vases style renaissance, corbeilles, etc.

5° Même médaille à M. Vanden Bossche, fabricant zingueur, à Bruxelles, pour fontaines, vases et corbeilles. La belle fontaine à vasques qui ornait le centre du salon d'exposition avait été généreusement mise à la disposition de la Société par M. Vanden Bossche ; c'est à lui et à MM. Cormann et Compe que le salon devait ce cachet artistique qui le rendait si attrayant.

6° *Médaille d'argent* à M. Fuchs, pour un beau plan de parc paysager ; cet architecte avait bien voulu dessiner les parterres et disposer les groupes de plantes du salon.

7° *Médaille de bronze* à M. Le Breton, architecte à Orléans, pour un plan de parc paysager.

Enfin le conseil d'administration vote, sur la proposition du jury, une *médaille encadrée de vermeil* à la Société royale d'horticulture

(dans le salon de laquelle se donnait le festival) en reconnaissance du bienveillant concours qu'elle lui a généreusement prêté. La Société royale d'horticulture avait fourni environ 3,000 plantes, au nombre desquelles se faisaient remarquer de beaux exemplaires de *Chamærops stauracantha, arborescens;* des *Latania borbonica, Jenkinsii;* des *Elate sylvestris;* le gracieux *Astrocaryum Airi,* le *Ceroxylon Klopstockia;* des *Pandanus sylvestris,* etc , etc.

CHRONIQUE HORTICOLE.

La grande vente de plantes composant les riches collections de M. Deman de Lennick à Bierbais, commencera le 24 juillet prochain, sous la direction de M. Édouard Keilig, architecte de jardins, rue du Champ-de-Mars, 10, à Bruxelles.

Le château de Bierbais, où se fait la vente, est à 5 lieues de Bruxelles, et à quelques minutes de la station de Mont-Saint-Guibert (chemin de fer du Luxembourg).

Le grand nombre de plantes méritantes par leur rareté, leur bon choix et leur beau développement, ne nous permet pas d'entrer dans des détails descriptifs. Les Palmiers et les Cycadées sont au nombre de 62 espèces dont plusieurs en double; les Orchidées comprennent 171 espèces (*Vanda, Lœlia, Cattleya*, d'une force remarquable; *Sobralia* en exemplaires de 6 mètres de tour, etc.). Les Conifères embrassent 60 numéros (*Arancaria*, *Bidwillii*, *Cookii*, *Cunninghami*, etc.). Les Camellias forment une superbe collection de 157 variétés en 400 exemplaires dont plusieurs ont jusqu'à 4 mètres 50 centimètres de hauteur; enfin les Rhododendron, les Azalées, les Orangers, les Fougères, les Pelargonium, les Liliacées, etc., et les arbustes de serre chaude composent des séries fort importantes par leur étendue et leur bon choix.

— Nous entretiendrons, dans un prochain numéro, nos lecteurs de quelques jolies plantes de semis qui nous ont été communiquées par des abonnés, entre autres, des Renoncules de M. L. Boddaert, de Deynze; des *Geum* hybrides, obtenus par M. N. Reyckaert, horticulteur à Stalle, près Bruxelles, et d'un fort beau *Philadelphus* hybride du *Philadelphus coronarius* et du *Philadelphus grandiflorus,* gagné par M. Gambier, amateur à Uccle.

— On nous écrit de Saint-Trond qu'une société d'horticulteurs y sera fondée incessamment.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

CORREA CARDINALIS. (MUELLER.)

Le *Correa* que nous offrons en dessin à nos lecteurs est certainement la plus belle espèce d'un genre composé de plantes généralement florifères, mais d'un port triste et rarement orné de corolles à brillantes couleurs. Sir William Hooker, en décrivant cette espèce dans le *Botanical Magazine* (pl. 4912), dit qu'il ne connaît guère de plante d'orangerie plus recommandable que celle-ci, et ayant le mérite de fleurir au commencement du mois de mars. C'est un petit arbrisseau buissonnant, haut de deux à trois pieds, à branches minces, opposées, brunes, arrondies, revêtues dans leur jeune âge de poils fins, étoilés en touffe et de couleur ferrugineuse. Les feuilles, portées sur de courts et minces pétioles, sont opposées, longues d'un pouce environ, plus ou moins coriaces, elliptiques-lancéolées, à peine aiguës, à bords recourbés et entiers, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous ; l'une et l'autre face revêtue de poils fins étoilés. Pédoncules axillaires, allongés, ne portant qu'une fleur, carminée et jaune. Calice hémisphérique ou en forme de coupe, couvert d'un duvet ferrugineux et à bord muni de quatre dents très-peu distinctes. Corolle longue de plus d'un pouce, tubuleuse, assez étroite, duveteuse; limbe petit à quatre divisions jaunes. Les étamines, au nombre de huit, dépassent le limbe; elles sont inégales, à filets glabres; les plus

courtes sont plus larges que les longues. Ovaire profondément quadrilobé, velu; style aussi long que les étamines.

Ce charmant *Correa* a été obtenu chez MM. Veitch et fils de Londres, de graines reçues de la Nouvelle-Hollande.

On cultive actuellement une trentaine d'espèces et variétés de *Correa;* on les estime beaucoup en Angleterre, où leur culture réussit beaucoup mieux que dans nos pays; là, ces plantes sont touffues et chargées de fleurs, tandis que sur le continent elles sont généralement maigres; l'atmosphère contribue sans aucun doute à ces résultats différents. Le compost dans lequel les Anglais plantent les *Correa* est formé de trois parties de terre de bruyère fibreuse, et d'une partie de terre argileuse douce, vieille d'une année; on ajoute une bonne dose de sable blanc et des fragments de tessons, ou mieux des morceaux de charbon de bois; on mélange bien le tout sans tamiser. Les *Correa* exigent une serre bien éclairée et surtout bien aérée, et une atmosphère un peu humide.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Pteris heterophylla (L. Sw. Willd.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4925. — *Adiantum foliis hexagonis* (Plumier), fil. pl. 37. — Famille des Fougères.

Ce *Pteris* ressemble beaucoup au *Cryptogramma crispa Br.* (*Pteris crispa* de Linné) de l'Europe, tant par sa taille, que par ses frondes fertiles plus longues que les frondes stériles, et à pinnules fertiles comprimées présentant des sores opposés parallèles. C'est, néanmoins ces affinités géné-

rales, une espèce distincte et fort tranchée parmi les congénères; elle se trouve surtout à la Jamaïque, d'où elle a été introduite dans le Jardin royal de Kew; le célèbre Plumier la découvrit jadis à Saint-Domingue; elle se trouverait également près de Rio-de-Janeiro et dans l'île de Cuba.

Les frondes stériles ont environ 15 à 20 centimètres de hauteur; les fertiles ont jusqu'à 35 centimètres de longueur; les pinnules des premières sont ovées ou obovées, dentelées; celles des secondes sont oblongues ou oblongues-linéaires; les unes et les autres sont glabres.

Banisteria Riedeliana (Jardin bot. de Saint-Pétersbourg). *Gartenflora,* avril 1856. — Famille des Malpighiacées.

Cet arbuste est originaire du Brésil, d'où il a été introduit dans le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, de graines envoyées par M. Riedel. Il fleurit en serre chaude d'octobre en décembre et mérite d'être cultivé à cause de ses grandes panicules terminales jaunes, de sa facile fleuraison et de ses grandes feuilles longues de 6 pouces et demi et larges de 3.

Les plantes cultivées forment des arbrisseaux hauts de 2 ou 3 mètres, à rameaux velus dans leur jeune âge, et devenant glabres et bruns dans l'état adulte. Feuilles très-grandes, réticulées-veinées, elliptiques-ovées, très-entières, à face supérieure d'un beau vert, chargée de poils couchés, à face inférieure soyeuse, argentée. Panicules généralement terminales, amples, rarement axillaires et petites; ramifications brunes, tomenteuses. Fleurs jaunes portées sur de courts pédoncules. Calice à cinq lacinies elliptiques, obtuses, ferrugineuses-poilues; le tube calicinal porte à l'extérieur huit glandes rapprochées par paires, oblongues, vertes et glabres. Pétales au nombre de quatre, deux fois plus longs que le calice, onguiculés, à bords fimbriés-laciniés, jaunes, glabres. Huit étamines à anthères glabres, presque égales entre elles.

Le *Banisteria Riedeliana,* décrit par M. Regel dans l'*Index Seminum Horti botanici Petropolitani* de 1855 et

dans le *Gartenflora*, se rapproche botaniquement du *Banisteria Gardneriana* Jussieu, mais il en diffère par ses feuilles poilues sur la face supérieure, par le duvet brun qui garnit les rameaux et ramifications et pédicelles des panicules.

On peut, paraît-il, le cultiver avec succès en serre tempérée en terre de gazon meuble.

Dendrobium densiflorum, var. **Griffithii**, figuré dans *l'Illustration horticole*, pl. 101. — Famille des Orchidées.

Cette belle Orchidée faisait partie d'un lot d'Orchidées indiennes adressées directement en 1854 à M. Ambroise Verschaffelt de Gand. Le racème thyrsoïde est énorme et chargé de fleurs rapprochées d'un jaune d'ocre orangé, plus vif et abricoté sur le labelle; elles exhalent, dit M. Lemaire, une suave odeur, où semblent confondues celles du miel et de la violette.

Nous recommandons cette noble Orchidée comme une plante de premier mérite et d'une fleuraison facile.

Coryanthes Sumneriana (LINDLEY), *Gardener's chronicle*, 5 juillet 1856, p. 452. — Famille des Orchidées.

Originaire de la province de Sainte-Catherine au Brésil, d'où elle a été introduite par un collecteur de M. de Jonghe de Bruxelles, cette espèce nouvelle de *Coryanthes* a fleuri récemment dans la riche collection de l'évêque de Winchester. Elle est voisine du *Coryanthes maculata* et en diffère par ses fleurs d'un brun chocolat sans aucune macule, dans les dimensions et dans la forme des divisions du labelle. Le casque on *Hypochilium* est légèrement aigu et présente la forme d'un bonnet phrygien; le *Mesochilium* ou col est aussi long que le réservoir ou *Epichilium*, les extrémités ou pointes des lobes latéraux de ce dernier sont presque crochus ou en forme de faux. Dans le *Coryanthes maculata*, le col est court et les lobes latéraux sont presque droits ou légèrement recourbés. La tige florale s'élève d'abord

dressée jusqu'à un pied et demi de hauteur et s'infléchit ensuite sous le poids des deux grosses fleurs qui la terminent.

M. Lindley a dédié cette belle addition au genre le plus remarquable parmi les Orchidées au révérend Charles Richard Sumner, évêque de Winchester, promoteur distingué de l'horticulture en Angleterre et possesseur d'une des plus belles collections d'Orchidées en Europe.

Peristeria fuscata (LINDLEY), *Gardener's Chronicle,* 7 juin 1856, page 388. — Syn. : *Lycomormium squalidum* (REICH. fils), *Anguloa squalida* (POEPPIG et ENDLICHER). — Famille des Orchidées.

Cette plante est probablement originaire du Pérou; elle fait partie de la riche collection de l'évêque de Winchester et provient d'un lot de plantes rapportées par M. Warczewitz en 1853. Les fleurs sont épaisses, céreuses, délicieusement odorantes et sont disposées au nombre de huit ou dix sur des racèmes pendants; extérieurement elles sont d'un brun pourpre mat; le coloris intérieur est orné de macules d'un riche cramoisi; le labelle, pressé contre la colonne ou gynostème, est d'un rouge de sang, excepté à sa base qui est mouchetée. Les sépales sont unis dans la moitié de leur longueur. Les pétales sont à peu près moitié plus longs que le sépale dorsal, oblongs et marqués au sommet par une callosité pâle. Le labelle est plus petit que les sépales et en partie caché par eux; il ne présente aucune tendance d'articulation, ni aucun accessoire superficiel quelconque. Colonne glabre, dépourvue d'ailes; anthère subéreuse, ressemblant à un gros morceau de liége à valves antérieures simulant des cornes.

C'est une fort belle plante digne de figurer dans toute collection d'élite; elle est encore fort rare.

Vriesia glutinosa (LINDLEY), *Gardener's Chronicle,* 7 juin 1856, page 388. — Famille des Broméliacées.

Cette belle et rare Broméliacée provient de l'île de la Trinidad. Les feuilles, mesurant 18 pouces et plus de longueur,

sont oblongues, apiculées, inermes, vertes, à base maculée de pourpre; scape paniculé ayant environ 4 pieds de hauteur, recouvert jusqu'aux ramifications d'écailles rapprochées, concaves, vert pâle marbré de macules rouge de sang. Les branches à fleurs ont de 14 à 18 pouces de longueur, et sont revêtues de bractées glutineuses très-rapprochées les unes des autres, de couleur vermillonnée luisante.

L'exemplaire décrit par M. Lindley figurait à l'une des dernières réunions de la Société d'horticulture de Londres; malheureusement les fleurs étaient encore trop peu développées pour permettre d'en donner une analyse complète. Le savant botaniste ajoute qu'il existe peu de plantes de serre chaude, et certainement aucune de la même famille, d'un plus noble aspect que le *Vriesia glutinosa*.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Rhododendrum Falconeri (HOOKER fils), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4924. — Syn. : *Rhododendrum venosum* (NUTTALL). — Famille des Éricacées. — Décandrie Monogynie.

Le printemps de 1856 a été particulièrement favorable à la fleuraison des Rhododendrons de l'Himalaya. Cette observation, faite en Angleterre par sir W. Hooker, est également vraie pour la Belgique, car nous avons remarqué plusieurs espèces bien fleuries à Gand, et au mois de mai les *Rhododendrum Dalhousianum, Edgworthii, lepidotum, glaucum* et *dwarf glaucous* (ces deux derniers ne formeront probablement qu'une même espèce), chez M. Deman de Lennick, à Bierbais. La température généralement froide et le temps humide du printemps ont sans doute amené ce résultat. On devrait peut-être en conclure que les Rosages de l'Himalaya exigent une atmosphère humide et une température basse, sans cependant pouvoir résister en plein air aux rigueurs de nos hivers. Une serre froide et humide leur serait bien plus favorable qu'une serre froide, sèche; la hauteur de la zone

climatérique à laquelle croissent les Rhododendrons de l'Himalaya rend facilement compte de cette observation horticole; on sait en effet qu'à une hauteur supramarine assez élevée, les montagnes sont presque continuellement humectées par le passage de nuages qui s'élèvent des régions plus basses.

Le *Rhododendrum Falconeri* a fleuri pour la première fois en Europe chez MM. Standish et Noble à Bagshot, et chez M. Fairie à Liverpool. Les énormes capitules de fleurs blanches et ses belles et immenses feuilles, assignent à cette espèce une place d'honneur parmi les plus beaux Rhododendrons connus.

Les amateurs devront remarquer que le *Rhododendrum venosum* de Nuttall, introduit du Bootan par M. Booth, doit être fondu dans le *Rhododendrum Falconeri* pour ne former avec ce dernier qu'une seule et même espèce sous le nom de *Falconeri*, antérieurement décrit.

Les exemplaires qui ont fleuri en Angleterre n'ont encore que trois ou quatre pieds de hauteur; dans sa patrie, le *Rhododendrum Falconeri* s'élève à trente pieds et son tronc, souvent branchu dès la base, acquiert jusqu'à deux pieds de diamètre. Les feuilles adultes ont huit, dix pouces et même un pied de longueur; elles sont coriaces, épaisses, elliptiques ou obovées, obtuses à la base et au sommet; la surface supérieure est nue, d'un vert foncé luisant; la face inférieure est revêtue d'un duvet laineux ferrugineux. Les fleurs, réunies en tête, sont nombreuses, très-grandes, blanches, marquées à la partie supérieure du fond de la corolle d'une macule pourpre ou chocolat foncé. La corolle est campanulée, à limbe modérément étalé et divisé en huit ou dix lobes arrondis, obtus. Calice à cinq lobes très-petits, presque nuls. Étamines au nombre de douze à seize, à anthères brunes, petites; pistil à stigmate très-grand, presque orbiculaire.

Avec de pareils éléments d'hybridation artificielle en main, l'horticulture a devant elle un vaste champ de conquêtes.

Rhododendrum Hookeri (NUTTALL), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4926.

Cette brillante espèce, découverte sur le mont Oola, au Bootan à 8,000 et 9,000 pieds d'altitude, supramarine où elle forme des bois entiers conjointement avec le *Rhododendrum eximium,* a fleuri en avril 1856 chez M. Fairie, à Liverpool.

Les feuilles sont coriaces et très-épaisses, glauques en dessous; les fleurs, au nombre de dix à quinze par corymbe, sont d'un rouge sang vif, à cinq lobes profondément bilobés.

Rhododendrum campanulatum, var. *Wallichii* (HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4928. — Syn. : *Rhododendrum Wallichii* (HOOKER fils).

Le savant docteur Hooker fils avait d'abord considéré ce Rosage, découvert par lui dans le Sikkim-Himalaya, comme une espèce distincte; mais ayant eu occasion de remarquer plus tard la nature variable du *Rhododendrum campanulatum,* il fut amené à ne plus regarder le nouveau Rosage que comme une forme particulière du type *campanulatum,* dont elle se distinguerait par un feuillage très-peu duveteux en dessous, ou presque glabre, et par ses corolles lilas mais non maculées. Les pétioles des feuilles sont fortement teintés de rouge ainsi que les écailles des bourgeons foliaires, particularités qui ajoutent aux beautés de la plante.

Lachenalia aurea (LINDLEY), avec une vignette, *Gardener's Chronicle,* 1856, page 404. — Famille des Liliacées. — Hexandrie Monogynie.

Voici la plus belle espèce du beau genre *Lachenalia;* elle provient, croit-on, de Natal en Afrique, et fait partie des riches collections de la Société d'horticulture de Londres.

Le docteur Lindley la décrit ainsi : Feuilles nombreuses, longues, larges, molles, obtuses, recourbées, inégales, d'un beau vert légèrement maculé; racème multiflore, allongé,

avortant au sommet; fleurs pendantes, céreuses; sépales obtus; pétales presque deux fois plus longs, dilatés au sommet, un peu recourbés, d'un jaune d'or uniforme.

La hampe florale s'élève parfois à deux pieds de hauteur et présente un fort bel aspect par ses nombreuses fleurs d'un riche jaune d'or vierge de toute macule. Ces fleurs sont *quatre fois* aussi grandes que celles du *Lachenalia tricolor* (l'espèce commune à deux feuilles dont le *Lachenalia aurea* se rapproche le plus), d'une consistance céreuse ferme et presque entièrement tubuleuses; le sommet des pétales seul s'élargit un peu pour simuler la forme campanulée. Les sépales sont légèrement bossus à la base; ces gibbosités produisent parfois une ou deux protubérances ou dents.

Aucun *Lachenalia* connu ne garde aussi longtemps ses fleurs que celui que nous décrivons, et il se cultive aussi facilement que les autres.

Glossocomia ovata, *Gardener's Chronicle* avec une vignette, numéro du 12 juillet 1856, p. 468.—Syn. : *Codonopsis ovata* (BENTHAM). — *Wahlenbergia Roylei* (A. DE CANDOLLE); *Wahlenbergia clematidea* (SCHRENK). — Famille des Campanulacées.

Fort jolie espèce herbacée, originaire de l'Himalaya et de la Russie asiatique. Les fleurs à longs et minces pétioles sont pendantes, de couleur bleu clair; le fond de la corolle présente une série de couleurs fort remarquable. Ainsi au centre apparaît un stigmate circulaire pâle bleu; la base même de la corolle est ornée d'un pentagone brun chocolat foncé, et opposées aux angles du pentagone se détachent cinq lignes courbes d'un orange vif; entre ces courbes et les touchant presque se trouvent cinq creux vert clair, d'où émergent le même nombre d'étamines jaune de paille; à peu de distance des courbes orangées se montre un anneau de rayons lilacés; enfin, plus haut un second anneau lilas foncé; le tout formant un ensemble des plus délicats. Mal-

heureusement ces charmantes fleurs ont un grave défaut, celui d'exhaler une forte odeur de bouc.

Rhytidea bicolor (LINDLEY), *Gardener's Chronicle,* numéro du 21 juin 1856, p. 420. — Famille des Liliacées.

M. Lindley propose dans le *Gardener's Chronicle* le nouveau genre *Rhytidea,* en faveur d'une plante bulbeuse originaire de la Californie et alliée au genre *Brodiæa,* mais dont elle diffère génériquement par un périanthe enflé, ridé, gibbeux à la base, et dont le limbe est composé de six segments courts, égaux et enroulés.

Ses feuilles sont étroites, plus courtes que le scape; celui-ci est robuste et porte à son extrémité plusieurs fleurs longuement pédicellées, pendantes en ombelle; de couleur cramoisi foncé, excepté les six courts segments du limbe qui sont couleur vert de mer. Le tube de ces fleurs est obové, légèrement trigone, marqué de nombreuses rides, et de trois gibbosités à la base. On remarque à la gorge du tube trois écailles concaves arrondies, fermes : ce sont des étamines stériles, entre lesquelles s'élèvent trois anthères larges, minces et oblongues.

Le *Rhytidea bicolor* faisait partie d'un lot de plantes nouvelles exposées en mai dernier, au Palais de cristal, par MM. Veitch et fils. M. Lindley dit que cette jolie introduction est parfaitement rustique.

Pomologie.

MODE DE CULTURE

ADOPTÉ A LA CIVÉLIÈRE POUR LES SEMIS DE PEPINS DE POIRIERS,

Par M. J. de Liron d'Airoles.

Récolte et semis des pepins.

On prépare des caisses de 40 à 70 centimètres de longueur, sur 30 de largeur et autant de profondeur; on en perce le fond; on draine fortement avec des débris de briques ou de poteries. On remplit de très-bonne terre, tamisée et bien tassée, jusqu'à 5 centimètres du bord de la caisse, qu'on place dans un lieu abrité, pour y entretenir la terre dans un état suffisamment humide, au moyen d'arrosages faits avec du purin étendu d'eau, plusieurs fois renouvelés; c'est un moyen de défendre les pepins de la dent du mulot, qui en est très-friand.

Une certaine quantité de la même terre reste disponible, humectée de la même manière, pour couvrir le semis. Quand tout est ainsi disposé, on s'occupe de la récolte des pepins et de leur semis immédiat; ces deux opérations se font au fur et à mesure de la consommation des fruits.

On dégage avec soin, au couteau, les trognons des plus belles poires, de manière à les laisser intacts, autant que possible; on en extrait ensuite à la main les pepins pour les enterrer partiellement, ou on dépose les trognons dans un vase fermé, et on attend à en avoir assez pour semer une caisse entière. Les poires qui se gâtent au fruitier peuvent être mises de côté pour en tirer les pepins; ce moyen réussit très-bien aussi. Les pepins, sortis de leurs loges, sont de suite déposés à 2 centimètres l'un de l'autre sur la terre, puis recouverts d'une couche de terre de la même épaisseur, fortement foulée.

Dans cet état, les semis passent l'hiver en plein air, avec ou sans couverture de feuilles, et poussent aux premiers jours du printemps; alors on doit garantir les jeunes plants des limaces et limaçons, jusqu'à ce qu'ils aient acquis un peu de dureté, car ces mollusques les dévorent et les rongent jusqu'en terre. Les soins nécessaires aux autres semis sont donnés aux jeunes poiriers jusqu'à l'automne, époque à laquelle se fait la transplantation.

Il paraît difficile, si ce n'est impraticable, de procéder aux semis par variétés, c'est-à-dire en conservant la note du nom de chaque poire mère, à moins d'opérer sur une très-petite échelle : néanmoins, j'ai pendant trois ans de suite semé des caisses exclusivement de pepins du *Beurré Clairgeau,* qui sont placés à part à la plantation.

Je ne vois pas, au reste, jusqu'à quel point un semblable triage pourrait être désirable et utile. Dans une culture aussi importante que celle des arbres fruitiers, a-t-on besoin de se créer des occupations superflues que donne la conservation d'étiquettes? Quel avantage pourrait-on trouver à savoir que telle poire a donné telle poire, quand on ne peut pas dire quel pollen l'a fécondée? Ne suffit-il pas de ne semer exclusivement que les pepins des plus beaux et des plus délicieux fruits, et d'attendre les résultats.

Plantation et conduite des jeunes poiriers.

Vers la fin de l'automne, le plant ayant acquis 25 à 40 centimètres de hauteur et la force d'une grosse plume, sa racine, presque toujours pivotante, a pris la même longueur et plus de grosseur à partir du collet : on détache les parois de la caisse qui les renferme; on arrache avec soin les sujets; on coupe la pointe de chaque pivot, pour le faire se ramifier, puis, dans un terrain bien ameubli par un bon labour et fumé au printemps, on place, à 1 mètre les uns des autres, les jeunes sujets, soit en ligne, soit en massif.

Cette distance paraîtra insuffisante au premier coup d'œil : mais j'ai pensé que la transplantation serait un moyen de

hâter la fructification, et je me réserve une seconde plantation plus distancée, quand mes sujets souffriront de leur rapprochement, qui diminue instantanément les frais de culture et économise le terrain.

Taille.

Au moyen du pincement, du cassement, je tâche de donner à tous les sujets la forme pyramidale, bien que plusieurs me paraissent rebelles : mais je crois que cette taille doit aider beaucoup à la formation des lambourdes.

DES ANOMALIES VÉGÉTALES, OU DU JEU DE LA SÉVE.

Il arrive fréquemment, dans les plantes, les arbustes, les arbres, et surtout parmi les végétaux dont la séve se trouve depuis longtemps tourmentée par l'action des hybridations successives, que la végétation, la floraison, la fructification même, présentent des phénomènes que rien ne saurait expliquer, devant lesquels l'homme, avec tout son génie, est obligé de se courber et de décliner son impuissance.

Ces phénomènes sont nombreux dans la floraison des plantes herbacées; moins dans celle des arbustes, moins encore dans celle des arbres. Rien n'est plus commun dans les plantes que, sur une même tige, se trouve une fleur rouge, jaune, à côté d'une blanche, d'une rose, d'une panachée, ou seulement mi-partie d'une et d'autre couleur, ou bicolore.

Dans les plantes herbacées, les Œillets, les Coquelourdes, les Reines-Marguerites, les Balsamines, etc.; dans les plantes bulbeuses, les Tulipes; dans les plantes tuberculeuses, les Dahlias présentent souvent ces bizarreries intéressantes.

Dans les arbustes, les Rosiers, les Camellias, sont très-sujets à ces déréglements de la séve.

Dans les arbres fruitiers, ces faits sont plus rares; peut-être le nombre si grand des fleurs, leur ténuité et le peu d'intérêt qui s'y rattache, à raison de la floriculture, ont-ils empêché de les remarquer. Mais il y a des exemples qu'il n'est pas sans importance de citer, pour éveiller l'attention

sur ceux qui échappent, et qu'il serait heureux de constater. Tel est le but des quelques lignes que je trace aujourd'hui.

Le savant Duhamel avait judicieusement supposé que le poirier Saint-Michel, ou Doyenné roux, n'était qu'une variété ou un jeu du poirier Saint-Michel ou Doyenné blanc; tout portait à cette supposition : l'identité de l'arbre, la forme et le goût du fruit, dont l'origine était demeurée inconnue. Il m'a été donné de constater le fait qui avait été seulement indiqué comme possible.

En 1854, j'ai remarqué sur un vieil arbre en espalier, un Saint-Michel blanc, une branche portant sept poires offrant tous les caractères du Saint-Michel roux; j'ai laissé ces fruits se développer, suivant avec attention leur croissance, et, à l'époque de la récolte, j'ai comparé ces sept poires avec celles de plusieurs sujets du Doyenné roux : l'identité la plus parfaite s'est rencontrée, les fruits mêlés ensemble ne pouvaient plus se distinguer.

Je gardai note de ce fait, marquai soigneusement la branche de mon arbre, pour pouvoir suivre mes observations.

La récolte de cette année 1855 est venue offrir le même phénomène : trois poires attachées à autant de lambourdes et seules sur la longueur de la branche, étaient identiquement les mêmes que l'année précédente, absolument rousses. En suivant mes recherches, j'ai vu sur la branche immédiatement supérieure, au milieu de plusieurs poires blanches, une petite poire mi-partie rousse, mi-partie blanche, passage intéressant du blanc au roux; heureux de cette découverte, j'ai cueilli avec soin ces fruits mutabiles avec des blancs, les ai placés dans une petite boîte et les ai adressés à la commission de l'Exposition universelle de la Société centrale d'horticulture de Paris, avec les fruits nouveaux et précieux que j'avais à exposer et à soumettre au jugement de la commission pomologique de cette grande solennité, qui doit faire époque dans les annales de l'horticulture. Ainsi se trouve constatée et prouvée l'assertion de Duhamel.

Ainsi se trouve établi que le jeu de la séve peut produire

une variété dans la tige, le feuillage, la fleur et le fruit d'un végétal, que ces bizarreries ou anomalies peuvent, dans les arbres, se perpétuer par la greffe, comme, dans les plantes, par les boutures.

Il serait à désirer que des faits analogues, qui ne peuvent manquer de se produire à l'observation des pomologues et des amis de l'arboriculture, soient signalés avec soin; peut-être trouverait-on là la source de quelques variétés dont l'origine est restée jusqu'à ce jour dans le vague.

Quel intéressant et inexplicable mystère que cette reproduction indéfinie par la greffe du jeu d'une séve! Cela m'amène à manifester mon admiration sur la circulation de la séve, qui est l'action vitale dans les végétaux, comme le sang est le moteur de la vie dans le règne animal.

Comment s'expliquer que le tronçon d'une faible branche, à peine gros comme le tube d'une plume, et plus encore le bouton ou œil placé dans l'aisselle d'une feuille, soudé ou appliqué sur la branche tronquée d'un arbre, puisse, en y prenant la vie, y puiser la nourriture d'une séve différente, sans que le produit qui doit en venir en soit en rien altéré, l'opération fût-elle renouvelée indéfiniment sur le prolongement de la même branche?

Quel surprenant tableau pour l'œil de l'observateur des scènes de la nature, qu'un arbre tronqué, tronçonné dans toutes ses parties, ne présentant plus qu'une sorte de trophée de moignons, chargé d'autant de greffes différentes donnant, au bout de deux ou trois ans, une récolte de fruits de forme, de couleur et de goût absolument étrangers l'un à l'autre, et n'ayant cependant qu'un seul principe, qu'une seule et phénoménale source de vie!...

Miscellanées.

MALADIE DES PLANTES.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA CULTURE DES MELONS ET DES CONCOMBRES.

Depuis quelques années la grande majorité de nos plantes alimentaires, aussi bien que beaucoup de plantes d'agrément (*Petunia,* Verveines, *Lobelia,* OEillets, Calcéolaires, Géraniums, etc.) de nos jardins, ont été rudement atteintes par diverses maladies dont les causes sont généralement inexplicables, et dont les effets sont difficiles à anéantir.

Il est certain que ces fléaux s'attaquent également aux plantes cultivées par les jardiniers les plus intelligents et les plus soigneux comme à celles soumises à un traitement ordinaire; bien des végétaux qui, il y a quelques années, croissaient pour ainsi dire en tout lieu et sans soins, ne répondent plus à la sollicitude du cultivateur en cessant d'être pour lui une source de bénéfices. Est-ce maintenant à la dégénérescence de l'espèce par l'usage ou plutôt l'abus des engrais stimulants et fortement azotés, ou est-ce à une sorte de *morosité* ou de fatigue qui s'empare des plantes trop longtemps cultivées dans le même sol, que l'on doit attribuer l'origine des diverses maladies dont nos plantes sont affectées? La première hypothèse nous semble un corollaire de la seconde, c'est-à-dire que le cultivateur est obligé, pour réveiller les sens engourdis de plantes fatiguées du sol qui a vu naître plusieurs mêmes générations, de leur appliquer des stimulants énergiques sous peine de ne rien obtenir. Ce dégoût qui s'emparerait des plantes semble être une hypothèse assez plausible. Ainsi, tous les fermiers savent fort bien que sans le système de rotation, leurs récoltes se réduiraient bientôt à zéro, et beaucoup d'entre eux, guidés par l'expé-

rience, s'adressent à des fermiers d'une autre localité et d'un autre sol pour se procurer des semences pour leurs terres, parce qu'en se servant de leurs propres grains pour les semailles, les récoltes se détériorent et deviendraient bientôt à peu près nulles. Pourquoi ne pas imiter la prudence de l'agriculteur, dans le semis des plantes d'ornement et des plantes alimentaires et dans l'alternance des espèces? Maintenant la même plate-bande est occupée par les mêmes plantes depuis nombre d'années, et l'on s'étonne de ce qu'elles ne sont plus ce qu'elles étaient jadis ! Nous engageons nos lecteurs à méditer sur ces faits et à tenter des essais dans le genre que nous venons de signaler.

En Angleterre, où l'on cultive énormément de Concombres et de Melons, on s'est beaucoup occupé de ces questions, fort importantes pour ces cultures, car la maladie a sévi sur les Cucurbitacées avec une très-grande intensité. Les règles suivantes ont été posées comme étant les plus propres à prévenir la maladie, ou tout au moins à en atténuer considérablement les effets :

1° N'employer que des composts simples et bien oxygénés (aérés), consistant en terre argileuse, en terre de bruyère tourbeuse dans la proportion de trois parties de la première et d'une de la seconde et une demie de fumier de vache bien décomposé pour chaque pot ou butte.

2° Maintenir une température intérieure (*Bottom heat*) entre 20 et 25 degrés centigrades, tout en ayant soin de donner autant d'air que possible à la couche, afin de déterminer une croissance lente, mais uniforme et robuste. Ne laisser fructifier que lorsque les plantes sont bien établies et ne conserver qu'un certain nombre de fruits à la fois.

3° Se servir d'eau de pluie ayant la température de la couche. Si des engrais liquides deviennent nécessaires, on emploiera le mélange suivant : 9 à 10 litres de fumier de vache frais, 2 onces de sel commun et un gros morceau de chaux que l'on délayera dans 80 à 100 litres d'eau de pluie.

On passe ce mélange à travers un linge et on arrose avec l'eau le lendemain.

4° Nous insistons de nouveau sur la ventilation, qu'elle soit aussi complète que possible; lorsque l'action du soleil devient trop forte, recouvrez les couches de toiles légères; on peut ainsi ombrer sans inconvénient pendant toute la belle saison. Évitez les extrêmes de température; l'expérience nous indique qu'une température moite peu élevée est favorable pendant les nuits chaudes, tandis qu'une température chaude, humide et concentrée, provoque les maladies.

En observant ces règles, on est à peu près certain de garantir ses Melons des atteintes du mal; le grand point surtout est de ne laisser fructifier que lorsque les plantes sont assez vigoureuses.

L'auteur anglais, auquel nous empruntons ces derniers détails (1), donne les renseignements suivants sur la manière de préparer le fumier de vache. On doit d'abord le faire sécher, puis on allume, au moyen d'un peu de paille et de branches sèches, un feu vif, sur lequel on jette une couche assez mince de fumier, au-dessus un nouveau supplément de paille et de bâtons secs pour alimenter le feu, et derechef une nouvelle couche de fumier, et ainsi de suite. Le but de cette opération est de détruire complétement toutes les larves et œufs des insectes nuisibles; elle se fait assez rapidement pour que le fumier ne soit pas carbonisé. Cet engrais ainsi traité est excellent pour la culture des plantes à bois mou, telles que *Geranium, Fuchsia, Gloxinia, Petunia,* Calcéolaires, etc.

En terminant ces observations, nous prions instamment, avec notre correspondant anglais, les jardiniers horticulteurs et maraîchers de bien se convaincre de l'importance d'obtenir leurs graines de différents points éloignés de leurs cultures. Ce faible surcroît de dépense, qui n'en serait pas une au moyen des échanges qu'ils pourraient faire avec leurs

(1) *Gardener's Chronicle,* 21 juin 1856, page 421.

confrères, serait amplement balancé par un surcroît de récolte ou tout au moins par des récoltes saines et vigoureuses. A l'appui de cette recommandation, l'auteur anglais cite l'exemple de trois horticulteurs anglais, trois frères, tous hommes intelligents et observateurs, habitant, l'un le comté de Kent, l'autre le Shropshire, et le troisième le Devonshire. Ces trois horticulteurs se sont fait une réputation de maraîchers par excellence; leurs légumes primaient toujours ceux des autres. Tout leur secret consiste en un échange de graines, de telle sorte qu'elles se trouvent chaque année confiées à un nouveau sol et soumises aux influences d'un climat différent.

Nous insistons de nouveau auprès de nos lecteurs sur l'importance des notes précédentes, dont plusieurs expériences nous ont mis à même de constater la validité, et nous croyons que les amateurs rendraient de grands services à l'horticulture florale et maraîchère en propageant nos observations et celles de notre correspondant.

MALADIE DE LA VIGNE.

Nous recevons de notre savant correspondant M. S....., la note suivante :

Vous aurez sans doute appris que la maladie de la vigne fait de nouveau apparition dans les vignobles et dans les serres. M. le professeur Mohl a découvert que les semences du parasite ou champignon (*Oïdium Tuckeri*) tombent en partie à terre et y passent l'hiver, et en partie s'attachent aux bourgeons velus de la vigne. Au printemps suivant, les vents secs qui soufflent à cette saison soulèvent les semences et les dispersent sur les vignes où elles germent et se développent à l'aide de l'humidité, de la pluie et de la rosée. On connaît le reste.

On a imaginé, pour détruire le champignon parasite, une foule de remèdes d'une application plus ou moins facile,

parmi lesquels le soufre semble être le plus efficace. En effet, cette substance, en s'évaporant, devient, même en petite quantité délétère pour ces petits cryptogames d'une texture extrêmement délicate. Mais l'application du soufre est une besogne ardue et qui prend beaucoup de temps, lorsqu'il s'agit de saupoudrer les feuilles et grappes d'une grande vigne; l'opération est en outre incommode pour le travailleur. On a reconnu, et le fait est certain, que les petits cryptogames n'attaquent pas les plantes douées d'un arome pénétrant; cette observation a suggéré l'idée d'employer contre la maladie de la vigne une substance aromatique quelconque, et l'essai a parfaitement réussi. Voici comment on s'y prend : on remplit une bouteille à vin aux deux tiers d'eau de pompe, on y fait dissoudre deux gros de nitre (salpêtre) et autant de sel de cuisine, et un gros d'essence de lavande qu'on se procure à bas prix, chez tous les droguistes. Après avoir fortement secoué pendant quelque temps ce mélange, on le vide dans un seau d'eau et on tourne bien le tout. Dès qu'on s'aperçoit de la présence de l'*oïdium*, on seringue les feuilles et les jeunes fruits avec cette eau aromatisée. Or, l'*oïdium* ne peut résister à l'action antiseptique de l'essence de lavande, et les vignes seront débarrassées et sauvées du fléau.

L'eau aromatisée doit être préparée chaque fois que l'on juge nécessaire de s'en servir.

OBSERVATIONS

SUR LA MULTIPLICATION DES TROPOEOLUM A TUBERCULES.

Il est peu de plantes qui soient plus estimées des amateurs que les *Tropœolum tricolor, azureum, azureum majus, Jaratti*, etc.; il en est peu aussi dont la multiplication soit d'une réussite moins certaine. Ce sont des plantes très-capricieuses, croissant parfois avec vigueur sous un traitement ordinaire dans telle serre, et rétives dans telle

autre aux soins les plus empressés; les boutures sont difficiles à conserver, elles meurent souvent avant d'avoir formé des tubercules. Un correspondant du *Gartenflora*, après avoir éprouvé maint mécompte par la méthode ordinaire de bouturage, essaya un nouveau procédé de multiplication qui lui a parfaitement réussi. — Voici son nouveau système de propagation.

Il remplit en automne (moment de la plantation des tubercules) les pots du compost habituellement employé pour la culture de ces plantes seulement jusqu'à 5 ou 6 centimètres du bord. Il enfonce à moitié les tubercules dans ce compost, et leur donne ensuite assez de chaleur et d'humidité pour déterminer une végétation rapide. Dès que la tige grêle et à peu près filiforme de ces plantes a acquis une longueur d'environ 50 à 70 centimètres, on la courbe et tord avec assez de précaution pour ne pas la rompre et on lui fait des blessures sur plusieurs points et, autant que possible, au point d'insertion des feuilles; on dispose ensuite la tige en cercle sur la surface de la terre où on l'assujettit au moyen de petits piquets. On achève de remplir le pot jusqu'à la hauteur ordinaire, avec de la terre de bruyère sableuse, en ayant soin de ne laisser sortir que la sommité de la tige. Celle-ci pousse rapidement, végète avec vigueur et fleurit tout aussi abondamment que si elle n'eût pas subi l'opération de marcottage que nous venons d'indiquer; elle produit, de plus, des racines sur plusieurs des points blessés ou incisés; ces racines déterminent non-seulement une nutrition abondante et partant une végétation luxuriante, mais encore la production de plusieurs jeunes tubercules qui naissent aux points où la tige avait développé des racines et était devenue plus épaisse; ce dont on s'assure en enlevant la terre que l'on avait placée sur la tige.

Le correspondant du *Gartenflora* dit avoir obtenu d'un pied de *Tropœolum Jaratti* planté dans un pot de 16 centimètres de diamètre, six nouveaux tubercules ayant 2 à 3 centimètres de diamètre. Le *Tropœolum pentaphyllum*,

planté en pleine terre et traité de la même manière, a produit un grand nombre de tubercules dont plusieurs mesuraient 5 centimètres.

Cette méthode fort simple donne le moyen de se procurer dans la même année des tubercules assez forts pour fleurir l'année suivante ; elle n'exclut pas du reste le mode de bouturage actuellement employé.

NOUVEAU MODE DE MULTIPLICATION

DU DIELYTRA SPECTABILIS (1).

On multiplie ordinairement le *Dielytra spectabilis* par boutures et par l'éclat des touffes. « Diviser un pied, c'est » facile, mais quel dommage! c'est si beau lorsque des cen- » taines d'élégantes grappes sortent de son feuillage léger, » au-dessus duquel se balancent des myriades de jolies » fleurs, aussi remarquables de forme que ravissantes de » couleurs. » M. Herincq, en s'exprimant ainsi, a parfaitement raison, et le nouveau mode de propagation qu'il indique permettra aux amateurs de conserver leurs fortes plantes et d'en obtenir néanmoins bon nombre de multiplications.

Le nouveau mode de multiplication est dû à M. J. B. Gros, imprimeur de *l'Horticulteur français*. Voici, dit M. Herincq, comment on opère.

Après s'être procuré des racines, en fouillant autour des touffes, sans les arracher, on les coupe par tronçons de 3 à 4 centimètres de longueur. On prend ensuite, sur les tiges de jeunes pousses, qui ne sont pas encore creusées en dedans, et on les taille en biseau, comme pour les greffes en fente ordinaires. A mesure qu'une greffe est ainsi préparée, on pratique une fente longitudinale au sommet d'un tronçon de racine, dans laquelle on introduit le rameau préparé,

---

(1) *Horticulteur français*, juin 1856.

après quoi on ligature avec un peu de coton pour maintenir la greffe. Quand toutes les greffes sont faites, on repique dans des pots remplis de terre de bruyère, plusieurs tronçons dans le même pot, ou un seul dans des petits godets, et l'on recouvre d'une cloche pour éviter l'action du soleil; quelques brins de longue litière jetés sur la cloche suffisent pour en briser les rayons et empêcher la brûlure. Au bout de quelques jours la reprise est complète et l'on a de jeunes sujets très-vigoureux. M. Gros pense que les individus ainsi obtenus seront plus florifères.

Ces greffes peuvent être faites pendant toute la belle saison.

Lorsqu'on devra prendre les boutures, il faudra faire attention de ne point couper une feuille pour un rameau; car, dans cette plante, les feuilles sont très-découpées, et les personnes peu initiées aux secrets de la nature, pourraient très-bien les confondre avec les ramifications de la tige. Le résultat ne serait pas le même.

CULTURE DES VINCA (PERVENCHES).

La plupart des amateurs possèdent deux ou trois sortes de Pervenches (*Vinca rosea,* et ses variétés à fleurs blanches, à fleurs blanches et à gorge rose, et à fleurs blanches et à gorge verte, et enfin une variété obtenue à Bruxelles, à corolles lilacées), mais il en est peu qui accordent à ces plantes plus de soins qu'il n'en faut strictement pour les faire vivre : elles méritent cependant un meilleur sort, car leur floraison est presque continuelle, et lorsqu'elles ont bien réussi, elles forment de charmants individus. Pendant leur période de développement, elles demandent une atmosphère chaude et humide; elles supportent difficilement une translation en serre froide pendant leur floraison ; aussi n'en obtient-on aucun résultat si on ne peut les maintenir alors en serre chaude.

Il faut choisir, pour faire les boutures, de jeunes rameaux

un peu fermes, à entre-nœuds rapprochés, les placer dans un pot drainé avec soin, et rempli d'un compost de terreau et de sable; on couvre ce pot d'une cloche de verre, après l'avoir préalablement enfoncé dans une couche chaude, sous une bâche enfouie et close. Si on ménage convenablement l'ombre et les arrosements, les boutures prennent racines, en quelques semaines. Il faut alors les exposer librement à l'atmosphère de la serre, et, aussitôt qu'elles sont assez robustes, les rempoter isolément dans des pots de $0^m,10$, qu'on replace dans un milieu chaud et humide. Quand elles sont bien reprises, on les range près des vitres. Il est fort utile d'arrêter le développement des rameaux principaux, et on doit effectuer le rempotage aussitôt que les racines le demandent. Il est probable qu'à la première saison ces boutures ne seront pas encore devenues assez grandes pour qu'on prenne la peine de les faire fleurir, mais si elles ont été faites de bonne heure, elles formeront déjà de belles petites plantes, et produiront, avant l'hiver, plusieurs rameaux vigoureux et bien aoûtés.

Pendant l'hiver, il faut placer les plantes près des vitres, dans une serre chauffée à $+10^o$ ou 15°, et arroser avec ménagement.

Au commencement de février, on leur rend une atmosphère humide et chaude; on les taille, et on attache les branches de façon à contraindre la plante à rester touffue et crépue. Aussitôt que la végétation commence, on examine les racines, et on met les jeunes sujets dans des pots plus grands, si cela est nécessaire, afin de donner plus de liberté aux racines.

L'atmosphère doit rester chaude et humide, les plantes doivent être maintenues près des vitres, le développement des rameaux doit être arrêté en ayant soin de les tenir bien attachés; enfin, on doit recourir à des rempotages assez fréquents, jusqu'à ce qu'on ait obtenu des plantes de la grandeur voulue; au moyen d'une chaleur et d'une humidité convenablement ménagées, avec une direction rationnelle et

bien entendue, on peut, au bout de quelques mois, avoir des plantes d'une taille assez élevée.

Pendant la fleuraison, le meilleur milieu pour les Pervenches est une serre tempérée, un peu plus chaude et plus humide que la serre ordinaire, mais moins chaude et moins humide que la serre chaude proprement dite. Placées dans cette situation, elles fournissent pendant longtemps de fort jolies fleurs.

Après l'hivernage dont nous venons de nous occuper, et au commencement du printemps, avant de sortir les plantes, on rabat de très-près les rameaux qui doivent subsister, et on retranche ceux qui sont faibles ou mal placés. Lorsque les bourgeons commencent à paraître, il faut retirer les plantes de la terre où elles végétaient, en débarrasser complétement les racines, et les rempoter dans des pots plus petits avec de la terre neuve. On les tient ensuite chaudement dans la serre et on bassine la tête des plantes; mais il est prudent de ménager les arrosements jusqu'à ce que les nouvelles racines soient bien établies. On peut continuer à pincer les rameaux aussi longtemps que l'on désire augmenter le volume des plantes; les rempotages doivent suivre la même progression; mais on doit éviter de faire cette opération immédiatement avant ou après le pincement, les racines reprennent plus facilement dans un nouveau sol lorsque leur développement ne se trouve pas contrarié. Si les individus qu'on a fait fleurir au commencement de la saison paraissent souffreteux au mois de juillet, on peut les rabattre légèrement et les placer dans les conditions que nous avons indiquées comme les plus propres à assurer leur développement : au bout d'un mois ou cinq semaines, ils seront de nouveau couverts de fleurs. Quant à ceux que l'on désire faire fleurir de bonne heure au printemps suivant, il faut veiller à ce que le bois soit bien aoûté avant l'hiver, et donner à ces plantes environ deux mois de repos.

Le meilleur compost que nous connaissions pour les *Vinca* est formé par parties égales de terre franche, de terreau, de

fumier de feuilles et de bouse de vache parfaitement décomposée; mais ce dernier ingrédient doit être supprimé quand on opère sur des plantes nouvellement déracinées et sur les jeunes boutures. Lorsqu'elles végètent avec activité, ces plantes demandent une assez grande quantité d'eau; il faut donc s'assurer que le drainage est suffisant, et, pour le rendre plus efficace, il est bon de mêler au compost du sable siliceux pur. (*Gardener's Chronicle.*)

Expositions.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE

DE LA PROVINCE DE NAMUR (1).

Exposition triennale de fruits, légumes et fleurs, fixée au dimanche 5 octobre 1856, à l'hôtel de ville de Namur.

Les concours sont ouverts pour tous les amateurs et horticulteurs, sociétaires ou étrangers.

Le programme comprend cinq catégories : 1° les fruits; 2° les légumes; 3° les fleurs; 4° les produits des pépinières (arbres forestiers, conifères, arbres d'ornement et arbres fruitiers remarquables par la manière dont ils sont conduits), et 5° les instruments d'horticulture.

Deux catégories nous semblent particulièrement intéressantes : celle des fruits divisée en dix-huit concours, et celle des légumes comprenant seize concours.

Dans la première catégorie, nous appellerons surtout l'attention sur les concours n° 1 (envoi le plus méritant de fruits de divers genres et espèces, cultivés dans les jardins;

(1) Président, M. Victor Bauchau; vice-présidents, MM. le comte Cornet de Ways-Ruart et A. Royer père; secrétaire, M. Ferdinand Kegeljan à Namur.

les amateurs et les horticulteurs luttent séparément); n° 2 (envoi le plus méritant de fruits habituellement cultivés dans les vergers : poires, pommes, prunes, noix et châtaignes. Ce concours est éminemment utile; son but est d'amener la propagation des bons fruits, et il doit, s'il est bien compris par nos cultivateurs, exercer une grande influence sur la régénération de nos vergers; car il s'adresse directement à leur bien-être; cultiver de bons fruits, c'est gagner de l'argent, car les grands centres de population et l'étranger achèteront certainement à plus haut prix de bons fruits que de mauvais. Réformez donc peu à peu vos vergers, et les dépenses, s'il y en a, se changeront bientôt, cultivateurs, en profits certains et constants. Nous félicitons le conseil d'administration de la Société d'avoir proposé ce concours; il est entendu que les fruits délicats et d'espalier en sont exclus. Les autres concours sont partagés entre des envois de fruits variés et de collections spéciales (poires, pommes, pêches, prunes, raisins, ananas, etc.). Le dix-huitième concours est destiné à l'envoi le plus remarquable de *fruits* nouvellement gagnés de semis ou importés dans le royaume et n'étant pas encore répandus dans le commerce.

Dans la seconde catégorie, nous signalerons le premier concours : envoi le plus méritant et le plus complet de légumes de saison, de diverses espèces; le deuxième pour les légumes hors saison ou forcés, et le troisième à l'envoi de légumes le plus remarquable par la beauté et la bonne culture; les autres concours s'adressent aux collections spéciales.

BIBLIOGRAPHIE.

COURS PRATIQUE

DE LA CULTURE ET DE LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS, INSTITUÉ PAR LE GOUVERNEMENT A L'ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE, RÉSUMÉ PAR M. X. DE BAVAY.

M. X. de Bavay, directeur de l'école d'horticulture du gouvernement, a eu l'heureuse idée de publier le cours public et gratuit qu'il donne aux pépinières royales de Vilvorde. Nous croyons devoir appeler sur ce livre l'attention du public, car depuis quelques années, la culture des arbres fruitiers a fait de grands progrès, principalement en Belgique, où les bons procédés, dont les ouvrages des auteurs étrangers font mention, n'étaient pas pour la plupart appliqués à notre climat.

C'est être utile aux personnes qui pourraient être appelées à l'enseignement de l'arboriculture fruitière, et notamment aux instituteurs communaux qui ne tarderont pas à être chargés de répandre les connaissances les plus récemment acquises sur ce sujet, que de leur indiquer un ouvrage qui les mette à même d'enseigner cette branche si importante de l'agriculture (1).

Ce cours est divisé en deux périodes : celle d'hiver et celle d'été.

La première période se compose de sept leçons : elle comprend la connaissance des divers organes d'un arbre et des fonctions que chacun d'eux est appelé à remplir dans la vie des plantes; la culture, la conduite et la taille de tous les arbres fruitiers.

La deuxième contient trois leçons, et comprend toutes les opérations complémentaires de la taille, l'indication des ma-

(1) Le gouvernement belge a souscrit pour 200 exemplaires de ce cours.

ladies des animaux et des accidents qui affligent et détruisent les arbres et les moyens de les en préserver, une nomenclature des meilleurs fruits connus jusqu'à ce jour, avec le résumé de la culture propre à chaque variété.

L'auteur, avant d'indiquer la conduite et la taille de n'importe quel arbre, en expose la végétation naturelle, afin d'en rechercher les défauts et les bonnes qualités; il tâche de maîtriser ceux-là et de seconder celles-ci par les moyens que l'art met à notre disposition, et qui sont : la taille, l'ébourgeonnement, le pincement, la taille en vert, le palissage, etc., etc.

C'est ainsi que la découverte d'une particularité de la végétation de la vigne a suggéré à l'auteur l'idée d'imaginer pour les branches fruitières de cet arbre une taille qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être généralisée.

Il a remarqué que les yeux qui occupaient le centre du sarment étaient mieux constitués et développaient des bourgeons plus productifs et des fruits beaucoup plus beaux. Il fait remarquer à l'appui de son observation les prolongements des branches de la vigne que l'on taille ordinairement assez longs dans le but d'obtenir de nouveaux coursons.

Comme corollaire de cette observation, il condamne nécessairement l'ancien système qui consiste à rabattre annuellement chaque courson sur le sarment le plus inférieur que l'on taille sur le premier, deuxième ou troisième œil, le plus rapproché de sa base, et il recherche le moyen de conserver à la taille les yeux du milieu des rameaux. Voici comment il y est parvenu :

Il distance les coursons sur les cordons de 25 à 30 centimètres, les couche sur l'espace laissé libre entre eux, et les taille ensuite de 20 à 30 centimètres, selon leur vigueur.

Cette taille a pour but de faire développer en bourgeons portant fruit tous les yeux qui se trouvent en dessus; il a soin d'éborgner tous les yeux placés sous les bourgeons qu'on a couchés, et il ne conserve que ceux du dessus, dans le but d'y concentrer la séve pour y entretenir une grande vigueur et les mettre en état de nourrir les fruits dont ils se chargent

ordinairement. Le couchage du rameau opéré le long des cordons favorise le développement de l'œil le plus inférieur, et en constitue un bourgeon capable de remplacer, l'année suivante, la branche qui a donné des fruits.

L'année suivante, il rabat la branche qui a fructifié, sur le rameau préparé pour son remplacement, et il lui fait subir un traitement identiquement semblable à celui que nous venons de décrire.

Cette taille nouvelle, que l'auteur nomme *forme à la de Bavay,* est éminemment fertile, et doit être préférée à toutes celles connues jusqu'à ce jour; aussi nous nous plaisons à croire que les arboriculteurs ratifieront notre jugement en adoptant le système de la forme à la de Bavay.

Tel est le livre dont nous venons de présenter le compte rendu; il est clair, concis et à la portée de toutes les bourses; ce qui est un grand point, car la plupart des bons ouvrages sur la taille des arbres fruitiers sont volumineux et partant assez chers. M. X. de Bavay comble heureusement cette lacune, et, de plus, son livre renferme beaucoup de matières utiles exposées dans un petit volume. Il se vend chez M. Tarlier, libraire à Bruxelles, au prix de 2 francs.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Mousses sur les arbres fruitiers. — Il est rare que des arbres fruitiers bien soignés se couvrent de mousses; cependant cela se voit encore trop souvent sur les poiriers, pruniers, etc., de certains vergers. Comme leur présence cause une certaine perturbation dans l'économie vitale des arbres, nous croyons utile de recommander aux propriétaires de faire enlever ces mousses du tronc et des maîtresses branches. On se sert pour cette opération d'une truelle qui détache en même temps les morceaux de vieille écorce sous lesquels s'abritent une foule de larves et d'insectes nuisibles. Lorsque l'arbre est bien nettoyé de tous ses

parasites, on le badigeonne au moyen d'une brosse avec le mélange composé comme suit : un demi-seau de bouse de vache fraîche, de quatre litres de chaux vive, une demi-livre de fleur de soufre, un quart de livre de noir de fumée et d'un peu de cendres de bois. Ces divers ingrédients doivent être mêlés ensemble avec une quantité suffisante d'urine et d'eau de savon bouillante pour former du tout une pâte assez liquide pour qu'on puisse l'appliquer en guise de peinture sur le tronc et les branches de l'arbre infesté.

Petunia variés. — *L'Horticulteur français* (février 1856) donne une planche figurant trois nouvelles variétés de *Petunia* à fleurs striées; les corolles sont de grandeur moyenne s'évasant graduellement et à lobes ne s'infléchissant pas, comme cela a lieu dans les variétés où les corolles trop grandes n'ont pas de maintien et paraissent comme flétries.

Les trois variétés signalées par M. Herincq sont :

OEillet flamand, d'un beau rose à stries et bandelettes blanches ; la gorge est violacée.

Maréchal Pélissier, fleur assez grande, violet foncé strié de blanc; gorge verdâtre.

Impératrice Eugénie, charmante variété lilacé clair, largement strié et rubané de blanc; gorge violet foncé.

Ces trois jolies variétés ont été obtenues par M. Ferdinand Gloëde, aux Sablons, près Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), qui les offre aux amateurs au prix de 5 francs pièce, ou de 12 francs les trois. Elles sont à petit feuillage, des plus florifères, et la panachure est constante.

M. Rendatler, horticulteur à Nancy (Meurthe), a mis au commerce en décembre 1855 quelques belles variétés à fleurs panachées, striées, rubanées, marbrées dans le genre du *Petunia striata formosissima.* Nous citerons, entre autres : *Docteur Andry,* rouge amaranthe vif, rubané et strié de blanc pur, à gorge noire; *Léon Le Guay,* fond violet ardoisé, strié et rubané de blanc ; *Marquis de Saint-Innocent,* amaranthe velouté, très-foncé, rubané, strié et picoté

de blanc pur; *Prothée,* fleurs moyennes, rose lilacé à lobes rubanés de carmin, striés et picotés de blanc; *Madame Eugénie Lemichez*, rose tendre passant au bleu clair rubané et strié de blanc; gorge lilas foncé; *M. Loyre,* lilas foncé, rubané et strié blanc, à gorge violet foncé; *Wilhelm Pfitzer,* fond blanc, rubané et strié de carmin vif. Ces sept variétés sont à grandes fleurs; elles étaient cotées au prix de 5 francs chacune, mais nous croyons que leur prix actuel est de 2 francs (1). Le *Petunia Impératrice Eugénie* (Rendatler), superbe variété à fleur énorme, d'un beau rose violacé, rubanée, picotée et striée de blanc pur, et le *Petunia Ernest de Lépinau,* à fleur très-grande lilas rosé, rubanée et striée de blanc pur, sont deux gains de M. Rendatler, livrables depuis le mois de mars dernier, au prix de 6 francs pièce.

Cattleya labiata. — M. Arnould Brys, conseiller provincial à Bornhem (province d'Anvers) et amateur passionné d'Orchidées, a eu dernièrement un exemplaire de *Cattleya labiata* portant huit hampes et quarante-deux fleurs. Cette fleuraison remarquable d'une des plus nobles Orchidées introduites jusqu'à ce jour mérite d'être signalée à l'attention des amateurs, d'autant plus que M. Brys n'accorde à ses Orchidées qu'une chaleur modérée (15 degrés centigrades environ en hiver); il les plante généralement dans de larges pots assez profonds, à grandes entailles longitudinales et dans un amas de racines fibreuses et de morceaux de nos grandes Fougères indigènes.

---

(1) Le *Catalogue des serres* du Prado à Marseille les annonce à 2 francs.

Fuchsias Hybrides.

1. Empereur Napoléon. 2. Vénus de Médicis.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTES FIGURÉES DANS CE NUMÉRO.

FUCHSIA EMPEROR NAPOLEON

et Fuchsia Vénus de Médicis (BANKS).

Parmi les brillantes nouveautés obtenues récemment en Angleterre, figurent en première ligne les deux admirables variétés dont nous offrons le dessin à nos lecteurs d'après l'*Illustration horticole,* n° de mai 1856. Toutes les deux présentent des fleurs parfaites de forme, volumineuses et richement colorées ; la variété *Vénus de Médicis* est surtout intéressante à cause de son coloris nouveau dans les *Fuchsia.*

La variété *Emperor Napoleon* de Banks, ou *Empereur Napoléon III* (Lemaire) (1), est d'une ampleur remarquable ; ses pétales, d'un riche coloris carminé, sont longs et bien recourbés, de manière à permettre la vue complète des larges sépales violet foncé. Les fleurs suspendues à de longs pédoncules pendent avec grâce; par leur grand nombre elles rivalisent avec les variétés les plus florifères.

La variété *Vénus de Médicis* a des fleurs un peu moins

(1) Il existe une variété anglaise sous le nom de *Napoleon the third* (Napoléon III), à fleurs d'un rouge foncé, que l'on ne doit pas confondre avec celle que nous décrivons actuellement; cette variété date de deux ou trois années, et, quoique fort recommandable, ne saurait être comparée avec le *Fuchsia Emperor Napoleon* de Banks. Les traductions peuvent dans ces cas donner lieu à de fâcheuses méprises.

grandes; les pétales, d'une délicatesse de coloris admirable, sont d'un blanc rosé, parfois blancs et striés de rose et se recourbent en arc contre l'ovaire; le tube est blanc; les sépales, amples et bien apparents, sont d'un bleu violacé qui tranche harmonieusement avec les tons clairs des sépales. Il sera bien difficile, croyons-nous, d'obtenir mieux que ces deux superbes variétés.

Ces *Fuchsia,* dont nous avions déjà parlé dans notre livraison de mai 1856, page 92, peuvent maintenant être obtenues chez les horticulteurs au prix de 5 à 6 francs.

A notre liste de nouveautés du mois de mai 1855 nous ajouterons :

Fuchsia Malakhoff (Veitch), grande et belle variété obtenue à Exeter, chez MM. Veitch et fils. Sépales amples, cramoisis; corolle pourpre double. C'est, suivant le journal anglais *The Florist,* le plus remarquable et le plus brillant des *Fuchsia* à fleurs doubles.

Fuchsia pendulina (Veitch), variété hybride obtenue par le croisement du *Fuchsia serratifolia* et d'une espèce péruvienne à fleurs pendantes. Elle produit même sur de jeunes plantes de beaux corymbes de fleurs d'un rose délicat, longues de trois pouces et très-luisantes; corolle d'un carmin foncé; feuillage ornemental. C'est, en somme, une excellente addition au genre *Fuchsia.*

Général Williams (Smith), tube et sépales bien réfléchis, d'un carmin brillant; corolle d'un violet pourpré.

Admiral Boxer (Smith), tube et sépales écarlates, ces derniers bien recourbés en arrière et larges; corolle ample, violet foncé; variété éclatante et très-propre aux expositions.

Bellidiflora, sépales rose lilacé; corolle bleu violacé très-double; fleur très-grande.

Caméléon, variété recommandée comme la plus belle parmi celles à fleurs striées; fleurs grandes; calice blanc, ombré de rose et bordé de vert; corolle orange, striée de blanc.

Conqueror (Smith), variété très-florifère, poussant vigou-

reusement et d'un bon port, très-propre pour les expositions. Tube et sépales rouge-carminé; ceux-ci sont larges et bien réfléchis; corolle pourprée, très-grande et circulaire.

L'Espérance, fleurs grandes, parfaites de forme; calice d'un blanc pur; corolle d'un beau bleu foncé.

Surprise, calice cramoisi; corolle grande et bien formée, rose marquée de larges stries bleues.

Quant au *Fuchsia Prince Jérôme*, c'est une variété à rejeter; nous l'avons vue dernièrement en fleur, et nous avons été désagréablement surpris de ne pouvoir lui trouver aucun mérite, pas même celui de présenter ce grand tube calicinal de 6 centimètres de longueur qui nous avait donné quelque espoir pour des expériences d'hybridation; ajoutons toutefois que les exemplaires en fleur que nous avons vus étaient assez faibles et que le développement des fleurs a pu se ressentir de cette circonstance.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Rhododendrum Blandfordiæflorum (HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4930. — Famille des Éricacées. — Décandrie Monogynie.

Voici, à notre avis, un des plus remarquables Rosages découverts par le docteur Hooker, dans les montagnes de l'Himalaya, situées dans le Népal oriental et dans le Sikkim; il paraît être abondant sur les élévations situées à 10,000 et 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans sa patrie, ce Rhododendron forme un arbuste mince, laid de port, peu feuillé, et portant des fleurs réellement orne-

mentales, très-variables non-seulement dans le coloris, mais souvent même dans leur forme ; et ce n'est que par la comparaison attentive des échantillons secs recueillis sur les lieux par le docteur Hooker, que le botaniste parvient à débrouiller ces diverses formes, à saisir le passage de l'une à l'autre, et enfin à s'assurer que toutes ces formes ne constituent qu'une seule et même espèce ; mais pour l'horticulteur cette étude est presque impossible ; il en résultera que pour distinguer ces formes les unes des autres, il créera de nouveaux noms spécifiques, ce qui augmentera considérablement la liste des synonymies ; pour obvier à cet inconvénient, il faut, suivant nous, que dans ces cas les horticulteurs considèrent une des formes les plus marquées comme type de race ou d'espèce, et que les autres formes portent toujours le nom spécifique accompagné d'une désignation quelconque de coloris, de forme, etc.

Le *Rhododendrum Blandfordiæflorum* atteint une hauteur de 7 à 8 pieds, et il possède, de même que le *Rhododendrum cinnabarinum*, des propriétés toxiques assez énergiques ; la fumée produite par la carbonisation de son bois enfle la figure et cause de cuisantes inflammations d'yeux. Les feuilles, longues de deux ou trois pouces, sont coriaces, lancéolées, acuminées, brièvement pétiolées, d'un beau vert en dessus, ferrugineuses-écailleuses en dessous. Capitules terminaux portant de cinq à dix fleurs longues de 2 pouces et demi, pendantes, brièvement pédicellées ; lobes du calice consistant en très-petites dents ; corolle charnue, épaisse, infundibuliforme à tube allongé, presque cylindrique ; lobes oblongs obtus ou aigus. Les variations dans la corolle de ce Rosage sont nombreuses ; ainsi sa longueur oscille entre 1 pouce et 2 pouces et demi ; les lobes corollaires sont tantôt obtus, tantôt aigus ; la couleur varie du vert pâle étiolé au rouge orange vif, et dans ce cas la corolle est verte dans sa partie inférieure et rouge vers le haut.

L'exemplaire figuré dans le *Botanical Magazine* porte une dizaine de magnifiques fleurs, à tube rouge-orangé ; le

limbe est jaune sur les bords. L'intérieur est également d'un jaune vif. C'est probablement la plus belle variété.

Rhododendrum Camelliæflorum (HOOKER fils), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4932. — Syn. : *Rhododendrum Theæflorum Hort.*

Espèce insignifiante, découverte par M. Hooker fils, dans les forêts de Pins du Népal oriental et du Sikkim, à une élévation supramarine de 9,000 à 12,000 pieds, et également trouvée par feu Griffith, dans le Bootan. Tiges grosses comme une plume d'oie, longues de 2 à 6 pieds; recouvertes de même que les rameaux, les pédoncules, le calice, l'ovaire, les pétioles et la face inférieure de la feuille, d'écailles brunes, hyalines, circulaires et très-nombreuses. Feuilles longues de deux à trois pouces, très-épaisses, coriaces, d'un vert foncé en dessus, elliptiques, lancéolées, acuminées; pétioles très-courts, épais. Pédoncules axillaires, courts, robustes, recourbés, revêtus à la base de larges bractées ovées, ciliées. Lobes du calice amples, obtus. Corolle blanche, mesurant en diamètre un pouce et demi, très-épaisse, d'un blanc pur ou légèrement teinté de rose; tube court, un peu renflé; lobes amples, étalés, concaves. Étamines au nombre de seize.

Cette espèce n'offre d'intérêt que comme plante botanique ou de collection; ce serait mystifier les amateurs que de leur recommander pareille nullité.

Agave Celsii (sir W. HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4934. — Famille des Amaryllidées. — Hexandrie Monogynie.

Le Jardin royal de Kew possède depuis plusieurs années ce bel Agave, reçu de l'établissement Cels, sans désignation spécifique et sans indication d'origine. C'est une plante fort remarquable se distinguant des espèces décrites par son feuillage glauque, ressemblant plutôt à celui d'un *Aloe* que

d'un *Agave;* elle fleurit pour la première fois aux mois de mai et de juin de cette année.

Les feuilles ont de 1 pied et demi à 2 pieds de longueur; elles sont obovées lancéolées, soudainement et vivement acuminées, presque planes en dessus, plus convexes en dessous, à bords garnis d'épines courtes, très-variables de forme, droites ou en faux, simples ou plus ou moins bifides ou dentelées sur leurs bords; scape haut de 4 pieds environ, entièrement revêtu de bractées imbriquées, foliacées (beaucoup plus petites que les feuilles) vers la partie inférieure du scape, plus étroites et plus subulées vers le haut. Épi terminal, oblong, simple. Les fleurs, sortant généralement par deux du même point, sont munies d'une ou de deux bractées subulées. Le périanthe est articulé sur un disque annulaire; sa longueur est d'environ 2 pouces; il est charnu, infundibuliforme, vert, parfois teinté de pourpre; limbe à six segments ovés, aigus, un peu concaves, modérément étalés. Étamines six à filets deux fois aussi longs que le périanthe, dressés, subulés et portant une longue anthère linéaire à deux loges, d'abord d'un brun-pourpré, ensuite verte.

Cette belle espèce se distingue facilement des autres *Agave* par la couleur vert glauque pâle de son feuillage, couleur dont participent les épines du bord des feuilles.

Ribes subvestitum (Hooker et Arnott), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4931. — Famille des Grossulariées. — Pentandrie Digynie.

Trouvé en premier lieu par les naturalistes attachés à l'expédition scientifique du capitaine Beechey, ce Ribes a été depuis introduit de la Californie par M. Lobb dans l'établissement de MM. Veitch et fils; il fleurit en plein air en avril et mai; c'est un arbrisseau intéressant, à grandes fleurs pendantes d'un pourpre foncé, ressemblant beaucoup à un *Fuchsia;* les branches sont roides et armées d'épines stipulaires subulées, étalées, de moyenne longueur et croissant à trois

ou quatre ensemble. Feuilles petites, cordées, à trois ou cinq lobes crénelés, glabres en dessus, pubescentes en dessous, quelquefois glanduleuses. Pétioles velus, à poils mêlés à des glandes pédicellées. Pédoncules portant deux ou trois fleurs pendantes ; pédicelles chargés de glandes pédicellées et muni de deux bractées ovales, opposées, concaves, à bords glandulaires ; ovaire infère très-glanduleux. Tube du calice plus long que l'ovaire, à peine glanduleux ; limbe calicinal composé de cinq longs segments, réfléchis, oblongs, marqués par des lignes de poils ; le tube et les segments sont d'un violet pourpré foncé. Les pétales sont dressés, presque blancs, à bords enroulés. Étamines avec leurs filets environ deux fois aussi longues que les pétales, dressées. Style aussi long que les pétales, bifide.

L'arcure des segments du limbe calicinal rappelle la disposition analogue que l'on recherche dans les *Fuchsia;* tandis que le prolongement assez fort des filets staminaux au delà de la corolle blanchâtre et dressée ne contribue pas peu à augmenter la ressemblance entre notre *Ribes* et quelque *Fuchsia globosa.*

On ne dit rien des fruits de cette jolie nouveauté que tout amateur de jardins voudra posséder. MM. Veitch l'ont mise depuis peu dans le commerce au prix de 7 schellings et demi ; on pourra l'obtenir en automne chez nos principaux horticulteurs à un prix infiniment plus bas.

Lysimachia lineariloba (W. Hooker), *Gardener's Chronicle,* 2 août 1856, avec une vignette. — Famille des Primulacées. — Pentandrie Monogynie.

Cette plante, envoyée de la Chine à M. Glendinning par M. Fortune, forme une jolie petite touffe herbacée (?) se chargeant d'innombrables fleurs étoilées blanchâtres ou plutôt incolores. M. Lindley décrit ainsi un exemplaire soumis à son examen : Plante haute de deux pieds environ, à tige dressée, lisse, luisante, rouge, branchue dès la base et se terminant en pousses quadrangulaires. Feuilles sessiles, spa-

tulées près de la base, oblongues-ovées vers le haut, luisantes, de consistance solide, convexes, à bords entiers ou légèrement crénelés. L'extrémité supérieure des tiges supporte les fleurs ; celles-ci sont portées sur de longs pédoncules munis à leur base de bractées foliacées d'un vert foncé. La corolle est divisée profondément en cinq segments légèrement recourbés lors de l'épanouissement complet. On ne remarque dans cette espèce aucun de ces points colorés translucides si fréquents dans les *Lysimachia*, excepté sur les lobes du calice où ils sont oblongs et disposés en une rangée ou rangée et demie de chaque côté de la nervure médiane. M. Lindley dit que cette plante lui semble une nouveauté aussi estimable que beaucoup d'autres à fleurs plus brillantes ; quant à nous, nous avouons ne pas avoir grande confiance dans le succès horticole de cette herbe chinoise.

Culture maraîchère.

CULTURE DU CHERVIS (1).

Le *Chervis*, *Chiroui* ou *Giroule* (*Sium sisarum*, L.), appartient à la familles des Ombellifères (tribu des Amminées). C'est une plante vivace, à racines fasciculées, fusiformes, tubéreuses, charnues, pivotantes, longues de 15 à 25 centimètres sur 2 à 3 de diamètre, un peu tordues, de couleur roussâtre, blanches à l'intérieur. La tige est cylindrique, cannelée, noueuse, et dépasse souvent 1 mètre ; les feuilles sont alternes, engaînantes et rougeâtres à la base, ailées avec impaire ; les inférieures n'ont que trois folioles ovales-oblongues, finement dentées ; les supérieures ont seulement trois folioles oblongues-aiguës. Les fleurs sont blanches, petites,

(1) *Revue horticole*, numéro du 16 août 1856.

odorantes, disposées en ombelle entourée d'un involucre à cinq folioles réfléchies; le calice a cinq dents très-petites. La graine est ovale-oblongue, un peu courbe, presque cylindrique, assez menue et étroite, aplatie à l'une des extrémités, marquée de cinq sillons longitudinaux; sa couleur est brune, feuille-morte ou blanc grisâtre.

Cette plante est originaire de la haute Asie; une de ses variétés est cultivée en Chine, de temps immémorial, sous le nom de *Ninzy;* elle y est très-estimée et on lui attribue la propriété de ranimer les forces vitales. Introduite chez nous vers 1548, la culture du Chervis se répandit dans les jardins et les champs; on servait ses racines, comme un mets très-délicat, sur les tables les plus distinguées (1). Linné rapporte que de son temps on le cultivait dans presque tous les jardins. Aujourd'hui cette culture a été presque complétement abandonnée pour celle de la pomme de terre, au point qu'elle est, ou à peine mentionnée, ou même complétement omise dans la plupart des ouvrages modernes. Il est étonnant qu'on n'y ait pas songé davantage lorsque la maladie de la pomme de terre a fait chercher des succédanés à ce tubercule.

Parmi les hommes qui se sont le plus occupés de la réhabilitation du Chervis, il est juste de citer en première ligne M. le professeur Sacc. Ce savant chimiste a démontré que, de toutes les racines alimentaires, celle-ci est la plus riche en principes nutritifs. C'est ce qui résulte de l'analyse suivante qu'il en a faite :

Eau	62,41
Amidon	18,09
Ligneux et cendres	7,91
Sucre de canne	6,60
Caséine	2,09

(1) Quelques auteurs attribuent à cette culture une origine plus ancienne, se fondant sur ce fait que Tibère, durant son séjour en Allemagne, trouva ces racines si délicieuses qu'il en exigea chaque année en tribut une certaine quantité; mais il paraît que le Chervis des anciens n'est autre que le Panais.

Sels solubles	1,37
Acide pectique	1,00
Gomme arabique	0,53

Le Chervis est d'ailleurs si facile à digérer qu'on le recommandait autrefois comme un des analeptiques les plus sûrs.

La chair de cette racine est blanche, ferme quoique tendre, très-farineuse, quelquefois, néanmoins, un peu fibreuse. Sa saveur est douce, très-sucrée, relevée par un petit goût qui rappelle celui du Céleri. Il suffit de quelques minutes pour la cuire dans l'eau chaude. On la mange aussi en friture. On peut en faire de très-bonnes purées. M. Huzard pense que, si on pouvait la râper finement à l'état frais, ou après l'avoir laissée se dessécher jusqu'à un certain point, elle ferait des bouillies qui seraient excellentes en même temps que très-nutritives.

Dans la grande culture, le Chervis peut rendre d'éminents services, soit comme fourrage-racine fort recherché des bestiaux, soit comme pouvant fournir de l'amidon, du sucre et de l'alcool. La précieuse faculté qu'il possède de rester en terre sans geler permet d'occuper les ouvriers et les attelages pendant la morte-saison. Mais, tout en partageant les espérances émises à ce sujet par MM. Sacc et Huzard, nous devons ici nous restreindre à la culture potagère de cette plante.

Le Chervis veut une terre franche, douce, légère, profonde, très-meuble, substantielle, fraîche ou même humide; il vient très-bien surtout dans les sols fumés l'année précédente avec du fumier de vache, comme sont ceux qui auraient porté des choux ou des fèves de marais. A cause de la longueur des racines, le sol doit être défoncé assez profondément.

On multiplie cette plante par graines ou par éclats.

La graine conserve ses facultés germinatives pendant deux ans, d'après M. Vilmorin, pendant trois ou quatre ans, d'après Rozier et d'autres agriculteurs. Un litre pèse 295 grammes ; 10 grammes contiennent environ 2625 graines.

On sème à la volée ou mieux en rayons, pour faciliter les binages et les sarclages; le semis se fait de préférence en

février dans le midi de la France, en mars dans le centre, en avril dans le nord. Cependant on peut aussi semer en septembre, la plante ne craignant nullement le froid.

Quand le plant est un peu fort, on l'éclaircit de manière à laisser environ 16 centimètres d'intervalle entre les pieds. On peut utiliser les plants surnumérairés, après les avoir séparés au besoin.

Le Chervis se multiplie aussi par éclats de racine plantés à 20 centimètres en tous sens. Chaque éclat doit, pour donner une belle récolte, être muni d'un bourgeon et avoir été pris dans une touffe arrachée tout récemment, la veille ou mieux le jour même de l'opération. Ces tiges devancent ordinairement dans leur végétation celles qui sont venues de semence, mais ces dernières donnent des racines plus grosses et plus délicates.

Quand on a consommé des Chervis, on peut utiliser les collets en les plantant à 20 centimètres de distance dans la terre indiquée plus haut. Ils végètent pendant l'hiver, forment aux premiers beaux jours de grosses touffes et donnent quelques graines. Si on recueille celles-ci et qu'on les sème immédiatement, on obtient dans la même année une racine de la grosseur du doigt; mais ce mode ne vaut pas le précédent.

Les binages et sarclages donnés à propos et assez souvent favorisent singulièrement l'accroissement des racines; mais, pour en obtenir de délicates, ce qu'il faut par-dessus tout, ce sont des arrosements fréquents, mais modérés, notamment pendant les grandes chaleurs. La plante craignant beaucoup la sécheresse, il sera bon, en juin, de la butter au pied, comme la pomme de terre; enfin, comme la tige se développe la première année, quelques auteurs conseillent de la couper pour faire grossir les racines; on utilise ces tiges en les donnant aux bestiaux. On a soin, toutefois, de réserver quelques porte-graines.

Les racines s'arrachent à la fourche; on commence la récolte en novembre, et on la continue tout l'hiver, au fur

et à mesure des besoins. Il peut arriver qu'on désire en manger lorsque la terre est couverte de neige ou durcie par la gelée; dans ce cas, on aura dû, avant l'hiver, en arracher la quantité voulue, qu'on aura enterrée à la cave ou dans une serre tempérée.

La graine mûrit en septembre dans le Midi, plus tard dans le Nord. Celle de la seconde année est préférable; après l'avoir cueillie, il faut l'exposer quelques jours au soleil, la nettoyer et enfin l'enfermer dans un lieu sec.

Nous ne saurions, faute de données suffisantes, indiquer ici le rendement du Chervis. M. Huzard pense qu'il n'est pas inférieur à celui de la pomme de terre; M. Sacc le regarde comme supérieur à celui de toutes les autres récoltes racines; ses expériences, faites, il est vrai, sur une petite échelle et dans les circonstances les plus favorables, lui ont donné des touffes de racines pesant, sans les tiges, de 300 à 1870 grammes, soit, en moyenne, 866 grammes; ce qui porterait le produit par hectare au chiffre énorme de 200,000 kilogrammes. Ce rendement est évidemment exceptionnel. Il n'est pas douteux toutefois que, pour la quantité et la qualité du produit, cette plante ne mérite au plus haut degré d'attirer l'attention des horticulteurs.

A. Dupuis.

Pomologie.

—

FRUITS NOUVEAUX.

Poire Président Parigot (DE LIRON D'AIROLES), *Notice pomologique*, page 51.

Arbre de vigueur moyenne, sur coignassier, prend bien la forme pyramidale; encore bien nouveau pour pouvoir être jugé.

Fruit haut de 12 centimètres, sur 7 de diamètre. Pédoncule gros, arrondi à l'attache, un peu courbé, long de 20 millimètres, de couleur brun-foncé; placé dans une légère cavité. Calice ouvert, presque à fleur de fruit ou enfoncé dans la base; divisions très-courtes et d'un brun roux. Peau rude, jaune d'or, presque entièrement chargée de rouille, qui s'éclaircit à l'époque de la maturité, correspondant à la dernière quinzaine d'octobre. Chair jaunâtre, mi-fine, beurrée; eau abondante et bien sucrée.

La poire *Président Parigot* est un gain remarquable dû à M. des Nouhues, amateur distingué, qui s'occupe beaucoup d'arboriculture dans sa terre de la Cacaudière près Pouzauges (Vendée), où il a pratiqué de nombreux semis d'arbres fruitiers.

Le premier rapport a eu lieu en 1852.

Ce fruit est dédié à M. Parigot, amateur pomologue à Poitiers.

Poire Comtesse de Chambord (DE LIRON D'AIROLES), *Notice pomologique*, page 83.

Arbre très-vigoureux; s'annonce comme devant être d'un grand rapport; sera propre à la pyramide sur franc et sur coignassier, et aussi au plein vent. Il provient d'un semis de pepins du Colmar Nélis en 1847.

Fruit moyen, ventru, de 8 centimètres de hauteur sur 7 de diamètre. Pédoncule mince, ligneux, brun roux, légèrement courbé, long de 10 millimètres, planté en tête du fruit. Calice très-petit, caduc, enfoncé dans une cavité en entonnoir. Peau rude, vert clair fortement chargé et ponctué de rouille; ne change pas de couleur à la maturité. Chair jaunâtre, beurrée, fine; eau abondante, vineuse sucrée et bien parfumée.

La première maturité a commencé dans la première quinzaine de novembre 1855 et s'est continuée jusqu'à la mi-janvier, époque à laquelle j'ai (M. L. d'Airoles) dégusté le dernier spécimen, parfaitement bon.

La poire *Comtesse de Chambord* a été obtenue par M. Parigot de Poitiers; c'est un gain précieux qui sera recherché et accueilli par tous les pomologues.

Poire Franceline Millot (DE LIRON D'AIROLES), *Notice pomologique,* page 82.

Arbre encore franc, très-fertile et précieux pour vergers. Fruit moyen, haut de 7 à 8 centimètres et large de 6 à 7. Pédoncule long de 40 millimètres, mince, ligneux, cannelé, arqué, brun roux; il forme le prolongement du fruit. Calice petit, clos, à cinq divisions rudes, brunes; se trouve à fleur de fruit. Peau rude, entièrement rousse. Chair jaunâtre, mi-fine, cassante; eau suffisante, très-sucrée et bien parfumée.

Cette nouvelle poire est d'une conservation parfaite qui peut aller jusqu'en mai. C'est un bon fruit à couteau, mais surtout précieux pour compote, par sa grosseur et la parfaite qualité sucrée qu'il acquiert à la cuisson.

Son premier rapport date de 1850. Ce nouveau gain a été obtenu par M. Millot de Nancy.

Beurré Dumont, décrit par M. LIRON D'AIROLES, dans sa *Notice pomologique*, page 78.

Arbre vigoureux, présentant quelques épines, bon sur franc ou sur coignassier; peut-être plus convenable pour l'espalier qu'en pyramide.

Fruit fortement bosselé dans toutes ses parties, mesurant en hauteur 9 centimètres et 7 centimètres en diamètre. Pédoncule roide, gros, roux marbré de vert, long de 15 à 20 millimètres, et placé sur une gibbosité en tête du fruit. Calice irrégulier fermé à divisions noires et courtes, enfoncé dans une cavité formée des bosses ou côtes du fruit. Peau luisante, vert jaunâtre pointillé de roux brun, fortement jaspé de carmin du côté exposé au soleil. Chair jaunâtre, fine, serrée, beurrée, fondante; eau sucrée et suffisante. Maturité vers la mi-octobre.

Ce beau fruit est dû à M. Dumont, pépiniériste à Tournai; il provient d'un semis fait en 1820; son produit date de 1833.

DE LA REPRODUCTION DES ARBRES FRUITIERS.

DES RÉSULTATS POSSIBLES DE L'HYBRIDATION.

Par M. DE LIRON D'AIROLES (1).

Un de nos correspondants nous écrivait, il y a quelque temps : « J'ai consulté un professeur compétent, pour avoir » son opinion sur la question de savoir s'il n'était pas pos- » sible que deux ou plusieurs arbres fruitiers venus de » semis, des poiriers, des pommiers, en particulier, pussent » donner identiquement le même fruit que l'arbre mère des » pepins semés, ou de tel autre fruit dont le pollen étranger » aurait fécondé le fruit mère; il m'a été répondu : *Non,* » *cela ne se trouve pas.* »

(1) *Notice pomologique,* page xxj.

J'ai jugé la décision un peu hasardée, même trop absolue ; dans une question si délicate, peut-on se prononcer d'une manière aussi décisive? Je ne puis le penser : aussi, malgré le respect dû au haut mérite du professeur, je n'ai pas craint de donner un avis tout contraire.

Cette question est plus importante qu'on ne le pense au premier abord : car il s'agit de reconnaître la possibilité que deux fruits identiques puissent se rencontrer dans deux semis faits à de grandes distances, avec des graines, des pepins de fruits cependant venus sur une même espèce : ce qui expliquerait qu'un semeur ait pu croire avoir trouvé une variété nouvelle, en voyant apparaître un fruit nouveau à ses yeux, sur un pied de semis de sa main; tandis que ce ne serait qu'une doublure, une reproduction identique d'un fruit déjà connu dans une autre localité, ce qui pourrait, à tort, le faire passer pour un homme de mauvaise foi.

Nous avons dit plus haut que l'hybridation naturelle produite par les insectes, et principalement les abeilles, portait une perturbation incessante et bien grande dans le système de reproduction des arbres fruitiers; cette perturbation est extrême. La preuve en arrive chaque jour. Bien que nous n'ayons pas la prétention de nous immiscer dans les admirables secrets de la nature, nous pensons pouvoir donner ici d'assez justes raisons pour appuyer notre avis. Ne peut-il se trouver que quelques fleurs, beaucoup même, restent entièrement étrangères au butinage des hyménoptères et sont soumises à la fécondation naturelle; dès lors, ne peut-on pas penser que les produits des pepins récoltés de poires ou pommes venues dans de semblables conditions, ne soient destinés à donner identiquement le même produit que la mère ?

Ne nous est-il pas permis d'admettre encore que dans l'hybridation des abeilles, il puisse se trouver des analogies : car le pollen d'une seule fleur a pu servir à cette mystérieuse fécondation, dont l'insecte est l'agent, dont Dieu est l'auteur.

De ces deux exemples il appert, nous le croyons, que nous raisonnons dans le vrai.

Nous aurions bien d'autres choses à dire; mais nous sommes arrêté par l'espace, qui nous manque dans ces notes.

Nous serons parfaitement reconnaissant, nous le répétons, envers les personnes qui voudront bien nous soumettre les observations qu'elles ont pu tirer d'une longue étude, d'une longue pratique. Nous accueillerons avec le plus grand intérêt possible les faits physiologiques qui nous seront signalés; nous en prendrons notes fidèles, pour en faire l'objet d'études et y répondre au fur et à mesure que nous aurons pu en reconnaître les causes, les effets.

C'est par une association de pensées que le jour se fait, sur les questions les plus embarrassantes : ce qui aura échappé à une investigation sera heureusement saisi par une autre; nous aurons la récompense de nos efforts dans les résultats obtenus.

Ce chapitre d'*Observations* peut recevoir celles particulières de nos correspondants; elles y trouveront place chaque fois qu'il nous en sera fait la demande.

Miscellanées.

OBSERVATIONS

SUR LA CULTURE DE LA *Matthiola annua* (GIROFLÉES DES JARDINS).

Les observations que nous présentons ici se rapportent uniquement à la culture des *Matthiola* (Giroflées blanches, pourprées, violettes, ainsi que les variétés dites *allemandes*), semées en octobre pour fleurir de bonne heure au printemps suivant jusqu'en août.

Vers la fin d'octobre, on enlève d'une couche à melons tout le vieux terreau jusqu'au lit du vieux fumier et on remplace ce terreau par environ 7 à 8 centimètres de terre argileuse, que l'on égalise avec un râteau, et l'on sème assez dru au-dessus les graines de *Matthiola* en ayant soin de conserver les variétés par couleurs séparées. On bassine fortement et l'on remet les châssis vitrés sur la couche en les tenant fermés jusqu'à la germination des plantes. Donnez alors au jeune plant autant d'air que possible, en ouvrant tous les jours les panneaux même pendant l'hiver, excepté lorsque le temps est humide ou fortement à la gelée ; mais ne donnez pas une goutte d'eau à votre couche depuis le moment de l'ensemencement jusqu'à la mi-mars ; ce point est essentiel à observer, car le plant devenu une fois humide pourrit presque toujours ; un aérage bien suivi le rendra assez robuste pour que l'on puisse le transplanter en plein air vers la mi-mars suivant la saison ; un temps sec, quoiqu'un peu froid, est préférable à tout autre pour cette mise en place des *Matthiola*.

Si l'on désire obtenir de très-forts exemplaires et les avoir de bonne heure en fleurs, on devra suivre le procédé suivant : Quand le jeune plant, semé comme il a été indiqué

plus haut, est assez fort pour pouvoir être repiqué, on enlève quelques pieds des plus vigoureux de chaque variété et on les repique sous un châssis vitré que l'on aura placé dans un endroit abrité, en damant fortement le sol, au-dessus duquel on étale des pièces de terre à gazon fibreuse en faisant reposer l'herbe du gazon sur le sol ; enfin on jette au-dessus de ces gazons 5 à 6 centimètres de terre argileuse bien fumée. On plante les jeunes Giroflées à une distance de 10 centimètres environ les unes des autres ; on les traite pendant tout l'hiver comme les autres. A la mi-mars on transportera ces plantes devenues vigoureuses dans les plates-bandes du jardin. La transplantation est des plus faciles ; il ne s'agit que de couper avec une truelle tranchante à travers la terre argileuse et le gazon, de manière à ce que chaque plante présente une motte de 10 centimètres sur chaque côté ; de nouvelles et nombreuses racines latérales seront bientôt produites là où la truelle aurait tranché.

Les Giroflées, ainsi semées en octobre, fleurissent souvent en avril et certainement dès le commencement de mai, et continuent à fleurir jusqu'à la fin du mois d'août ; les Giroflées semées au printemps commencent alors à fleurir pour terminer leur carrière en octobre.

TRAITEMENT DES PÉLARGONIUMS A GRANDES FLEURS.

M. J. Barnes adresse au *Floricultural Cabinet* les détails suivants sur la méthode qu'il emploie avec succès depuis plusieurs années pour obtenir des exemplaires de Pélargoniums propres à figurer aux expositions florales. On sait que les horticulteurs anglais préparent de longue main les plantes qu'ils destinent à ces luttes intéressantes et que quelques-uns d'entre eux parviennent, à force de soins et d'études, à exhiber des exemplaires dont la beauté excite, non sans raison, l'admiration des connaisseurs. Il est évident que peu d'ama-

teurs se soumettront à toutes les exigences qu'impose la culture de ces plantes phénoménales ; mais en suivant une partie des indications les plus essentielles, ils obtiendront certainement des résultats infiniment supérieurs à ceux que produisent les cultures ordinaires, c'est-à-dire celles où l'on se borne à arroser les plantes lorsqu'elles ont soif, et à les garantir des rigueurs du froid.

M. Barnes place les boutures de Pélargoniums vers la mi-juillet dans une plate-bande du jardin bien exposée au soleil. Six semaines après ces boutures sont enracinées et transplantées isolément dans de petits pots, que l'on porte dans un lieu ombré en les posant sur des planches ou des ardoises afin de les préserver des lombrics ou vers de terre ; trois semaines plus tard ces jeunes plantes sont placées en un endroit plus aéré et plus exposé au soleil, et ce dans le but de faire durcir le bois ; elles y demeurent jusque vers la fin de septembre, époque de leur rentrée en serre ; c'est aussi le moment de les pincer au troisième ou quatrième nœud et de les rempoter dans des vases un tiers plus grands. Le sol à employer consiste en un mélange de terre argileuse douce et de sable. On ne donnera, pendant les huit ou dix jours qui suivent ce rempotage, que peu d'air aux plantes ; mais ensuite autant d'air que l'état de l'atmosphère le permettra, jusqu'au commencement de décembre ; les pots étant alors tapissés de racines, devront être remplacés par des vases un peu plus grands. On ajoute alors à la terre une faible portion de poussière d'os en ayant soin de ne pas en mettre à la surface du sol, parce qu'elle le dessécherait trop rapidement.

On pince de nouveau et l'on donne peu d'air pendant huit ou dix jours ; la température de la serre doit être ensuite maintenue entre 4 et 5 degrés centigrades. On asperge les tuyaux de chaleur tous les soirs à deux ou trois reprises différentes pour entretenir une atmosphère moite dans la serre ; on admet l'entrée de l'air par les fenêtres supérieures lorsque la température extérieure n'est pas trop basse.

Les plantes destinées à former de forts exemplaires doivent

être rempotées vers la mi-février. On attache soigneusement chaque pousse à un tuteur. Le chauffage de la serre cesse généralement au commencement d'avril; on seringuera le feuillage des plantes trois fois par semaine, l'on tiendra les portes de la serre fermées pendant la nuit. On continue ce mode de traitement jusqu'aux premiers jours de mai, époque à laquelle les Pélargoniums seront en boutons; il faudra alors les arroser copieusement et les ombrer avec une toile à canevas. On devra, pendant le mois d'avril et si le temps n'est pas trop rigoureux, descendre tous les matins les châssis mobiles supérieurs de la serre afin de laisser pénétrer autant d'air que possible, et le soir on rend la serre humide au moyen de quelques arrosements.

Après la floraison, on porte les plantes, pour une quinzaine de jours ou plus, dans un endroit bien exposé, et quand le bois est durci ou aoûté, on pratique la taille dite de *décapitation*. Les exemplaires que l'on veut conserver pour former des plantes-spécimens la deuxième année après leur décapitation, seront placés dans un endroit abrité et modérément arrosés; on les enlèvera des pots lorsque leurs pousses auront atteint un pouce de longueur pour les replanter dans des vases plus petits; on les place sur une étagère dans un endroit ombré jusqu'au moment de la rentrée en serre, et on les traite ensuite comme il a été dit plus haut.

Il est avantageux d'arroser de temps à autre avec de l'engrais liquide les plantes destinées aux expositions, mais alors on cesse les arrosements sur la tête des exemplaires. On empêche l'accès des fleurs aux abeilles au moyen de rideaux en gaze que l'on fixe aux ouvertures de la serre; enfin on prend toutes les précautions pour garantir les plantes des rayons du soleil, et on les entretient constamment humides sans cependant les noyer. Un baguettage, commencé lorsque les pousses sont encore jeunes et flexibles, est également un point très-important à observer.

CULTURE DES IXIA.

Pour obtenir une belle fleuraison dans les *Ixia,* il faut préparer au printemps le compost suivant : une partie de terre de bruyère fibreuse, une partie de terreau de feuilles, une de sable de rivière et une terre de gazon ; ce mélange doit être remué, haché et brûlé à trois reprises différentes pendant l'été. Vers la fin du mois d'octobre, vous remplissez des pots larges de 12 à 15 centimètres environ, du compost ci-dessus, après avoir eu soin de mettre au fond des vases une certaine quantité de tessons pour obtenir un drainage efficace et une mince couche de mousse au-dessus des tessons pour prévenir la filtration de la terre ; on plante, les pots étant remplis de terre jusqu'à 3 ou 4 centimètres du bord, cinq ou six bulbes d'*Ixia,* et l'on ajoute la terre nécessaire en la pressant plus ou moins fortement, selon que le sol est plus ou moins humide. La plantation terminée, on porte les pots dans une bâche froide sous châssis et on les arrose légèrement de temps à autre. Au mois de mars, tous les pots seront bien remplis de racines, et toutes les plantes luxuriantes et en boutons ; on les porte successivement dans une serre froide à une température de 12 à 15 degrés centigrades pour jouir de la beauté de ces charmants *Ixia* dont la culture est trop répandue. On continue les arrosements après la fleuraison tant que l'on remarque des signes de verdure ; en les modérant néanmoins lorsque les extrémités commencent à faner. Le feuillage flétri, mort, indique la cessation définitive des arrosements ; on se borne alors à coucher les pots et à les placer ainsi dans un endroit sec et ombré jusqu'au moment du rempotage en octobre. Il est préférable de conserver ainsi les bulbes d'*Ixia* que de les retirer de leurs pots ; ils ne se dessèchent pas autant et leur végétation future est plus vigoureuse.

Expositions.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

EXPOSITION DU 15 ET DU 16 JUIN 1856.

Le nombre de plantes envoyées au salon s'élevait à environ 1,700, chiffre fort respectable pour une exposition d'été ordinaire.

PREMIER CONCOURS. — *Bel envoi d'au moins 75 plantes en fleurs.* — Le premier prix est décerné par acclamation à M. Jean Verschaffelt pour son beau contingent de 155 plantes parmi lesquelles les Azalées, les Amaryllis, des Rhododendrons et des Clématites occupaient une place distinguée.

DEUXIÈME CONCOURS. — *Belle culture.* — Premier prix au *Clerodendron Kæmpferii* de M. Alexis Dallière. Deuxième prix au *Brassia verrucosa,* fort jolie Orchidée exposée par M. le chevalier Heynderycx.

TROISIÈME CONCOURS. — *25 plantes nouvelles.* — Premier prix à M. Ambroise Verschaffelt.

Nous citerons particulièrement comme plantes d'un avenir assuré: les *Gingko biloba,* var. *macrophylla laciniata* (d'Adrien Sénéclause) et *Gingko biloba,* var. *dissecta* (Makoy); le *Clematis glandulosa,* belle espèce envoyée de Java par M. Th. Lobb à MM. Veitch; les pétales sont d'un violet très-foncé presque noir, les anthères d'un blanc pur, c'est une précieuse plante grimpante pour la serre chaude; le *Rhododendrum moulmainense* (Hooker), à fleurs blanches, légèrement teintées de jaune à l'intérieur; le *Delphinium cardinale;* le *Lomatia ferruginea,* originaire de la Patagonie, est remarquable par un feuillage persistant aussi élégant que celui d'une Fougère; ce sera une belle plante ornementale pour la serre froide, etc.

Le second prix est décerné à M. A. Van Geert; cette col-

lection comprenait le *Rhododendrum retusum* de Java, à fleurs vermillonnées; le *Pentapterygium flavum,* espèce de *Thibaudia* à fleurs jaunes; le curieux *Nidularia fulgens,* Broméliacée brésilienne décrite par M. C. Lemaire; un *Dracœna Rumphii,* l'unique exemplaire connu en Europe, dit-on? etc.

Dans les deux collections figurait le joli *Leptodactylon californicum* (figuré dans notre premier numéro de cette année); les fleurs nous ont semblé un peu pâles; il est probable cependant que cultivé en plein air le rose des corolles sera plus vif que celui des plantes actuellement cultivées en serre pour en hâter la multiplication, et le charmant *Tydœa amabilis* que nous avons figuré dans notre numéro de juin 1856, page 97.

Quatrième concours. — *Plante rare fleurie ou non fleurie.* — M. Ambroise Verschaffelt obtient le prix pour la plante fleurie avec l'*Odontoglossum phalænopsis* (Reichenbach), charmante Orchidée, introduite de la Nouvelle-Grenade par M. Linden de Bruxelles. C'est une espèce à petits pseudo-bulbes surmontés de feuilles étroites, assez longues, et à la base desquels naissent des hampes peu élevées et portant deux ou trois magnifiques grandes fleurs (4 à 5 centimètres de diamètre) blanches et carminées du plus bel effet.

M. A. Van Geert obtient le prix de plante rare non fleurie avec le *Weinmannia paniculata* (Cavanilles), plante très-ornementale, originaire du Chili, et formant de jolis buissons que l'on cultive en serre froide.

Cinquième concours. — 30 *Pélargoniums en fleurs.* — Premier prix à M. A. Tonel. Deuxième prix à M. P. Robichon.

Sixième concours. — 30 *Rosiers en fleurs.* — Premier prix à M. F. Coene.

Septième concours. — 40 *Calcéolaires en fleurs.* — Premier et deuxième prix à M. A. Van Geert.

Huitième concours. — 40 *Fuchsia en fleurs.* — Premier prix à M. Albert Coene fils. Deuxième prix à M. A. Tonel.

NEUVIÈME CONCOURS. — 30 *Verveines en fleurs.* — Premier prix à M. Lammens. Deuxième prix à M. Coene fils.

DIXIÈME CONCOURS. — 30 *Pétunies en fleurs.* — Premier prix à M. Coene père. Deuxième prix à M. J. Van Damme-Sellier.

ONZIÈME CONCOURS. — 30 *Fougères.* — Premier prix à M. le chevalier Heynderycx. Deuxième prix à M. A. Van Geert.

DOUZIÈME CONCOURS. — *Fougère en arbre la plus belle et la plus rare.* — Prix à M. Kerckhove-Delimon. Nous ne connaissons pas le nom de cette Fougère qui porte au Catalogue le n° 517.

TREIZIÈME CONCOURS. — 30 *Conifères.* — Premier prix à M. A. Van Geert. Deuxième prix à J. Van Geert.

QUATORZIÈME CONCOURS. — 30 *Cactées.* — Premier prix *ex æquo* à MM. L. de Smet et A. Tonel. Deuxième prix à M. L. de Smet.

QUINZIÈME CONCOURS. — 25 *Yucca, Agave et Dracæna.* — Premier prix à M. L. de Smet. Deuxième prix à M. J. Verschaffelt. La collection du premier renfermait des espèces fort rares et fort belles, telles que *Agave cœrulescens, Beschornera yuccoides, Dasylirion Hartwegi, Bonapartea hystrix,* etc. Celle de M. J. Verschaffelt était riche en *Yucca.*

SEIZIÈME CONCOURS. — 150 *Roses coupées.* — Premier prix à M. J. Verschaffelt. Deuxième prix à M. A. Tonel.

DIX-SEPTIÈME CONCOURS. — 30 *plantes vivaces de pleine terre en fleurs.* — Premier prix à M. L. de Cock. Deuxième prix à M. de Graet-Bracq.

DIX-HUITIÈME CONCOURS. — 15 *Lis en fleurs, comprenant au moins dix variétés distinctes.* — Un deuxième prix est décerné à M. L. De Cock.

DIX-NEUVIÈME CONCOURS. — 10 *Orchidées en fleur.* — Premier prix à M. A. Verschaffelt. Deuxième prix à M. le chevalier Heynderycx. La collection du premier exposant comprenait le *Lœlia purpurata*, proclamé par les orchidophiles le plus noble représentant de la famille des Orchidées;

les *Aerides affine,* variétés *rubrum* et *odoratum,* et le curieux *Epidendrum Parkinsonianum,* dont les grandes fleurs blanches aux longs ovaires semblent être implantées ou *piquées* par une main étrangère, sur de longues tiges à feuilles pendantes, longues, charnues, épaisses et acuminées, que les Mexicains nomment *Pescadillos,* en les comparant ainsi pour la forme à de petits poissons.

Le *Cattleya amethystina,* exposé par M. le chevalier Heynderycx, est une charmante espèce de Sainte-Catherine, à fleurs blanches et pourpres, que le public examine avec plaisir. Nous avons remarqué qu'elle exige beaucoup moins de chaleur que la plupart de ses congénères et même que les autres Orchidées d'Amérique, et qu'elle fleurit très-régulièrement aux mois de mai et de juin.

VINGTIÈME CONCOURS. — *La plus belle Orchidée en fleur.* — Prix au *Lœlia purpurata,* exposé par M. A. Verschaffelt.

VINGT ET UNIÈME CONCOURS. — 30 *Palmiers.* — Premier prix à M. A. Verschaffelt.

On sait que M. A. Verschaffelt possède une des collections horticoles de Palmiers les plus belles et les plus riches en Europe.

VINGT-TROISIÈME CONCOURS. — 30 *Gloxinia.* — Premier prix à M. Ed. Claus.

VINGT-CINQUIÈME CONCOURS. — 30 *Begonia.* — Premier et deuxième prix à M. V. Vanden Hecke, de Lembeke.

VINGT-SIXIÈME CONCOURS. — 20 *Lycopodiacées.* — Premier prix à l'exposant précité. — Cette collection était fort remarquable.

VINGT-SEPTIÈME CONCOURS. — 25 *Plantes à feuilles panachées ou striées.* — Premier prix au même amateur. Les *Maranta,* le *Pharus vittatus,* le joli mais délicat *Sonerila margaritacea* aux feuilles enchâssées de perles, l'*Aphelandra Leopoldii,* quelques *Caladium* et *Begonia* formaient une réunion de feuillages diversement colorés et ombrés, fort agréable à l'œil.

VINGT-HUITIÈME CONCOURS. — *Bouquets.* — Premier prix

à Mme J. De Saegher. Deuxième prix à M. J. Verschaffelt.

Une médaille hors de concours est décernée à la jolie collection de 21 variétés d'*Azalea indica* de M. Van Eeckhaute, horticulteur à Ledeberg-lez-Gand.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Compost universel. — Prenez deux brouettées de terre à gazon mise en tas pour décomposer pendant un certain temps; une demi-brouettée de terre de bruyère fibreuse telle qu'on emploie pour les *Erica*, *Epacris*, etc.; une demi-brouettée de fumier de vache bien décomposé et une quantité plus ou moins forte de sable blanc et de fragments de charbon de bois, et vous obtiendrez avec ce mélange un compost utile pour la plus grande partie des plantes de serres chaude et froide.

Gazons anglais. — Pour former une belle pelouse, prenez des graminées indiquées ci-après les quantités suivantes : une livre de *Poa nemoralis;* une livre de *Poa nemoralis sempervirens;* deux livres de *Festuca duriuscula;* une livre et demie de *Festuca tenuifolia;* une livre de *Poa trivialis;* douze livres de *Lolium perenne tenue;* quatre livres de *Trifolium repens;* une livre de *Trifolium minus* et deux livres de *Cynosurus cristatus*. C'est avec ce mélange que les Anglais obtiennent leurs beaux et frais gazons. Pour avoir des pelouses bien verdoyantes, il faut les tondre souvent, les arroser lorsqu'il fait trop sec, ne pas laisser séjourner sur l'herbe des feuilles mortes; passer un lourd rouleau de temps à autre sur la surface du gazon et le recouvrir pendant l'hiver d'un pouce ou deux de vieux fumier ou de litière courte; enfin extirper les plantes voraces comme les *Taraxacum* (Pissenlit). Nous venons de remarquer à l'exposition d'Économie domestique, actuellement ouverte dans les salles du Jardin botanique de Bruxelles, des ciseaux pareils

à ceux dont on se sert pour tondre les haies, mais armés de deux longs manches et pourvus au point d'assemblage des deux lames du ciseau d'une roulette en fer. Au moyen des deux longs manches on fait fonctionner le ciseau dans toutes les directions, sans avoir besoin de se baisser, la roulette guide l'instrument sans fatigue pour l'opérateur. Ce ciseau ou tondeuse, qu'une dame peut aisément manier, ne coûte que douze francs (1); nous engageons les personnes qui aiment à jouir d'un gazon bien entretenu à se procurer cet instrument destiné à faire enfin abandonner cet affreux système de tondre ou plutôt de massacrer les petites pelouses avec des faucilles ou des couteaux de cuisine.

Amaryllis formosissima. — Pour obtenir une belle fleuraison du lis Saint-Jacques, il faut planter les bulbes au commencement de février, dans un mélange en parties égales de terre de bruyère sableuse et de terre argileuse fibreuse; on place au fond des pots plusieurs tessons et des morceaux de terre fibreuse pour assurer un bon drainage. On plonge les pots dans une couche un peu chaude et on les recouvre d'un châssis vitré; dès que la hampe florale paraît, on transporte les vases dans la partie la plus chaude de la serre tempérée près des jours. On porte les plantes après leur fleuraison dans un endroit mi-ombré du jardin et on les arrose jusqu'à la fin du mois d'août; à partir de cette époque, on les laisse sécher, et reposer depuis le mois d'octobre jusqu'en février, moment du rempotage. En plantant une partie des bulbes vers le 15 février et une troisième partie en mars, on obtiendra ainsi une plus longue succession de fleurs.

Renoncules Boddaert. — M. L. Boddaert, horticulteur à Deynze, nous a communiqué au mois de juin dernier une

(1) Cet instrument, d'invention anglaise, fait partie de l'intéressant contingent d'instruments horticoles exposés par M. X. de Bavay. — Nous aurons occasion de revenir sur ce contingent dans un article que nous publierons sur la partie de l'industrie horticole de l'exposition d'Économie domestique.

douzaine de nouvelles variétés de Renoncules gagnées par lui. Ce semis, outre la valeur réelle de ses produits, présente de l'intérêt pour l'horticulture nationale, car nous croyons que c'est le premier essai tenté en ce genre en Belgique; l'heureux résultat auquel est parvenu M. Boddaert doit l'engager à tenter de nouveaux efforts et à ajouter ainsi un nouvel élément de prospérité à l'industrie horticole belge.

Voici le nom et la description des variétés de Renoncules obtenues par M. Boddaert :

1° *Rabat-joie,* fleur grande, fond jaune clair, rubané et strié de rose carminé vif; charmante variété panachée comme un OEillet flamand.

2° *Eugénie de Montijo,* fleur bombée, très-bien faite; pétales du cœur serrés, nombreux; couleur générale : carmin pourpré, chatoyant par le reflet argenté produit par le veiné strié des pétales. Pédoncule robuste.

3° *Dagobert,* fleur bien imbriquée, fond jaune cuivré à revers brun rougeâtre; cœur fermé, brun rougeâtre.

4° *Ponsard,* jolie fleur bombée, jaune pâle; pétales régulièrement imbriqués.

5° *Adrienne de Cardoville,* fleur d'un beau jaune d'or vif; pétales lobés.

6° *De Morny,* grande et belle fleur à pétales nombreux, serrés; ceux du cœur lobés, jaune doré à reflets rouges; bords un peu striés de rouge surtout au revers.

7° *La Mayeux,* jolie fleur bombée, bien faite; cœur plein; rose saumoné à reflets blancs, roses et jaune carné; revers des pétales flammés de violet clair; cœur carné. Excellente variété.

8° *Esmeralda,* fleur bien imbriquée, plate, large; pétales serrés, rapprochés d'un jaune strié, flammé et panaché de rouge orangé.

9° *De Falloux,* belle et grande fleur bombée à pétales réguliers, embrassant bien le cœur, pas trop serrés, rose violacé et blanc, bord du revers des pétales violacé.

10° *Frère Boniface,* fleur grande, bombée, cœur visible, profond (en entonnoir); pétales du centre dressés, acuminés, généralement trilobés; pétales de la circonférence larges, assez serrés, violet foncé, veinulé de blanc; pétales du cœur blanchâtres à bouts lilas.

11° *Docteur Baleinier,* très-belle et grande fleur bombée dans le genre du n° 9, mais à coloris rose plus clair et à pétales légèrement liserés de rose foncé.

12° Sous ce numéro étiqueté *Veuillot,* nous avons reçu deux variétés différentes : 1° Fleur grande, bombée, à pétales nombreux, serrés, cœur un peu ouvert; pétales du centre rose cerise vif, veinulé de blanc; pétales de la circonférence rose tendre strié de rose vif, à revers cerise. Variété d'un coloris charmant. — 2° Grande fleur large à pétales peu serrés, cœur fermé; pétales du centre jaune vif orné de quelques stries rouge orange; pétales de la circonférence jaune orangé vif strié et flammé de rouge orangé foncé.

Une autre variété sans nom, à fleurs moyennes, pétales lâches, d'un joli coloris uniforme, rose tendre, nous a semblé fort méritante, quoique de forme un peu irrégulière.

Geum hybrides de M. Reyckaert. — M. N. Reyckaert, horticulteur à Stalle, près Bruxelles, cultive avec prédilection les plantes vivaces de pleine terre, et sa collection est déjà fort riche en espèces et en variétés intéressantes; non content de réunir les plantes déjà connues, il cherche par l'hybridation et par le semis à obtenir de nouvelles variétés; c'est ainsi qu'il nous a présenté trois variétés de *Geum,* issues sans doute des *Geum urbanum* et *chiloense;* l'une est à grandes fleurs jaune orangé, la seconde porte des fleurs rouge orangé, la dernière donne des fleurs moins grandes que les deux autres; elles sont d'un beau coloris rouge acajou. Ces variétés sont très-florifères et, dit-on, remontantes. Nous engageons M. Reyckaert à persister dans la voie où il est entré, il y trouvera de l'honneur et du profit, car les amateurs de plantes de pleine terre ne lui feront pas défaut.

Nouveau Dahlia nain. — Ce nouveau Dahlia a été gagné en Angleterre; il porte le nom de *Crystal Palace Scarlet.* Il possède toutes les qualités pour assurer sa bienvenue auprès de l'amateur le plus difficile; il est en un mot très-florifère, à fleurs parfaites de forme, d'une tenue irréprochable et son port est peu élevé; c'est donc un grand *desideratum* de rempli pour l'ornementation de petits jardins. En couleur, il égale les brillantes teintes du *Geranium Scarlet;* ses fleurs, d'une moyenne grandeur, sont bien pleines au centre; dans son ensemble la plante est de nature trapue et compacte, ne s'élevant pas *à plus d'un pied ou un pied et demi;* les feuilles, d'un vert très-foncé, contrastent agréablement avec le coloris vif des fleurs; la fleuraison commence au mois de juillet et dure jusqu'aux premières gelées automnales; ajoutons que cette fleuraison est abondante, non pas seulement à cause du temps fort long pendant lequel elle se renouvelle, mais encore par la quantité de fleurs qui s'épanouissent à la fois et transforment le Dahlia en une touffe des plus brillantes. Sa robusticité est aussi grande que celle des autres Dahlias; en Angleterre on le considère même comme étant plus *dur* au froid et d'une conservation très-facile en hiver; au printemps, il se propage aisément par la division des tubercules. — Ce Dahlia est certainement une bien précieuse acquisition pour nos parterres; il sera particulièrement recherché pour les petits jardins (dans lesquels les Dahlias actuels si élevés sont d'un effet disgracieux) et pour la formation de corbeilles de la fin de l'été.

Messieurs Veitch et fils annoncent la mise en vente, depuis le 26 mai dernier, de différentes belles plantes que nous avons décrites dans notre recueil; ce sont :

Ceanothus floribundus (figuré page 257 de la 12e année). Cette espèce est tout à fait rustique; elle fleurit en juin.

Æschynanthus fulgens (décrit page 526 de la 13e année).

Espèce voisine de l'*Æschynanthus grandiflorus;* très-florifère.

Cupressus Macnabiana (décrit page 139, 13e année). Conifère de la haute Californie, formant un buisson de 6 à 10 pieds de hauteur.

Leptodactylon californicum (figuré et décrit dans le n° 1 de l'année 1856), fort jolie plante de serre froide introduite de la Californie méridionale; fleurit depuis le mois de mai jusqu'en août.

Ouvirandra fenestralis (décrit page 322, 13e année). MM. Veitch et fils, disent que cette merveilleuse plante prospère particulièrement dans des bassins en verre ou dans de larges vases en terre cuite, dans lesquels l'eau est tenue à une température moyenne de 20 à 25° centigrades. Le prix de l'*Ouvirandra* est fixé à 130 fr.

Phygelius capensis (décrit page 266, 13e année). Cette plante est annoncée comme étant parfaitement rustique; s'il en est ainsi, le *Phygelius capensis* sera une des plus charmantes introductions de ces derniers temps, et d'une grande importance pour les petits jardins, puisque sa taille ne dépasse pas 40 à 60 centimètres.

Tecoma fulva (figuré dans notre dernier numéro, mai 1856) et *Tecoma velutina* (décrit page 359, 13e année). Deux fort jolies *Bignoniacées* de culture et fleuraison faciles.

La plupart de ces plantes sont taxées au prix de 10 schellings et demi, et pourront sans doute être fournies au même prix par les horticulteurs belges.

Dans le prochain numéro, nous rendrons compte des expositions de Bruxelles et d'Anvers.

Mevenia erecta.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

MEYENIA ERECTA (BENTHAM).

Le genre *Meyenia,* fondé par M. Nees von Esenbeek, appartient à la famille naturelle des Acanthacées, tribu des Thunbergiæ, et à la Didynamie angiospermie de Linné; il offre beaucoup d'analogie avec le genre *Thunbergia,* car le type pris par Nees von Esenbeek pour créer son *Meyenia* avait été décrit par Wallich sous le nom de *Thunbergia Hawtayneana* dans sa Flore du Népal. Le *Meyenia erecta* a été découvert en 1841 en premier lieu par feu Vogel aux environs du cap Coast-Castle, côte d'Or, en Guinée, et décrit par M. Bentham dans la Flore de Nigritie, et introduit récemment (en 1854) dans les serres de MM. Rollisson par quelque voyageur dont le nom n'a pas été dévoilé.

Cette splendide Acanthidée forme un arbrisseau s'élevant dans son pays à un mètre ou deux; ses rameaux sont grêles et tétragones; dans les serres, il fleurit à la hauteur de 50 à 60 centimètres. Les feuilles sont opposées, assez distantes, pétiolées, ovées, oblongues, acuminées, à bords supérieurs munis de deux ou trois grandes dents parfois assez profondes, d'un vert foncé luisant. Pétioles courts, canaliculés en dessus. Calice très-court à 12 dents environ, caché par deux bractées membraneuses, verdâtres, plus grandes que le calice, mais beaucoup plus petites que la corolle; celle-ci est

infundibuliforme, à tube arqué, allongé, blanchâtre, élargi vers la gorge, où se trouve un anneau poilu qui en ferme l'entrée; le limbe est étalé, à cinq lobes amples presque égaux (les deux supérieurs plus petits), arrondis ou un peu échancrés au sommet, d'un beau bleu violacé rehaussé par la teinte jaune d'or de l'intérieur de la gorge. Les fleurs naissent solitaires aux aisselles des feuilles sur les jeunes rameaux latéraux et terminaux; elles sont fort grandes (4 à 5 centimètres de longueur) pendantes et portées sur d'assez longs pédoncules. Étamines au nombre de quatre, didynames (deux plus courtes que les deux autres), à anthères biloculaires, barbues au sommet.

MM. Rollisson, horticulteurs à Tooting près Londres, ont eu cette plante en fleurs pour la première fois en mai ou juin 1855. Il paraît, du reste, qu'elle est de facile fleuraison, car de jeunes exemplaires cultivés dans l'établissement de M. A. Verschaffelt, à Gand, marquent boutons quoique n'ayant encore que 30 à 40 centimètres de hauteur. MM. Rollisson, en annonçant cette belle nouveauté dans leur Catalogue du printemps 1856, disent qu'elle est de culture facile et qu'elle végète également bien dans la serre chaude et dans une bonne serre tempérée. Nous dirons, d'après notre propre expérience, que des boutures faites au Jardin botanique de Bruxelles, à la fin de juillet, étaient enracinées trois semaines après et qu'elles poussent vigoureusement dans la serre chaude; il sera nécessaire, pour prévenir l'allongement des rameaux, de les pincer fréquemment afin d'obtenir une plante buissonnante; de la porter ensuite dans une serre tempérée pour aoûter les pousses et la soumettre en février ou mars après ce repos à une chaleur de 20 à 22 degrés centigrades pour exciter la formation de boutons à fleurs. Le compost doit consister, selon nous, en un mélange de terre à froment, de terre de bruyère et de fumier consommé en y ajoutant une certaine quantité de sable pour ameublir le sol; n'oublions pas le *sine quâ non* de toute culture rationnelle en pot, un drainage efficace, non au

moyen d'un simple tesson, mais par l'emploi de plusieurs tessons formant une couche de un à deux centimètres au fond du vase.

Le *Meyenia erecta*, s'il tient, comme il y a lieu de le croire, toutes ses promesses, deviendra une plante favorite et sa facile multiplication le mettra bientôt à la portée de tous; il est probable que l'on pourra se procurer de jeunes exemplaires à Bruxelles, à Gand et à Liége, au prix de 3 à 5 francs. A Londres, le prix est de 12 à 25 francs.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Dendrobium Amboinense (hort. ROLLISSON), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl 4937. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

« Cette plante remarquable et l'une des plus curieuses parmi les nombreuses espèces que nous connaissons, dit le savant directeur du Jardin royal de Kew, a été découverte dans les vallées septentrionales de l'île d'Amboine par M. John Henshall, collecteur de l'établissement Rollisson et fils de Londres. » La floraison a eu lieu en juin dernier.

Les pseudo-bulbes sont, dans leur première jeunesse, revêtus en partie d'écailles subfoliacées ; plus tard ils grossissent, deviennent fusiformes, anguleux, s'amincissent vers le bas et portent une seule feuille terminale, oblongue, aiguë, très-peu coriace, marquée de lignes parallèles peu visibles; la longueur de ces pseudo-bulbes n'est que de 3 à 4 pouces. Ces pseudo-bulbes s'allongent considérablement ensuite, paraît-il, par l'âge, perdent leur feuille, sont dénudés et ne

présentent plus que de longues tiges à nombreux joints, bulbiformes à la base, tétragones vers le milieu, et hexagonales vers le sommet; de ces pseudo-bulbes, secs en apparence, naissent, deux par deux, de grandes fleurs d'un blanc de crème, d'une assez courte durée. Les pétales et les sépales sont à peu près de même forme et de même grandeur; ils sont linéaires-lancéolés, longs de 8 à 9 centimètres, d'abord étalés, mais devenant bientôt mollasses; ils inclinent vers la terre et recouvrent le labelle; celui-ci est petit, eu égard à la grandeur de la fleur, concave, à peine éperonné à la base, trilobé : lobes latéraux larges, ovés, obtus; lobe central longuement subulé. La couleur générale du labelle est jaune; le lobe central est bordé d'une ligne pourpre foncé; le disque, concave, est ocellé de points d'un brun orangé.

M. W. Hooker exprime l'opinion que lorsque les exemplaires assez récemment introduits de cette plante auront acquis plus de développement et de vigueur, qu'il est probable que les fleurs seront plus grandes et plus nombreuses; il y aura toujours un défaut qu'il sera impossible de corriger, c'est le peu de durée de la floraison. Nous remarquons que MM. Rollisson, en annonçant cette nouveauté au prix de 105 schellings (plus de 130 francs), disent que les fleurs sont d'une vive couleur rose, à pointes vertes, et qu'elles sont groupées sur la tige. Il se pourrait que l'espèce décrite par M. W. Hooker soit une variété du type examiné par M. Henshall.

Warrea digitata (CH. LEMAIRE), *Illustration horticole*, numéro d'août 1856, page 70. — Famille des Orchidées.

Cette Orchidée est originaire du Brésil, d'où elle a été envoyée à l'établissement horticole de M. A. Verschaffelt par M. C. Pinel sous le nom de *Huntleya imbricata*. C'est une espèce fort recommandable par ses fleurs d'une consistance et d'un aspect de cire blanche, relevée sur le labelle par une petite macule d'un bleu lilaciné, placée sous un appendice ou disque quinquédigité et ligné de la même teinte; c'est en

raison de cet appendice imitant un peu une main humaine aux doigts étalés que M. Lemaire a appliqué le nom de *digitata* à cette nouvelle et jolie espèce, recommandable encore par le parfum suave qu'exhalent ses fleurs.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Rhododendrum Brookeanum (Low.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4935. — Famille des Éricacées. — Décandrie Monogynie.

Les découvertes botaniques dues aux explorations de MM. Hooker, Thompson, Lobb, Low, Henshall, etc., dans le vaste continent indien et les îles fertiles de la Malaisie, ont pour ainsi dire créé une nouvelle ère au genre Rhododendron; des formes insolites ont surgi de Java, de Bornéo, d'Assam : tantôt ce sont des fleurs gigantesques aux coloris les plus riches suspendues en touffes arrondies à l'extrémité de rameaux et de tiges s'enroulant autour des arbres géants des forêts de l'Himalaya ou de Java, tantôt des fleurs aux formes mignonnes abondamment jetées sur des arbrisseaux buissonnants; quelques espèces sont pourvues de feuilles énormes, laineuses ou lisses comme un miroir; d'autres sont garnies d'un feuillage presque nain; enfin les fleurs présentent toutes les nuances imaginables de la palette du peintre excepté le bleu. Les îles de Bornéo, de Java, etc., offrent surtout les types jaunes, orangés et vermillonnés; l'Himalaya, les types coccinés, blancs et rosés. Avec une pareille fécondité de formes et de couleurs, le genre Rhododendron doit devenir, entre les mains de nos habiles horticulteurs, un élément assuré de richesse, et pour l'amateur une source presque intarissable de jouissances pendant un long avenir.

Le *Rhododendrum Brookeanum* (1) a d'abord été découvert et décrit par M. Low pendant son voyage d'exploration

(1) Dédié à sir James Brooke, rajah ou sultan de Sarawak, dans l'île de Bornéo.

à l'île de Bornéo ; il fut retrouvé plus tard par M. Thomas Lobb et introduit par lui dans l'établissement de MM. Veitch de Londres. C'est une espèce épiphyte à grosses racines charnues, non fibreuses, comme celles des Rosages terrestres, croissant sur les très-grands arbres des forêts humides; les capitules de fleurs sont amples, lâches ; les corolles sont d'un riche jaune d'or. Il paraît qu'il existe plusieurs variétés différant les unes des autres par la grandeur et le coloris plus ou moins rouge des fleurs et par la taille des feuilles. Allié au *Rhododendrum Javanicum,* il en diffère par ses feuilles, ses étamines moins proéminentes et par les lobes à bords crispés de la corolle. L'exemplaire figuré dans le *Botanical Magazine* avait fleuri en avril dernier.

Les branches sont fortes, d'un pourpre foncé. Les feuilles ont de 6 à 9 pouces de longueur ; elles sont fermes, coriaces, d'un beau vert en dessus, plus pâle en dessous, oblongues-lancéolées, aiguës, à bord un peu enroulé ; pétiole très-court pourpre foncé, large et épais. Ombelle ample, lâche, multiflore, terminale. Calice nul. Corolle à tube allongé, dilaté à la base, s'élargissant graduellement vers l'orifice pour former un ample limbe à cinq grands lobes ondulés ou crispés.

Cette espèce ne paraît pas devoir être d'une culture plus difficile que le *Rhododendrum Javanicum;* elle n'est pas encore, que nous sachions, mise dans le commerce horticole.

Culture maraîchère.

JARDIN POTAGER.

CULTURE DES CHOUX, CHOUX-FLEURS, LAITUE, POIREAU COURT, ETC.

Bien qu'on fasse commencer l'année horticole au mois d'août, ce n'est réellement qu'au mois de septembre que commencent les travaux, pour ainsi dire préparatoires, de la culture des plantes potagères. Les semis qui sont faits pendant ce mois peuvent être, en effet, considérés comme tels, puisqu'ils ne procurent de légumes que pour la saison suivante. C'est dans cette prévision qu'on sème dans le courant de ce mois : *Choux d'York, Pain de sucre, Cœur de bœuf, Cabus, Choux-fleurs, Laitue, Romaine, Poireau court.* Semons donc ces plantes, et nous indiquerons, mois par mois, les soins qu'elles réclament.

Choux. — Les Choux doivent être semés dans les premiers jours de ce mois; le Chou d'York est le plus précoce et celui qu'on doit préférer. Pour semer, il faut choisir, autant que possible, un petit coin du potager où se trouve une terre un peu légère, mais suffisamment humide ; on l'ameuble convenablement par un bon labour, et, quand la graine est répandue, on l'enterre par un hersage au râteau, et on la recouvre d'un centimètre environ de terreau. La graine a besoin, comme du reste toutes les graines, d'un peu d'humidité pour germer; quand le temps est sec, on donne chaque jour un bon bassinage avec un arrosoir à pomme fine. Le repiquage se fait quand le plant a deux ou trois feuilles; mais, pour que les Choux acquièrent un beau développement, il faut leur donner une bonne terre qui conserve assez d'humidité. Dans les jardins où le sol est léger et se dessèche rapidement, il est essentiel, en préparant la planche dans la-

quelle on doit les repiquer, de donner une bonne fumure de fumier de vache, qu'on enterre en labourant; dans le cas contraire, c'est-à-dire si la terre est humide et compacte, on fume avec du fumier de cheval. La planche étant dressée, on y répand, quand on en a, une couche de terreau de un à deux centimètres d'épaisseur, et on repique en pépinière à la distance de 10 à 15 centimètres; il faut avoir soin, en arrachant le plant, de ne point trop endommager les racines, et en le repiquant de faire des trous assez profonds pour que les racines ne soient pas *à genoux,* c'est-à-dire rebroussées. On arrose ensuite. Jusque fin de novembre, ces jeunes choux n'ont besoin que de quelques arrosements; cependant il peut arriver qu'une température toute exceptionnelle active trop la végétation et fasse monter le plant trop vite. Dans ce cas, on arrache les choux, et on les laisse un peu exposés à l'air, où ils se fanent, ce qui met un moment d'arrêt dans la végétation; on les repique ensuite en pépinière. Ces choux, mis en place fin de novembre, comme nous l'indiquerons dans le numéro de ce mois, auront acquis leur développement vers la fin d'avril ou au commencement de mai.

En semant à la même époque, et cultivant de même, le *Chou pain de sucre,* on en aura une récolte quinze ou vingt jours après le *Chou d'York.* — Le *Chou cœur de bœuf* arrivera dans le mois de juin, car il est de quinze jours environ plus tardif que le *Chou pain de sucre.* — Le *Chou cabus* donnera dans le mois de juillet et succédera au *Chou cœur de bœuf*, etc.

Choux-fleurs. — Pour avoir des Choux-fleurs pommés au printemps, il faut semer, du 5 au 15 de ce mois, du *Petit* et du *Gros Salomon* de la même manière qu'il a été dit pour les choux; en arrosant légèrement, la graine germe huit ou dix jours après.

Mais cette culture ne peut se faire sans châssis, car il faut protéger le plant pendant tout l'hiver. Lors donc qu'on possède l'appareil nécessaire, on sème des Choux-fleurs, et, quand les plants ont deux feuilles en plus de leurs deux cotylé-

dons, ce qui fait quatre en tout, on les repique à la distance de 8 à 10 centimètres les uns des autres, dans une planche parfaitement labourée, amendée, entourée d'un coffre garni de 4 à 5 centimètres, quand on le peut, de terreau fortement plombé. — Il est une bonne précaution à prendre pour arracher le plant : c'est celle d'arroser deux ou trois heures avant l'opération. Quand on procède ensuite à l'arrachage avec la bêche ou la houlette, les racines se trouvent par là recouvertes d'un peu de terre qui empêche leur dessiccation, et qui protége surtout les extrémités fort tendres de ces racines, qu'on nomme *spongioles*, et dont l'état de fraîcheur est une condition de prompte reprise. Comme le plant est encore très-petit, et que la terre doit être parfaitement ameublie, le doigt remplit l'office de plantoir; on enfonce le plant jusqu'à la naissance des feuilles inférieures, et avec le doigt on le borne, c'est-à-dire qu'on remplit le trou et qu'on presse un peu la terre le long de la racine; un arrosage termine l'opération. Jusqu'au mois de novembre, rien autre chose à faire que d'arroser et de mettre les panneaux vitrés sur les coffres, toutes les fois qu'on craint la gelée; autrement, le plant de Choux-fleurs doit rester à l'air libre.

Laitue. — Pour pouvoir chauffer la Laitue pendant l'hiver, il faut semer actuellement, sous une cloche et sur une terre bien ameublie et terreautée, quelques pincées de Laitue noire. La semence, recouverte de 2 centimètres de terreau, est abritée aussitôt par une cloche et tenue dans l'obscurité, qui facilite la germination, avec un paillasson, jusqu'au moment où apparaissent les cotylédons; alors il faut donner de la lumière, mais sans soulever la cloche. Dans les moments de grand soleil, pour empêcher le plant d'être grillé, on ombre à nouveau. — Quand le plant a deux ou trois feuilles, sans compter les cotylédons, on le repique sur ados exposé au midi, et assez approché, de manière à placer vingt-cinq à trente jeunes Laitues sous chaque cloche. On n'arrose pas ce repiquage : on doit se contenter de mettre la cloche et d'ombrer aussitôt. Ce plant reste ainsi jusque vers le com-

mencement d'octobre, sans air, mais avec autant de lumière que le permet le ciel ; ce n'est que quand les Laitues sont de la largeur d'une pièce de cinq francs qu'on les repique en place sur couche et sous châssis.

Poireau court. — C'est du 15 au 20 qu'on sème cette variété de Poireau. La terre doit être bien labourée et hersée ; la graine semée est recouverte sans être plombée. Ce Poireau, ainsi semé maintenant, pourra être récolté dans la première quinzaine de mai.

Mâche. — On peut semer de cette salade dans la planche ensemencée de Poireau court ; on la récoltera en novembre et décembre ; mais il faudra la couvrir avec de la grande litière sèche pendant les gelées.

Épinard. — Pour semer des Épinards à cette époque, on prend la variété dite de Hollande ou à graines rondes. L'Épinard aime l'humidité ; on doit choisir la partie la plus humide du potager et ne faire que gratter la terre de la plate-bande, sans la labourer ; si la terre était trop légère, il ne faudrait pas manquer de la plomber avant le semis et d'arroser de temps en temps.

Les autres travaux du potager consistent à arroser, — maintenant le matin, — les Choux-fleurs d'automne et les Cardons ; les Choux, qui ne sont pas assez avancés pour être parfaitement pommés avant les gelées, doivent l'être modérément. On couvre les pommes des Choux-fleurs en cassant les feuilles intérieures et en les rabattant dessus pour les conserver bien blanches ; celles qui restent exposées à l'air jaunissent. On lie les Laitues et les Chicorées qui ont le cœur bien plein. Enfin on prépare les meules à champignons.

Il est très-important de passer une revue des coffres et des panneaux vitrés pour y faire les réparations nécessaires, et ne point attendre aux derniers moments.

(*L'Horticulteur français.*)

CHOU-MARIN.

(*Sea Kail*, des Anglais.)

Qu'est-ce que le *Chou-marin,* quel est son usage et sa culture? nous demande un de nos abonnés.

Le *Chou-marin* est une plante de la famille des Crucifères, mais qui n'a pas le moindre rapport avec nos choux, qui appartiennent au genre *Brassica* des botanistes. Ce *Chou-marin* est le *Crambe maritima,* plante vivace, qu'on rencontre à l'état sauvage sur les côtes septentrionales de France, et qui a de très-grandes feuilles épaisses, d'un vert glauque, plus ou moins profondément découpées et crépues sur les bords. Ses tiges atteignent 50 centimètres et même plus de hauteur; elles sont simples ou rameuses et portent en mai et juin de nombreuses panicules de petites fleurs blanches auxquelles succèdent des petits fruits globuleux à une seule graine, et non des siliques allongées comme dans les vrais choux.

Ce sont les jeunes feuilles et les pousses nouvelles blanchies au moment de leur développement, par la privation d'air et de lumière, qui constituent ce légume si recherché des Anglais, et qui commence à rencontrer quelques partisans en France; c'est, assure-t-on, un excellent légume aussi agréable au goût que nos meilleures asperges, quand les jeunes pousses sont bien amenées à blanc, et cette opération est des plus simples.

Vers la mi-février, on déchausse les Choux-marins pour les nettoyer, puis on recouvre chaque pied avec la terre de la planche ou avec du terreau, de manière à former une butte de 12 à 15 centimètres d'élévation. On paille fortement ensuite la plantation avec de la litière ou des feuilles sèches, et l'on attend pour faire la récolte que la pointe des pousses se montre à la surface du sol.

Quelques personnes se contentent de renverser des grands pots à fleurs sur chaque touffe de Crambe, en ayant soin de

boucher le trou d'écoulement des eaux; ce procédé est très-simple et peut-être plus commode que celui du buttage; il se rapproche de celui des Anglais, qui emploient des boîtes en bois blanc larges à la base de 30 à 40 centimètres, hautes de 20 à 25 centimètres, et dont le sommet tronqué est fermé par un couvercle qu'on ouvre à volonté pour vérifier l'état des jeunes pousses. Mais c'est du raffiné, et il faut être enfant de la Grande-Bretagne pour pratiquer la culture du Chou-marin avec de pareilles boîtes.

La culture pratiquée de cette manière, à l'air libre, donne ses produits en mars et avril, précédant ainsi les asperges de pleine terre.

Mais par la culture forcée, qui n'est pas beaucoup plus dispendieuse, on peut en produire plus tôt. Pour cela faire, il suffit de butter et de pailler les planches de Chou-marin vers novembre ou décembre; d'établir un réchaud de fumier neuf tout autour, et de couvrir avec des paillassons pour garantir la terre de la gelée. On maintient par ce moyen, sous cette espèce de *châssis sombre,* une certaine dose de chaleur qui provoque la végétation, et dès janvier on a de jeunes pousses de *Crambe* bonnes à être cueillies.

Pour cette culture forcée, M. Mabire père, jardinier en chef de M. le comte Molé, et qui s'est particulièrement occupé de la culture de cette plante, opère ainsi : Vers la fin de décembre ou le commencement de janvier, il retire, par un temps sec et serein, toute la litière qui couvre ses planches pour nettoyer chaque pied, qu'il couvre ensuite d'une boîte comme celle que nous avons décrite plus haut, en ayant soin de garnir le fond de chaque boîte posée de terreau de feuilles, de manière à former une petite butte autour des choux; puis il ferme le couvercle, et remplit tous les intervalles des boîtes avec du fumier court ou des feuilles sèches en foulant un peu et en élevant cette espèce de garniture de 25 à 30 centimètres au-dessus des boîtes. Il établit ensuite un réchaud de bon fumier neuf sur une épaisseur de 30 à 40 centimètres jusqu'à la hauteur des boîtes, et il le termine

en dos d'âne. Le tout est recouvert de litière ou de paillassons pendant les grands froids. La chaleur de cette couche ne doit pas dépasser douze degrés centigrades sans quoi on tuerait les plantes. Si, quelques jours après sa confection, la température est plus élevée, il la remanie et y mélange du vieux fumier; il ajoute, au contraire, du fumier neuf quand cette chaleur n'est pas atteinte. Trois semaines après les Choux-marins sont bons à cueillir.

Voici maintenant un procédé tout opposé, pour avoir des Choux-marins pendant l'été, et qui consiste à arrêter la végétation des plantes. Les Anglais le pratiquent avec succès. Ils enterrent au printemps, dans des paniers de 50 centimètres de largeur sur 35 de profondeur, et remplis d'une terre composée, partie égale de terreau de couche, de sable et de terre de jardin. Dans ces paniers, ils plantent deux ou trois pieds de *Crambe,* et les laissent ainsi passer la végétation, comme les pieds en pleine terre. Au mois de février de l'année suivante, ils enlèvent les paniers pour les placer sous des hangars et ne donnent aux plantes que de très-faibles bassinages, pour les empêcher de mourir. Vers le mois de mai, commence l'opération de culture. Ils enlèvent la terre des paniers jusqu'au collet des plantes, et suppriment toutes les pousses étiolées. Après avoir retiré les plantes des paniers sans endommager les mottes, ils plantent en place dans des planches dont la terre a été préalablement bien ameublie par un bon labour. Ils pratiquent, autour du collet des Choux-marins, un petit bassin qu'ils remplissent de bon terreau, après quoi ils nivellent le terrain, paillent et arrosent copieusement, jusqu'au moment de la végétation. Alors on place les boîtes et la récolte commence environ trois semaines après.

Cette récolte se fait lorsque les pousses ont de 12 à 15 centimètres, on les coupe à quelques millimètres du collet, et non tout à fait à la base; car alors la souche se gercerait, et l'humidité pourrait déterminer la carie qui détruirait rapidement le pied. Comme pour les asperges, il faut, après un certain

nombre de récoltes, laisser les pousses se développer normalement, autrement on épuiserait complétement les souches qui périraient bientôt; un plant de Chou-marin peut produire pendant sept à huit ans, et même plus, lorsqu'on a soin de l'entretenir, chaque année, par un bon terreautage, et de ne laisser se développer que six ou sept jets à chaque collet. Aussitôt la récolte suspendue, on enlève les couvertures ou les boîtes; on déchausse les collets pour faire la suppression des pousses faibles, puis on nivelle le terrain, et pendant la végétation on bine et l'on arrose si le besoin s'en fait sentir.

Le *Crambe maritima* veut, pour bien prospérer, une terre légère, profonde, bien ameublie, suffisamment fumée, et qui laisse facilement écouler les eaux. On peut le multiplier par ses graines, ou par boutures de racines.

Les semis se font de deux manières, sur couche tiède ou en pleine terre. C'est en février qu'on sème sur couche tiède et sous châssis, en rayons, et assez dru, parce que les graines ne sont pas toutes bonnes. On protége contre les froids, avec des paillassons, qu'on peut toujours laisser, jusqu'au moment de la germination; mais aussitôt que les cotylédons apparaissent, il faut donner de la lumière pour éviter l'étiolement du plant, et un peu d'air toutes les fois que la température le permet. Le plant se repique très-jeune, — quand il a développé deux feuilles au-dessus des cotylédons — dans des petits pots, soit isolé, soit par deux, et on le garde encore sous châssis jusqu'en mars ou avril, moment de le mettre en place en pleine terre.

On sème en pleine terre, pendant les mois de mars, avril et mai, soit en place, mais mieux en pépinières, dans des rigoles distancées à 30 centimètres les unes des autres; les graines peuvent être recouvertes de 2 centimètres de terreau, et si des sécheresses survenaient, il faudrait maintenir l'humidité du sol par de légers bassinages. Quand le plant est trop épais, on l'éclaircit en laissant 15 centimètres d'intervalle entre chaque pied. Les arrosages et les soins de propreté sont de rigueur pendant l'été. A l'automne, on enlève

toutes les feuilles et on recouvre les plantes de 5 centimètres de terreau. A l'approche des fortes gelées, une couverture de litière ou de feuilles sèches n'est pas une précaution inutile. Au printemps de l'année suivante, on peut mettre le plant en place, en le distançant de 50 centimètres dans tous les sens. — Mêmes soins à lui donner pendant l'été et l'hiver que pour le semis. — La deuxième année, on peut commencer à faire blanchir ses pousses, en se servant des procédés que nous avons indiqués plus haut.

Pendant ces premières années, il faut veiller sur l'*altise bleue* ou *tiquet*, petit insecte qui attaque toutes les Crucifères, et dévore complétement les jeunes plants. Le moyen de s'en débarrasser ou plutôt d'éviter ses ravages, est de répandre, sur les jeunes semis, de la cendre fine, le matin, au moment de la rosée, ou après un bassinage.

La multiplication par racines se fait très-facilement en coupant les grosses racines traçantes par tronçons de 8 à 10 centimètres de longueur, et qu'on plante dans du terreau. On peut faire ces boutures dès le mois de février, mais alors en pot, et en les tenant sur couche et sous châssis jusqu'en avril ou mai, époque à laquelle elles sont assez fortes pour être livrées en place en pleine terre. En bouturant plus tard, vers le mois d'avril, les boutures peuvent être faites en pleine terre, et recouvertes de terreau; mais alors les plantes qu'on en obtient prennent moins de force, et l'on ne peut faire blanchir leurs pousses qu'à la seconde année; tandis que les boutures de février sont assez vigoureuses l'année suivante pour subir cette opération.

Enfin si nous descendons dans les détails culinaires, nous dirons que les jeunes pousses blanchies du Chou-marin, cuites à l'eau, ont un goût et une saveur qui tiennent de l'asperge et du brocoli, et qu'on peut, comme ces deux précieux légumes, les manger à l'huile ou à la sauce blanche.

Nous désirons que ces détails satisfassent notre abonné, et procurent au Chou-marin de nombreux propagateurs.

(*L'Horticulteur français.*) F. HERINCQ.

Pomologie.

SUR L'ABRICOTIER,

par M. de Jonghe (*Gardeners' Chronicle* du 31 mai 1855, page 373.)

On se plaint souvent que l'Abricotier en plein vent produit peu, et l'on est généralement convaincu que, sous une latitude un peu septentrionale, cet arbre ne peut être cultivé avec avantage qu'en espalier, à une bonne exposition, ou bien en serre. Dans l'état actuel de sa culture, cette opinion paraît être fondée; mais M. de Jonghe déclare que le peu de succès qu'on obtient ne dépend d'aucun défaut inhérent à cet arbre, et tient uniquement aux sujets sur lesquels on le greffe. Les Abricotiers venus de graines des variétés les plus vigoureuses de cette espèce deviennent en peu d'années des arbres de plein vent remarquables par leur belle végétation, leur beau port et leur abondante production. Si, à côté de ces pieds venus de graine, on en plante d'autres greffés sur Prunier, on verra les uns et les autres se couvrir de fleurs au printemps; mais, plus tard, les pieds de semis noueront autant de fruits qu'ils pourront en porter, tandis que ceux venus de greffe n'en noueront qu'un petit nombre comparativement à leur force. M. de Jonghe affirme avoir fait constamment cette observation depuis cinq ans dans ses cultures, et il conclut de son expérience personnelle que, pour l'Abricotier, aucun sujet ne vaut l'Abricotier lui-même, et qu'un pied venu de la graine d'une bonne variété est aussi robuste, en plein vent, qu'un Poirier ou un Cerisier. Pour mettre à même d'obtenir les excellents résultats auxquels il arrive lui-même, il indique les détails de la méthode à suivre pour les semis et pour la formation des jeunes arbres.

Aux mois de juillet et août, on recueille des noyaux d'Abricots provenant des variétés les plus vigoureuses et les plus

rustiques. On les étale sur le plancher bien sec d'une chambre obscure, où leurs graines achèvent d'acquérir une parfaite maturité. En décembre, on sème ces noyaux dans des tubes de bois contenant du terreau de feuilles. On les place de sorte que leur bord muni d'un sillon soit en bas, et que, par suite, leur bord mince se trouve en haut. Sous eux doit se trouver une épaisseur d'environ 10 centimètres de terreau de feuilles, mélangé d'un tiers de sable blanc. On couvre ensuite d'une couche de 5 centimètres du même terreau. On donne un bon arrosement et l'on place les tubes près des vitres d'une orangerie. Si l'on examine ces noyaux vers le milieu ou à la fin de mars, on voit qu'ils sont ouverts et qu'il en est sorti une radicule et une plumule. On défait alors les tubes avec attention et l'on pique les jeunes plantes à 15 centimètres de distance en rangs espacés de 60 centimètres, dans une terre légère et profonde, plutôt sèche qu'humide.

Au mois de juillet suivant, on visite le plant et l'on en supprime les pousses latérales. On continue cette suppression pendant le mois d'août. On doit laisser toutes les feuilles sur la tige. Cette taille d'été, faite pendant la végétation, ne laisse pas de traces, la cicatrisation des plaies qu'elle fait ayant lieu en peu de temps. Si l'on néglige de la faire la première année, on ne doit pas du moins la renvoyer plus tard que la seconde; même ce retard rend la cicatrisation difficile, ce qui amène quelquefois des chancres et souvent alors la perte des pieds attaqués.

Après la chute des feuilles, on déplante les jeunes pieds; on leur supprime les trois quarts du pivot, et on les replante pour l'hiver dans la partie la plus sèche du jardin. Vers la fin du mois de mars suivant, on les replante à 30 centimètres de distance, par rangs espacés de 90 centimètres. Pendant la seconde année, on continue à supprimer les bourgeons et les jets latéraux, jusqu'à ce que la tige ait une hauteur d'environ 2 mètres, plus ou moins, selon la disposition des jeunes arbres à former leur tête. La troisième année on les laisse à la même place, et on leur supprime par la taille

d'été les branches superflues ou mal placées. A la fin de cette troisième année, vers l'époque de la chute des feuilles, on les transplante finalement à la place qu'ils doivent occuper désormais. Ils donnent du fruit la seconde ou, au plus tard, la troisième année après cette dernière transplantation.

On dit que les Abricotiers venus de graine sont sujets au chancre. M. de Jonghe déclare que c'est une erreur. Les chancres sont le résultat d'une taille faite mal à propos, lorsqu'on a trop tardé à supprimer les pousses inutiles ; tandis qu'on faisant ces suppressions convenablement, au mois de juillet, on obtient des arbres à écorce unie, parfaitement sains, qui vivent très-longtemps. On en a vu qui ont atteint soixante et quatre-vingts ans.

On peut demander si un arbre venu de semis donnera du fruit aussi bon que celui de ses parents. Mais d'où sont provenues, dit l'auteur, les bonnes variétés d'Abricots qui existent aujourd'hui? N'est-ce pas par le semis qu'on les a obtenues? On ne peut nier cependant que, parmi les jeunes pieds venus d'un semis, il ne s'en trouve un assez grand nombre qui ont le bois grêle et qui ne donneraient que des arbres de faibles proportions. Mais on les reconnaît aisément après la seconde année de leur plantation en pépinière. Ces pieds ne sont bons qu'à recevoir la greffe de variétés meilleures. Un Abricotier qui doit produire de bon fruit se reconnaît à son bois en bon état, brun-rougeâtre du côté du soleil, vert pâle du côté opposé, à ses bourgeons gros et en cœur, à ses feuilles grandes, lustrées, dentées, parcourues par de fortes nervures rougeâtres, à ses pousses vigoureuses produites jusqu'à l'époque de sa première fructification.

La suite de la culture consiste uniquement à supprimer en juillet, selon le besoin, les pousses inutiles, et à raccourcir d'un tiers les jets principaux à la fin de mars. Par la méthode qui vient d'être exposée, M. de Jonghe dit avoir obtenu de graines trente beaux Abricotiers qui produisent en abondance d'excellents fruits, supérieurs pour le goût à ceux qu'on obtient sur des espaliers ou en serre, mais moins gros que ceux-ci.

Miscellanées.

DES CALCÉOLAIRES HERBACÉES.

On sème la graine de Calcéolaire aussitôt qu'elle est mûre, ce qui a lieu généralement vers la mi-juillet ou au commencement d'août, dans des pots que l'on place à l'ombre dans une couche chaude ou dans la serre. On arrose de manière à conserver le sol frais mais non humide. Vers la mi-septembre, le jeune plant est assez fort pour être repiqué dans de petits pots bien drainés et remplis du compost suivant : terre à froment et terreau végétal bien décomposé en parties égales. On porte ces pots sous un châssis froid, en les ombrant vers le milieu de la journée pendant une couple de semaines ; on admet de l'air graduellement pour les fortifier. Quand les plantes sont assez vigoureuses, on les transporte dans une partie sèche et ombrée de la serre froide ou dans une bâche froide et sèche ; en les plaçant de manière à pouvoir leur donner de l'air. Ainsi traité le plant de Calcéolaire sera devenu assez robuste à la fin de l'automne pour passer l'hiver sans danger. Au commencement du printemps, on rempote deux fois avant la fleuraison et l'on arrose abondamment.

Il est à remarquer que cette méthode de semer la graine aussitôt la maturité n'est réellement avantageuse que pour les semences récoltées en été ; les semis de graines recueillies plus tard sont généralement trop faibles pour passer l'hiver et pourrissent presque toujours.

Il est un autre moyen d'obtenir de beaux et vigoureux exemplaires de Calcéolaires, c'est en enlevant au mois d'octobre les jets qui viennent au pied des vieux exemplaires ; ces jets sont pourvus de racines ; on les plante séparément dans un petit pot et dans un sol composé de parties égales de terre argileuse, sableuse et de terreau végétal. On place

immédiatement ces jeunes plantes dans une bâche bien close pendant un mois environ ; on tient le sol humide en évitant de mouiller le feuillage de crainte de pourriture. Nous venons de dire que la bâche doit être close, en effet l'air pourrait sécher les feuilles et causer ainsi du préjudice à la reprise des jets. On transporte les plantes vers la fin de novembre sur une tablette de la serre froide, contre le vitrage; elles y passeront l'hiver; celles dont les racines auraient rempli le pot devront être rempotées; on encourage ainsi un développement foliaire et l'on prévient la formation de tiges florales hâtives qui affaiblissent la plante et ne sont d'aucun mérite. A la fin de mars s'opère le rempotage général; on emploie le compost indiqué plus haut en y ajoutant une bonne partie de fumier de vache consommé; ce fumier étant de nature plus fraîche que le fumier de cheval est préférable à celui-ci. Second rempotage à la fin d'avril dans des vases beaucoup plus grands. On draine fortement. Les arrosages doivent être abondants à dater du premier rempotage général; tous les trois ou quatre jours l'eau ordinaire peut être mélangée d'une certaine quantité d'engrais. Les plantes doivent rester dans la serre froide jusqu'à leur défloraison (fin juillet). Si l'on veut conserver quelques plantes pour en former des exemplaires très-forts, on les dépote, lorsque leurs tiges florales sont séchées, on réduit la motte et on rempote dans des vases moitié plus petits que l'on porte dans une bâche froide, en les ombrant pendant les fortes chaleurs du jour; un mois après, on pourra les exposer en plein air à mi-ombre; enfin à la mi-octobre elles seront rentrées dans leurs quartiers d'hiver, la serre froide, et traitées ensuite comme il est dit plus haut. Par ce mode de traitement, M. Smith (1) dit avoir obtenu des plantes hautes de 2 à 4 pieds, garnies de pousses latérales en fleurs, de manière à présenter un massif de fleurs de 3 pieds de diamètre !

---

(1) *Floricultural Cabinet*, juin 1856.

DU STEPHANOTIS FLORIBUNDA.

Le *Stephanotis floribunda* est originaire de Madagascar; c'est une des plus belles plantes grimpantes de serre chaude que l'horticulture moderne possède; on la cultive généralement en pleine terre en serre; nous allons indiquer les moyens de la faire prospérer en pot. Le compost le plus convenable semble être celui-ci : deux parties de terre argileuse fibreuse ou terre à gazon et deux parties de terre de bruyère sablonneuse auxquelles on ajoute une partie de fumier bien consommé ou de vieux terreau de couche chaude et une partie de terreau de feuilles consommé. Ce compost étant de nature légère permet aux racines d'y pénétrer avec facilité; un mélange plus compacte n'est pas favorable à la floraison, et de plus, comme il retiendrait l'eau plus longtemps, il pourrait amener la pourriture des plantes; tenu sec le sol, compacte durcit trop, les racines sont arrêtées dans leur croissance et la plante languit; il faut donc au *Stephanotis* une terre douce, légère et riche.

La multiplication du *Stephanotis* se fait au moyen de boutures prises sur de courts rameaux; on enlève les feuilles inférieures et on les implante dans du sable en les disposant autour et assez près des parois du pot : on les recouvre d'une cloche et on les porte dans la partie la plus chaude de la serre. La radification se fait généralement assez rapidement; on procède alors au rempotage qui doit se faire dans des pots assez grands avec le compost ci-dessus indiqué, auquel on ajoute des morceaux de charbon de bois pour favoriser le drainage; on recouvre de cloche les boutures pendant une dizaine de jours et on les ombre en cas de besoin; plus tard on peut les laisser impunément exposées aux rayons solaires. Les arrosements seront accordés avec libéralité. Les plantes prospèrent fort bien dans une bonne tannée. En hiver une température de 8 à 9 degrés centigrades suffit pour leur bonne conservation; mais à mesure que le temps se radou-

cit, la température de la serre devra être portée de 15° à 18° centigrades pour favoriser l'émission des feuilles et des jets courts et vigoureux; on conservera cette température jusqu'à la formation des boutons à fleurs pour l'élever alors à 20° environ, afin d'obtenir une abondante floraison et des pousses vigoureuses. On diminue graduellement la température après la floraison ainsi que les arrosements; les plantes entrent dans leur période de repos jusqu'au mois de février.

Par le mode de culture que nous venons d'indiquer on obtient facilement des plantes portant cinquante et soixante bouquets à la fois, chaque bouquet composé de sept ou huit grandes belles fleurs, d'un blanc de neige et d'une odeur des plus suaves.

On peut se procurer des boutures de *Stephanotis* chez la plupart des horticulteurs au prix de 1 franc.

NOTES SUR LES PROPRIÉTÉS MÉDICINALES

DE QUELQUES PLANTES INDIGÈNES ET DONT LA CONNAISSANCE ET L'EMPLOI SONT VRAIMENT UTILES A TOUS.

L'homme va souvent chercher à grands frais, dans un autre hémisphère, les substances qui doivent servir à le guérir des infirmités qui, malheureusement, ne sont pas son moindre lot dans la période que l'on nomme la vie, tandis que près de lui croît le remède aux maux qui l'affligent. Cela est tellement vrai, que tout homme qui a un peu étudié la nature dans ses moindres productions a pu s'en convaincre; tout y est réparti dans de justes proportions et aucun de ses produits n'y tient place sans avoir un but utile, j'oserais même dire, une mission à remplir. Mais pour qu'ils puissent atteindre ce but, il est du devoir de l'homme de les étudier et d'en utiliser les qualités souvent précieuses dont ils sont doués.

Des trois règnes, le règne végétal est celui qui nous fournit le plus de matières premières indispensables à notre

existence, et c'est principalement celui-là qui attirera notre attention en mentionnant à nos lecteurs les vertus réelles de quelques plantes indigènes parfois très-communes qui, peut-être, à cause de cela sont dédaignées et laissées dans un injuste oubli (1).

Erysimum alliaria (L.), famille des Crucifères. — Syn. : Français, *Alliaire, Herbe des aulx, Julienne alliaire.* - Anglais, *Sauce alone, Jack by the Hedge, Hedge Garlic.* — Allemand, *Knoblauchkraut.* — Hollandais : *Lookkruid, Look zonder look.*

Description. — Tige haute de 2 à 3 pieds, quelquefois légèrement rameuse, cylindrique; feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, pointues à dents sinuées irrégulières, vertes et glabres sur les deux faces. Les feuilles radicales sont réniformes, crénelées, portées sur de longs pétioles; les feuilles caulinaires offrent un aspect triangulaire. Fleurs petites, blanches, portées par de courts pédicelles, disposées en corymbe. Le calice est formé de quatre folioles blanchâtres, linéaires; corolle à quatre pétales obtus; silique longue, grêle, presque quadrangulaire, bivalve, biloculaire à loges polyspermes; stigmates persistants.

Cette plante bisannuelle est très-commune en Belgique, ainsi que dans toute l'Europe; on la trouve dans les lieux ombragés et humides, le long des haies, dans les prés et sur les bords des fossés.

---

(1) En publiant ces notes, nous n'entendons nullement nous poser en médecins; nos prétentions sont plus modestes : elles se borneront à indiquer les propriétés de certaines plantes qui, croissant presque partout, peuvent, en des cas donnés, alléger les souffrances d'un infortuné et peut-être même les faire disparaître complétement. La connaissance d'herbes à vertus efficaces est surtout fort utile à la campagne, dans la chaumière, souvent bien éloignée de la demeure d'un homme de l'art; leur application (nous ne parlerons pas de plantes d'un effet trop énergique), si elle ne dispense pas toujours le malade de la visite du médecin, ne peut que le soulager ou tranquilliser son moral. H. G.

Toutes les parties de cette plante et principalement les feuilles répandent, lorsqu'on les froisse, une odeur d'ail très-prononcée qui se communique au lait des vaches et des chèvres qui en mangent et dont elle excite l'appétit. On mangeait autrefois cette plante en salade.

Comme beaucoup de plantes de la famille des Crucifères, elle possède des propriétés antiscorbutiques; mais c'est surtout en appliquant les feuilles contuses sur des ulcères sordides, gangréneux et carcinomateux, que l'on peut s'attendre à de très-bons résultats, et pour preuve à l'appui, je pourrais citer plusieurs exemples qui démontreraient l'efficacité de son emploi, mais comme ce serait sortir du cadre de ce journal, je me contenterai de citer très-sommairement le suivant :

On vint un jour me demander des feuilles de Mauve pour un homme hydropique, auquel on avait fait quelques jours auparavant des incisions aux jambes pour faciliter l'écoulement de l'eau. Toutes ces incisions s'étaient ulcérées par le suintement continuel de sérosités; les jambes étaient enflammées, les cataplasmes qu'on y appliquait faisaient endurer au malade d'atroces douleurs. Ne pouvant pas satisfaire à la demande que l'on me faisait, je donnai des feuilles d'Alliaire en disant que cela produirait tout autant d'effet que la Mauve, chose que l'on voulut à peine comprendre et que l'on accueillit avec méfiance. On en fit cependant l'application le soir; les douleurs se calmèrent presque complétement. Le lendemain, au pansement, on fut fort surpris en voyant les jambes du malade parfaitement blanches, ce qui étonna le médecin traitant qui en conseilla la continuation.

L'application de l'Alliaire sur les abcès est très-efficace et préférable sous bien des rapports aux cataplasmes, souvent plus gênants qu'utiles.

Cette plante étant bisannuelle, se présente sous deux aspects bien différents. La première année, elle n'offre que des feuilles radicales, réniformes, crénelées, portées par de

longs pétioles; ce n'est alors qu'en les froissant que l'on peut les reconnaître d'une manière certaine à leur odeur alliacée. La seconde année, elle offre les caractères de la description donnée plus haut.

Il est préférable d'employer les feuilles de la première année; elles sont plus grandes et plus succulentes.

On doit se servir de ces feuilles à l'état frais, car elles perdent par la dessiccation une partie notable de leurs propriétés. On peut aussi en faire de l'onguent.

G. E. Bommer,
Attaché au Jardin botanique de Bruxelles.

Expositions.

SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES.

EXPOSITION DU 19 JUILLET 1856.

La Société royale de Flore de Bruxelles, en s'associant à cet élan général qui remuait la fibre nationale, et faisait acclamer d'un bout à l'autre de la Belgique le Roi, dont vingt-cinq ans d'un règne sage et constamment en harmonie avec les constitutions libérales du pays, ont assuré à la Belgique un rang honorable dans la grande famille des peuples et une ère de prospérité que l'on ne saurait révoquer en doute, la Société royale a voulu, en s'associant, nous le répétons, à l'élan général, donner à son exposition d'été un éclat inaccoutumé, et prouver en quelque sorte par ce festival auquel tous les horticulteurs et amateurs du pays étaient conviés, les bienfaits que procure une sécurité basée sur le respect des lois et sur l'estime des autres nations; l'horticulture, semblable aux charmantes fleurs qu'elle fait naître, prospère forte et vivace sous les rayons tutélaires de la paix, mais dépérit rapidement sous le souffle des tourmentes poli-

tiques. Nous demandons pardon à nos lecteurs de cette digression, bien naturelle en une pareille occasion.

La Société royale de Flore, à l'instar de ces charmantes exhibitions florales de Chiswick et de Regent's Park à Londres, avait arboré sa bannière en plein air, sous l'ombrage des arbres séculaires du Parc de Bruxelles, dans un des vastes bas-fonds connu sous le nom de *la Madeleine,* endroit délicieux par ses fraîches pelouses, ses fontaines, ses bosquets, ses chemins sinueux, et admirablement disposé pour le groupement de plantes fleuries, soit en corbeilles, soit en massifs étagés.

Un grand nombre d'amateurs et d'horticulteurs du pays avaient répondu à l'appel de la Société par l'envoi de contingents fort remarquables; les horticulteurs de Bruxelles se sont particulièrement distingués dans cette occasion solennelle. On comprendra facilement la difficulté que soulève le compte rendu d'une pareille exposition, lorsque nous aurons dit que le chiffre de plantes exhibées s'élevait à près de 4,000, dont un bon quart mériterait un examen spécial; nous tâcherons néanmoins de rendre à chacun ce qui lui est dû.

Concours *pour le prix national proposé par la Société, à l'occasion du XXVe anniversaire de l'inauguration de S. M. Léopold.* — Premier prix : médaille de vermeil encadrée avec prime de 200 francs, à la collection de M. P. Janssens, horticulteur à Bruxelles. Cette collection se composait de 187 plantes au nombre desquelles figuraient des *Latania Borbonica,* des *Dioon edule,* le *Pincenecticia tuberculata,* divers *Araucaria,* l'*Agnostus sinuatus* et autres belles plantes ornementales. — Deuxième prix : médaille encadrée en argent, avec prime de 100 francs, à M. F. Van Riet, horticulteur à Bruxelles. M. Van Riet dispose ses plantes avec beaucoup d'art; ses envois sont toujours frais, propres et remarquables par leur belle floraison; quelques arbrisseaux à grand effet manquaient à sa collection; le premier prix lui a échappé.

Le jury, mû par un sentiment de délicatesse que chacun comprendra, n'a pas cru devoir admettre à ce concours la magnifique collection de 217 plantes exposée par M. Forckel, directeur des serres chaudes au palais royal de Laeken; mais lui décerne une médaille

d'honneur. Cette collection importante et par le chiffre des plantes qui la composaient et par la grandeur et la rareté d'un grand nombre de spécimens, occupait entièrement un joli pavillon élevé à cet effet. Nous y avons remarqué plusieurs belles Orchidées, beaucoup de *Begonia*, des *Ixora coccinea*, *incarnata*, *alba* et *Bandhuca*, de rares Palmiers, tels que *Chamærops stauracantha* (devenu le *Trithrinax aculeata* de Liebmann), *Thrinax* ou *tunicata truncata?* espèce mexicaine fort rare, peu connue et appartenant sans doute au genre *Brahea*, etc., des Cycadées et un bel exemplaire de *Freycinetia Bauerana*.

Nous mentionnerons un joli contingent exposé par M. C. de Craen, horticulteur à Bruxelles; moins important que celui de ses concurrents, il sut mériter des éloges par sa fraîcheur et sa bonne fleuraison.

Premier concours. — *Bel envoi entre amateurs.* — Premier prix, médaille encadrée en vermeil, à Mme Legrelle-d'Hanis d'Anvers. Son envoi était composé d'une quarantaine de plantes généralement d'un bon choix et toutes d'une belle venue.

Troisième concours. — *Envoi d'au moins 15 plantes ornementales.* — Le premier prix est accordé à mérite égal aux envois faits par M. J. Linden et J. Allard, directeur de l'*Hôtel des Monnaies.* — Le deuxième prix, à Mme Legrelle-d'Hanis. On remarquait dans ce bel envoi un énorme pied de *Ceratozamia Mexicana.*

Une médaille spéciale d'argent est décernée à une remarquable collection de plantes, presque toutes introduites du Brésil par M. de Jonghe, horticulteur à Bruxelles; nous citerons particulièrement le *Psychotria leucantha*, l'élégant *Cocos comosa* et le *Theophrasta imperialis.*

Quatrième concours. — *Plante nouvelle fleurie.* — Le *Guzmannia spectabilis*, nouvelle Broméliacée à feuillage ample, bien fourni, du centre duquel s'élève une panicule dressée à ramifications horizontales couvertes de fleurs rosées d'un effet médiocre; le *Streptocarpus polyantha*, fort jolie compagne à notre ancien *Didymocarpus Rhexii*, à fleurs plus petites mais disposées au nombre de cinq à huit sur le pédoncule; et le *Locheria magnifica*, sorte d'*Achimenes* à grandes et grosses fleurs rouge de sang, obtiennent respectivement le premier, le deuxième et le troisième prix. Ces trois plantes étaient exposées par M. J. Linden, directeur au Jardin zoologique de Bruxelles.

Cinquième concours. — *Plantes nouvelles fleuries ou non fleuries.* — Le prix (médaille de vermeil) est décerné à M. Linden. Dans son contingent, composé de 14 plantes, se faisaient remarquer le rare et intéressant *Aralia papyrifera*, dont la moelle blanche et abondante fournit aux Chinois ces feuilles si précieuses dans les beaux-arts et que l'on nomme *Papier de riz*, le *Torreya myristica*, belle Conifère;

un *Dœmonorhops* (*Calamus*) portant le nom de *latispinus;* le *Passiflora vitifolia,* espèce arborescente fort belle, etc.

Le jury a bien voulu nous accorder une mention honorable pour quelques plantes nouvelles (*Rhododendrum retusum, Meyenia erecta, Genetyllis Hookeriana,* etc.) que nous avions exposées comme directeur du Jardin botanique de Bruxelles.

Sixième concours. — *Semis nouveau.* — Un joli *Gloxinia* à fond bleu violacé, velouté, obtenu par les soins de M. C. de Clercq, chef de multiplication au Jardin botanique de Bruxelles, obtient une mention honorable.

Septième concours. — *Belle culture.* — Un fort beau pied de *Saccolabium guttatum,* variété *splendens,* et un exemplaire vigoureux de l'*Ærides odoratum,* variété *majus,* appartenant l'un et l'autre à M. J. Linden, obtiennent le premier et le second prix. — Un troisième prix est décerné à un *Hoya imperialis,* exposé par M. le chevalier Heynderycx; c'est une noble plante que cet *Hoya;* mais il fleurit et végète difficilement; aussi nous croyons qu'une médaille de troisième ordre était peu en rapport avec la rareté du fait de le voir en fleurs, et bien en fleurs; et à cette occasion nous sommes l'interprète du vœu de beaucoup d'exposants pour engager le conseil d'administration de la Société royale de Flore d'exclure les Orchidées du concours de belle culture et d'établir en leur faveur un concours spécial. La rareté des Orchidées, l'originalité de leurs formes et peut-être aussi un peu de laisser-aller imposé par la mode, sont d'un très-grand poids dans la balance de l'opinion des juges, en les obligeant souvent à primer ces plantes du riche.

Même concours entre les étrangers à la Société. — Premier prix, à M. G. Vandermeulen, de Gand, pour un magnifique pied de *Pimelea decussata rubra.* — Deuxième prix, au *Statice Halfordii,* exposé par M. de Becker, horticulteur à Mons. — Troisième prix, au *Cattleya crispa,* var. *Forckelii* (*Cattleya Forckelii,* Parmentier), appartenant à M. V. Bauchau, président de la Société royale d'horticulture de la province de Namur. Cette plante, fort bien cultivée, présentait un beau bouquet de fleurs très-peu distinctes du *Cattleya crispa;* les pétales et les sépales nous ont semblé plus étroits; du reste, dans ce concours, la nouveauté ne devant pas être une condition d'entrée en lutte, le jury a plutôt récompensé le mérite d'une belle floraison.

Huitième concours. — *Palmiers.* — Premier prix, à la collection de M. Linden. — Deuxième prix, à Mme Legrelle-d'Hanis. L'envoi de M. Linden comprenait plusieurs rares et belles espèces, telles que *Martinezia Caryotæfolia,* un nouveau *Brahea,* genre de Palmiers encore très-rare; le joli *Areca lutescens* ou *Hyophorbe indica;* l'*Iriartœa præmorsa;* l'intéressant *Phytelephas macrocarpa,* faisaient également partie de ce contingent. Les Palmiers de Mme Legrelle-d'Hanis se recom-

mandaient par leur force et leur belle culture; le *Chamærops argentea*, espèce ou variété se rapprochant du *Chamærops humilis*, mais à pétioles plus longs, attirait surtout les regards.

Neuvième concours. — *Orchidées.* — La première palme est accordée à l'unanimité à la collection de M. J. Linden. Cette magnifique collection se composait de 25 espèces toutes belles de floraison, toutes d'un choix à satisfaire l'amateur le plus difficile; c'est une des plus brillantes exhibitions de plantes d'Orchidées que nous ayons vues, et nous doutons que les expositions si renommées de Chiswick et de Regent's Park à Londres n'en offrent de meilleures. Nous ne pouvons citer toutes les espèces, nous nous bornerons à mentionner les *Saccolabium guttatum* et sa variété *splendidum*, l'*Ærides odoratum majus*, dont les fleurs d'un blanc rosé délicat exhalent un doux parfum, le rare et curieux *Stanhopea ecornuta*. — Le deuxième prix est décerné à M. le chevalier Heynderycx, à ce digne vétéran de l'horticulture belge que l'on aime à retrouver au fort de nos tournois floricoles. Un troisième prix est accordé à Mme Legrelle-d'Hanis, d'Anvers.

Dixième concours. — *Pelargonium.* — Premier prix, à M. L. de Kneef, horticulteur à Molenbeék-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Deuxième prix, à M. Roukens, jardinier à Wesembeck; ces collections formaient deux fort jolies corbeilles au milieu du gazon.

Douzième concours. — *Fuchsia.* — Trois belles collections de cette fleur populaire, disposées en amphithéâtre sur l'un des versants du bas-fond, attiraient les regards du public. La collection de M. Ed. Blancquart, amateur à Saint-Josse-ten-Noode, obtient le premier prix pour le concours entre sociétaires, et M. Alb. Coene, horticulteur à Gendbrugge-lez-Gand, ce même prix pour le concours entre exposants étrangers à la Société. — La troisième collection exposée par M. Flament, amateur et membre de la Société, obtient un second prix. — Nous signalerons surtout les *Fuchsia Autocrate*, dont les nombreuses corolles rouges et bleues à sépales retroussés séduisent par leur abondance et leur gracieuseté; *Galanthœflora*, dont la corolle blanche et multiple encadrée de sépales rouges produit un effet extraordinaire; *Queen Victoria*, à corolle blanche et fleurs de taille moyenne mais élégantes; *Hendersonii*, à corolle foncée double, etc. Les *Fuchsias* exposés par M. Coene étaient particulièrement bien fleuris, et garnis d'un feuillage vert foncé dénotant leur bonne santé.

Treizième concours. — *Gesnériacées.* — Premier prix, à M. Van Tilborgh, pharmacien à Bruxelles. — Deuxième prix, à M. Goethals de Potter de Gand. La première collection, composée uniquement de *Gloxinies* à fleurs droites et à fleurs penchées, offrait ce que l'on a gagné en ce genre de plus beau par la voie des semis; celle de M. Goethals était surtout riche en *Achimenes*.

Quatorzième concours. — *Conifères.* — Un deuxième prix est décerné

à l'envoi de M. Th. Panis, marchand grainier du Roi, à Bruxelles.

Quinzième concours. — *Fougères.* — Premier prix, à la belle collection exposée par M. J. Linden.—Deuxième prix, à M. le chevalier Heynderycx dans le contingent duquel nous avons remarqué un bel exemplaire de l'élégant *Angiopteris evecta*, les curieux *Dictyoglossum crinitum, Darœa diversifolia, Platycerium grande* et *Polypodium morbillosum*. Le *Polypodium plumulum* du Mexique, dont les pinnules rapprochées d'un vert pourpré ressemblent à une plume ondoyant sur la coiffure d'une dame; le *Gleichenia microphylla,* rare et fort jolie espèce aux frondes imitant un léger feston, puis les robustes *Balantium antarcticum*, *Diplazium giganteum*, *Hemitelia horrida*, etc., concouraient à former avec une vingtaine d'autres bonnes espèces le contingent de M. Linden.

Seizième concours. — *Roses.* — Premier prix, à M. Vandervee à Etterbeek.

Dix-septième concours. — *Plantes non fleuries d'un même genre.* — Le premier prix est décerné à M. Lubbers, dont la riche et luxuriante collection de Bégonies enlève tous les suffrages. — Le deuxième prix est également accordé à une jolie collection de *Begonia,* appartenant à M. Vanden Hecke de Lembecke, de Gand.

Le jury décerne pour premier prix une médaille de vermeil au lieu d'une médaille d'argent à M. V. Bauchau, de Namur, pour la remarquable collection de *Dracœna,* exposée par ce zélé amateur.

Dix-huitième concours. — *Plantes fleuries d'un même genre.* — C'est avec un serrement de cœur que nous écrivons le nom du premier lauréat de ce concours. M. Goethals de Potter, victime de l'affreux déraillement survenu sur le chemin de fer d'Anvers à Gand (ligne du pays de Waes) au mois d'août dernier. Le jury avait accordé, en faveur des magnifiques *Amaryllis* exposées par cet infortuné amateur, une médaille spéciale de vermeil; en effet, le public s'arrêtait étonné de l'éclat et de la perfection de ces fleurs produites en une saison assez éloignée de leur époque de floraison habituelle.

Le premier prix (médaille d'argent), offert par la Société, est ensuite décerné à la collection de Balsamines, exposée par M. Forckel, de Laeken. M. Forckel cultive ces jolies plantes depuis plusieurs années avec beaucoup de succès. Un petit lot de variétés nouvelles de *Mimulus Thompsonii,* exposé par M. C. de Craen, obtient un second prix.

Dix-neuvième concours. — *Plantes de pleine terre.* — Une collection de 141 espèces et variétés, présentée par M. N. Reyckaert, horticulteur à Stalle près Bruxelles, est gratifiée à juste titre d'une médaille exceptionnelle de vermeil, tant à cause du bon choix des plantes que de leur belle culture. — Le premier prix (médaille d'argent) est décerné à la jolie collection de 85 plantes, exposée par M. Panis, grainier du Roi, et un autre premier prix (pour les non-sociétaires) est

accordé à l'intéressant envoi de M. Van Hoorembeeke, de Malines.

VINGTIÈME CONCOURS. — *Plantes indigènes.* — Une mention très-honorable est accordée à une collection de 34 espèces, due aux soins de M. Huon, pharmacien à Mons.

VINGT ET UNIÈME CONCOURS. — *Plantes à feuilles panachées.* — Le premier prix est remporté par Mme Legrelle-d'Hanis, d'Anvers, dont la collection, composée de 47 plantes, comprenait des espèces fort rares et précieuses, telles que les *Anœctochilus xanthophyllus* et *Lowii*, le *Maranta regalis*, etc. Le deuxième prix est accordé à la collection appartenant à monseigneur le duc d'Arenberg. Diverses espèces de *Caladium* et d'*Arum*, d'une culture irréprochable, jetaient un vif éclat sur ce contingent. Le premier prix du concours pour les étrangers est décerné à l'importante collection exposée par M. V. Bauchau; le nombre d'espèces réunies par l'honorable président de la Société royale d'horticulture de Namur ne s'élevait pas à moins de 109; on y distinguait des *Anœctochilus*, une dizaine des plus belles espèces du genre *Maranta*, des *Caladium*, *Pandanus*, *Yucca*, *Begonia* (entre autres le joli et fort rare *Begonia frigida*), des *Dracœna*, etc.

VINGT-DEUXIÈME CONCOURS. — *Plantes retombantes cultivées en corbeilles.*—Premier prix, à M. Janné, et deuxième prix, à M. C. de Craen. L'effet de ces corbeilles s'efface dans les grandes exhibitions en plein air; l'air d'un salon leur convient mieux.

VINGT-TROISIÈME CONCOURS. — *Bouquets.* — Plus d'un regard s'arrête complaisamment sur les bouquets exposés par M. C. de Craen; l'un d'eux, orné de quatre grandes fleurs de *Sobralia macrantha*, fraîchement épanouies et disposées de façon à ne pas trop écraser les autres fleurs, est surtout très-remarqué. Le premier prix est décerné à cet habile fleuriste. Le deuxième prix est accordé à M. de Saegher, dont les bouquets sont toujours fort bien soignés.

VINGT-QUATRIÈME CONCOURS. — *Roses coupées.* — Premier prix, à M. Van Dievoet, à Meysse.— Deuxième prix, à M. Vander Wee, à Etterbeek; les corbeilles de roses exposées par ces deux amateurs ont été fort appréciées.

VINGT-CINQUIÈME CONCOURS. — *Fruits.* — C'est avec plaisir que nous constatons ce nouveau pas de la Société royale de Flore dans la voie des améliorations; l'institution de quelques concours en faveur des amateurs de fruits sera profitable à la Société et jettera quelque variété dans le facies général des exhibitions purement florales.

Une médaille d'argent est décernée aux beaux Raisins Frankenthaeler exposés par M. le lieutenant général de Vauthier; une même médaille est accordée aux pêches appétissantes provenant des cultures de Mme Legrelle-d'Hanis.

La médaille de vermeil (concours pour les étrangers) est remportée par la collection de fruits variés due à M. Capeinick de Gand.

VINGT-SIXIÈME CONCOURS. — *Vases et corbeilles en terre cuite.* — Une médaille de bronze est accordée à M. Geyselings, potier à Bruxelles.

Enfin pour clore cette longue liste de récompenses, le jury décerne les prix suivants (hors concours) :

1° Médaille de vermeil encadrée, au *Theophrasta imperialis*, de Mme Legrelle-d'Hanis ; c'est, dit-on, la plus noble plante que le Brésil possède. Arrivé directement il y a quelques années dans les serres de Mme Legrelle-d'Hanis, cet exemplaire est devenu, grâce à une culture intelligente, un bijou unique parmi les plantes les plus ornementales que l'on connaisse.

2° Médaille de vermeil, à la riche collection de Broméliacées de M. J. de Jonghe. Les quinze espèces composant cette collection ont toutes été introduites du Brésil par l'exposant.

3° Des médailles d'argent sont accordées : 1° aux Aroïdées de Mme Legrelle-d'Hanis. Un *Philodendron crinipes*, espèce remarquable par les soies ou glandes pourprées qui entourent les pétioles, fixait l'attention par son grand développement ; 2° aux plantes à feuilles panachées de pleine terre de M. Reyckaert de Stalle ; 3° aux fruits en cire de M. Henrard de Namur ; c'est bien servir l'horticulture que de s'appliquer à en imiter si parfaitement les produits les plus intéressants ; 4° aux seize beaux et forts exemplaires de *Buxus sempervirens, Taxus baccata* et *Laurus nobilis*, exposés par M. Ronsmans, horticulteur au quartier Léopold, à Bruxelles ; 5° aux statues, vases, etc., de M. Cormann et compagnie à Bruxelles ; 6° aux vases et objets de zinc de MM. Van den Bossch à Bruxelles, et 7° aux deux charmantes statues (le Papillon, la Rose) sorties de l'atelier du sculpteur Van Oemberg. Ces divers vases et statues disséminés dans le bas-fond produisaient un effet des plus gracieux.

Les appareils de chauffage de serres fabriqués en cuivre et exposés par M. D. Dubois, constructeur à Bruxelles, et les étiquettes vitrées circulaires en zinc (1) pour plantes de M. Lenoir, rue du Bouloi, à Paris, obtiennent une mention très-honorable. Il est également accordé une mention très-honorable à l'envoi fait par la Société royale d'horticulture de Belgique, pour l'embellissement de l'exposition.

Les membres du conseil d'administration de la Société royale de Flore votent une médaille de vermeil encadrée à M. l'architecte Fuchs, comme un témoignage de gratitude pour le zèle et l'habileté qu'il a déployés dans l'appropriation de l'emplacement destiné à l'exposition.

---

(1) Ces étiquettes, destinées particulièrement aux arbres fruitiers et d'ornement, coûtent 23 francs le cent. (Exposition d'économie domestique, contingent de M. X. de Bavay de Vilvorde.)

Collinsia verna.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

COLLINSIA VERNA (NUTTALL).

(*Antirrhinum tenellum* PURSH.)

La charmante plante annuelle dont notre planche donne une représentation exacte est tout à fait nouvelle pour nos jardins, bien qu'il existe déjà un *Collinsia verna* de Don (*Sweet's Flower Garden*); mais ce dernier doit être effacé de la nomenclature horticole, parce qu'il n'est autre que le *Collinsia grandiflora* de Lindley. La priorité du nom de *verna* est du reste acquise à l'espèce que nous figurons, puisque c'est d'après elle que M. Nuttall fonda le genre *Collinsia*. Cette rectification est nécessaire pour éviter des déceptions futures dans la demande du vrai *Collinsia verna;* il sera peut-être dans ce dernier cas utile d'observer que le *Collinsia grandiflora* (*verna* de Don) est à fleurs bleues et pourpres, tandis que le *Collinsia verna* porte des corolles blanches et bleues.

Le genre *Collinsia* appartient à la famille naturelle des *Scrophularinées* et à la Didynamie Angiospermie de Linné; il se compose de cinq ou six espèces, toutes herbacées, annuelles, dressées, retombantes ou lâchement rameuses, à feuilles opposées ou rarement verticillées par trois; à fleurs sortant de l'aisselle des feuilles supérieures opposées; pédi-

celles uniflores dépourvus de bractées, allongés ou rarement très-courts. Les corolles sont généralement bleues, violacées ou rosées; la lèvre supérieure d'un coloris plus pâle ou blanc. Le calice est campanulé, profondément partagé en cinq lobes. Corolle renversée à tube gibbeux à la base, à lèvre supérieure découpée en deux lobes dressés; la lèvre inférieure est trilobée : lobe central plié et renfermant les étamines, lobes latéraux étalés. Étamines fertiles au nombre de quatre, arquées, une cinquième et stérile ne présente qu'un rudiment de filet; capsule ovale ou globuleuse. Graines ovoïdes, grosses, convexes d'un côté, concaves de l'autre, à testa lisse. Toutes les espèces connues proviennent de différentes parties de l'Amérique septentrionale (Orégon, Kentucky, Californie, etc.).

Le *Collinsia verna* a été découvert en 1812, par M. Nuttall, dans les riches terres alluviennes de la Pensylvanie occidentale. C'est à l'obligeance de M. Nuttall que le Jardin botanique de Kew doit l'introduction toute récente (fin de l'année 1855) de cette jolie plante annuelle. Semée au mois de septembre, elle fleurira au mois d'avril prochain. Les exemplaires du Jardin de Kew ont passé l'hiver sous l'abri d'une bâche, mais il est certain que le *Collinsia verna* peut supporter en plein air les rigueurs de nos hivers; les précautions qui ont été prises à Kew justifient du reste l'éloge que nous faisons de cette plante, et prouvent l'importance de cette nouvelle introduction.

Le *Collinsia verna* atteint 20 à 30 centimètres de hauteur; les fleurs se succèdent comme dans les *Pentstemon*. Les feuilles sont glabres; les *radicales* cordées-orbiculées et longuement pétiolées; les *caulinaires* ou celles de la tige, sessiles, ovées, crénelées-dentées, à peu près obtuses; les feuilles supérieures, disposées en verticilles de quatre, sont linéaires, entières et simulent des bractées. Pédicelles solitaires et axillaires. Calice bilabié à cinq segments profonds, larges, lancéolés, aigus, ciliés. Corolle grande pour la taille de la plante; à lèvre supérieure d'un blanc de neige, bi-

partie, et à lèvre inférieure d'un bleu azur vif, à rayons blancs. Ces fleurs, que l'on prendrait au premier aspect pour des fleurs de Lobélie, se succèdent pendant une assez longue période et forment, lorsque plusieurs pieds sont réunis, des touffes d'un effet très-gracieux.

On sèmera les graines (1) de cette Collinsie, de même que celles des autres espèces, soit au printemps, soit au mois de septembre (les semis d'automne sont plus robustes que ceux du printemps) à mi-ombre dans une terre riche, légère et que l'on tiendra assez humide. M. Nuttall dit qu'il préserve son jeune plant d'automne des froids rigoureux des hivers du Kentucky en le couvrant d'une cloche à col ouvert (une grosse bouteille sans fond ferait le même office), et qu'il se trouve mieux de l'emploi de ce moyen que de l'hivernage en bâche ou en serre froide.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Methonica virescens (KUNTH), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4938.—SYN. : *Gloriosa virescens* (LINDL.); *Gloriosa Abyssinica* (ACH. RICH.); *Gloriosa superba* var. B. (LAM.); *Gloriosa simplex* (LINNÉ), etc. — Famille des Uvulariées. — Hexandrie Monogynie.

Le nom de *virescens* (verdâtre, tirant sur le vert), donné à cette intéressante plante, est assez inexact; car les fleurs sont d'un coloris plus brillant que celles du fameux *Methonica* ou *Gloriosa superba*. Aux nombreuses synonymies bo-

(1) Nous ferons connaître à nos lecteurs les établissements horticoles où ces graines seront disponibles.

taniques que donne sir W. Hooker, il faudrait encore ajouter, selon ce savant, celles de *Plantii* et de *Leopoldii*, noms sous lesquels le *Methonica virescens* serait connu dans les jardins. Sans contester la grande affinité qui unit le *Methonica Leopoldii* (Van Houtte, dans *Flore des Serres*, etc., t. II, pl. 163, 164) avec l'espèce qui nous occupe, nous croyons qu'il serait plus sage de le considérer comme une variété du *Methonica virescens*. En effet, le *Methonica Leopoldii*, par ses fleurs jaunes lavées de vert, se rapporte à la description du *Gloriosa virescens* de Lindley; tandis que le *Methonica virescens*, actuellement figuré par M. Hooker, est à fleurs rouges et seulement jaunes vers la moitié inférieure.

Le *Methonica virescens* est originaire du Sénégal, de l'Abyssinie, et se retrouve même à Madagascar; il a tout à fait le port du *Methonica superba;* mais ses feuilles sont plus petites et généralement cirrhifères, et les fleurs sont plus grandes et plus ornementales : elles apparaissent dans les deux espèces au mois d'août.

Les *Methonica*, nous dit M. Van Houtte, exigent une serre chaude et humide. La terre dans laquelle on les cultive doit être riche et tenue humide pendant l'époque de végétation; on cessera les arrosements lors de la fanaison des tiges. On relève alors les tubercules pour les conserver dans du sable sec jusqu'au moment de les replanter, c'est-à-dire en février ou mars.

Argyreia hirsuta (WIGHT et ARNOTT.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4940. — SYN. : *Argyreia Choisiana* (hort. Paris). — Famille des Convolvulacées. — Pentandrie Monogynie.

Les *Argyreia* forment un genre voisin des Ipomées, reconnaissable à l'aspect argenté du revers des feuilles. Ce sont des plantes grimpantes, velues, à végétation vigoureuse, à feuillage luxuriant, habitant les régions tropicales de l'Inde et de la Chine; leurs fleurs sont grandes et généralement pourprées ou d'un lilas vif.

L'*Argyreia hirsuta,* décrit par sir W. Hooker, a été reçu à Kew du Jardin des Plantes de Paris, sous le nom d'*Argyreia Choisyana,* et c'est, dit le savant botaniste anglais, une des plus belles plantes grimpantes que l'on puisse voir ; elle acquiert de très-longues dimensions; les parties herbacées de la tige et des branches, les pétioles, les pédoncules, les bractées, le calice et le tube de la corolle sont chargés de poils longs et divergents; les branches sont arrondies. Feuilles grandes, cordées, terminées par un mucron ou pointe molle, d'un vert brillant en dessus, et à peine velues, chargées en dessous d'un duvet blanchâtre, entremêlé de poils couchés, abondants sur les nombreuses nervures réticulées et proéminentes; bords velus; pétioles allongés, velus; pédoncules tordus, ordinairement plus longs que les pétioles, supportant, selon la force et la vigueur de la plante, une ou plusieurs fleurs : dans ce cas elles sont disposées en cyme lâche et non en capitule; bractées opposées, linéaires ou lancéolées, situées à quelque distance du calice. Sépales ovés, dressés, couchés sur le tube de la corolle. Corolle très-grande, d'une belle couleur lilas foncé, à tube allongé, un peu renflé vers le bas; limbe très-large, étalé presque horizontalement, obscurément quinquélobé ; les lobes les plus larges émarginés au centre, bord légèrement ondulé. Étamines tout à fait insérées dans le tube.

Cette belle plante appartient à la haute serre chaude, et exige beaucoup d'eau pendant sa période de végétation ; elle se multiplie facilement de boutures tenues sous cloche et sur couche chaude. De même que les *Ipomœa tyrianthina, rubrocœrulea, Learii,* etc., elle demande un sol riche composé de terre de bruyère, de terreau et de terre franche ; plantée en pleine terre dans la serre chaude, elle acquiert des dimensions souvent embarrassantes; un autre inconvénient de ces sortes de plantes, c'est de se charger de cochenille surtout dans les parties qui avoisinent le toit de la serre.

Dendrobium Falconeri (W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4944. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Que de plantes admirables recèlent ces montagnes de l'Inde, ces îles immenses de Bornéo, Sumatra, etc., quelle prodigieuse variété de formes, quels contrastes de coloris différents nous sont sans cesse dévoilés par les importations, assez fréquentes maintenant, qui nous parviennent de ces riches contrées. Parmi les plus belles introductions récentes se range indubitablement le *Dendrobium Falconeri*, que sir W. Hooker appelle une des plus charmantes (lovely) espèces du genre *Dendrobium*. L'exemplaire original fait partie de la riche collection de M. G. Reid à Burnham (Somerset), et bien que la plante fût à peine rétablie d'une longue traversée, la tige florale avait 3 à 4 pieds de longueur et supportait plus de soixante fleurs restées parfaites pendant douze à quatorze jours!

La tige ou pseudobulbe est allongée, mince, branchue, pendante, marquée de joints étranglés au milieu. Feuilles peu nombreuses (une à trois), terminales, très-petites, insignifiantes, linéaires. Fleurs grandes, nombreuses sur les branches. Pédoncules solitaires, naissant d'un coude, minces, uniflores. Sépales étalés, oblongs-lancéolés, un peu tordus, acuminés, d'un rose pâle à extrémités d'un violet foncé. Pétales aussi longs que les sépales, mais plus larges, ovés, plutôt aigus qu'acuminés, à bouts blancs, marqués d'une large macule violet foncé. Labelle ample, cucullé, à limbe obscurément trilobé, cordé, aigu, ondulé ; le fond est blanc, le disque orangé, orné d'une ample macule centrale d'un violet foncé, l'extrémité antérieure du labelle est également violette, le bord est entier, mais frangé ou cilié.

Le *Dendrobium Falconeri* provient des montagnes du Bootan, de localités situées à 4,000 pieds d'élévation supramarine; il a été introduit au mois d'avril dernier, et mis en vente publique à Londres, sous le nom de *Falconeri* que lui

a conservé le directeur du Jardin royal de Kew. Nous trouvons cette espèce annoncée dans le catalogue de MM. Rollisson et fils, horticulteurs à Tooting près Londres, mais sans indication de prix.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Scutellaria scarlatina (PLANCHON et LINDEN), figuré dans l'*Illust. hortic.*, pl. 104. — Famille des Labiées. — Didynamie Gymnospermie.

Les Scutellaires forment un genre très-nombreux composé généralement de plantes herbacées annuelles ou vivaces, rarement frutiqueuses; plusieurs espèces rustiques fort jolies sont admises dans la décoration de nos jardins, quelques autres plus jolies encore, mais plus délicates comme les *Scutellaria Ventenatii, cordifolia, incarnata, coccinea,* exigent l'abri d'une bâche pendant l'hiver; le *Scutellaria scarlatina* appartient à ce groupe; c'est une charmante introduction de M. Linden de Bruxelles, qui l'a reçue de M. Triana voyageur à la Nouvelle-Grenade. Les feuilles sont amples cordées lancéolées à bords dentés, tomenteuses sur les deux faces, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous. Épi terminal allongé, lâche, composé d'un grand nombre de fleurs assez grandes d'un écarlate vif.

M. A. Verschaffelt, qui possède de bons exemplaires de cette plante pour la vente, dit qu'on doit la placer dans une terre légère et sablonneuse, suffisamment riche en humus et surtout bien drainée. On la multiplie par le bouturage des jeunes rameaux herbacés ou par la séparation des rejetons.

Orobus Fischeri (SWEET.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4943. — SYN. : *Orobus atropurpureus* (FISCHER); *Orobella vicioides* (PRESL). — Famille des Légumineuses. — Diadelphie Décandrie.

Cet *Orobus*, tout à fait rustique, est très-florifère et mérite, en raison de ses jolies fleurs d'un pourpre foncé, d'être admis

dans tous les jardins. On n'en connaît pas exactement la patrie; on suppose qu'il est originaire de l'Italie et de la côte méditerranéenne de l'Afrique.

La tige est dressée, à quatre angles, plus ou moins ramifiée, mince, grêle, buissonnante et peu élevée; les feuilles portées sur de très-courts pétioles consistent en une seule paire de folioles étroites, linéaires, acuminées, soyeuses en dessous. Stipules petites, subulées. Pédoncules solitaires, axillaires, à peu près de même longueur que les folioles, portant un racème de huit à dix fleurs ou plus, pendantes et disposées sur un même côté; ces fleurs ont un pouce de longueur; leur coloris est un riche rouge pourpré foncé. Pédicelles courts. Étendard grand eu égard aux autres parties de la fleur, veiné; ailes plus fortement colorées. Tube staminal très-long; une étamine libre.

Culture maraîchère.

NOTICE SUR LA CULTURE DES ASPERGES

ET LA VÉRITABLE ÉPOQUE DE LEUR PLANTATION;

Par M. M. Kenens, *horticulteur diplômé à Brée (Limbourg belge), membre de l'Académie.*

L'Asperge est un légume qui joue un grand rôle dans l'art difficile et soigneux du jardinier; elle est toujours très-estimée, parce qu'elle vient à une époque de l'année (mars, avril, mai) où peu de légumes se font voir. Sa culture n'est pas encore assez répandue, ni réduite à sa plus grande simplicité. Quelle est l'époque la plus favorable pour sa plantation? Cette question n'est pas encore décidée, même dans les meilleurs ouvrages de jardinage. Je pense que ma méthode est la plus simple et la plus facile :

Plantation par la griffe aux mois de juin, juillet et août. — On défonce le sol à une profondeur de $0^m,50$ à 1 mètre, selon qu'il est plus ou moins bon; si le fond est sablonneux ou argileux, on le remplace par de la terre grasse et fumée très-court, avec terreau ou très-bonne terre de jardin. Sur une planche de $1^m,25$ on pose quatre rangées, à une distance de $0^m,30$, du 15 juin au 10 août; on prend des griffes de un, deux et même trois ans.

Plantation des griffes au mois de mars, jusqu'au 10 avril. — On pose la griffe comme dans la plantation d'été, à la même distance et les mêmes préparations du terrain; on tient propre et on arrose en temps opportun.

Plantation par la graine. — Même préparation du sol; on sème à la volée ou en rayons espacés de $0^m,20$, en novembre et mars, mais le moment le plus favorable est en février, et j'ai observé que les planches par semis aiment à être plus serrées que celles traitées par griffes. Dans les sables chauds et fertiles de la Hollande on établit partout les planches par semis. Quand on sème à la volée, on hausse le terrain et on le fume bien; elles donnent alors abondamment.

Conditions générales.

1° On doit couvrir la plante, immédiatement après la plantation, de $0^m,10$ de terreau, mélangé avec du sable ou avec d'autres terres fertiles et légères.

2° Poser les plantes de niveau avec le sol, et même au-dessus, dans les terres fraîches et humides, de façon que la planche d'Asperges soit à $0^m,33$ plus élevée que le reste du sol.

3° Chercher les endroits où l'humidité a beaucoup d'écoulement, surtout dans les sols humides.

4° Drainer le fond des planches par de gros graviers et des décombres, en cas que l'humidité fût stagnante dans le sous-sol, pendant l'hiver et les saisons pluvieuses.

5° Hausser les planches au mois de novembre, deux an-

nées de suite, avec 10 ou 15 centimètres de terreau, de fumier consommé ou autre terre grasse bien meuble.

6° On ne commence à jouir des produits que la deuxième année, en coupant seulement les tiges qui ont au moins un centimètre d'épaisseur. On laisse grandir les plus petits.

7° On pose une rangée de briques autour des planches pour bien contenir la terre et les bords, sur lesquels on marcherait constamment en récoltant les Asperges.

8° L'Asperge demande beaucoup d'engrais; condition essentielle, pour obtenir de beaux et abondants produits.

Dans un prochain article je traiterai de la manière de la forcer, d'une manière simple et peu coûteuse.

(*Académie d'horticulture de Gand.*)

NOTICE SUR LA CULTURE DES CHAMPIGNONS,

Par M. Becker, *président de la Société d'horticulture de Cologne.*

C'est d'après ma propre expérience que je vous expose ma manière de cultiver le Champignon; la première chose à faire et la plus essentielle, c'est la préparation du blanc de champignon et sa conservation.

Il faut prendre de la fiente fraîche d'âne, la laisser sécher totalement, la battre à l'aide d'un maillot de bois, et la broyer après avec les mains afin de la réduire en poudre fine, que l'on mêle exactement avec du sang de bœuf pourri. Je place cette espèce de bouillie dans un lieu convenable afin qu'elle puisse bien sécher; quand elle le sera tout à fait, il faudra de nouveau la battre à coups de maillot et la broyer. La poudre qu'on en obtiendra se met dans des sachets, se conserve dans un lieu sec, et garde ses propriétés pendant plusieurs années. A défaut de fiente d'âne, on peut également se servir de celle d'un cheval nourri de fourrage sec. Toute autre ne vaut rien.

Voici comment il faut disposer la couche dans la cave : On

construit une caisse qui a en front 18 pouces et derrière 3 pieds rhénans de hauteur, la longueur et la largeur sont à volonté; on la remplit de fiente de cheval un peu sèche, on la tasse fortement comme dans les couches à melon, on recouvre le tout exactement avec de l'argile bien travaillée et on laisse reposer pendant six jours. Il se formera de grandes crevasses, et au moyen d'un thermomètre on s'assure du degré de chaleur; il faut que la couche ait 18 degrés Réaumur. Si l'on en trouvait davantage, il faut les laisser ouvertes tant que la chaleur soit descendue à 18 degrés; puis on les bouche toutes et on attend jusqu'au moment où il se fait voir de légères gerçures. Alors on prend de la terre à melon et l'on trace sur toute la couche des sillons, qui ont trois pouces d'élévation et qui laissent entre eux de petites fosses, dans lesquelles on met le blanc de champignon ; on recouvre le tout avec un mélange de terreau et terre de jardin à une hauteur d'un pouce environ; on arrose légèrement. La couche est maintenant toute disposée, et au bout de six semaines la récolte commencera et durera plusieurs mois.

(*Académie d'horticulture de Gand.*)

Pomologie.

RÉGÉNÉRATION DES VERGERS.

RAPPORT ADRESSÉ A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR PAR M. A. ROYER.

Nous croyons utile de publier le rapport suivant, qui a été adressé à M. le ministre de l'intérieur par M. le président de la commission royale de pomologie, sous la date du 16 mai 1856.

Ce rapport sera lu avec intérêt par les personnes qui s'oc-

cupent d'arboriculture et, spécialement, par les instituteurs primaires dont le gouvernement a réclamé le concours pour la propagation des bonnes espèces d'arbres fruitiers :

Namur, le 16 mai 1856.

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu m'autoriser à vous soumettre » quelques vues sur les moyens d'utiliser, dans l'intérêt gé- » néral, les institutions relatives à l'arboriculture fruitière, » créées sous le patronage du gouvernement depuis l'année » 1853.

» Ces institutions consistent dans la commission royale de » pomologie, chargée de l'étude des fruits dont il convient » de répandre la culture et l'usage dans notre pays; la So- » ciété Van Mons, application pratique de ces études, et co- » rollaire indispensable de la première institution. Soutenues » par des subsides de l'État, il est aussi juste que rationnel » d'en retirer tous les services qu'elles sont susceptibles de » rendre au public.

» La commission s'est efforcée de répondre à la confiance » de votre département, en donnant à ses travaux et à ses » publications le caractère consciencieux qui, seul, peut les » rendre utiles ou dignes de confiance; le moment est venu » de chercher à en populariser les résultats. Tel est le but, » monsieur le ministre, du rapport que j'ai l'honneur de vous » adresser.

» La culture des arbres fruitiers peut être considérée sous » deux aspects différents : 1° La plantation des jardins pour » l'usage et l'agrément de leurs propriétaires ; soit que l'art » du jardinier emploie l'abri de l'espalier, ou les diverses » formes artificielles connues sous le nom de pyramide, fu- » seau, contre-espalier, etc., cette branche peut être appelée » culture de luxe, afin de la distinguer de la suivante ;

» 2° La grande culture et la plantation des vergers, qui » ont pour objet l'approvisionnement des marchés, le com-

» merce d'exportation et un assez grand nombre de petites » industries agricoles, dont les fruits fournissent les matières » premières. Dans cette sphère d'activité, les arbres, sauf » quelques soins dans les premières années, sont livrés à eux- » mêmes, ils forment ce que l'on nomme des hautes tiges ou » hauts vents, et n'exigent pas de main-d'œuvre.

» Il semble inutile de s'occuper ici de la première catégorie, car les propriétaires de jardins peuvent, en général, pour leur plaisir, s'imposer la modique cotisation de » 10 francs pour participer aux avantages offerts par la Société Van Mons, recevoir ses publications, les greffes et » les plants des bons fruits qu'elle obtient par des semis, ou » fait venir à grands frais de l'étranger. Au reste, la plupart des pépiniéristes belges sont maintenant affiliés à » cette Société, ils ne manqueront pas de propager dans leur » clientèle les bons fruits qu'ils obtiendront par nos soins. » D'un autre côté, le nombre des sociétaires ne cesse de » s'accroître; dès l'instant que l'administration de la Société » sera en mesure de faire voir, dans les expositions publiques de nos principales villes, les riches collections de » fruits qu'elle a déjà réunies, il est probable que le nombre » des sociétaires augmentera rapidement, par la vue des résultats obtenus et des avantages offerts. Nous nous proposons de réaliser ce projet, en commençant par l'exposition » triennale de la province de Namur, fixée au 5 octobre » 1856.

» La question la plus urgente, et sur laquelle je me permettrai, monsieur le ministre, d'attirer votre attention, c'est » la régénération des vergers et l'impulsion à donner à la » grande culture des arbres fruitiers dans les campagnes. Je » fonderai mes appréciations sur l'étude ordonnée dans ce » but par votre département en 1853, au sujet de laquelle » j'ai eu l'honneur de vous adresser un premier rapport, le » 15 février 1854.

» Il a été constaté, au moyen des envois que nous avons » reçus des diverses provinces, que le pommier, cet arbre

» précieux, est représenté dans nos vergers par un nombre
» assez restreint de variétés recommandables, et connues
» presque partout, telles que plusieurs reinettes dites court-
» pendus, des rambours, des calvilacées, des reinettes
» grises, deux ou trois bonnes pommes particulières aux
» Flandres, et enfin un certain nombre de semis d'élite ga-
» gnés dans la province de Liége. Le surplus, c'est-à-dire le
» grand nombre des spécimens du pommier, figurant dans
» lesdits envois, consistait en variétés mauvaises ou insigni-
» fiantes, qu'il serait désirable de voir disparaître peu à peu
» de nos cultures.

» Le poirier s'y trouve bien plus mal représenté, car l'on
» peut affirmer que dans ce genre de fruits, tout est à faire,
» tout est à renouveler. Dans le rapport du 13 février 1854,
» j'avais l'honneur de vous dire :

« Les anciens poiriers plantés dans les prairies sont habituellement
» mal choisis, et se distinguent par l'un des défauts suivants : les
» fruits des uns sont secs, sans saveur, durs, n'ayant d'autre mérite
» que de se conserver longtemps ; ceux des autres, s'ils sont de bonne
» qualité, ne se gardent que peu de jours et pourrissent immédiate-
» ment ; cela empêche le cultivateur de tirer parti de ses récoltes ; il
» doit les vendre à la hâte, et l'on conçoit que des fruits semblables
» sont impropres aux transports lointains ou à l'exportation. »

» Il est essentiel de remarquer ici que ces indications sont
» applicables surtout aux fruits d'hiver ; nos investigations
» n'ont pu se porter sur les fruits d'été, l'étude dont il s'agit
» n'ayant commencé qu'au mois de novembre.

» Si l'on désire améliorer cette branche de la production,
» il faut nécessairement recourir aux deux moyens suivants :

» Éclairer les populations sur leurs intérêts, en leur fai-
» sant connaître les variétés fruitières qu'elles peuvent cul-
» tiver avantageusement, telle est la partie théorique.

» Leur distribuer, soit des greffes ou des arbres desdites
variétés, c'est entrer dans la pratique.

» La question qui se présente naturellement ici est le choix
» des intermédiaires les plus propres à populariser le goût

» de ces améliorations. Je n'en connais pas de plus convenables que les instituteurs primaires des campagnes; en effet, la plupart de ces modestes fonctionnaires ont un jardin, car à la campagne, c'est un besoin pour ainsi dire rigoureux. D'ordinaire ces jardins sont dépourvus de murs ou d'abris pour l'espalier, et rentrent par conséquent dans les conditions de la grande culture. L'intérêt des instituteurs est de cultiver des fruits fertiles et de bonne qualité; leur instruction les rend aptes à discerner les moyens de satisfaire à cet intérêt. Dès l'instant où ils récolteront de bons fruits, la propagation en sera d'autant plus rapide, que les instituteurs sont en rapports journaliers avec la plupart des familles.

» Quoi qu'il en soit, l'administration de la Société Van Mons se fera un devoir de mettre à la disposition du ministère, et d'expédier partout où il en sera besoin, les rameaux pour la greffe des fruits propres à la grande culture, en aussi grande quantité que nos ressources le permettront.

» Il y aurait un excellent moyen d'engager les instituteurs à entrer dans cette voie, c'est de leur distribuer des sujets propres à recevoir la greffe. Cette dépense serait peu importante, et sans prétendre ici préjuger les intentions du gouvernement, je crois utile de consigner les prix auxquels on peut se procurer de jeunes arbres dans nos principales pépinières.

» Prix de sujets à greffer, par mille :

» Jeunes cerisiers de noyaux . .	18 à	20 francs.
» Poiriers francs de semis. . . .	25	30
» Pommiers francs idem.	25	40
» Pommiers sur doucins.	45	
» Pruniers	40	45

» Il me reste à indiquer, monsieur le ministre, quelles sont les variétés de fruits dont la Société serait en mesure de distribuer, en quantité assez considérable, des rameaux à greffer, pour l'année 1857, si nos offres sont acceptées.

Poirier.

» Un arbre de ce genre, propre aux vergers, doit montrer » une végétation vigoureuse, son bois doit être solide, et ses » branches se soutenir sous le poids des fruits; il doit être » fertile, c'est-à-dire qu'à la floraison, il convient que ses » fruits nouent avec facilité, en résistant aux petites gelées » tardives, si fréquentes sous notre climat, et qui font si » souvent couler les fleurs des anciennes variétés.

» Son fruit doit être de première qualité, beurré ou fon- » dant, car, en présence des richesses de la pomologie mo- » derne, il est absurde de conserver des fruits mauvais ou » même médiocres; on doit proscrire aussi tous les fruits » qui se fendillent, se gercent; ceux qui se blettissent par » le milieu, ou qui ne se conservent pas longtemps. Il faut » préférer les poires d'une maturation lente, parce que le » cultivateur a tout le temps d'en tirer un bon parti, soit » pour la vente, soit pour son usage. Les fruits dont l'enve- » loppe extérieure, la peau, est épaisse ou solide, voyagent » plus aisément, souffrent moins d'avaries par les transports; » cette qualité doit aussi être prise en considération.

» Les poires d'un trop gros volume sont facilement abat- » tues par les vents qui surviennent vers l'équinoxe d'au- » tomne, elles conviennent peu pour cultiver en haut vent; » les poires trop petites exigent trop de main-d'œuvre et de » perte de temps pour la cueillette; les fruits de grosseur » moyenne sont donc préférables.

» D'après ces principes, nous pouvons recommander les » variétés de poires suivantes, que la Société est d'ailleurs en » mesure d'offrir, ayant des rameaux en abondance.

» *Duc d'Orléans* (Van Mons). Fruit moyen ou assez gros; » chair fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, vineuse, » bien parfumée; maturité, du 15 novembre au 15 décembre.

» *Beurré Kennès* (Bivort). Moyen, fortement coloré de » brun-rouge; chair demi-fine, fondante; eau abondante, su-

» crée, parfumée et un peu musquée; mûr fin septembre
» jusqu'à la mi-octobre.

» *Alexandre Lambré* (Bivort). Moyen; chair blanc jau-
» nâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée et d'un par-
» fum très-prononcé; de novembre à décembre, parfois jus-
» qu'après la nouvelle année.

» *Soldat Laboureur* (Esperen). Fruit moyen ou assez gros;
» chair demi-fine, fondante; eau abondante relevée, vineuse;
» mûr en novembre et décembre.

» *Beurré Delfosse* (Grégoire). Moyen; chair fine, fondante;
» eau abondante, sucrée; parfum des plus agréables; matu-
» rité de décembre à janvier.

» *Désiré Cornélis* (Bivort). Chair blanche, très-fine, fon-
» dante, beurrée; eau abondante, sucrée, d'un parfum des
» plus agréables; mûr en novembre.

» *Adélaïde de Reves* (Société Van Mons). Qualité du genre
» de la précédente, mais mûre en octobre.

» *Beurré Gens* (Van Mons). Fruit assez gros; chair fon-
» dante, beurrée, très-fine; eau abondante, sucrée, vineuse,
» bien parfumée; septembre.

» *Séraphine Ovyn* (Société Van Mons). Moyen; chair jau-
» nâtre, demi-fine, fondante, beurrée; eau très-abondante,
» sucrée, vineuse, parfumée; maturité en octobre.

» *Beurré Berckmans* (Bivort). Moyen; chair très-fine, fon-
» dante, beurrée; eau abondante, sucrée, vineuse, parfumée;
» maturité de la mi-novembre à la mi-décembre.

» *Docteur Rousseau* (Bivort). Fruit assez gros; chair fine,
» fondante, beurrée; eau abondante, sucrée, bien parfumée;
» mûr de novembre à décembre.

Cerisier.

» Les fruits de ce genre, que l'on trouve le plus habituelle-
» ment sur les marchés, sont des guignes, des bigarreaux et
» des cerises aigres. Il conviendrait cependant de propager
» aussi les cerises fines qui, par leur fertilité, sont aussi re-

» commandables que par la bonne qualité. Nous pouvons
» indiquer les deux suivantes.

» *Royale d'Angleterre hâtive ou May Duke.* Fruit assez
» gros, rouge-noirâtre, étant bien mûr vers la fin de juin.
» Jus abondant, légèrement sucré et acidulé.

» *Royale d'Angleterre ou Cherry Duke.* Fruit gros, rouge
» vif; chair tendre, jaunâtre, sucrée et acidulée; maturité
» en août.

Prunier.

» La *Reine-Claude,* lorsqu'elle n'est pas dégénérée, ce que
» l'on rencontre fréquemment, est toujours la meilleure des
» prunes et la plus cultivée. — Dans la partie méridionale
» de la Belgique, où le sol convient au prunier, on cultive
» beaucoup une prune commune pour en faire des pruneaux
» secs. On lui reproche avec raison de manquer de chair, et,
» par conséquent, d'être beaucoup moins recherchée dans le
» commerce que les produits similaires étrangers.

» En vue de cet emploi, il serait bon de rechercher des
» fruits plus convenables. Notre commission a déjà réuni en-
» viron 250 variétés du genre prunier, introduites d'Alle-
» magne, d'Angleterre et des États-Unis, mais la plupart de
» ces fruits nous sont encore inconnus, et il faudra du temps
» pour les étudier.

» En attendant, nous pouvons recommander aux cultiva-
» teurs quelques belles et bonnes prunes, bien éprouvées
» par nous, et choisies parmi celles qui mûrissent dans le
» mois de septembre, époque où la saison des *Reines-*
» *Claude* est passée.

» *Impériale violette.* Fruit très-gros, violet, ovoïde; chair
» sucrée; peut être séché avec avantage.

» *Kirks Plum.* Gros, arrondi, violet noir, la meilleure de
» sa classe; mûrit en septembre.

» *Washington jaune.* Très-gros, ovale, jaunâtre, excel-
» lente; mûrit vers la fin d'août.

Pommier.

» Nos collections de cet arbre, très-considérables du reste, » ne sont pas suffisamment étudiées; nous fondons un grand » espoir sur les variétés choisies, cultivées dans les vergers » du Nord de l'Amérique, dont nous avons reçu des spécimens et des greffes par nos correspondants. Ces fruits sont » en général parfaits de qualité, de forme, de volume et de » coloris; mais il reste à savoir comment ils se comporteront » sous le climat de la Belgique. Il en est de même des nombreux envois, récemment obtenus de nos correspondants » du Hanovre et de l'Angleterre, pays où l'on s'est spécialement occupé de l'amélioration du pommier.

» Par ces motifs, nous devons encore différer d'offrir des » greffes de ce genre. D'ailleurs, comme nous avons dû le » constater, le pommier est l'arbre le mieux représenté dans » les vergers de la Belgique, et si d'importantes améliorations » peuvent être tentées dans la suite, nous n'y voyons pas la » même urgence qu'en ce qui concerne le poirier.

» J'ai l'honneur de vous offrir, monsieur le ministre, » l'hommage de ma respectueuse considération. »

Le président de la commission royale de pomologie,

A. Royer.

Voici les statuts de la Société Van Mons dont il est question dans le rapport de M. le président de la commission royale de pomologie.

Chapitre premier. — *But de la Société.*

Article premier. — La Société prend le titre de *Société Van Mons;* elle est instituée pour continuer les travaux de Van Mons et de son successeur, en vue d'améliorer les espèces fruitières. A cet effet, elle crée un jardin d'expérience où seront réunies, conservées et exploitées, les collections d'arbres de semis provenant des pépinières de Van Mons et Bivort, ainsi que les autres bons fruits cultivés en Belgique et à l'étranger, dont il pourrait être utile, après examen, de propager la culture.

Art. 2. — La Société n'organise pas d'expositions spéciales, mais

elle participe aux expositions qui ont lieu dans le royaume, lorsque son conseil d'administration le juge convenable.

Art. 3. — Les opérations de la Société ne peuvent avoir aucun caractère commercial; son établissement ne peut être, sous aucun rapport, une pépinière de vente.

Chapitre II. — *Administration.*

Art. 4. — L'administration de la Société est confiée à la commission royale de pomologie instituée par le gouvernement belge.

Art. 5. — Les fonctions dévolues à la commission sont gratuites. Elle représente la Société, défend ses intérêts, perçoit les fonds qui lui appartiennent à quelque titre que ce soit et en surveille l'emploi; elle est chargée de la direction de l'entreprise, et arrête les règlements d'ordre intérieur.

Art. 6. — Les dispositions réglementaires et d'organisation, prescrites à la commission royale de pomologie, en vertu des arrêtés ministériels des 20 et 21 juin 1852, lui sont également applicables, en qualité de conseil d'administration de la Société Van Mons.

Art. 7. — La commission est représentée d'une manière permanente par un directeur-gérant de son choix, lequel sera, pour la première nomination, M. Alexandre Bivort, continuateur des travaux de Van Mons et auteur de l'*Album de Pomologie*. Il lui sera adjoint un jardinier-chef, choisi parmi les élèves diplômés des écoles d'horticulture de l'État.

Art. 8. — La commission fixe le traitement du jardinier-chef, ainsi que les indemnités du directeur pour frais de voyages, de bureau, etc.

Art. 9. — Chaque année, la commission, après avoir apuré les comptes du directeur, rend compte, au gouvernement et à la Société, du montant des recettes et dépenses de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation de l'entreprise et des ressources qu'elle présente.

Art. 10. — Le directeur-gérant sera tenu de se conformer aux décisions du conseil, pour la tenue du jardin d'expérience, et pour la direction générale de l'entreprise; il s'engage, sur l'honneur, à ne participer à aucun commerce d'arbres fruitiers.

Art. 11. — Les dépenses annuelles ne pourront excéder les ressources effectives du budget de la Société; ces ressources consistent :

A. Dans le montant des cotisations annuelles des sociétaires;

B. Dans le subside éventuel que le gouvernement jugerait à propos de lui accorder.

Chapitre III. — *Des sociétaires, de leurs droits et obligations.*

Art. 12. — Le nombre des sociétaires est illimité; les Belges et les étrangers peuvent également faire partie de la Société.

Art. 13. — Les sociétaires n'ont d'autre obligation qu'une cotisa-

tion annuelle de dix francs, payable chez le trésorier de la Société, dans le premier trimestre de l'année sociale, qui commence au premier janvier.

Tout sociétaire qui n'aura pas remis *franco* le montant de sa cotisation dans le délai susdit, devra supporter les frais de recouvrement des quittances qui seront émises à sa charge et présentées à son domicile.

Art. 14. — L'engagement est annuel, mais il continue tant qu'une démission écrite et adressée au secrétaire-archiviste de la Société n'a pas mis fin à la qualité du sociétaire. Cette démission doit être adressée avant le premier novembre, afin d'être valable pour l'année suivante.

Art. 15. — Les sociétaires auront le droit de se faire donner communication par rameaux, pour la greffe en fente ou en écusson, des variétés de fruits gagnées ou introduites dans l'établissement et admises par la commission.

Ces rameaux seront distribués en saison convenable, au prorata des demandes, et sur autorisation de la commission. Les demandes devront être adressées *franco,* avant le quinze février de chaque année, au directeur-gérant.

Art. 16. — Afin de faciliter l'exécution de l'article qui précède, il sera distribué aux sociétaires un catalogue raisonné, avec des suppléments annuels, indiquant les noms de ces fruits, leurs qualités, l'époque de maturité, et autres renseignements nécessaires.

Art. 17. — Les produits des arbres cultivés par la Société, après prélèvement des spécimens nécessaires aux travaux de la commission, seront distribués de la manière suivante : il sera formé, de ces récoltes, des collections étiquetées, emballées et expédiées aux sociétaires, par les soins du directeur et du jardinier-chef; les frais d'emballage ne pourront jamais excéder les déboursés réels, et seront payés en remboursement par les destinataires.

Art. 18. — En cas d'insuffisance de fruits ou de rameaux, la distribution se fera d'après un tirage au sort, qui aura lieu au premier janvier 1854, entre tous les sociétaires inscrits avant cette époque, et de manière que ceux qui n'auraient pas reçu leur contingent, le reçoivent l'année suivante. Les noms des nouveaux sociétaires inscrits après la date précitée seront ajoutés, dans l'ordre de leur inscription, à la liste dressée d'après le tirage au sort.

Art. 19. — Les sociétaires inscrits avant le premier janvier 1854, date de la constitution définitive de la Société Van Mons, seront en outre considérés comme membres fondateurs, et en reconnaissance de l'appui qu'ils accordent à cette œuvre nationale, les nouveaux fruits inédits, provenant des semis de Van Mons, leur seront dédiés, à mesure que la commission les aura admis ou approuvés.

Art. 20. — Lorsque le nombre des sociétaires dans un canton aura atteint celui de dix au moins, la commission nommera l'un d'eux

membre correspondant ; en cette qualité, il sera spécialement autorisé à faire connaître les vœux des sociétaires de son canton ; les correspondants seront choisis, autant que possible, parmi les membres fondateurs.

CHAPITRE IV. — *Des moyens d'exécution.*

ART. 21. — Ces moyens consistent, en premier lieu, dans la cession, par M. A. Bivort, de la jouissance pour un terme fixé provisoirement à vingt années :

A. Des collections d'arbres obtenus d'après le système du professeur Van Mons, au nombre de six à sept mille pieds de tout âge et de toute grandeur.

B. Du terrain qui leur est affecté, et fixé provisoirement à un hectare.

C. D'une maison d'habitation pour le jardinier-chef et pour le bureau du directeur, le tout situé à Geest-Saint-Remi, canton de Jodoigne, pour une redevance annuelle de mille francs, plus les contributions. Ce jardin d'expérience pourra prendre l'extension qu'exigeront les besoins et les ressources de la Société.

ART. 22. — La commission est autorisée, par les présents statuts, à traiter sur ces bases au mieux des intérêts de la Société.

CHAPITRE V. — *De l'intervention de l'État.*

ART. 23. — Le gouvernement ayant accordé son patronage à la Société et témoigné l'intention de soutenir, au besoin, par des subsides, ce qu'il considère avec raison comme une institution d'utilité publique, et un centre de progrès pour l'arboriculture fruitière, se réserve le droit de déléguer un commissaire près de ladite Société.

ART. 24. — Ce commissaire fera de droit partie du conseil d'administration, et y aura voix délibérative.

En cas d'intervention pécuniaire du gouvernement, ce commissaire aura la charge spéciale de surveiller l'emploi des subsides de l'État et de sauvegarder les intérêts du gouvernement.

Commencement des opérations et dissolution éventuelle.

La Société commencera ses opérations au premier janvier 1854. Elle pourra être dissoute en cas d'insuffisance évidente de ressources, pour faire face à des dépenses de stricte nécessité ; en ce cas, les conventions avec des tiers prennent fin. Cette réserve sera formellement stipulée dans lesdites conventions.

Pour copie conforme :

Le Président de la Commission royale de pomologie,

Namur, le 3 novembre 1853. (Signé) A. ROYER.

Approuvé :

Le Ministre de l'intérieur,

PIERCOT.

SUR LA TAILLE DU PÊCHER.

De tous nos arbres fruitiers, le pêcher est celui que la nature a le moins favorisé dans ses moyens de conservation. En effet, pour peu qu'on le néglige pendant deux ou trois ans, il est ordinairement perdu ou du moins il est presque impossible de lui rendre sa forme régulière primitive. Dans les pépinières où cet arbre est élevé sur une grande échelle, on le taille rigoureusement et c'est le seul moyen pour ne pas le perdre.

Le pêcher doit être taillé afin qu'il émette continuellement de nouveau bois; le bois qui a une fois porté doit être retranché comme dans la vigne, car il ne donne plus ou il ne produit que des fruits imparfaits. Si le pêcher est mal taillé ou si la taille est faite mal à propos, il en souffre; car, dans le premier cas il ne fait point de nouveau bois; il est attaqué de l'écoulement de la gomme et il se dessèche au bout de quelques années; dans le second cas, c'est-à-dire si le pêcher est taillé au printemps, après le commencement de la circulation de la séve, ce qui arrive assez souvent, les sommités des rameaux se dessèchent, circonstance d'autant plus nuisible, que les feuilles, si nécessaires à l'ascension de la séve, poussent aux extrémités des rameaux. Par conséquent il faut tailler le pêcher de bonne heure, ou, mieux encore, en novembre; on retranche le bois qui vient de porter des fruits et on le remplace par les nouveaux rameaux à fruits qui ont poussé pendant le courant de l'été. De cette manière on aura le plaisir d'avoir des arbres sains exempts de bois sec et de l'écoulement de la gomme. S...

Miscellanées.

DE L'UTILITÉ DES ABEILLES DANS LES JARDINS.

Si l'on compare le miel provenant d'abeilles qui sont établies dans le voisinage d'un grand jardin rempli de fleurs à celui qui a été butiné dans les champs d'une seule espèce de fleurs, comme, par exemple, de colza, de bruyère, de sarrasin, etc., on s'aperçoit aisément que la supériorité sous tous les rapports est en faveur du premier; c'est que l'arome, dont sont douées la plupart de nos fleurs cultivées, se communique au miel et le rend infiniment plus agréable. Celui qui a donc le bonheur de posséder un grand jardin devrait nécessairement être amateur d'abeilles, ne fût-ce que dans son propre intérêt. Outre le miel et la cire que ces insectes utiles lui rapportent, il est une autre considération d'un ordre supérieur, qui devrait engager les jardiniers et amateurs à tenir des abeilles, à savoir, leur influence sur la réussite des fruits. Un instinct particulier dont sont douées les abeilles, c'est de visiter la même espèce de fleurs par où elles ont commencé à butiner le matin, aussi longtemps que la période de la fécondation dure, ce que d'autres insectes, qui vivent de miel et de pollen, ne font pas; et comme au printemps, à l'époque où les arbres fruitiers fleurissent, les abeilles visitent seules les jardins, c'est à elles qu'il faut, en toute justice, attribuer la fécondation des fleurs. Je sais très-bien que la nature a pris des mesures telles, que la fécondation des fleurs peut s'opérer sans le secours d'autres auxiliaires, mais cela n'a lieu que dans les cas où aucun obstacle ne s'y oppose; ces obstacles sont malheureusement plus nombreux qu'on ne le pense ordinairement, nous en citerons un qui se présente le plus fréquemment : pour que la fécondation d'une fleur puisse s'opérer régulièrement, on sait qu'il faut que les anthères soient remplies de pollen parfait et qu'en

même temps le stigmate soit en état de le recevoir; mais cette condition, quoiqu'elle soit normale pendant les beaux jours de l'été, se présente rarement au printemps, où les nuits sont froides et les jours assez souvent accompagnés de pluie et même de neige. En cet état des choses, où tantôt les anthères sont dépourvues de pollen, où tantôt le pistil est impropre à le recevoir, la fécondation normale de la fleur devient impossible, ce sont alors les abeilles qui se chargent de la besogne en transportant le pollen d'une fleur sur le stigmate de la fleur voisine. Mais ce n'est pas tout, la plupart de nos belles variétés et hybrides de fruits et de fleurs, nous les devons à l'activité des abeilles. Dans les fleurs composées, telles que les Dahlias par exemple, la fécondation artificielle ou le croisement est une chose impossible, et s'il a lieu, c'est au hasard ou aux abeilles qu'il faut l'attribuer. Il fut un temps où nos arbres forestiers produisaient beaucoup plus souvent des semences qu'aujourd'hui, et personne ne niera que les abeilles sauvages ou domestiques n'aient une grande part dans ce résultat. Comment se fait-il donc que la culture des abeilles, au lieu d'augmenter, diminue de jour en jour ou du moins ne fasse aucun progrès ? Si nous ne nous trompons pas, ce sont les difficultés que présente l'apiculture pratiquée d'après l'ancienne méthode. Dans plusieurs pays du Nord, cette industrie est en plein progrès, les ruches ont été perfectionnées : les abeilles, qui ne sont point gênées dans les ruches de nouvelle invention, y peuvent développer plus librement leur industrie que dans les anciennes, où toute l'activité de ces utiles insectes est paralysée quand la ruche est pleine. Depuis quelque temps on a commencé à introduire les abeilles italiennes, qui, dit-on, non-seulement rapportent davantage, mais ne sont pas aussi dangereuses et farouches que les abeilles du pays.

Nous nous proposons de faire connaître dans un article prochain les perfectionnements qui ont été apportés à la construction des ruches, en même temps nous donnerons quelques nouvelles relativement aux abeilles de l'Italie. S....

Expositions.

COUP D'OEIL

SUR L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE D'ANVERS.

Grand festival horticole à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de S. M. Léopold Ier. — 17, 18 et 19 août 1856.

Les vastes salles du Musée d'Anvers regorgeaient, et l'expression n'est pas trop forte, de plantes, de fleurs et de fruits; tous les amateurs, tous les horticulteurs de la célèbre ville et de ses environs avaient répondu à l'appel de la Société en envoyant leurs plantes les plus rares et les plus ornementales, leurs fleurs les plus brillantes, leurs fruits les plus appétissants et les plus savoureux. Émule des Sociétés d'horticulture de Gand et de Bruxelles, celle d'Anvers a dignement tressé la couronne de fleurs que la riche métropole du commerce belge offrait au Roi pour sa bienvenue.

Si l'exposition de la Société royale de Flore de Bruxelles offrait un cachet particulier d'élégance dû surtout à un emplacement des plus pittoresques et à la disposition artistique des groupes de fleurs, ornés de vases, de statues; si cet ensemble, des plus ravissants, avait charmé les yeux du public, l'exposition d'Anvers, plus compacte, offrait un coup d'œil également délicieux : aussi riche sous le rapport du nombre des plantes exposées, elle l'emportait peut-être sur celle de la Société de Bruxelles, par la grandeur des exemplaires de certains contingents et par l'importance de quelques concours; et, disons-le, Anvers s'était piquée d'émulation; et puis ses amateurs sont nombreux et généralement plus zélés que les Bruxellois.

Le nombre de concours ouverts par la Société d'Anvers s'élevait à soixante-six; tous ont été remplis, à l'exception de

deux. Ce chiffre est trop grand pour que nous puissions présenter un compte rendu détaillé de l'exposition; nous nous bornerons à analyser les concours les plus importants et à faire connaître les principaux exposants.

Mme Legrelle-d'Hanis, par l'importance et la beauté de ses envois, mérite à tous égards la place d'honneur dans notre analyse. Cette dame exposait dix-neuf contingents différents, affectés à autant de concours, et le chiffre de ces diverses plantes s'élevait à près de 500 (le nombre total de plantes exposées était de 3,900 environ).

Le jury décerne à Mme Legrelle-d'Hanis les prix suivants :

1° Le premier prix pour la collection dite du bel envoi (premier concours); des *Aphelandra* aux feuilles panachées, quelques Orchidées, de beaux *Erythrina*, le joli *Statice Halfordii*, des *Ixora*, des Achimènes bien fleuris, etc., composaient cet envoi.

2° Un second prix pour le troisième concours (8 plantes rares fleuries ou non fleuries). Nous citerons le *Dammara Bidwelliana*, le *Meyenia erecta* et le *Tecoma fulva*.

3° Le deuxième prix de belle culture, remporté par l'*Oncidium lanceanum*.

4° Le premier prix du neuvième concours (Palmiers et Cycadées). Cet envoi, composé de 45 espèces, comprenait des plantes fort rares et d'autres d'un développement remarquable. Nous citerons les *Latania Borbonica*, *Gomutus saccharifer*, *Chamærops argentea*, *Geonoma Ernesti-Augusti*, *Astrocaryum Airi*, etc.

5° Le premier prix du dixième *bis* concours (la plus belle Cycadée) à un superbe exemplaire de *Encephalartos Altensteinii*. Cette noble plante est l'une des plus fortes qui existent en ce genre en Belgique. Ses nombreuses frondes d'un vert foncé luisant attestent des soins intelligents.

6° Le premier prix pour sa collection de Broméliacées. Nous y avons remarqué cette belle, rare et curieuse plante nommée *Nidularium fulgens*, par M. C. Lemaire.

7°, 8° et 9° Premier prix pour la collection de *Begonia*,

et premier et second prix pour le plus beau *Begonia* en fleurs, remarquable par sa culture. Ces prix sont remportés successivement par le *Begonia splendida* et le *Begonia Thwaitesii*, espèce assez délicate de l'île de Ceylan.

10° Premier prix pour la collection de *Gloxinia*.

11° Un deuxième prix (le premier n'est pas accordé) pour la plus belle Fougère en arbre. L'exemplaire était trop peu développé pour en vérifier la détermination botanique (*Diplazium*).

12° Un deuxième prix pour la collection d'Aroïdées.

13° et 14° Premier et deuxième prix pour la collection de plantes à feuillage panaché. Les plantes de cette catégorie, exposées par Mme Legrelle-d'Hanis, sont si fraîches, si bien *enluminées* qu'elles obtiennent partout l'approbation du jury.

15° Premier prix pour un contingent de six *Anœctochilus* (Orchidées). On pourrait à la rigueur critiquer la présence dans ce lot de l'*Anœctochilus argenteus*, dont le véritable nom botanique est *Physurus pictus*; mais l'exemplaire était si beau et l'erreur si peu importante que le jury a passé outre. La collection rivale de M. Janssens-de-Harven était fort recommandable et tint pendant quelque temps les votes incertains.

16°, 17° et 18°. Trois premiers prix décernés respectivement aux concours de *Fuchsia*, de *Petunia* et de *Gladiolus*.

19°, 20°. Deux seconds prix pour le concours de douze grandes plantes d'ornement et pour celui de la plus belle couple d'Orangers.

Enfin, le jury lui accorde une médaille spéciale de vermeil pour un envoi de grands Araucarias, et une même médaille au magnifique exemplaire de *Theophrasta*, que nous avons déjà eu souvent occasion de citer comme la perle des belles plantes de Mme Legrelle-d'Hanis. C'est un beau triomphe que celui de vaincre ainsi dans tant de concours différents, où les lutteurs étaient nombreux et vaillants.

Jetons actuellement un coup d'œil sur quelques-uns des concours les plus importants.

Dans le deuxième concours (plante en fleurs la plus dis-

tinguée par sa beauté et sa belle culture), le *Guzmannia spectabilis,* Broméliacée d'un beau port, exposée par M. Linden de Bruxelles, obtient le premier prix. Un exemplaire bien fleuri, d'une élégante Mélastomacée, le *Pleroma elegans,* reçoit le deuxième prix. Un troisième prix est décerné à un exemplaire de cette énorme Amaryllidée, le *Brunsvigia Josephinæ,* dont la floraison est si rare en Europe; cette plante provenait des serres de M. Dumoulin, conseiller communal à Mons et amateur zélé de plantes bulbeuses; en accordant le prix à cette plante, le jury a plutôt récompensé le mérite de la difficulté vaincue ou la rareté du fait que la beauté de la floraison; on sait que les fleurs de cette plante ne sont nullement en rapport avec la grosseur des bulbes et que leur coloris est peu brillant.

Le premier prix du troisième concours (plantes rares) est partagé entre M. J. Linden et Aug. Van Geert; le premier avait exposé les *Aralia papyrifera* et *Japonica,* le *Begonia marginata* du Bengale, le joli *Polypodium appendiculatum* du Mexique, etc.; M. Van Geert, un *Colea floribunda,* le *Weinmannia spectabilis,* le *Dæmonorhops latispinus,* etc.; un troisième prix est accordé à M. Ch. Van Geert.

Le quatrième concours affecté à la plante en fleur la plus rare, donne les résultats suivants : Premier prix au *Chysis Limminghii,* Orchidée tout récemment introduite du Mexique dans les serres de l'exposant, M. Linden, par M. A. Ghiesbreght; ses fleurs sont d'un rose tendre, et plus ouvertes que dans le *Chysis bractescens;* c'est une charmante addition au genre Chysis; une autre belle Orchidée, l'*Anguloa eburnea,* aux grandes fleurs d'un blanc céreux et exposée par M. Linden, obtient le second prix; enfin un bel *Exacum macranthum,* Gentianée à grandes fleurs, d'un beau violet et à grosses étamines conniventes jaune d'or, reçoit le troisième prix; cette plante, d'une culture difficile comme toutes les Gentianées, était bien fleurie; elle appartenait à M. Charles Van Geert.

Le concours d'Orchidées offrait quatre collections qui se

disputaient le prix; celle de M. Linden l'emporte à l'unanimité des voix; on y remarquait les *Ærides odoratum* et *quinquevulnerum*, le gracieux *Dendrochilum filiforme*, le *Chysis Limminghii*, l'*Anguloa eburnea*, etc.; le second prix est décerné au contingent de M. le chevalier Heynderycx. Un *Cattleya Mossiæ candida*, et un superbe exemplaire de *Stanhopea tigrina*, variété *atropurpurea*, attiraient surtout l'attention. Dans la collection de M. Forckel, de Laeken, primée d'un troisième prix, on remarquait le *Schomburgkia tibicina*, espèce d'une floraison fort rare et trop peu distinguée pour compenser ce défaut, le *Renanthera coccinea*, bien fleuri: cette noble espèce fait également le désespoir des orchidophiles; un beau pied de *Cattleya Leopoldii*, etc.

Les Cactées étaient représentées par trois intéressantes collections; celle de M. Tonel, de Gand, renfermait des espèces précieuses, telles que le curieux et rare *Pelecyphora aselliformis*, les *Echinocactus horizonthalonius, hexaëdrophorus* (*fossulatus*), *Mirbelii, denudatus;* les *Mamillaria senilis, candida, cæspitosa*, etc. Cette belle et précieuse collection reçoit le premier prix. Le contingent de M. de Clippele, composé d'espèces choisies et bien cultivées, obtient à l'unanimité le deuxième prix; enfin la collection de M. Dillen, un troisième prix. Ces trois collections formaient un des ensembles les plus intéressants de l'exposition.

Les Fougères sont un ornement indispensable pour les expositions; leur élégance, leur fraîcheur jettent sur les autres plantes un reflet verdoyant qui les rehausse singulièrement, et les vivifie en quelque sorte; l'exposition d'Anvers démontrait très-bien la vérité de cette assertion. Près de 300 Fougères, exposées par trois amateurs, paraient les salons de leurs élégantes frondes; la collection de M. René Della Faille était particulièrement importante et comprenait des espèces encore très-rares. Le jury lui décerne le premier prix. La collection de M. Janssens-de-Harven, moins nombreuse mais très-bien composée, remporte le deuxième prix; M. J. de Knyff reçoit le troisième prix.

Une belle collection de Conifères, d'environ 75 espèces, exposée par M. Ch. Van Geert, obtient le premier prix du quarante-septième concours; ce même exposant obtient aussi le prix affecté au quarante-huitième concours pour le plus bel envoi d'*Araucaria;* cette dernière collection se composait des *Araucaria imbricata, excelsa* et ses variétés *glauca* et *glaucescens, Cunninghamii, Cookii, Bidwelliana* et *gracilis elegans;* le contingent du deuxième lauréat, M. l'avoué Dillen, renfermait les espèces détaillées ci-dessus, à l'exception du rare *Araucaria Cookii.*

Le concours de la plus belle collection de *Yucca* provoqua une lutte sérieuse et offrit de grandes difficultés au jury pour rendre ses décisions. Les quatre collections concurrentes étaient toutes belles, les unes plus riches en espèces, les autres en forts exemplaires; enfin, le contingent de M. Rosesels de Louvain obtient le premier prix; ceux de MM. Van Honsem Lunden et Ch. Van Geert, le deuxième prix, à mérite égal, et celui de M. Dillen, la troisième médaille.

La médaille de vermeil pour la plus belle collection de fruits de genres différents est décernée à M. F. Somers; le deuxième prix à M. René Della Faille, jeune amateur et fervent disciple de Flore et de Pomone. M. Van Leeckwyck remporte le premier prix de ce même concours pour les marchands fruitiers.

Les exposants dont les noms suivent ont largement contribué au succès de l'exposition. Ce sont M. Dillen, couronné avec MM. Van Geert et de Beucker, dans le concours des *Dracœna* et *Pincenecticia;* des prix lui sont décernés pour sa collection d'*Agave* et de *Bonapartea;* pour celles de Broméliacées, de Cactées, d'Aroïdées (premier prix), de plantes panachées, de *Pelargonium zonale,* de *Fuchsia,* de *Lilium,* de *Gladiolus, d'OEillets,* de *Conifères, d'Araucaria,* de *Yucca.* Cet excellent amateur avait envoyé au salon plus de 550 plantes. — M. Ch. Van Geert, auquel le jury décerne le premier prix des concours d'*Erica,* de *Pelargonium* (de fantaisie), et des prix pour les *Pelargonium* à grandes

fleurs, les *Lobelia*, les *Phlox*, les *Yucca*, les *Ilex*, les *Dahlia*, etc.

M. de Beucker, qui remporte les premiers prix pour les *Dahlia* les plus nouveaux, les *Dahlia* les plus distingués par leur perfection et pour le plus beau *Dahlia* de semis obtenu en Belgique; le premier prix pour le plus bel exemplaire de *Yucca* (prix obtenu avec le *Yucca aloifolia variegata*), pour les Pensées, les Lobélies, etc.

Mme Van Havre Della Faille, dont l'envoi de 12 grandes plantes d'ornement, et celui de la plus belle couple d'Orangers, sont l'un et l'autre couronnés d'un premier prix. Un magnifique exemplaire de *Chamærops humilis*, haut de 8 à 9 pieds, excite vivement l'attention du jury qui lui eût décerné la première palme sans la présence d'un des plus nobles Palmiers existant en Belgique, le *Chamærops tomentosa* (Ch. Morren). M. le chevalier Heynderycx, président de la Société royale d'horticulture de Gand, avait bien voulu, en cette solennelle circonstance, exposer aux amateurs ce joyau; le plus riche de sa collection, les Anversois ont été vivement touchés de cette prévenance de M. Heynderycx, dont le zèle n'avait pas reculé devant les risques qu'un voyage assez long (de Destelbergen à Anvers) faisait courir à une plante dont il n'existe qu'un second exemplaire moins fort dans les serres de M. Deman de Lennick, à Bierbais, près Wavre.

Rhododendron Hookeri.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

RHODODENDRUM HOOKERI (NUTTALL).

Ce Rosage est une espèce vraiment brillante lorsque paraissent ses corymbes de fleurs d'un vif écarlate, et véritablement intéressante par ses feuilles lisses et luisantes et par ses pousses à écailles carminées. C'est une des nombreuses espèces de Rhododendron découvertes par M. Booth dans le Bootan, et élevée de graine par les soins d'un des doyens de la botanique horticole, M. Nuttall, dans ses serres de Nuttgrove près Prescott; elle a été répandue depuis peu dans les jardins de l'Europe, conjointement avec les autres espèces intéressantes trouvées au Bootan par M. Booth, et obtenues de semis par M. Nuttall. Ce Rosage forme avec le *Rhododendrum eximium* d'immenses taillis sur les versants septentrionaux du mont Oola, à une élévation supramarine de 8,000 à 9,000 pieds; à cette hauteur M. Booth trouva au mois de décembre le sol recouvert d'une couche épaisse de neige, et un froid intense et continu régnait dans ces solitudes, où abonde le *Pinus excelsa*.

C'est sur un exemplaire qui a fleuri en avril dernier chez un amateur de Liverpool que notre dessin a été exécuté; la description suivante appartient à M. Nuttall et nous la traduisons du *Botanical Magazine* telle que la donne sir W. Hooker :

Arbrisseau dressé, élevé (il atteint dans sa patrie 12 à 14 pieds de hauteur et un tronc de 3 à 4 pouces de diamètre). L'écorce des branches est d'un jaune blanchâtre. Boutons à fleurs gros, à écailles dilatées et rétuses, paraissant comme enduites de vernis à l'extérieur; soyeuses intérieurement. Feuilles lisses, très-épaisses et coriaces, apiculées, oblongues ou oblongues-ovales, obtuses aux deux extrémités, glauques en dessous, à nervures élégamment pinnées; les grosses nervures parallèles ou vaisseaux présentent à des distances régulières des touffes globuleuses d'écailles ou paillettes blanches, lesquelles laissent, lorsqu'elles sont enlevées ou usées par le frottement, une cicatrice brune et fibreuse ressemblant en couleur et en texture à la base des sores des fougères. Les écailles du bourgeon dans les plantes en végétation sont linéaires-oblongues, très-allongées et souvent d'un écarlate brillant. Les feuilles varient en longueur de 3 à 5 pouces et demi, et en largeur de 1 à 1 pouce et demi; pendant l'hiver elles s'enroulent de telle sorte que les bords se rejoignent à peu près à la nervure médiane inférieure. Pétioles robustes, épais, longs d'un pouce. Les fleurs, aussi grandes que dans le *Rhododendrum Thomsoni*, présentent un limbe corollaire à cinq lobes profondément bilobés; elles sont disposées au nombre de dix à quinze en un corymbe arrondi; pédoncules réfléchis. Calice très-grand, campanulé, irrégulièrement et inégalement quinquélobé. Étamines au nombre de dix, lisses.

M. Nuttall observe que ce *Rhododendrum* est allié au joli *Rhododendrum Thomsoni*, mais qu'il en diffère par ses feuilles, par ses corymbes plus chargés de fleurs, et par d'autres caractères botaniques. Dédié au docteur Joseph Dalton Hooker fils, ce beau Rosage rappellera à jamais les travaux d'un botaniste voyageur qui a tant contribué à la connaissance des Rhododendrons du Sikkim-Himalaya.

Le *Rhododendrum Hookeri* est coté chez les horticulteurs belges au prix de 15, 20 et 30 francs. M. Joseph Baumann, président de la Société et Académie d'horticulture de Gand,

se livre particulièrement à la culture des Rosages; il est parvenu après de nombreux essais à démontrer la possibilité de greffer avec succès la plupart des Rhododendrons de l'Himalaya et de Bootan sur les *Rhododendrum hybridum;* c'est une découverte importante pour les horticulteurs et pour les amateurs.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Galeottia fimbriata (LINDEN), figuré dans le *Gardener's Chronicle*, octobre 1856. — Synonyme : *Batemannia fimbriata* (Linden et Reichenbach). — Famille des Orchidées. — Gynandrie monandrie.

Cette intéressante Orchidée a été envoyée en Belgique à M. Linden par le naturaliste voyageur Wagener, qui la découvrit dans les forêts d'Ocana (Nouvelle-Grenade), à 3,000 et 4,000 pieds d'altitude supramarine; M. Warczewitz l'a également rencontrée dans les montagnes, aux sources du Maragnon; les exemplaires rapportés vivants par ce botaniste ont été vendus à Londres en 1852.

M. Reichenbach n'admet pas le genre *Galeottia,* il le réunit au genre *Batemannia;* mais M. Lindley ne partage pas cette opinion; il dit fort explicitement que le *Galeottia* ne peut être confondu avec les *Batemannia :* genre qui devrait lui-même rentrer dans les Maxillaires, tandis que le *Galeottia,* par sa crête du labelle profondément sillonnée, sa colonne à deux ailes et ses sépales en sac, montre évidemment une forme qui lui appartient en propre.

Notre savant et regretté collaborateur, Achille Richard, en nous dédiant ce genre d'après une magnifique espèce (*Galeot-*

tia grandiflora) que nous avions découverte dans les forêts humides de la Chinantla au Mexique, en avait bien étudié les caractères différentiels et trouvé qu'ils étaient assez saillants pour établir un genre de bon aloi. Les savants peuvent consulter un court *Mémoire sur l'Orchidographie mexicaine,* que nous avons publié dans les *Annales des sciences naturelles* de Paris (janvier 1845). On comprendra facilement que nous attachions quelque prix à la conservation d'un genre établi en notre faveur par un botaniste distingué, adopté par le savant orchidologue Lindley.

Un exemplaire de cette Orchidée ayant fleuri dans la collection de M. H. Bellenden Ker à Cheshunt, a fourni occasion à M. Lindley d'en donner une esquisse dans son excellent journal. Le port du *Galeottia fimbriata,* dit cet illustre botaniste, est celui d'un *Maxillaria acaule.* Les pseudobulbes sont ovés et portent deux feuilles longues d'environ six pouces et larges d'un pouce et demi, s'amincissant vers la base. Les fleurs, larges de trois à quatre pouces, sont disposées par deux ou trois dans un racème accompagné de bractées foliaires; leur couleur générale est jaune, plus ou moins brunâtre, ligné de pourpre. Les sépales inférieurs présentent près de la base une poche très-apparente. Le labelle cucullé, trilobé, est fortement frangé; divisions latérales petites, dressées; lobe médian ample, ové et terminé en pointe; à sa base se trouve un appendice considérable, formé de huit côtes profondes et à bords aigus, vis-à-vis desquelles se projettent cinq petites protubérances ou cornes. La colonne présente vers son sommet deux ailes saillantes, denticulées.

Le *Galeottia fimbriata* est coté sur le catalogue de M. Linden au prix de 50 francs.

Mucuna prurita (HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4945. — Synonymes : *Mucuna pruriens* (Wallich). — *Cacara pruritus* (Rumphius). — *Stizolobium* (de Persoon). — Famille des Légumineuses. — Diadelphie-décandrie.

Le *Mucuna prurita* est une plante grimpante très-commune dans l'Inde, surtout aux environs de Madras; ses gros racèmes thyrsiformes pendants, composés de fleurs nombreuses, serrées, d'un brun violâtre et suspendus à de longs pédoncules, ressemblent assez bien à des grappes de Raisin Frankenthaler; les légumes ou fruits qui succèdent à ces fleurs sont courbes, longs de trois à quatre pouces, et chargés de poils rudes qui causent une démangeaison brûlante à celui qui commet l'imprudence de les manier. Cette plante et une autre espèce très-voisine de l'Amérique, le *Mucuna pruriens,* fournit une substance jouissant de propriétés anthelmintiques renommées, connue des Anglais sous le nom de *Cowage* et de *Cow-itch.* De Candolle, dans son *Prodrome,* tome II, page 405, en décrivant le *Mucuna pruriens* de Malabar et des îles Caraïbes, témoigne des doutes sur l'identité spécifique des plantes croissant dans des localités si éloignées l'une de l'autre. Il paraît certain actuellement qu'elles doivent être séparées, l'une indienne ou *Mucuna prurita,* et la seconde ou *Mucuna pruriens,* des îles Caraïbes et du continent américain, où nous l'avons souvent rencontrée à notre grand déplaisir. Ce sont des plantes désagréables à cultiver, parce qu'elles doivent acquérir un très-grand développement avant de fleurir, parce que leur feuillage trifoliolé ne produit aucun effet, étant clair-semé sur les longues tiges, et parce qu'enfin elles exigent dans nos serres une haute température qui les rend sujettes à se couvrir de cochenille.

Galipea macrophylla (SAINT-HILAIRE), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4948. — Famille des Rutacées. — Pentandrie monogynie.

Le Jardin botanique de Kew a reçu cette plante de MM. Makoy et Comp^e^, de Liége, sous le nom de *Erythrochi-*

ton macrophyllum; elle est en effet très-voisine de ce genre. C'est un arbrisseau de serre chaude portant des feuilles longuement pétiolées; elles sont simples (ou plutôt unifoliolées), elliptiques, longues de trois à douze pouces, obtuses, plus ou moins coriaces, glabres; pétiole allongé, arrondi, renflé à la base et à l'extrémité supérieure où la feuille se joint au pétiole. Pédoncule latéral, plus long que les feuilles, et se terminant en un épi dressé de fleurs blanches ou d'un rose pâle. Ces fleurs naissent par deux ou trois au même point sur des pédicelles très-courts, munis d'une bractée à la base. Calice petit. Cinq pétales unis par leur onglet en une corolle en forme de coupe; tube droit; limbe oblique à cinq segments linéaires-oblongs, étalés. Sept étamines, dont deux fertiles incluses, trois allongées, saillantes, stériles, et deux plus petites également stériles. Cette plante, intéressante par son beau feuillage, est originaire du Brésil et se cultive comme l'*Erythrochiton Brasiliense.*

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Codonopsis rotundifolia (BENTHAM), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4942. — Syn. : *Wahlenbergia rotundifolia* (DE CANDOLLE). — Famille des Campanulacées. — Pentandrie Monogynie.

Le docteur Hooker, dans sa notice sur trois espèces de *Codonopsis,* propose de réunir le genre *Campanumœa* de Blume, et la première section des *Wahlenbergia* (§ *Megasanthes*) de de Candolle, au genre *Codonopsis*. Ces différents genres ont en effet la plus grande analogie, et leur fusion en un seul sera accepté par ceux qui voient avec terreur cette multiplication outre mesure des genres.

Le *Codonopsis* à feuilles rondes ressemble beaucoup au *Codonopsis* ou *Campanumœa lanceolata* de Siebold et Zuccarini, dont M. Van Houtte a donné une excellente peinture dans la *Flore des Serres* (tome IX, page 179); l'avantage comme élégance et coloris des fleurs reste indubitablement à

cette dernière espèce; la nôtre est à feuilles ovées, crénelées; les corolles, à peu près de même grandeur, sont d'un vert jaunâtre un peu veiné de violet foncé; l'espèce de M. Siebold, originaire du Japon, porte des fleurs verdâtres à limbe agréablement réticulé de pourpre. L'une et l'autre espèce sont intéressantes par leur nature grimpante. Le *Codonopsis rotundifolia* provient de graines récoltées dans l'Himalaya par le docteur Royle; sa culture sera probablement la même que celle de l'espèce japonaise, c'est-à-dire qu'elle devra être tenue en hiver sur une tablette sèche de la serre froide et la transporter au printemps dans la serre chaude pour lui faire émettre de nouvelles tiges. Le sol le plus convenable serait une terre légère et substantielle.

Statice macroptera (Webb.), figuré dans l'*Illustration horticole*, pl. 105. — Famille des Plumbaginées. — Pentandrie Polygynie.

M. Lemaire, en décrivant cette *Statice*, l'appelle la *Reine des Statices*, titre qu'elle mérite bien par la multiplicité de ses fleurs, l'ampleur de ses feuilles et la dimension extraordinaire qu'acquiert son vaste corymbe chargé de myriades de petites corolles d'un bleu pur étoilé de blanc brillant. Elle appartient à la section *Pteroclada* du grand genre *Statice*, dans laquelle sont rangées les espèces à tiges ailées; ses tiges et ses branches présentent des ailes d'une ampleur qui justifie bien sa désignation spécifique de *macroptera*, et le facies qui résulte de cette disposition rappelle assez exactement celui de certains *Epiphyllum* (*Cactus truncatus*, etc.); les feuilles sont amples, coriaces, pétiolées, lyrées, à lobe terminal très-développé, ové, sétifère à l'extrémité, sinueux-lobé à la base; scape élancé, très-ample; corymbe paniculé d'une dimension extraordinaire, formé par des milliers d'épillets biflores réunis par deux ou trois à l'extrémité de petits rameaux. Calice à tube glabre, corolle d'un beau bleu à limbe orné de cinq rayons blancs.

Cette magnifique *Statice* croît exclusivement dans l'île de

Fer (une des îles Canaries) et a été introduite par M. Bourgeau, qui a fait plusieurs voyages dans ces îles. Les graines rapportées par ce botaniste, confiées à MM. Thibaut et Keteleer, horticulteurs à Paris, ont déjà produit de beaux individus. M. A. Verschaffelt s'est empressé d'acquérir bon nombre d'exemplaires de cette belle plante, pour laquelle les plus grands soins de culture à observer seront un drainage rigoureux, un sol léger et sablonneux, des arrosements modérés et une grande somme de lumière pendant l'hiver dans la serre, et un emplacement à mi-ombre pendant l'été.

Cydonia Japonica, var. *Moerloosii*, figuré dans l'*Illustration horticole*, pl. 107.

Cette variété du Coignassier du Japon a été nommée *Moerloosii* par M. Papeleu, propriétaire de cette intéressante variété et d'une dizaine d'autres également belles, du nom de l'obtenteur, M. Moerloose, horticulteur à Ledeberg-lez-Gand, qui s'est occupé avec soin, dès 1829, de l'éducation et du perfectionnement du *Cydonia Japonica*. M. Lemaire ajoute à ces détails que cette variété se reconnaît à ses fleurs plutôt grandes que moyennes, blanches, mais largement fasciées de rose et de carmin, à son gros fruit pyriforme, criblé de points blancs. C'est un arbrisseau d'une vigueur remarquable et digne de figurer dans les jardins les mieux venus. Nous acceptons volontiers l'opinion favorable qu'en porte M. Lemaire, car nous considérons ces perfectionnements comme précieux pour nos jardins et utiles aux semeurs dont ils encouragent les efforts souvent si peu appréciés.

Cette variété ainsi que les suivantes, obtenues par M. Moerloose, sont la propriété de M. A. Papeleu et peuvent être indifféremment acquises chez lui ou chez M. A. Verschaffelt (1),

(1) M. Fr. de Coninck, horticulteur-pépiniériste à Gand, annonce dans le *Bulletin* d'octobre *de l'Académie d'horticulture de Gand*, les différentes variétés que nous venons d'énumérer, à l'exception des *Cydonia Moerloosii* et *atrosanguinea*, au prix de 1 fr. 50 c. la pièce. Quelques noms ont été modifiés : ainsi le n° 8 devient *Alba odorans ;*

au prix de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c. ; la variété *Moerloosii* seule est cotée à 10 fr.

2. *Cardinalis*. Fleur très-grande, rose vif.

3. *Atrosanguinea*. Fleur moyenne, rouge sang vif.

4. *Aurantiaca semiplena*. Fleur petite, rouge orangé, semi-double.

5. *Coccinea*. Fleur moyenne, rouge très-vif.

6. *Rubro aurantiaca*. Fleur grande d'un rouge orangé.

7. *Grandiflora rubra*. Fleur très-grande, rouge très-vif.

8. *Fructu odoratissimo*. Fleur moyenne, blanc rosé ; fruits à odeur suave.

9. *Inermis*. Fleur moyenne, blanche; arbrisseau inerme.

10. *Macrocarpa*. Fleur moyenne, rose vif; fruit très-gros.

11. *Nana*. Fleur moyenne, rouge orangé ; arbrisseau presque inerme.

Ces variétés se multiplient de marcottes, de boutures, mais surtout par la greffe sur franc ou sur coignassier commun.

---

la variété *Rubra aurantiaca duplex nova* de M. de Coninck nous paraît être la même plante que l'*Aurantiaca semiplena* de M. Papeleu, etc.?

Pomologie.

SUR LE MAL QUE LA GELÉE FAIT AUX ARBRES FRUITIERS.

Par M. Franz (*Monatschrift fur Pomologie und praktischen Obstbau;* 2e année, cahier de juin).

Le Mémoire de M. Franz renferme des faits généraux et des observations spéciales au pays qu'il habite, ainsi qu'à certaines des variétés d'arbres fruitiers qu'on y cultive habituellement. Nous en extrairons seulement les parties qui nous paraîtront avoir un intérêt général.

Depuis plusieurs années, dit cet auteur, la marche des hivers est tellement irrégulière, que les plantations d'arbres fruitiers en ont beaucoup souffert. Certaines variétés ont souffert plus que d'autres qui se sont montrées très-rustiques, et en outre, l'effet produit par le froid a beaucoup varié en différents lieux. Ces faits concordent entièrement avec ceux que l'on constate chaque hiver, et qui nous montrent dans un même jardin certains arbres fortement endommagés par la gelée à côté d'autres de la même espèce qui n'en ont subi aucune action fâcheuse. Il résulte de là qu'il ne suffit pas de savoir qu'une variété d'arbre a souffert d'un certain degré de froid, mais qu'il faut être encore instruit des circonstances qui ont aggravé ou amoindri l'action de la gelée ; car, ces circonstances, en apparence accessoires, ont cependant une telle importance, que, par elles, diverses variétés d'arbres sont très-bonnes à planter dans certaines localités et doivent être laissées de côté dans d'autres lieux.

Les conclusions auxquelles peut conduire, relativement à la rusticité des arbres, la manière dont ils se sont comportés dans la pépinière, n'ont qu'une valeur secondaire. Cependant on doit admettre que tout arbre qui n'y souffre pas du froid se montrera certainement plus tard entièrement rustique. — Lorsque des arbres ont souffert des fortes gelées, il

est important de considérer si leurs parties endommagées avaient suffisamment mûri leur bois quand l'hiver est arrivé. Il est en effet bien connu que le bois imparfaitement aoûté est plus sensible au froid que celui qui est bien mûr. Or, les greffes posées sur des sujets vigoureux végètent jusque fort avant dans l'automne, surtout la première année, où leur accroissement commence plus tard que celui des branches non greffées. Leur végétation est encore très-vigoureuse pendant quelques années, et cela jusqu'à ce que l'équilibre se soit bien établi entre les branches et les racines de l'arbre. Les pousses données par ces greffes sont donc plus exposées à souffrir du froid que les autres, et les dommages qu'elles peuvent subir n'indiquent rien de positif sur la rusticité des variétés. L'auteur cite plusieurs exemples de Poiriers qui ont été gelés chez lui la première année de la greffe, tandis que plus tard, ils ont été fort peu ou même pas du tout endommagés. Il rappelle également à ce propos l'observation qui a été faite sur des Mûriers, parmi lesquels tous ceux qui avaient été effeuillés en automne résistèrent à la gelée qui endommagea fortement tous ceux sur lesquels les feuilles étaient restées jusqu'à leur chute naturelle, ceux-ci étant restés en végétation plus tard que les premiers.

Une autre circonstance qu'il est important de ne pas perdre de vue, c'est que, pendant la nuit, surtout lorsque le ciel est bien découvert, la température est plus basse tout près de terre qu'à une certaine hauteur. Ainsi, il y a parfois une différence de cinq ou six degrés entre la couche d'air qui touche presque le sol et celle qui se trouve à deux mètres de terre environ. Par là s'explique ce fait souvent observé, que de petits arbres souffrent des gelées à un mètre et au-dessous, tandis que la tête formée par la greffe à leur extrémité n'en éprouve rien. De là M. Lange a conseillé de greffer les variétés délicates ou qui ne forment pas une belle tige uniquement sur des sauvageons déjà bien formés et sains ou sur des arbres distingués par leur rusticité et par leur forte végétation.

La situation où se trouvent les arbres influe puissamment sur l'action du froid. Ainsi, dans les vallées et les enfoncements, ils souffrent plus que sur les hauteurs. La cause en est, dit l'auteur, que l'air froid étant lourd descend dans les parties basses, où il reste jusqu'à ce qu'un coup de vent l'en chasse ou que le soleil le réchauffe. Les Vignes, les Noyers, différents arbres fruitiers, gèlent souvent dans les bas-fonds, où cependant ils semblent mieux abrités; tandis qu'ils ne souffrent pas sur les hauteurs voisines, où ils sont plus à découvert. Non-seulement le froid est plus nuisible dans les enfoncements, mais le bois des arbres y acquiert moins de solidité, y est moins durable que celui qui est venu dans un lieu plus haut.

Les dommages causés par la gelée sont considérablement augmentés lorsque les arbres qui y ont été exposés sont frappés par le soleil dès son lever. Au contraire, si le réchauffement s'opère peu à peu, comme cela a lieu si le soleil ne les frappe que vers le milieu du jour, il arrive souvent que la gelée n'entraîne définitivement pour eux aucune conséquence fâcheuse. Dès lors l'exposition au levant est défavorable pour les pépinières et pour toutes les plantations d'arbres fruitiers.

La sensibilité au froid ne peut être appréciée d'après des arbres affaiblis ou malades. Tels sont ceux qui ont été envahis par les chenilles, et dont le bois n'a pu s'aoûter suffisamment, ceux qui ont été retirés récemment de la pépinière pour être plantés à demeure, qui n'ont pas pris entièrement possession du sol ou qui, ayant poussé plus tard que les autres, n'ont pas mûri leur bois complétement lorsque survient l'hiver. Ceux-ci ont fréquemment l'écorce plus mince; ils sont endommagés plus souvent au tronc qu'aux branches. Il faut ajouter que beaucoup d'arbres, en sortant des pépinières, portent des blessures faites par la greffe, la taille, etc. Par ces ouvertures, l'eau pénètre sans difficulté entre le bois et l'écorce; là le froid la congèle, et par suite l'écorce se trouve séparée du bois. Au printemps suivant, on trouve ces

arbres morts. Pour éviter ce grave inconvénient, M. Franz est dans l'usage de recouvrir toutes les entailles ou blessures qui peuvent se trouver sur ses arbres jeunes avec une solution de résine dans l'alcool, qu'il recommande comme très-commode et très-bonne pour couvrir tous les endroits plus ou moins blessés sur les arbres.

Il existe donc des circonstances diverses qui peuvent rendre l'action de la gelée plus nuisible qu'elle ne le serait sans elles; souvent même plusieurs de ces circonstances se trouvent réunies, et l'on conçoit sans peine que le mal en devient beaucoup plus grand. Il est donc important d'être averti à leur égard, de manière à se tenir en garde contre elles ou à les empêcher de se présenter.

(*Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris.*)

SUR LES RAISINS.

Un fait très-curieux et qui peut fortement intéresser les amateurs de Raisins, est signalé par le *Gardener's Chronicle,* dans son numéro du 26 juillet.

Tous les cultivateurs de Raisins, dit ce journal, ont été battus par un interlope. On a rarement vu les praticiens faire une plus lourde chute. Environ cent exposants, qui cultivent la vigne dans les serres, concouraient à l'exposition de Regent's Parck; il est triste de convenir qu'ils ont été vaincus par des raisins poussés sous un abri ou appentis vitré. Le premier prix consistant en une grande médaille de vermeil, a été enlevé par M. Glendenning, de l'établissement horticole de Chiswick, pour trois assiettes de Raisins.

Le but d'un horticulteur est de cultiver les ceps de vignes pour les vendre, et non de chercher à produire des Raisins pour les expositions; s'il en récolte, ce n'est que pour démontrer l'exactitude des noms des vignes qu'il multiplie; c'est dans cette intention que l'heureux lauréat que nous ve-

nons de citer a fait construire un appentis vitré avec mur et bordure dans le fond et une couche de tannée sur le devant, pouvant y ajouter de l'eau chaude quand la chaleur devient nécessaire. La bordure du fond a deux pieds de large (66 cent.) ; le mur, recouvert de larges tuiles, deux pieds en plus, et rien de préparé au delà pour la culture des vignes. Quant à la composition des terres de la bordure, elle nous a paru peu supérieure au sol ordinaire des jardins des établissements horticoles, et nous croyons qu'il n'y avait pas d'autre compost.

Le long de cette bordure, on a planté, à quatre pieds de distance (1 m. 30 c.), les vignes dont voici les noms :

Frankenthaeler (Hambourg noir), Muscat d'Alexandrie, Frontignan gris, Frontignan blanc, Prince noir, Muscat Cannon Hall, Tokay blanc, Tokay Charlesworth, Muscat Barnes, Hambourg Mill Hall, Muscadine Reeve's, Frontignan noir, Welbeck Tripoli, une sorte indéterminée, Barbaroux noir, Muscadine royale.

Nous devons dire que c'est une collection de Raisins avec des constitutions différentes aussi agréables qu'il soit possible de réunir. La plantation fut faite en juin 1854, dans l'étroite bordure que nous venons de décrire, une seule tige étant appuyée au mur pour descendre ensuite le long des membrures ; les branches latérales se trouvant ainsi très-rapprochées du verre portèrent les fruits que nous venons de nommer (1). Les feux ont commencé, nous croyons, en mars dernier.

Nous ne prétendons pas expliquer le succès de cette culture ; de fort belles grappes étaient encore suspendues lorsque nous avons été y faire notre visite, et nous sommes certain qu'on a rendu justice à ces fruits en les mettant au-dessus des autres ; nous ne chercherons pas non plus à savoir pourquoi rien n'a pu rivaliser avec ces produits.

---

(1) Nous ferons observer que la disposition descendante donnée à l'extrémité de la tige et aux branches latérales doit influer sur la prompte maturation du Raisin, en concentrant la séve dans les parties fruitières.

GROSEILLIER A GRAPPES,

VARIÉTÉ GLOIRE DES SABLONS.

Cette variété, figurée dans *l'Horticulteur français* (numéro de septembre 1856), « est, dit M. O. Lescuyer, très-remarquable par ses fruits panachés de rouge sur un fond blanc. Un plat de ces groseilles sur la table devra être d'un joli effet; quant à la qualité du fruit, elle est celle d'une bonne groseille. — Nous devons cette intéressante nouveauté à M. Gloëde, amateur, aux Sablons. On peut se la procurer chez MM Bossin, Louesse et comp^e^, marchands grainiers à Paris. »

M. Augustin Wilhelm, horticulteur-pépiniériste à Clausen, faubourg de Luxembourg (grand-duché), l'annonce dans son dernier Catalogue (automne 1856 et printemps 1857) au prix de 10 francs, livrable dès à présent.

Culture maraîchère.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS

SUR LA CULTURE DU CERFEUIL BULBEUX, ET SUR SON UTILITÉ COMME PLANTE ALIMENTAIRE.

Le Cerfeuil bulbeux (*Chærophyllum bulbosum*) peut, nous le croyons, se passer d'une notice historique; tout le monde connaît son origine, et c'est sans doute à cause de cette origine qu'on met si peu d'empressement à cultiver cette intéressante plante.

A la vérité, on ne saurait dire pour elle ce qu'on dirait pour une nouveauté venant des pays lointains.

En quel pays, sous quelle latitude pourra-t-on cultiver ce légume avec succès? Pour le Cerfeuil, à cette demande, tout

le monde répondrait : Partout, du nord au midi, de l'est à l'ouest, avec des soins fort ordinaires, on obtiendra de bons résultats dans la culture de cette plante, laquelle, nous l'affirmons, peut rendre de grands services, si l'on veut faire pour elle ce que l'on fait pour la carotte. Il y a cependant cette différence que celle-ci peut se semer, dans notre climat, depuis février jusqu'en juin, tandis que notre plante veut être semée aussitôt après la récolte de la graine : c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'à la fin de septembre. Car, les semailles du printemps ne réussissent pas dans l'année; la germination n'a lieu qu'au printemps suivant. La graine restera une année en terre avant de germer, quand bien même le semis aurait été fait sur une couche à la manière des carottes de primeurs, excepté peut-être ceux faits en novembre. Toutefois, s'il n'est pas indispensable de marcher ou rouler les semis de la carotte, nous croyons que cette opération est de toute nécessité pour ceux du Cerfeuil bulbeux. La raison en est que ceux-ci étant faits d'automne, les grandes pluies, les gelées et les dégels qui surviennent durant l'hiver déplacent les graines; les unes sont précipitées à une grande profondeur dans le sol, les autres ramenées à sa surface, et cela surtout dans les terres que les jardiniers qualifient de creuses. C'est ce que nous éprouvons dans nos terres de Vitry. Maintenant, peu importe de semer en ligne ou à la volée, pourvu que la terre soit bien préparée et bien nettoyée des mauvaises herbes à mesure qu'elles paraissent. C'est un point important; car si on les laisse trop grandir, il en résulte qu'en sarclant on enlève une partie de la graine, qui vient avec la terre attachée aux racines des mauvaises herbes enlevées.

Celui qui voudra tirer grand profit de ce Cerfeuil devra terreauter légèrement son terrain, non pas immédiatement après y avoir répandu la graine, mais seulement vers la fin de février, un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant le climat ou le degré de température de la saison. Toujours est-il qu'il devra profiter d'un temps sec pour faire cette opé-

ration; si elle n'est pas de rigueur absolue, du moins elle est un puissant auxiliaire pour obtenir une bonne récolte. S'il arrivait cependant qu'on ne pût pas terreauter au moment que nous prescrivons, il faudrait éviter de le faire en automne; car, à cette époque, les vers ou lombrics travaillent à rouler le fumier court et l'entraînent dans leurs galeries souterraines, et, par suite, une grande partie des graines s'enfonce naturellement dans ces galeries, et c'est autant de perdu.

Aussitôt que les jeunes plants commencent à se montrer, il faut être attentif à en éloigner les loches et les colimaçons, qui, dans les temps humides de mars et avril, font tant de ravages. Dans les jours de grands hâles, qui, à cette époque, sont assez fréquents, il faut bien veiller sur l'araignée, qui, elle aussi, fait le désespoir des jardiniers.

Maintenant, à partir de ce moment, tout se réduit à la propreté et à l'arrosage dans les grandes sécheresses de mai et de juin, si l'on tient à avoir de beaux tubercules; pour nous, nous n'arrosons jamais, ce qui est infiniment plus commode; mais ce que nous recommandons, c'est de ne pas prolonger la mouillure au delà de la dernière quinzaine de juin. Juillet arrivé, c'est le moment de la récolte. Toutefois, elle ne devra s'effectuer que lors du desséchement complet des feuilles, car autrement la racine se riderait faute d'avoir acquis sa maturité. Dans tous les cas, celui qui en voudra pour l'usage journalier de la cuisine pourra extraire des tubercules dès qu'ils seront parvenus à la grosseur du petit doigt; et nous ne craignons pas de dire, quelque préparation qu'on leur fasse subir, on aura comme toujours un mets excellent.

Nous disons donc que toute végétation ayant cessé, les feuilles étant desséchées, on profitera d'une petite pluie pour extraire ces tubercules, que l'on portera ressuyer dans un lieu sain et aéré, et, pour de là, les placer définitivement dans une cave ou cellier frais, mais non humide.

Quant aux usages que l'on peut faire du Cerfeuil bulbeux, nous croyons, du moins par les nombreux essais que nous

en avons faits, qu'il peut, comme on dit, se manger à toutes sauces. Partout où la pomme de terre trouve son emploi, notre racine n'est point déplacée. Cuite sous la cendre chaude, elle est excellente. Dans le pot-au-feu, elle remplace les carottes, les navets et les panais. Dans une gibelotte ou un civet, elle fait merveille. Frite à la manière des pommes de terre, elle l'emporte de beaucoup sur celles-ci; en un mot, préparée soit au gras, soit au maigre, en purée, en semoule, c'est parfait.

Comme fécule, elle est d'une blancheur magnifique, et nous tenons de M. Dutray, directeur de la fabrique de M. Groult jeune, que l'on peut extraire de cette plante des produits qui ne le céderaient en rien aux tapiocas et autres farines analogues.

Maintenant que nous connaissons les qualités de notre plante, voyons quels en sont les produits en poids comparativement à la carotte, avec laquelle elle a de si grands rapports dans la culture et une si grande analogie par ses caractères botaniques. Celle-ci, en général, produit 15 décalitres par perche; celle-là, dans une terre non fumée, mais même très-maigre, de même contenance, nous en a produit 12. Quant à son poids, nous le mettons en comparaison avec la pomme de terre. Celle-ci, amenée à son plus grand rendement, ne dépasse jamais 15 décalitres la perche (6 mètres carrés), soit 1,500 décalitres pour 10,800 mètres carrés ou un arpent de Paris. Ce serait donc un quart en plus; mais quand les pommes de terre arrivent à un septier (environ 1 hectolitre et demi) la perche, c'est chose rare en grande culture, c'est ordinairement un hectolitre, soit cent hectolitres l'arpent, toujours même mesure. Ici, le Cerfeuil l'emporte sur la pomme de terre. Quant au poids de l'hectolitre, il est le même dans les deux plantes, savoir 75 kilos. Ce calcul, au premier coup d'œil, paraît exagéré par rapport au rendement de la dernière, dont les tubercules acquièrent souvent un volume considérable. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'il n'est point problématique, car si les tubercules

du Cerfeuil sont plus petits, ils sont infiniment plus nombreux. En effet, si l'on fait entrer 15,000 tubercules pour la plantation d'un arpent de pommes de terre, et, en supposant qu'ils en produisent chacun 10, ce sera 150,000 nouveaux tubercules pour 10,800 mètres carrés. Le Cerfeuil se trouvera bien étant espacé de 5 centimètres 1/2 en tous sens; l'arpent étant de 108 millions de centimètres carrés, produira 1,166,400 tubercules de toutes dimensions. Réduisons ce nombre d'un tiers, il nous en restera encore 777,600. Ainsi, toutes choses étant égales, c'est-à-dire que nos plants dans les deux genres ayant bien réussi, nous aurons à peu près le même rendement en poids, puisqu'un décalitre de tubercules de pommes de terre et un décalitre de tubercules de Cerfeuil pèsent à peu près le même poids : soit 7 kilos 50; et, de plus, ceux-ci l'emportent de beaucoup pour la quantité de fécule sur ceux-là à poids égal.

Maintenant toute la difficulté se trouve non plus dans la culture, non plus sur la conservation de ces racines, mais bien sur la difficulté d'avoir de bons porte-graines. Pour ceux qui en ont d'une culture améliorée, voici ce qu'ils doivent faire : c'est de planter des tubercules à l'automne, et s'ils les soignent convenablement, ils sont certains d'avoir une bonne récolte en juillet. Or, nous croyons devoir recommander à nos confrères qui voudront livrer cette plante au commerce, d'avoir de ces racines en pots, afin d'être prêts, à toute éventualité, de fournir des individus pouvant grainer dans l'année. Car, il faut bien le dire, les graines que l'on trouve dans le commerce sont généralement mauvaises et bien souvent ne lèvent pas même la seconde année du semis.

Voilà ce que nous pouvons dire relativement à la culture et aux qualités du Cerfeuil bulbeux. Nous n'avons certes pas la prétention de croire que le mode de culture adopté par nous soit le meilleur sous tous les rapports, tant s'en faut. Aussi nous laissons aux lecteurs de ce recueil la faculté de l'adopter en entier ou en partie, suivant qu'ils le jugeront à propos. Mais, ce à quoi nous tenons beaucoup, c'est de consta-

ter ici que si nous sommes en possession de cette précieuse plante, nous la devons à M. Jacques. C'est une honorabilité non suspecte sous le rapport de la science horticole comme sous celui de ses profondes connaissances en botanique. L'empressement que cet homme de bien met à propager tout ce qui peut contribuer à étendre le cercle de nos connaissances en culture, en botanique, comme aussi à faire connaître les plantes qui intéressent l'alimentation, prouve que ce vénérable patriarche de l'horticulture réunit en sa personne tout ce qui constitue les vertus du vrai philanthrope.

VACHEZ et VIMONT,
Horticulteurs à Vitry (Seine).

Nous croyons utile d'ajouter à l'intéressant article de MM. Vachez et Vimont, les notes suivantes :

Le Cerfeuil bulbeux (*Chærophyllum bulbosum* de Linné) est une plante bisannuelle qui croît à l'état sauvage en Belgique, dans le Hainaut et dans le Brabant, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Sibérie et jusqu'en Perse. Ses stations favorites sont les forêts humides. Cultivé depuis longtemps comme plante culinaire par M. Jacques, ancien jardinier du roi Louis-Philippe, son mérite est encore cependant si peu connu qu'il peut être, dit M. Victor Bovie dans la *Revue horticole,* rangé parmi les nouveautés potagères de l'époque.

M. le docteur Laffiley, secrétaire du Comice agricole de Melun et de Fontainebleau, dans une note qu'il a insérée au *Journal d'agriculture pratique,* dit qu'il n'y a pas de précautions à prendre contre les rigueurs de l'hiver. La levée de la graine n'a lieu qu'à la fin de février ou dans la première quinzaine de mars. Toute la culture à partir de cette époque n'est autre que celle de la carotte. Dans le courant de juin, on peut commencer à arracher pour les besoins de la table, mais ce n'est qu'à la mi-juillet que la récolte complète doit être faite. Les bulbes sont mis en cave ou en silos comme les carottes. Pour porte-graines, on choisit les bulbes

les plus beaux et on ne les met en terre que l'année suivante, dans les premiers jours de mars.

Un seul bulbe donne assez de graines pour ensemencer dix ares. M. Vivet, jardinier du château de Coubert, a remarqué qu'en choisissant la graine des ombelles les plus fortes sur chaqué porte-graine, il obtenait de plus gros bulbes et une levée plus certaine.

Dans l'assolement, ajoute M. Laffiley, une précaution est à prendre, c'est de ne point faire succéder le Cerfeuil bulbeux au céleri. Cette plante lève bien, il est vrai, mais bientôt elle fond, pour ainsi dire, et disparaît complétement.

Le Cerfeuil bulbeux contient vingt pour cent de fécule ; sa force et sa grosseur pourraient, s'il ne différait de couleur, le faire confondre, à première vue, avec la petite carotte de Hollande cultivée sous châssis. Enfin, il n'est pas de légume que l'on cuise plus facilement; quelques minutes suffisent. M. Victor Bovie dit que c'est, sans contredit, le plus délicat de tous les légumes farineux que nous connaissons ; il a de plus l'avantage d'arriver précisément à l'époque où les provisions de pommes de terre s'épuisent.

La culture de ce légume doit être vivement encouragée, car étant une plante presque marécageuse, elle permettra de faire produire aux terres humides des récoltes abondantes, qu'il serait impossible d'en retirer à l'aide de tout autre végétal. Dans les sols maigres et secs, les racines atteignent au plus le volume d'une grosse fève, tandis que dans un sol léger, frais et bien fumé, elles dépassent le volume d'un œuf de poule et le poids de 30 grammes.

L'établissement de graines Vilmorin-Andrieux de Paris cote l'hectogramme de graines de Cerfeuil tubéreux au prix de 2 fr. 50 c.

Miscellanées.

CULTURE DU CELOSIA CRISTATA

(*Crête-de-coq*).

Il faut, si l'on veut obtenir de belles Crêtes-de-coq, faire au printemps provision d'une quantité suffisante de terre de gazon ou d'une prairie grasse; on empile les gazons, l'herbe en dessous; entre chaque lit de gazon on dispose une couche, d'une épaisseur équivalente de terreau de couche, de fumier frais de cheval et de fumier d'étable à cochons, en rejetant la litière, et on mélange bien ensemble ces trois éléments de fertilité. En automne, on démolit la pile et l'on coupe, au moyen d'une bêche, les gazons en morceaux de deux pouces carrés. Ce premier compost est alors mélangé dans la proportion de trois brouettées, avec une brouettée de terreau de feuilles de chêne ou de terreau ordinaire et une brouettée de sable blanc; ce mélange est ensuite mis en tas et fréquemment retourné jusqu'au moment de s'en servir, c'est-à-dire en mai.

On sème la graine de *Celosia cristata* au commencement de mars, dans des pots moyens, en ayant soin de ne répandre qu'un petit nombre de graines dans chaque pot; la terre pour ce semis consiste en un tiers de terre à froment, un tiers de terreau de feuilles et un sixième de tourbe sablonneuse concassée; on plonge les pots dans une bonne couche chaude. L'auteur anglais à qui nous empruntons ces observations, ajoute qu'il est important de placer sous chaque pot un morceau d'ardoise, afin d'empêcher toute vapeur *rance* de pénétrer dans le sol par le fond du pot. On donne un peu d'eau dès que le plant apparaît, et l'on soulève les pots hors du fumier de la couche; on donne un peu d'air, tout en conservant dans la couche une tempé-

rature de 20 à 21° centigrades ; deux ou trois jours après on porte les semis dans une serre chaude (serre à Ananas); trois ou quatre jours dans cette serre suffisent pour fortifier le plant et en permettre le repiquage dans de petits godets que l'on remplit du même compost que celui employé pour le semis. On plonge de nouveau le plant dans la couche chaude (que l'on aura entre-temps retournée et arrosée pour provoquer une bonne fermentation) en enterrant les godets jusqu'au bord; là le plant demeurera jusqu'à ce qu'il ait acquis un fort développement. Pendant toutes ces phases de croissance, les Célosies demandent une forte chaleur humide, et pour l'obtenir, il devient souvent nécessaire de retourner le fumier de la couche une fois par semaine, et de l'arroser avec de l'eau ayant la température de la couche. Les jeunes plantes demandent peu d'eau, et quand on en donne, on arrose sur leurs têtes avec une pomme fine; on aura accordé préalablement beaucoup d'air. Lorsque le soleil luit, on ombre légèrement entre midi et deux heures. Enfin on disposera les plantes de manière que leur sommet soit aussi près que possible des verres et l'on ne laissera pas descendre la température de la couche au-dessous de 23 degrés centigrades.

Lorsque les plantes sont bien pourvues de racines et avant que celles-ci ne soient trop enchevêtrées, on les rempote dans des vases un peu plus grands en employant encore le compost indiqué pour le semis. Elles resteront dans ces pots jusqu'à ce qu'elles aient formé leur tête; alors on choisit les exemplaires les mieux formés, et on les empote dans de plus grands vases, en se servant pour la première fois du riche compost dont nous avons indiqué la préparation en commençant cet article. Une fois la crête formée, il faut veiller à ce que les racines ne s'enchevêtrent pas; il vaut mieux rempoter dès que les racines arrivent aux parois du vase; ce qui obligera d'avoir recours à deux ou trois rempotages avant que les plantes n'aient acquis leur développement complet. A cette époque, on diminue les arrosements

pour jouir plus longtemps de la beauté des plantes, et on les porte dans une serre froide.

Thunberg dit qu'au Japon les Célosies ont fréquemment des têtes ou crêtes d'un pied de hauteur et d'un pied de largeur. Un horticulteur anglais, M. T. Knight, exposa à la Société d'horticulture de Londres une plante dont la crête mesurait un pied et demi de largeur et sept pouces en hauteur. Pour arriver à ce résultat, M. Knight employait un compost très-riche et rempotait fréquemment; ses plantes en plein développement se trouvaient dans des pots d'un pied de diamètre. Il donnait une forte chaleur (de 20 à 34° centigrades), enlevait tous les jets latéraux, arrosait avec de l'eau dans laquelle on avait fait détremper de la fiente de pigeon, et plaçait enfin ses plantes contre les vitraux de la serre. Le but de ces fréquents rempotages est d'empêcher le tassement ou compression des racines qui le plus souvent accélère la floraison des plantes; dans les Crêtes-de-coq, on cherche au contraire à concentrer la force dans la tige et le pédoncule floral.

RUSTICITÉ DU LILIUM GIGANTEUM.

Le monde horticole est vivement ému en Angleterre de la possibilité de pouvoir confier sans danger à la pleine terre le *Lilium giganteum*, « ce Prince des Lis, » ainsi que l'a si bien nommé sir W. Hooker. Cette possibilité a été démontrée par la floraison d'un exemplaire à Truro en Cornouailles et d'un autre pied dans le comté de Staffordshire. *Le Gardener's Chronicle* (6 septembre 1856) nous donne, au sujet de la la floraison du premier, les intéressants détails suivants :

« La plante de Lamorran (propriété de l'honorable Town-
» shend Boscawen, près Truro) provient d'un des quatre
» caïeux détachés au mois de novembre 1854, d'un exem-
» plaire qui avait fleuri en pot à l'air libre en juillet de cette
» même année. Le bulbe fut mis en pleine terre et y passa le

» rigoureux hiver de 1854-1855 sans aucun abri; le thermo-
» mètre descendit à Truro à 10 degrés Fahrenheit (12 degrés
» centigrades au-dessous de zéro); il supporta également les
» deux mauvais printemps de 1855 et de 1856 sans couver-
» ture. Devant un fait pareil, nous ne pouvons douter de la
» rusticité de ce noble Lis; il résistera sans danger aux ri-
» gueurs ordinaires de nos hivers en Angleterre, même dans
» les endroits qui ne possèdent pas le climat bienfaisant et
» comparativement tempéré du Cornouailles. La hauteur de
» la hampe florale du *Lis de Lamorran* dépassait de beau-
» coup celle de 10 pieds, indiquée par le docteur Wallich
» dans sa Flore du Népal; elle était de 12 pieds et portait un
» racème de dix-huit grandes fleurs penchées ressemblant
» assez aux fleurs du Lis blanc ordinaire, excepté que chaque
» division du périanthe présentait le long du bord interne
» une teinte d'un pourpre foncé. Ces fleurs, dans toute leur
» perfection, mesuraient 5 pouces et demi de diamètre à l'o-
» rifice du tube. »

Au mois de juillet dernier fleurit à Biddulph Grange (dans le nord du Staffordshire) un *Lilium giganteum* mis en pleine terre depuis trois années; il traversa sans encombre les trois derniers vigoureux hivers, n'ayant pour tout abri qu'un volet en bois, destiné à garantir le bulle d'une humidité surabondante; cette précaution était sans doute superflue, ajoute l'auteur de cette note (*Gardener's Chronicle*, 13 septembre 1856). La tige florale apparut en avril et s'éleva jusqu'à 8 ou 9 pieds, en offrant au mois de juillet une quinzaine de fleurs dont la durée à l'état parfait fut d'une dizaine de jours; elles répandaient un arome très-suave; leur première éclosion eut lieu le soir, et fut en quelque sorte annoncée par la délicieuse odeur, dont les émanations étaient sensibles à près de 30 mètres de distance. Sa hampe est actuellement (10 septembre) verte et fraîche, et garnie de capsules de graines.

Les botanistes eurent d'abord connaissance de ce Lis majestueux par la description accompagnée d'une planche qu'en donna le docteur Wallich (qui le premier découvrit la

plante) dans son « *Tentamen Floræ Nepalensis illustratæ,* » imprimé à Calcutta en 1824, mais l'honneur de son introduction revient au colonel Madden qui en envoya des graines en 1846 ou 1847. Ce fut chez MM. Cunninghan que le premier exemplaire fleurit en Europe. Depuis cette époque (1852) le *Lilium giganteum* a fleuri en différents endroits et produit un nombre considérable de bonnes graines; aussi le prix des jeunes plantes est-il assez bas (4 à 5 francs) pour encourager les amateurs à tenter la culture en pleine terre, en plantant au printemps les bulbes dans un sol bien drainé; il sera prudent, croyons-nous, de les recouvrir d'une couverture de feuilles sèches pendant le premier hiver, surtout si les bulbes sont très-petits.

Le colonel Madden dit que le *Lilium giganteum* est abondamment répandu dans les forêts épaisses et humides de l'Himalaya, dans les provinces de Kumaon, Gurwhal et Bushur. Ce Lis croît dans un riche humus noir, le bulbe rapproché de la surface du sol, dans des parages situés entre 7,500 et 9,000 pieds d'élévation supramarine, où la neige séjourne depuis novembre jusqu'en avril. Tous ces renseignements ne doivent-ils pas nous autoriser à croire que le Prince des Lis deviendra, dans un temps assez rapproché, l'hôte obligé, l'ornement favori de nos parterres?

CULTURE EN POT DE LA PENSÉE.

Un amateur anglais adresse au *Floricultural Cabinet* les lignes suivantes sur la culture en pot de la Pensée :

« Je cultive la Pensée depuis plusieurs années avec succès. Si j'ai adopté de préférence la culture en pot, il ne s'ensuit pas que je répudie celle de la pleine terre, bien que je pense que l'on obtient par le premier mode des fleurs aussi belles de couleurs et plus parfaites de forme.

» Je commence mes opérations de culture en choisissant de petites plantes munies de tiges courtes et robustes et je

les mets dans des petits pots. J'emploie le même riche compost que celui dont on se sert pour la culture en pleine terre ; les arrosements doivent être fréquents pendant la période de végétation active ; en hiver j'arrose peu, et j'évite toujours de mouiller le feuillage en versant le liquide dans le pot par le bec de l'arrosoir et non avec la pomme ; le liquide que j'emploie consiste en eau de savon ou en eau de fumier. Les rempotages se succèdent au fur et à mesure que la plante prend du développement ; et l'on aura soin de recouvrir fréquemment la surface du sol d'un mélange de terreau de feuilles et fumier consommé ou de cendres végétales. On doit strictement garantir les plantes des rayons solaires, tout en les laissant exposées à l'action bienfaisante de l'air, de la pluie et de la rosée jusqu'au moment où les boutons à fleurs ont acquis une grosseur qui indique leur prochain épanouissement ; alors on devra les garantir et du vent et de la pluie. Je ferai remarquer que les pots doivent être bien drainés à chaque rempotage. »

DU CALLA ÆTHIOPICA

(*Richardia africana*).

Le *Calla æthiopica* est une plante introduite du Cap depuis une centaine d'années, et devenue d'une culture générale ; son époque naturelle de floraison est l'hiver ; cultivée en serre elle fleurit pendant tout l'été et de forts tubercules plantés en plein air y développent leur ample spathe blanche pendant la belle saison ; quelques soins de plus que ceux qu'on accorde généralement à cette élégante plante suffisent pour augmenter le volume et la durée des fleurs. Ces soins consistent à la dépoter fréquemment, à secouer les racines du sol épuisé dans lequel elles ont végété, à enlever tous les jets, et à nettoyer et rafraîchir les racines. En rempotant il vaut mieux se servir des mêmes vases à moins de nécessité absolue, que de planter dans des pots plus grands.

EFFET DU GUANO SUR LES FOURMIS.

M. du Ribert, propriétaire à Rambouillet, avait ses corbeilles et ses plates-bandes de fleurs infestées par les fourmis; il ne pouvait détruire leurs nids au moyen d'eau chaude sans compromettre la santé ou même la vie de ses plantes; il eut recours à un moyen qui lui réussit fort bien; après avoir bouleversé les nids et mis à nu les œufs, il les saupoudra de guano, et le résultat fut tel que tout son jardin fut débarrassé de ses hôtes incommodes.

M. Lindley, ayant eu connaissance de cette expérience, vient de faire des essais dont il indique, dans le *Gardener's Chronicle* (numéro du 9 août 1856), les résultats suivants :

1° Un nid de la petite fourmi noire se trouvait au milieu d'une touffe d'*Aubrietia*, on le bouleversa complétement et les œufs furent mis à nu, et on jeta dessus une petite quantité de guano (de quoi remplir le creux de la main); les fourmis furent de suite dans une agitation extrême; elles cessèrent l'enlèvement de leurs œufs, et bientôt elles disparurent. On trouva le lendemain les œufs abandonnés et les fourmis avaient déserté.

2° On obtint le même résultat sur un nid de la petite fourmi noire placé dans un sol argileux, sec et dur.

3° Un de ces gros monticules, construits par la petite fourmi rouge et placé au milieu d'une touffe de *Sedum populifolium*, fut également bouleversé et saupoudré de guano; l'armée des fourmis fut mise en complet désarroi comme frappée de vertige; elle abandonna ses œufs et disparut rapidement. On remplit à moitié une terrine de terre provenant de ce monticule et dans laquelle se trouvait une masse de fourmis et d'œufs; par l'application du guano, le résultat fut le même : les œufs furent délaissés et les fourmis s'efforçaient de fuir. On ajouta de l'eau et la terre et le guano furent mêlés au moyen d'une pelle. Le lendemain matin, il n'y

avait plus trace de vie dans le mélange. Les œufs étaient restés et devenaient bruns.

4° Un flacon à large embouchure fut rempli de quelques centaines de fourmis rouges, d'œufs et de terre; on y ajouta du guano, et l'ouverture du flacon fermé par de la mousseline. On remarqua que les œufs étaient immédiatement délaissés et que les fourmis montaient et descendaient avec angoisse. Les fourmis ailées souffraient comme les autres et ne faisaient aucun effort pour voler. On laissa ce flacon pendant une nuit dans une chambre chaude. Le lendemain matin, le plancher était parsemé de fourmis sans mouvement et paraissant mortes; les œufs étaient restés confusément mêlés à la terre sans que les fourmis eussent fait aucune tentative pour les réunir et les enlever.

M. Lindley termine en disant que le guano serait fatal à la vitalité des fourmis. C'est une découverte précieuse pour l'horticulture, d'une application facile, peu coûteuse et bienfaisante pour les plantes.

NOTES SUR LES PROPRIÉTÉS MÉDICINALES

DE QUELQUES PLANTES INDIGÈNES ET DONT LA CONNAISSANCE ET L'EMPLOI SONT VRAIMENT UTILES A TOUS.

Valantia cruciata (L.). Famille des Rubiacées. — SYNONYMES : Français, *Croisette, Croix de Saint-André, Éperonelle.* — Anglais, *Crosswort.* — Allemand, *Kreutzwurz, Kreutzkraut.* — Hollandais, *Kruiwortel, Kruiskruid.*

Tiges de 2 à 7 décimètres, dressées, quadrangulaires, simples, velues. Feuilles velues, ovales-oblongues, à trois nervures, sessiles, verticillées par quatre. Fleurs petites, d'un jaune doré, quelquefois verdâtre, disposées en bouquets dans l'aisselle des feuilles qui les dépassent longuement; pédoncules munis de bractées. Fruits globuleux, glabres, lisses.

Cette plante, quoique peu apparente, n'est pas sans élé-

gance; on la rencontre aux lieux un peu humides dans les haies et les buissons.

On l'a beaucoup préconisée autrefois pour la guérison de plusieurs maladies, mais aujourd'hui on sait à quoi s'en tenir à cet égard. Il n'en est cependant pas de même en médecine vétérinaire où elle devient d'un grand secours pour la guérison des coliques des chevaux, auxquels on administre son extrait alcoolisé, qui guérit promptement l'animal.

Pour obtenir cet extrait, on prend la croisette en fleur en quantité suffisante, on la soumet à l'action d'un pressoir, on recueille le jus qui en découle, on le mêle immédiatement à une quantité égale d'alcool, on laque soigneusement le goulot de la bouteille destinée à conserver l'extrait.

Tanacetum vulgare (LIN.). — Français, *Tanaisie*. — Anglais, *Tansy*. — Allemand, *Rheinfarrn*, *Wurmfarrn*. — Hollandais, *Reinevaren*, *Wormkruid*.

Cette plante, de la famille des Composées, section des Corymbifères, haute de 60 à 90 centimètres, a les tiges rameuses, cylindriques, striées, presque glabres; les feuilles, d'un vert foncé, sont amples, alternes, deux fois ailées, à segments très-incisés, sessiles, alternes, un peu décurrents; fleurs globuleuses, d'un jaune doré, disposées en bouquets ou corymbes, terminaux, denses, munis de bractées courtes, aiguës; involucre glabre, à folioles obtuses, scarieuses au sommet.

On trouve cette plante, qui est vivace pendant les mois de juillet, août et septembre, dans les endroits incultes, pierreux et un peu humides de l'Europe et de la Sibérie; elle est assez commune aux environs de Bruxelles.

Cette plante répand une odeur forte, balsamique, désagréable; sa saveur est amère; elle contient une huile volatile jaunâtre, âcre et amère; elle jouit de propriétés toujours stimulantes, carminatives, et est réputée, à juste titre, comme étant un excellent anthelmintique (1).

(1) Remède contre les vers intestinaux.

Geoffroy, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, rapporte qu'ayant fait appliquer cette plante sur le ventre d'un malade qui venait de rendre un lombric, mais qui était trop mal pour boire ou prendre des lavements, il évacua trente-deux de ces animaux et fut sauvé.

On administre les feuilles, les fleurs et les semences sous forme pulvérulente à la dose de deux à huit grammes (un demi à deux gros); en infusion, une ou deux poignées dans un kilogramme (deux livres) d'eau, de vin ou de lait. En lavement on peut augmenter la dose d'un tiers ou du double.

Les feuilles de cette plante, froissées, font disparaître, presque instantanément, les douleurs ainsi que les ampoules produites par la piqûre des guêpes.

On prétend que la Tanaisie, répandue entre les matelas, chasse les puces et les punaises (1). En Finlande on retire une teinture jaune-verte des feuilles. Les jeunes pousses de cette plante sont recherchées par les vaches et les moutons.

BOMMER.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Rosiers nouveaux. — M. Eugène Verdier fils aîné, rue des Trois-Ormes, 6, à Paris, annonce un nouveau Rosier : *Triomphe de Rennes,* de la section des Noisettes. C'est un arbuste vigoureux sans être sarmenteux; feuillage large composé de cinq folioles luisantes et ondulées, d'un vert clair; fleurs moyennes ou grandes (environ 9 centimètres de dia-

(1) Le *Gardener's Chronicle* (numéro du 16 août 1856) nous apprend que la Tanaisie séchée constitue un excellent fourrage pour les moutons, et qu'à l'état frais elle forme une bonne litière pour les animaux domestiques. Elle expulse immédiatement les puces des chiens que l'on fait coucher sur un lit de ces feuilles fraîches. Le journal anglais ajoute que ces applications lui semblent plus importantes que l'usage qu'en faisait nos grand'mères dans la confection de tartes et de gâteaux.

mètre), très-pleines et ouvrant bien, d'un beau jaune canari. Cette variété, issue de la *Noisette Lamarque,* pourrait être considérée comme appartenant à la section des Thés; elle est très-florifère et forme de petits buissons dans le genre des variétés *Narcisse* et le *Pactole;* elle a été obtenue de semis par M. Lanzezeur, de Rennes, qui en a cédé la propriété à M. E. Verdier. Elle sera livrable dès le 1er novembre prochain au prix de 15 francs.

Le même horticulteur peut fournir, au prix de 15 francs, le *Rosier* hybride remontant: *Docteur Ruschpler,* variété obtenue en Saxe et que nous avons décrite à la page 347 du 13e volume de notre Recueil (janvier 1856); on la dit supérieure à la *Rose de la Reine.*

Hibiscus Syriacus azureus. — Les amateurs qui visitent en ce moment le jardin de la Société royale d'horticulture à Bruxelles, s'arrêtent avec plaisir devant les nombreuses variétés d'*Hibiscus* que l'on y cultive, et surtout devant la variété dite *azurea;* les fleurs sont grandes, bien formées et d'un azur très-prononcé; le fond des corolles est orné d'un onglet pourpré, se ramifiant en veines d'un pourpre éclatant vers le centre des pétales. Le feuillage est d'un vert plus foncé et plus petit que dans les autres variétés; le port général de la plante est également plus trapu et plus fourni.

Cette charmante variété, qui convient à tous les jardins, est encore très-peu répandue; on peut se la procurer au prix de 2 à 4 francs. On nous a assuré qu'elle avait été obtenue dans les pépinières de M. Fraiture, amateur près de Saint-Trond.

1. Le Zéphir. 2. Le Phénomène. 3. Le Phénix.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTES FIGURÉES DANS CE NUMÉRO.

NOUVELLES VARIÉTÉS DE FUCHSIA.

Fig. 1. *Le Zéphyr* (FLAMENT). — Fig. 2. *Le Phénomène* (FLAMENT). — Fig. 3. *Le Phénix* (FLAMENT).

Les trois jolies variétés de fleurs de *Fuchsia* dont la planche adjointe à ce numéro donne la forme et le coloris, ont été gagnées de semis cette année par M. Flament, excellent amateur qui s'occupe exclusivement de la culture du *Fuchsia ;* ardent semeur, il a déjà obtenu de fort jolis gains, mais, difficile dans son choix comme tout véritable amateur, il n'a pas voulu qu'ils se répandent dans le commerce ; il n'était pas satisfait ; il désirait quelque chose de remarquable, d'insolite ; et il l'a obtenu dans les trois variétés qu'il a bien voulu nous permettre de faire peindre d'après nature.

Une description ne saurait suffisamment indiquer les différences qui existent entre ces trois fleurs ; elles ont entre elles la plus grande affinité de coloris, et on voit qu'elles proviennent d'une même souche ; le tube et les lobes du calice sont d'un beau rouge carminé ; la corolle est d'un bleu clair à reflets violacés, marquée au milieu de chaque lobe d'une veine carminée à veinules latérales et d'une auréole rose-violacé qui partage le lobe en deux parties égales ; le coloris et la

forme des pétales, souvent à onglets, rappellent complétement la corolle des *Fuchsias omega* et *Rosa mundi.*

La fig. 1re, nommée *le Zéphyr*, est très-remarquable par l'ampleur et l'évasement de la corolle en forme de coupe renversée; elle paraît d'autant plus ample que les divisions du calice sont extrêmement recourbées en arrière, de façon à cacher le tube et en partie l'ovaire.

La fig. 2, portant *le Phénomène* pour nom, présente une corolle double; la fig. 3 ou *le Phénix* est le plus régulier dans la forme de la corolle; le port des lobes calicinaux rappelle celui des *Fuchsias Omega, Voltigeur, Clapton, Hero,* etc., et il indique des variétés florifères et se tenant bien en plein air. Ce port plaît en général lorsqu'il est déterminé par de longs et minces pédoncules, parce qu'il donne à l'ensemble quelque chose de léger, de fantasque, de sautillant.

Nous espérons que M. Flament prendra des arrangements avec quelque établissement horticole pour la vente de ses jolis gains.

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Galeottia fimbriata (LINDEN).

M. Linden nous adresse, au sujet de cette Orchidée, les lignes suivantes : « Je vois, dans le n° 9 du *Journal d'Horticulture pratique de la Belgique,* que la découverte du *Galeottia fimbriata* a été attribuée à M. Wagener, tandis que cette plante a été trouvée par M. Schlim dans les ravins profonds et humides de la Nouvelle-Grenade. C'est également M. Schlim qui envoya en Europe les quelques exemplaires

qui s'y trouvent à l'état vivant. » Nous rectifions volontiers l'erreur commise et saisissons avec plaisir l'occasion de rendre à César ce qui appartient à César.

M. Linden nous fait également savoir qu'il possède deux exemplaires bien repris du véritable *Galeottia grandiflora;* l y a donc lieu de croire que la prochaine floraison de cettei belle plante tranchera la controverse à laquelle le genre *Galeottia* a donné lieu.

Dircæa Blassii (REGEL), figuré dans la *Flore des serres et jardins de l'Europe,* pl. 1140-1141. — Famille des Gesnériacées. — Didynamie-angiospermie.

La patrie de cette magnifique Gesnériacée est inconnue; mais M. Van Houtte regarde comme très-probable qu'elle est venue du Brésil. C'est une grande plante, entièrement couverte de poils mous qui rendent sa surface comme veloutée. Le tubercule est volumineux et donne naissance à de nombreuses tiges rougeâtres qui retombent ensuite de tous côtés autour du pot. Feuilles pétiolées, cordiformes, pointues, dentées sur les bords, d'un vert foncé à la face supérieure, plus pâle à l'inférieure; celles qui se trouvent à la naissance des fleurs sont beaucoup plus petites, sessiles, ovales et obtuses et se relevant entièrement. Les fleurs sont grandes, d'un beau rouge-vermillon, très-nombreuses et disposées en deux ou trois étages distincts à l'extrémité de chaque tige. La corolle se fait remarquer par la longueur de la lèvre supérieure qui fait un coude prononcé à sa base.

L'individu figuré et décrit dans la *Flore des serres* n'avait pas moins de 150 branches fleuries sur lesquelles se trouvaient au moins de 1,500 à 2,000 fleurs. C'est assurément la plus brillante et la plus ornementale de toutes les Gesnériacées connues, c'est aussi une des plus belles plantes avec lesquelles on puisse garnir les tablettes d'une serre, une jardinière de salon ou un vase suspendu. Elle est déjà répandue dans le commerce.

Le *Dircæa Blassii* se cultivera comme les autres Gesné-

riacées à tubercules; c'est-à-dire qu'on lui accordera de la chaleur, de fréquents seringages pendant la pleine pousse; que les arrosements seront progressivement diminués dès que la majeure partie des fleurs sont épanouies, enfin qu'un sevrage absolu sera observé pendant le repos hibernal; on donnera peu d'humidité après la plantation au printemps.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Clematis Guascoi (HORT.), figuré dans *l'Illustration horticole,* pl. 117. — Famille des Renonculacées. — Polyandrie-polygynie.

L'Illustration horticole figure dans son premier numéro de 1857 une magnifique hybride de Clématite, obtenue de graines récoltées par un amateur luxembourgeois, M. de Guasco, sur un individu de *Clematis cœrulea,* var. *grandiflora,* fécondé par le *Clematis viticella, flore purpureo.* De cette union est résultée une plante fort remarquable; ses fleurs sont d'un beau violet nuancé de bleuâtre au commencement, passant plus tard à un riche violet pourpré-velouté; ce coloris est un heureux mélange de ceux des parents; elles sont aussi amples que les fleurs de la *Clematis cœrulea grandiflora;* les pétales sont tantôt au nombre de quatre comme dans la *Clematis viticella,* tantôt au nombre de cinq et de six comme dans la mère. Le feuillage est celui peu modifié de la *Clematis cœrulea.* M. Lemaire décrit ainsi cette hybride : « C'est une plante rustique à tiges élancées, très-vigoureuses, parsemées de poils courts; les folioles disposées par cinq (dans les feuilles supérieures), deux basilaires, trois terminales, sont presque glabres, amples, pauci-veinées, luisantes. Les fleurs, qui mesurent souvent plus de 8 centimètres de diamètre, sont dressées, composées de quatre, cinq ou six pétales obovés-oblongs, très-finement et très-distinctement acuminés, plissés-trinerves en dedans, tricostés en dehors, très-finement tomenteux en dessous, très-glabres sur

l'autre face, nervés-réticulés. Les étamines sont toutes fertiles, très-glabres; les styles plus longs, fasciculés. »

Ce beau gain qui fait honneur à l'horticulture belge, a été acquis par l'honorable maison Makoy et Compᵉ de Liége, qui en a cédé une partie de l'édition à M. A. Verschaffelt, de Gand. Le prix de 10 francs, auquel ces messieurs cotent le *Clematis Guascoi*, lui promet de nombreux amateurs.

Culture. — C'est une plante tout à fait rustique, bravant bien nos hivers, et se contentant de toute qualité de terrain. On la multipliera au moyen du couchage ou du marcottage de ses tiges, ou en la greffant sur quelque autre espèce vigoureuse.

Lysimachia nutans (Duby), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4941). — Syn. : *Lubinia atropurpurea* (Link et Otto). Famille des Primulacées. — Pentandrie Monogynie.

Nous avons décrit, il y a quelque temps, une fort jolie plante buissonnante des Niljerrhies (Inde) sous le nom de *Lysimachia Leschenaultii*, l'espèce actuelle est au moins aussi belle et ses fleurs sont beaucoup plus grandes; elle provient de localités marécageuses du district montagneux du Cap où elle fut découverte par les botanistes explorateurs Ecklon et Zeyher et par Drege; elle est vivace, fleurit en juillet, supporte fort bien la pleine terre en été; ses racines exigent néanmoins un abri pendant l'hiver.

Tige dressée à quatre angles peu marqués, portant quelques branches opposées. Feuilles opposées, lancéolées, brièvement acuminées, s'amincissant vers le bas en un pétiole imparfait, semi-amplexicaule. Racème terminal en épi, d'abord incliné, ensuite érigé, multiflore. Pédicelles très-courts, munis de petites bractées linéaires lancéolées. Calice pourpre violet foncé, découpé presque jusqu'à la base en cinq segments linéaires-oblongs, obtus, érigés; corolle grande, campanulée, infundibuliforme, à cinq lobes profonds, oblongs-cunéiformes, érosés au sommet, de couleur rouge pourpre foncé;

le tube très-court est intérieurement marqué de très-petits points. Cinq étamines égales insérées sur le bord du tube; filets allongés très-saillants, dressés, pourpre-violet; anthère ovale presque noire. Ovaire petit; style épais, subulé moitié plus court que la corolle.

Cette fort jolie plante a été rangée à tort par les botanistes Link et Otto dans le genre *Lubinia*, sous le nom de *Lubinia atropurpurea;* elle appartient réellement au genre *Lysimachia* section *Ephemerum*.

Rose Victor Trouillard, figurée dans l'*Illustration horticole*, pl. 113.

Cette Rose est une hybride remontante obtenue de semis à Angers, par M. Victor Trouillard qui l'a cédée à MM. Standish et Noble, horticulteurs à Bagshot, lesquels l'ont dédiée à l'obtenteur. Elle provient de graines recueillies sur la *Rose Géant des Batailles;* elle a hérité des bonnes qualités de cette dernière et ses fleurs sont beaucoup plus grandes et d'un coloris cramoisi velouté foncé des plus riches, et reflété de rose carminé; les pétales sont extrêmement nombreux, très-serrés, chiffonnés au centre, imbriqués-réfléchis à la circonférence. C'est une des plus belles roses obtenues dans ces derniers temps; elle se distingue au milieu de ses congénères par l'ampleur et la richesse du coloris de ses fleurs.

M. A. Verschaffelt ayant acquis une partie de l'édition de ce beau Rosier, peut en livrer dès maintenant des fortes plantes sur tiges à 25 francs.

Pomologie.

—

CONGRÈS POMOLOGIQUE

TENU A LYON, LES 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE 1856.

Nos voisins ont senti comme nous la nécessité de faire sortir la nomenclature pomologique du chaos qui menaçait d'engloutir une des plus importantes parties de l'art horticole. La Société Van Mons et la Commission royale de Pomologie de Belgique ont, la première par les prosélytes qu'elle s'est attachés, la seconde par la publication de ses excellentes *Annales de Pomologie*, ouvert la voie de la réforme; en établissant des relations entre les différents pomologues du continent, elles ont provoqué de nouvelles études, de nouvelles comparaisons et, par suite, des discussions d'où la lumière se fait jour peu à peu. En France, la Société Impériale d'horticulture du Rhône a pris l'initiative en faisant un appel à toutes les associations correspondant avec elle; un premier congrès pomologique, tenu sous ses auspices en septembre dernier, a déjà éclairci plusieurs points douteux, ainsi que le lecteur pourra s'en assurer en compulsant la liste des variétés de poires admises par le congrès, que nous donnons *in extenso* d'après le rapport officiel. Un second congrès sera tenu à Lyon en 1857, il examinera les cerises, pêches, pommes, prunes, raisins, etc.

La Belgique, où tant de bonnes poires ont été gagnées, et dont les riches et nombreuses pépinières jouissent d'une renommée universelle, serait, selon nous, le pays où devraient se réunir en un congrès général tous les pomologues de l'Europe; ce serait le champ le plus propice pour débattre toutes les questions de nomenclature, d'influence du sol, du mode de greffer, etc., qui divisent les pomologues. De grandes pépinières, pour ainsi dire sous la main, les collections de la

Société Van Mons, riche en variétés inédites ou peu connues, provenant des semis de Van Mons, et les nouveautés recommandables que cette société reçoit aujourd'hui par ses associés de toutes les contrées du monde, nous semblent des avantages sérieux qui militent en faveur de notre proposition d'un congrès général de pomologie. H. G.

VARIÉTÉS DE POIRES ADMISES PAR LE CONGRÈS.

Adèle de Saint-Denis. Synonymes : Adèle de Saint-Ceras, Baronne de Mello. — Fertile, moyen, bon; mûr en octobre (1).

Alexandrine Douillard. Syn. : Douillard. — Très-fertile, assez gros, bon; mûr en novembre.

Arbre courbé. Syn. : Amiral. — Fertile, gros, bon; mûr en octobre.

Beau présent d'Artois. Syn. : Présent royal de Naples. — Très-fertile, gros, assez bon; mûr au commencement de septembre. Entre-cueillir.

Bergamote d'Angleterre. Syn. : Gansel's Bergamote, Bezy de Caissoy par plusieurs pépiniéristes. — Fertile, moyen, bon; mûr en septembre, octobre. Greffer sur franc.

Bergamote Esperen. — Très-fertile, moyen, très-bon; mûr en mars, mai.

Beurré Beaumont. Syn. : Beurré de Beaumont, Bezy Waët, Bezy de St-Wast, Beimont, Beymont. — Fertile, moyen, bon; mûr en janv.

Beurré Benoît. Syn. : Beurré Auguste Benoît ou Benoist. — Fertile, gros ou assez gros, assez bon; mûr en septembre, octobre.

Beurré Bretonneau. Syn. : Calebasse d'hiver. — Fertile, assez gros, assez bon; mûr en fév., mars. Greffer sur franc; très-bon cuit.

Beurré Capiaumont. Syn. : Beurré aurore. — Très-fertile, moyen, bon; mûr en octobre. Greffer sur franc; très-bon cuit.

Beurré Clairgeau. — Très-fertile, gros ou très-gros, bon; mûr en novembre, décembre.

Beurré d'Amanlis et *Beurré d'Amanlis panaché.* Syn. : Whilelmine, Hubard, Duchesse de Brabant, Poire Delbert ou d'Albert, Poire Kessoise. — Très-fertile, gros, bon; mûr en septembre.

Beurré d'Arenberg. Syn. : Orpheline d'Enghien, Colmar Deschamps, Beurré Deschamps, Beurré des Orphelins, Délices des Orphelins. — Très-fertile, moyen, très-bon; mûr en décembre, janvier. Greffer sur franc.

Beurré d'Anjou. Syn. : Ne plus Meuris, Nec plus Muris. — Peu fertile, assez gros, très-bon; mûr en décembre.

---

(1) L'époque de la maturité est le terme moyen.

Beurré Davy. Syn. : Beurré Spence, Beurré de Bourgogne, Beurré Saint-Amour, Belle de Flandre ou des Flandres, Nouvelle gagnée à Heuze, Beurré des bois, Fondante des bois, Boss père, Poire des bois, Boss pear, Beurré d'Elberg, Beurré Davis, Beurré Foïdart. — Fertile, gros ou très-gros, bon ; mûr en octobre.

Beurré de Nantes. Syn. : Beurré nantais. — Très-fertile, moyen, très-bon ; mûr en septembre.

Beurré d'Hardenpont. Syn. : Beurré d'Arenberg par erreur, Glou morceau, Goulu morceau de Cambron, Beurré de Kent, Beurré Lombard, Beurré de Cambronne. — Fertile, gros, très-bon ; mûr en janvier.

Beurré Diel. Syn. : Beurré magnifique, Beurré incomparable, Beurré royal, Beurré des trois tours, Dry toren, Melon de Knops, Poire melon, Graciole d'hiver, Fourcroy, Dorothée. — Fertile, gros, très-bon ; mûr en novembre, décembre. Recommandé.

Beurré Giffart. — Fertile, moyen, très-bon ; mûr fin juillet.

Beurré Picquery. Syn. : Urbaniste, Louis Dupont, Beurré Drapiez, Louise d'Orléans, Serrurier d'automne, Vergaline musquée. — Peu fertile, moyen, très-bon ; mûr en octobre, novembre.

Beurré Quetelet. Syn. : Beurré Dumortier.—Très-fertile, moyen, très-bon ; mûr en septembre, octobre.

Beurré Six. — Fertile, assez gros ou gros, très-bon ; mûr en novembre, décembre. Greffer sur franc.

Beurré superfin. — Assez fertile, assez gros, très-bon ; mûr en sept.

Bezy de Montigny. Syn. : Non pas Doyenné musqué vulgairement nommé Bezy de Montigny. — Très-fertile, moyen, bon ; mûr en septembre.

Bon Chrétien Napoléon. Syn. : Liard, Médaille, Mabille, Captif de Sainte-Hélène, Charles d'Autriche, Charles X, Beurré Napoléon, Bonaparte, Gloire de l'Empereur, Napoléon d'hiver. — Très-fertile, assez gros, très-bon ; mûr en octobre, novembre.

Bon Chrétien William. Syn. : Bartlett de Boston, de Lavault. — Très-fertile, gros ou très-gros, très-bon ; mûr en septembre.

Bonne d'Ézée. Syn. : Belle ou Bonne des Zées, Belle et Bonne des haies. — Très-fertile, gros, bon ; mûr en septembre.

Calebasse Bosc. Syn. : Thompson. — Très-fertile, gros, bon ; mûr en novembre.

Calebasse monstre. Syn. : Calebasse Carafon, Calebasse royale, Calebasse monstrueuse du nord, Van Marum, Triomphe de Hasselt. — Très-fertile, très-gros, assez bon ; mûr en octobre. Greffer sur franc.

Colmar d'Arenberg. Syn. : Kartoffel. — Très-fertile, très-gros, assez bon ; mûr en novembre.

Conseiller de la Cour. Syn. : Maréchal de cour, Bô ou Baud de la cour, Grosse Marie. — Fertile, gros, assez bon ; mûr en octobre.

Cumberland. — Très-fertile, assez gros, bon ; mûr en septembre, octobre.

Des Deux Sœurs. — Très-fertile, assez gros, assez bon ; mûr en novembre.

Délices d'Hardenpont d'Angers. Syn. : Poire Pomme, de Racqueingheim. — Très-fertile, moyen, très-bon ; mûr en novembre, décembre.

Délices de Lowenjoul. Syn. : Jules Bivort. — Très-fertile, assez gros, très-bon ; mûr en octobre, novembre. Greffer sur franc.

Doyenné Boussoch. Syn. : Beurré de Mérode, Double Philippe, Nouvelle Boussoch. — Fertile, gros, bon ; mûr en septembre.

Doyenné Defais. — Fertile, moyen, assez bon ; mûr en novembre, décembre.

Doyenné d'hiver. Syn. : Bergamote de la Pentecôte, Seigneur d'hiver, Doyenné de ou du printemps, Dorothée royale, Poire Fourcroy, Canning d'hiver, Merveille de la nature, Pastorale d'hiver, Poire du Pâtre, Beurré roupé. — Très-fertile, gros, bon ; mûr en janvier, mai.

Duchesse d'Angoulême. Syn. : Poire de Pézenas, des Éparonnais, Duchesse. — Très-fertile, très-gros, bon ; mûr en octobre, novembre.

Duchesse panachée.

Duchesse de Berry d'été. — Assez fertile, moyen, très-bon ; mûr fin août.

Épine du Mas. Syn. : Belle Épine Dumas, Colmar du Lot, Duc de Bordeaux, Épine de Rochechouard, Colmar de Limoges. — Fertile, moyen, bon ; mûr en novembre.

Espérine. — Très-fertile, moyen, assez bon ; mûr en octobre.

Figue. Syn. : Figue d'Alençon, Figue d'hiver, Bonnissime de la Sarthe. — Fertile, assez gros, très-bon ; mûr en novembre, décembre.

Fondante de Charneux. Syn. : Beurré ou Fondante des Charneuses, Duc de Brabant (Van Mons), Miel de Waterloo. — Fertile, assez gros, très-bon ; mûr en octobre. Greffer sur franc.

Fondante de Noël. Syn. : Belle ou Bonne de Noël, Belle ou Bonne après Noël, Souvenir d'Esperen. — Fertile, moyen, bon ; mûr en décembre.

Grand Soleil. — Fertile, assez gros, bon ; mûr en décembre.

Graslin. — Fertile, gros ou assez gros, bon ; mûr en octobre, novembre.

Jalousie de Fontenay. Syn. : Jalousie de Fontenay-Vendée, Belle d'Esquermes. — Très-fertile, assez gros, très-bon ; mûr en septembre.

Louise bonne d'Avranches. Syn. : Louise de Jersey, Bonne ou Beurré d'Avranches, Bergamote d'Avranches, Bonne de Longueval. — Très-fertile, assez gros, très-bon; mûr en septembre, octobre.

Marie-Louise Delcourt. Syn. : Marie-Louise Nova, Marie-Louise nouvelle, Van Donkelear, Vandonckelaër, Marie-Louise Van Mons. — Très-fertile, moyen ou assez gros, très-bon; mûr en octobre, novembre.

Nouveau Poiteau. Syn. : Tombe de l'amateur. — Fertile, gros, bon; mûr en novembre. Blettit avant de jaunir.

Passe-Colmar. Syn. : Passe-Colmar gris, Passe-Colmar nouveau. Passe-Colmar ordinaire. — Très-fertile, moyen, très-bon; mûr en décembre, février.

Rousselet d'août. Syn. : Gros Rousselet d'août Van Mons. — Très-fertile, moyen, très-bon; mûr en août.

Saint-Michel-Archange.—Fertile, assez gros, très-bon; mûr en octobre.

Saint-Nicolas. Syn. : Duchesse d'Orléans. — Très-fertile, moyen, très-bon; mûr en septembre, octobre.

Seigneur (*Esperen*). Syn. : Seigneur d'Esperen, Bergamote fievée, Bergamote lucrative, Lucrate, Bresilière, Beurré lucratif, Fondante d'automne, Arbre superbe. — Très-fertile, moyen, assez gros, très-bon; mûr en septembre, octobre.

Shobdencourt. Syn. : Non pas Shobden court. — Très-fertile, moyen, très-bon; mûr en janvier, mars.

Soldat laboureur. — Fertile, assez gros, bon; mûr en octobre, décembre.

Suzette de Bavay. — Très-fertile, petit, bon; mûr en février, avril.

Triomphe de Jodoigne. — Fertile, gros ou très-gros, assez bon; mûr en décembre.

Van Mons. Syn. : Van Mons de Léon Leclerc. — Fertile, gros, très-bon; mûr en novembre. Greffer sur franc.

Le mérite des sous-variétés panachées, Beurré d'Amanlis et Duchesse d'Angoulême, est un léger diminutif de leur type.

Poiriers spécialement pour espalier.

Bergamote Crassane. Syn. : Cressanne, Crésane d'automne, Beurré plat. — Fertile, moyen, très-bon; mûr en novembre. Contre un mur et au soleil.

Beurré gris. Syn. : Beurré doré, Beurré d'Amboise, Beurré roux, Beurré d'Isambart, Beurré du Roi, Isambart le bon, Beurré de Terwerenne. — Fertile, moyen et gros, bon; mûr en septembre, octobre. Sur franc, contre un mur, avec avant-toit; levant, couchant; peut s'élever en haute tige.

Bezy de Chaumontel. Syn. : Beurré de Chaumontel, Chaumontel, Beurré d'hiver. — Assez fertile, moyen et gros, assez bon ; mûr en janvier. Peut aussi s'élever en pyramide.

Bon Chrétien de Rans. Syn. : Beurré de Rance, Beurré de Flandre, Beurré Noirchain, Beurré Noire chair, Hardenpont de printemps, Beurré de Pentecôte. — Assez fertile, assez gros, assez bon ; mûr en janvier, mars. Sur franc, contre un mur, bonne exposition.

Doyenné blanc. Syn. : Beurré blanc, par erreur, Saint-Michel, Bonne ente, Doyenné picté, De Neige, Du Seigneur, Citron de septembre, etc. — Très-fertile, moyen, très-bon ; mûr en octobre. Sur franc, contre un mur, avec avant-toit ; nord, levant, couchant.

Doyenné gris. Syn. : Doyenné roux, Doyenné crotté, Doyenné galeux, Doyenné jaune, Saint-Michel gris, Neige grise. — Très-fertile, moyen, très-bon ; mûr en octobre, novembre. Sur franc ; contre un mur avec avant-toit ; terre légère, levant, couchant, nord.

Saint-Germain d'hiver. Syn. : Inconnue Lafare, Saint-Germain gris, Saint-Germain vert. — Fertile, assez gros, très-bon ; mûr en novembre, mars. Sur franc, contre un mur au soleil.

Variétés dont les fruits sont à cuire.

Belle Angevine. Syn. : Angora, Bolivar, Comtesse ou Beauté de Terwerenne, Royale d'Angleterre, Duchesse de Berry d'hiver, Abbé Mongein, très-grosse de Brux. — Assez fertile, énorme, assez bon ; mûr fin d'hiver. Pyramide ; mieux en esp. contre un mur au midi.

Bon Chrétien d'hiver. Syn. : Poire d'angoisse, Poire de Saint-Martin, Bon Chrétien de Tours. — Assez fertile, gros, bon ; mûr en mars, mai. Contre un mur à bonne exposition.

Catillac. Syn. : Quenillat, Teton de Vénus, Gros Gillot, Bon Chrétien d'Amiens, Grand Monarque, Monstrueuse des Landes, Chartreuse, Abbé Mongein. — Très-fertile, très-gros, bon ; mûr en février, mai. Pyramide, mieux en espalier et haute tige.

Certeau d'automne. Syn. : Cuisse-Dame, par erreur. — Très-fertile, moyen, très-bon ; mûr en oct., nov. Mieux espalier et haute tige.

Curé. Syn. : Monsieur le Curé, de Monsieur, de Clio, Belle de Berry, Belle Andréanne ou Adrienne, Bon papa, Pater noster, Vicaire of Wakefield, Belle Héloïse, Beurré Comice de Toulon, Belle Andréine. — Fertile, gros, très-bon ; mûr en novembre, janvier. Pyramide, espalier, haute tige.

Léon Leclerc. — Fertile, gros, assez bon ; mûr en mars, mai. Pyramide ; mieux espalier, sur franc, bonne exposition.

Martin sec. Syn. : Rousselet d'hiver. — Assez fertile, petit, très-bon ; mûr en décembre, janvier. Mieux haute tige.

Messire-Jean. Syn. : Mi-Sergent, Messire-Jean gris, Messire-Jean doré, Chaulis.—Assez fert., moyen, bon ; mûr en nov. Mieux haute tige.

Poiriers spécialement pour haute tige. (Arbres de verger.)

Bergamote Sylvange. Syn. : Poire Sylvange. — Fertile, moyen, bon ; mûr en novembre.

Beurré d'Angleterre. Syn. : Bec d'oie, Amande, Poire d'amande, Poire anglaise, Saint-François, Poire des Finois. — Très-fertile, moyen, assez bon ; mûr en septembre.

Beurré Goubault. — Très-fertile, moyen, bon ; mûr en septembre. Entre-cueillir.

Beurré Millet. — Très-fertile, petit, très-bon ; mûr en décembre.

Blanquet. Syn. : Blanquet gros, Cramoisin, Cramoisine. — Fertile, petit, assez bon ; mûr en juillet. Entre-cueillir.

Citron des Carmes. Syn. : Petite Madeleine, Saint-Jean. — Très-fertile, petit, assez bon ; mûr en juillet. Entre-cueillir.

Doyenné de juillet. Syn. : Roi Jolimont. — Très-fertile, petit, très-bon ; mûr en juillet. Entre-cueillir.

Epargne. Syn. : Beau Présent, Cuisse-Madame, Grosse Madeleine, Saint-Samson, Chopine, Beurré de Paris, Cueillette, de la table des princes.—Très-fertile, moyen ou assez gros, bon ; mûr en juillet, août. Réussit en espalier.

Joséphine de Malines. — Peu fertile, moyen et petit, très-bon ; mûr en janvier, mars. Réussit en espalier.

Rousselet de Reims. Syn. : Petit Rousselet, Rousselet musqué. — Fertile, petit, bon ; mûr en septembre. Très-bon confit.

Seckle. Syn. : Shakespear, Seckle pear.—Fert., petit, bon ; mûr en oct.

Zéphirin Grégoire. — Très-fertile, petit ou moyen, très-bon ; mûr en janvier, février.

Les Membres du bureau : MM. Charles Baltet, *président ;* De Laperouse, *vice-président ;* C. F. Willermoz, *secrétaire ;* Cherpin et Glady, *vice-secrétaires.*

Nous recevons d'un de nos correspondants l'article suivant sur le même sujet, ayant pour but de redresser certaines erreurs que le congrès pomologique a sans doute laissé passer faute d'un examen comparatif suffisant.

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE LYON.

La Société impériale d'horticulture du Rhône a convoqué

un congrès pomologique, dont la première session a été tenue à Lyon les 20, 21 et 22 septembre 1856.

Ce congrès, imitation éloignée des meetings annuels de l'*American Pomological Society*, avait pour but de déterminer, parmi les variétés de poires existantes dans le commerce, celles qui méritent la préférence dans la culture et en même temps de réduire la nomenclature à sa plus simple expression; en d'autres termes, établir le véritable nom de chaque fruit et sa synonymie. On ne peut nier l'importance des travaux de ce genre, ils offrent un grand intérêt et sont d'une utilité incontestable; depuis bien des années on s'en est occupé en Belgique sur une large échelle et les travaux des pomologues belges, centralisés, ont reçu une consécration officielle, en vertu de l'arrêté royal du 20 juin 1852, instituant une Commission royale de pomologie. Cette commission, composée de membres choisis, autant que possible, dans les diverses provinces du pays, avec l'adjonction de membres correspondants étrangers en nombre illimité, est chargée d'un travail analogue à celui dont on veut s'occuper en France; elle publie le résultat de ses études dans les *Annales de Pomologie,* ouvrage dont quatre volumes ont déjà été publiés, et elle a fondé, sous les auspices du gouvernement, un centre pratique des progrès de l'arboriculture sous le nom de *Société Van Mons*.

Les Américains procèdent plus largement et d'une manière différente. Les diverses sociétés de pomologie de l'Union ont constitué un centre commun sous le nom de *American Pomological Society;* elles s'y font représenter par leurs délégués dans un congrès annuel qui se tient alternativement au chef-lieu de chaque État. Ces délégués étant en général des hommes spéciaux, leurs discussions sont très-remarquables, par leur côté pratique et sérieux; elles sont publiées dans un volume annuel qui mérite toute l'attention des pomologues européens.

Cette société recherche l'origine de chaque fruit, le nom primitif donné par l'inventeur et ses synonymies; elle décide

de sa qualité, dans chaque partie du pays; ainsi, tel fruit reconnu bon par tous les délégués est admis comme de culture générale (*for general cultivation*) et tel autre de première qualité dans certains États et médiocre dans d'autres, est seulement admis comme de *culture locale* (*for particular localities*). On ne peut agir plus logiquement et il serait à souhaiter que la même méthode fût adoptée en Europe, mais les différences de langue et de nationalité seront toujours un obstacle difficile à vaincre pour parvenir à ce but.

Nous applaudissons cordialement à l'initiative prise en France par la Société impériale d'horticulture du Rhône, et lui souhaitons le plus grand succès; mais nous nous permettrons de lui faire remarquer que dans un travail aussi ardu qu'une révision générale des nomenclatures fruitières, il serait bon d'adopter les mêmes principes que la Société américaine; or, le premier de ces principes, c'est le respect au droit des inventeurs. Tout cultivateur, à quelque nationalité qu'il appartienne, s'il gagne par ses semis un fruit de valeur, a le droit de le nommer et, de même que l'auteur d'un livre, il ne peut être spolié des résultats de son travail et de son intelligence.

La *Commission royale de Pomologie* s'est imposé, comme règle immuable, de s'en rapporter à ses correspondants étrangers, pour ce qui concerne les fruits gagnés dans leur pays et surtout de leur donner dans ses publications le nom imposé par l'obtenteur de la variété, en n'admettant les autres que comme synonymies. Ceci est de toute justice et nous espérons que le congrès pomologique de Lyon modifiera son travail dans ce sens, lors de sa réunion de 1857.

Nous avons sous les yeux sa première publication, et sans nous arrêter aux fruits d'origine française, nous croyons utile, dans l'intérêt de la science pomologique en général, de lui présenter quelques observations sur la nomenclature qu'elle a adoptée pour les fruits d'origine belge, et sur quelques synonymies qui nous ont paru entachées d'inexactitudes.

Nous trouvons d'abord le *Beurré Beaumont* et, comme synonymies, *Bezy Waël, Bezy de Saint-Wast, Beimont* et *Beymont*.

Cette variété, qui date de la fin du XVIIIe siècle, provient de l'abbaye de Saint-Waast; son nom primitif est celui de la localité où elle a été trouvée, et il ne serait que juste de le lui conserver, et de ne pas lui appliquer une synonymie postérieure comme nom principal.

La *poire Beymont*, fruit gagné par M. Bouvier, est une variété toute différente; elle a la plus grande analogie avec le Beurré de Rance, mais non avec le Bezy de Saint-Waast.

Le *Beurré Bretonneau* et la *Calebasse d'hiver* sont deux fruits bien distincts gagnés par M. le major Esperen de Malines.

Le *Beurré d'Amanlis*, fruit obtenu par Van Mons, et nommé primitivement *Wilhelmine*, a plusieurs synonymies françaises, parmi lesquelles nous sommes étonné de voir figurer le nom de *Duchesse de Brabant*, nom imposé par la Commission royale de Pomologie, il y a trois ans, au premier produit d'un semis de Van Mons, n° 7009. Cette poire exquise mûrit en novembre et n'a aucun rapport possible avec le *Beurré d'Amanlis*, fruit d'une toute autre forme, qui mûrit dans les premiers jours de septembre.

Nous voyons figurer ensuite sous le nom de *Beurré d'Anjou* le *Nec plus Meuris* de Van Mons; il est évident que ce dernier nom est le seul vrai, pourquoi est-il indiqué comme synonymie seulement? C'est une poire gagnée à Louvain et dédiée par l'obtenteur à son jardinier Meuris; quel rapport a-t-elle avec l'Anjou?

Nous arrivons à la poire Davy, et parmi une foule de synonymies qui lui sont attribuées, nous voyons les noms de deux autres gains de Van Mons que nous possédons, le *Beurré Delbecq* (et non *Delberg*) et le *Beurré Spence*, nous prions messieurs les membres du Congrès de croire que ce ne sont pas là des synonymies, mais bien des individualités réelles, ce dont nous pouvons administrer la preuve.

Sous le nom de *Beurry Picquery*, le Congrès lyonnais admet un fruit de M. Coloma de Malines, dont le vrai nom, le nom primitif, est *Urbaniste;* mais ce qui est bien plus fort, il lui attribue comme synonymie : 1° le *Louis Dupont*, gagné il y a trois ans de semis de Van Mons, n° 7001, et dédié par son propriétaire actuel à un honorable membre de la Commission provinciale de Namur.

2° La *Louise d'Orléans Gaüs* de Van Mons, dédiée en 1842 à Sa Majesté la Reine des Belges, par MM. Van Mons fils et Bouvier.

Ces deux poires sont supérieures à l'Urbaniste, et si MM. les horticulteurs lyonnais ne les possèdent pas, elles n'en existent pas moins.

Le *Beurré Quetelet* ou *Bis Curtet* est un fruit de M. Bouvier qui mûrit en octobre, et le *Beurré Dumortier* est un fruit de Van Mons qui mûrit en novembre et décembre; ce ne sont donc pas des synonymies.

Le nom primitif donné par l'obtenteur Van Mons à la *Calebasse monstre* est celui de *Van Marum*. Nous croyons qu'il serait temps de faire disparaître des catalogues de pomologie toutes ces monstruosités et, pour notre part, malgré toute notre condescendance vis-à-vis des inventeurs, nous aurons peine à les admettre par la suite.

Le *Beurré De Mérode* et la *Double Philippe* sont confondus dans une même synonymie; or, la plupart des amateurs savent, en Belgique, que ces deux poires mûrissent à trois ou quatre semaines d'intervalle, et que, bien qu'ayant quelque analogie, elles offrent cependant plusieurs caractères différents. Mais, en supposant même que ces deux variétés n'en fassent qu'une, est-ce bien le Doyenné Boussoch, nom français de nouvelle création, que le Congrès lyonnais devait admettre ?

La *poire Fourcroy* est bien distincte de la Bergamote de Pentecôte ou Doyenné d'hiver, elle a beaucoup d'analogie avec le Beurré Diel, et non avec cette première.

La vraie *Poire-pomme* est un fruit de médiocre qualité et

n'a aucun rapport avec la poire Délices d'Hardenpont d'Angers.

La *Fondante des Charneux* a été gagnée dans le village de la province de Liége, dont elle porte le nom; on lui donne comme synonymie une variété infiniment supérieure sous tous les rapports, la poire dédiée à monseigneur le duc de Brabant par la famille Van Mons.

Il existe deux fruits sous le nom de *Souvenir Esperen;* aucun des deux n'est synonyme de la Fondante de Noël.

Parmi les bonnes poires de Van Mons généralement estimées, on compte sa *Marie-Louise nova*, nommée ainsi par l'obtenteur, pour la distinguer d'une autre Marie-Louise gagnée en Belgique par M. Duquesnes; pourquoi ne pas laisser à cette poire son nom primitif et la reléguer dans les synonymies pour en faire hommage à un auteur inconnu?

Nous voyons ensuite une *poire Saint-Nicolas* avec la synonymie de *Duchesse d'Orléans,* ce dernier nom est bien celui imposé par M. Bivort à une excellente poire d'automne, obtenue de ses semis. Est-ce la fantaisie d'un membre du Congrès qui a changé la *Duchesse d'Orléans* en *Saint-Nicolas?*

Il y a plusieurs poires de Rousselet qui mûrissent en août; il eût été plus rationnel, pour bien le distinguer, de laisser subsister le nom donné par Van Mons à l'un de ses semis, celui de *Gros Rousselet d'août.*

Le Congrès indique parmi les fruits de verger notre *Joséphine de Malines* et le *Zéphirin Grégoire.* Cependant la première condition requise pour un arbre de verger, est un bois solide, vigoureux et se soutenant bien; les variétés à rameaux longs et grêles présentent ce grave inconvénient que les branches s'affaissent sous le poids des fruits et produisent une confusion qui déforme l'arbre. La Joséphine et le Zéphirin Grégoire ne peuvent donc être considérés comme arbres de verger, même sous un climat méridional.

(*Un Membre de la Commission royale de Pomologie.*)

VERS DES FRUITS.

DÉFINITION.

VER (du latin *vermis*). — Dans le langage ordinaire, on donne le nom de *vers* à des animaux rampants, de forme allongée, sans vertèbres et sans membres articulés, qui ont le corps mou, contractile, divisé comme par anneaux, la tête non distincte. Tels sont le *lombric* ou *ver de terre*, les *dragonneaux*, les *tarets*, les *vers intestinaux*, etc. Ces animaux vivent dans la terre, les eaux, dans les fruits, le bois, le corps des animaux, dans la viande, le fromage, les étoffes, etc. On donne même quelquefois ce nom aux larves de certains insectes, aux *asticots*, aux *teignes*, à la larve du hanneton (*ver blanc*), à la chenille du bombyx (*ver à soie*), etc.; mais les naturalistes ne désignent proprement sous le nom de *vers* que deux groupes d'animaux invertébrés, les *vers à sang rouge* ou *annélides*, et les *vers intestinaux*. (*Dictionnaire universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, par M. N. BOUILLET.)

VERS QUI RONGENT L'INTÉRIEUR DES POMMES ET DES POIRES.

Moyens à employer pour prévenir ou diminuer les pertes qu'ils occasionnent.

La chute de la plupart des pommes et des poires qui tombent avant leur maturité est occasionnée par des vers qui en rongent l'intérieur. « On accuse souvent les vents du nord, dit Réaumur, de faire tomber les fruits, et on les accuse parfois avec raison; mais souvent aussi, ce que l'on met sur le compte, pour nous servir du langage ordinaire, des *mauvais vents*, devrait être mis sur celui des insectes. » Il a été dit que l'action de ces insectes était alors utile, parce que les éléments de nutrition, qui auraient été consommés par les fruits tombés, servaient dès lors aux fruits restants et les rendaient plus gros. Cela serait vrai si les vers n'attaquaient les fruits que sur des arbres en étant abondamment chargés, s'ils en respectaient toujours une certaine quantité, s'ils les piquaient avant qu'ils eussent pris un certain volume.

De plus, les fruits qui viennent à maturité malgré la pré-

sence des vers sont les premiers attaqués par les guêpes, et surtout les premiers à pourrir; on est obligé, en les mangeant ou en les préparant pour la cuisson, d'en jeter une partie; ils ont généralement une saveur plus âcre.

L'indication de moyens propres à prévenir les atteintes de ces vers, ou, du moins, des moyens susceptibles de diminuer leurs ravages, sera donc, je l'espère, bien accueillie par les propriétaires d'arbres fruitiers. Mais je dois, afin que la manière d'agir soit comprise, exposer préalablement l'origine des vers des fruits à pepin, leurs mœurs et leurs habitudes.

Les vers qui vivent de la chair des pommes et des poires proviennent d'un petit papillon de nuit (*tortrix pomonella, carpocapsa, vel pyralis pomonana*), d'un charançon pourpre et d'une mouche à scie (*tenthredo testudinea*) (1).

Occupons-nous d'abord du premier insecte; il est ordinairement de beaucoup plus commun. Ses ailes supérieures sont noires ou d'un brun cendré, comme damassé, avec une tache d'un rouge brun vers leur extrémité postérieure. Il apparaît au mois de mai ou de juin, se posant le soir sur les pommes ou les poires; il place un de ses œufs, lesquels sont au nombre de 100 à 150, entre deux fruits qui se touchent, dans le petit enfoncement où la queue vient s'insérer, plus souvent au milieu du calice ou œil. Cet œuf donne bientôt naissance à une petite chenille à tête brune, ayant six pattes, et dont le corps, d'un blanc sale ou couleur de chair, est semé sur les premiers anneaux de quelques taches grises. Elle ronge le fruit, se creuse une galerie jusqu'au pepin, grossit et engraisse à plaisir; puis, lorsque la poire ou la pomme tombe, quelquefois même avant sa chute, elle sort de sa retraite. Gagnant le tronc de l'arbre ou bien l'une des

(1) Une petite mouche à deux ailes, une tipule, dépose aussi dans les pommes et les poires des œufs (ou peut-être, si j'ai bien vu, un œuf polysperme) d'où sortent plusieurs petits vers. Mais cette mouche n'est pas nuisible, car elle ne place ses œufs que dans les fruits pourris ou dans les cavités ayant été faites ou abandonnées par d'autres insectes.

grosses branches, elle se cache sous quelqu'une des parties de l'écorce qui se détachent et se soulèvent à demi, et surtout dans les fentes recouvertes de lichen. « Ensuite, elle y creuse une cavité de forme ovale et la garnit d'une enveloppe soyeuse. L'hiver passé, elle se transforme en papillon. » — M. Delacour.

La retraite de cet insecte sous les aspérités de l'écorce des arbres explique, à mon avis, pourquoi il attaque presque exclusivement les vieux arbres, ainsi que l'ont remarqué Van Mons et plusieurs arboriculteurs, entre autres mon honorable collègue à la Société d'Émulation, M. Sirand. Les jeunes arbres, en effet, dont la peau étant lisse offre difficilement un asile aux larves de la pyrale des pommes, ne présentent ordinairement que très-peu de fruits véreux. C'est probablement le grand nombre des fruits véreux sur les vieux arbres et leur rareté sur les jeunes arbres, circonstance dont la cause réelle a été mal comprise, qui a donné lieu à cette opinion, en grande partie sinon tout à fait erronée de Van Mons, que les vers des fruits étaient produits, sans préexistence d'œufs ou de germe, par la vétusté des variétés, et que c'est là la raison pour laquelle les variétés nouvelles en étaient exemptes (1).

Quoi qu'il en soit, les mœurs des vers provenant du papillon de la pomme mettent sur la voie des moyens de destruction à employer pour en restreindre le nombre. Puisqu'ils passent l'hiver sous la vieille écorce du tronc et des grosses branches, sous l'expansion des lichens, il convient de les racler pendant l'hiver. Privés de leur abri, dépouillés de leur enveloppe soyeuse qui tient à l'écorce, les vers périront nécessairement. Cette opération, qui peut être exécutée en un jour sur un très-grand nombre d'arbres, sera d'autant moins coûteuse qu'elle aura lieu à une époque où les travaux

(1) Van Mons avait fort bien observé que les vers des fruits à pepin appartenaient à trois espèces différentes; il appelle la larve de la *tortrix pomonella, ver du fruit formé.*

du jardinage ne pressent pas. Elle ne nuira point, car elle est déjà employée pour donner aux vieux arbres une nouvelle vigueur, pour faire porter des fruits à ceux qui sont stériles. Elle détruira aussi plusieurs chenilles hybernantes qui se nourrissent des feuilles des poiriers et des pommiers.

On devra encore, durant la belle saison, ramasser chaque jour les fruits tombés, les donner à manger au bétail, ou bien les jeter dans l'eau après les avoir écrasés. Il est probable que le papillon des fruits à pepin, de même que l'alucite des blés, vulgairement le *papillon,* a deux générations par an, et que les larves renfermées dans les fruits tombés au printemps produisent en été de nouveaux papillons, et, par suite, de nouveaux vers. Je recommanderai aussi aux personnes dont le fruitier est proche de leur jardin ou de leur verger, d'y visiter, à la fin de l'hiver, les jointures des tablettes et autres appareils en bois qui s'y trouvent, pour y détruire les coques des vers, ou bien d'en tenir les fenêtres fermées jusqu'à la fin d'août, pour empêcher les papillons d'en sortir.

L'efficacité des mesures que je viens de proposer paraît-elle douteuse, je rappellerai les désastres occasionnés dans les vignobles de la Bourgogne, du Beaujolais et du Mâconnais par un autre petit papillon nocturne, la pyrale du raisin, et les moyens qui y ont mis fin. La pyrale introduit un œuf à la surface de chacun des grains d'un raisin ; les chenilles qui en sont le résultat détruisent les graines, puis se logent entre les aspérités de l'écorce du cep jusqu'à ce que, le printemps étant venu, elles se changent elles-mêmes en papillon. La pyrale déterminait, il y a quelques années, pour les habitants de Beaujolais, du Mâconnais et de la Bourgogne, des pertes annuelles évaluées à plusieurs millions de francs. Des milliers de vignerons, dont les vendanges étaient nulles, étaient tombés dans la misère. Bien plus, les propriétaires commençaient à faire arracher leurs vignes, ces vignes où l'on recueille les vins renommés de Nuits, de Juliénas, de Beaune, du Clos-Vougeot, etc. Cependant, durant l'hiver de 1840, un habitant de Romanèche, Benoît Raclet, en cherchant les

moyens de détruire les vers de la pyrale, jeta, par accident, un seau d'eau bouillante sur quelques vieux ceps de vigne. Le remède contre les ravages de la pyrale était trouvé. Le germe de cette découverte fut dû au hasard, mais les dons du hasard ne deviennent féconds qu'entre les mains des hommes de génie. Benoît Raclet remarqua. pendant l'été, que les vieux ceps de vigne qu'il avait échaudés sans le vouloir étaient les seuls de son clos qui portassent des raisins. L'année suivante, durant l'hiver, il lava avec de l'eau chaude tous les ceps de sa propriété ; ils donnèrent en automne une magnifique récolte, tandis que ceux des autres vignes, au milieu desquels ils étaient placés, étaient nus et dépouillés (1).

Raclet publia sa méthode, et les pays vignobles du sud et du centre de la France virent bientôt cesser leur misère, laquelle avait été produite, hélas! par un insecte à peine visible.

Parlons des deux autres insectes rongeurs de pommes et de poires, le charançon pourpre et la mouche à scie.

Le charançon pourpre a la même forme que celui des blés, le *barberotte;* seulement il est plus allongé (sa longueur est d'une ligne et demie), et de couleur brun rougeâtre à teinte peu foncée, semblable à celle du dos des hannetons. Au printemps, sa femelle choisit sur les pommes ou les poires récemment nouées une surface bien lisse, perce la peau avec sa trompe, creuse en dedans une petite cellule et y place un œuf oblong et transparent ; elle le dépose encore dans une incision faite à l'intérieur de l'œil du fruit. La larve qui en sort est blanche, avec une tête noirâtre, et diffère de celle des papillons par l'absence des pattes. Elle pénètre dans le fruit, et y trouvant le vivre et le couvert, comme le rat ermite du bon la Fontaine dans son fromage de Hollande, elle y reste paisiblement jusqu'à ce qu'il tombe; elle le quitte alors

(1) Peut-être que ce moyen. appliqué pour prévenir l'oïdium, pourrait donner les mêmes résultats.

pour entrer dans la terre dont elle sort, à la fin du printemps, sous la forme d'un charançon.

La mouche à scie a la tête et la poitrine noires, le ventre couleur orange pâle.

« Si, vers le mois de mai, dit M. Delacour (de Beauvais), on surveille avec attention les pommiers dont les fruits ont été, dans l'année précédente, attaqués le plus fréquemment par des vers, on voit souvent de petites mouches à quatre ailes voltigeant autour des fleurs sur lesquelles elles finissent par se poser. Elles entrent dans la corolle, et là, après avoir recourbé leur abdomen, elles font manœuvrer avec rapidité une petite scie qu'elles portent à l'extrémité du ventre pour pratiquer une entaille et y déposer un œuf. Le ver qui en sort a le corps blanc, la tête d'un brun rougeâtre, et répand, quand on l'écrase, une odeur agréable semblable à celle des fleurs de la laurelle double. Le fruit dans lequel le ver s'introduit aussitôt après sa sortie de l'œuf, continue pendant quelque temps à grossir, et tombe au mois de juin lorsqu'il a atteint le volume d'une petite noix. »

Les naturalistes pensent, comme M. Delacour, que les mouches à scie ne piquent les fruits que lorsqu'ils commencent à nouer, et qu'elles les font tomber de bonne heure. Mes observations me portent à penser qu'elles les attaquent aussi lorsqu'ils ont déjà un certain volume. Ayant mis dans un bocal, avec un peu de terre, au mois de *septembre* 1853, des poires véreuses que je devais à l'obligeance de M. Mas, j'y observai, l'année suivante, au mois de juillet, des mouches à scie (1). J'ai trouvé aussi à cette époque des fruits ayant été piqués tout récemment.

---

(1) Je me suis procuré les divers insectes parfaits, papillons, charançons, mouches à scie, qui donnent naissance aux vers des fruits, en plaçant dans un bocal en verre avec un peu de terre des fruits véreux, pommes, poires, châtaignes, noix, noisettes, etc., chaque espèce de fruit dans un vase séparé. J'étendais par-dessus une couche de mousse, et je recouvrais avec un morceau de linge à trame serrée. Je voyais peu de temps après les larves de charançons et de mouches à

La larve de la mouche à scie, comme celle du charançon, reste dans les fruits tant qu'ils sont sur l'arbre, et entre ensuite dans la terre pour y demeurer jusqu'au printemps ou à l'été.

Il résulte des mœurs des larves du charançon pourpre et de la mouche à scie du pommier, qu'il faudrait, pour diminuer le nombre de ces insectes, ramasser chaque jour les fruits tombés, et, comme je l'ai déjà dit à propos de la larve des papillons, les donner au bétail ou les écraser. Ce soin sera une tâche facile pour les enfants. On doit aussi, lorsqu'on l'a négligé, ou bien lorsque des arbres sont d'ordinaire plus particulièrement atteints des vers, enlever en automne une couche de terre tout autour de ces arbres, à une profondeur de 7 à 10 centimètres, et la faire passer au feu ou à la fumée, au moyen de l'écobuage.

J'ajouterai à ces conseils celui, applicable seulement aux arbres nains, d'examiner les tiges fleuries au mois de mai, alors que les fruits commencent à nouer et d'en ôter les charançons.

Cette année, un habitant de Pont-d'Ain annonça, dans le *Courrier de l'Ain*, qu'il se chargeait, appelé à cette époque, de préserver presque entièrement des vers les fruits des arbres nains qu'on lui confierait. Je crois avoir deviné sa méthode qu'il a déjà, dit-il, employée avec succès. En 1855, à partir de la floraison des pommiers et des poiriers, la température ne commença à être très-chaude que vers le 1er ou le 2 mai; eh bien, ce dernier jour, en visitant le jardin de M. Chevrier, je remarquai pour la première fois que deux poiriers (duchesse d'Angoulême), dont les fruits avaient été tous véreux en 1854, étaient couverts de charançons pourpres. Les arbres les plus voisins en présentaient quelques-uns, en très-petit nombre; les autres n'en avaient pas. Une

---

scie entrer et se promener dans la terre, celle des papillons grimper et filer leurs coques au milieu de la mousse, puis, au printemps, les insectes parfaits chercher à sortir au dehors.

partie de ces charançons étaient déjà accouplés, les autres s'accouplèrent les jours suivants; et tandis que, pendant les premiers jours, c'est-à-dire avant l'accouplement, ils se tenaient principalement sur les jeunes feuilles, on les trouvait ensuite en plus grand nombre vers les fruits. Ils avaient presque entièrement disparu le 26 mai. Nul doute que la destruction de ces insectes, faite dans les premiers jours, n'eût préservé ces poiriers des vers des fruits, du moins de ceux qui proviennent des charançons. Les feuilles étant alors petites et peu nombreuses, l'opération eût été facile ; j'avais résolu de l'exécuter à titre d'épreuve sur l'un des deux arbres, soit en prenant les charançons avec la main, soit en étendant un linge blanc au-dessous du poirier et en imprimant une secousse brusque à chaque branche; une maladie m'a empêché de donner suite à ce projet.

Si tous les jardiniers ou propriétaires d'un hameau, d'un village, s'entendaient pour enlever et détruire tous les fruits tombés, pour enlever, pendant l'hiver, les vieilles écorces de leurs arbres fruitiers, et enfin pour détruire les charançons au printemps sur les arbres nains, ils seraient certainement presque entièrement, pour ne pas dire tout à fait, à l'abri des pertes causées par les vers des fruits. Mais un propriétaire ne doit pas regarder ces mesures comme inutiles par cela qu'il serait seul à les mettre en pratique, car les insectes produisant les vers des fruits sont très-sédentaires et s'éloignent peu des arbres où ils ont pris naissance.

A l'appui de cette opinion, je citerai de nouveau l'histoire de la pyrale des raisins. Raclet et les premiers vignerons qui échaudèrent leurs ceps eurent de magnifiques récoltes, tandis que les vignes au milieu desquelles leurs fonds étaient comme enclavés, et pour lesquelles on n'avait pris aucune précaution, ne conservèrent pas un raisin intact. On a vu, d'autre part, que Raclet a reconnu l'action préservatrice de l'eau chaude contre les ravages de la pyrale, à l'existence de raisins sur quelques ceps ayant été échaudés et étant entourés d'autres ceps non préservés.

Les amateurs qui tiennent à voir un fruit venir à bien, par exemple celui d'un nouvellement planté, pourront presque toujours le conserver, lors même qu'il aura été piqué par les vers, en mettant en usage, selon les cas, l'un ou l'autre des procédés suivants :

L'ouverture qui annonce l'existence du ver est-elle récente, peu profonde, qu'ils retirent ou tuent l'insecte avec la pointe d'un canif. « Cette incision, que j'ai employée souvent avec succès, dit M. Delacour, sera sans résultat nuisible et se cicatrisera d'abord, même quand le ver, ayant été tué, reste dans l'intérieur du fruit. »

L'ouverture est-elle déjà ancienne, qu'on y introduise un peu d'huile ou de graisse.

Je ne veux point terminer ces instructions sur les vers des fruits sans insister encore sur un conseil déjà donné ailleurs, celui de ne point faire la chasse aux oiseaux insectivores, ces aides bienfaisants et peu coûteux nous ayant été donnés par la Providence pour détruire ceux des ennemis de nos récoltes qui nous échappent par leur petitesse. Je recommanderai surtout les mésanges ; ces petits oiseaux, qui sont presque les seuls restant en nos pays pendant l'hiver, abandonnent alors les bois pour venir en troupes parcourir les haies de nos champs, les arbres de nos jardins ; cherchant les insectes nuisibles, ils tournent autour de chaque branche, grimpent le long des troncs d'arbres, examinent les moindres cavités de l'écorce. On leur tend cependant, malgré leur utilité, des piéges de toutes sortes, on les tue par milliers, et pour quel profit ? il faut soixante et quinze de ces oiseaux dépouillés de leurs plumes pour atteindre le poids d'un demi-kilogramme !

Dr EBRARD.

(*Journal d'horticulture et de pomologie de l'Ain*, n° 9, 1855.)

Miscellanées.

RELEVÉ DES ESPÈCES DE CYPRIPEDIUM

QU'ON CULTIVE AUJOURD'HUI DANS LES JARDINS, AVEC L'INDICATION DE LA CULTURE QUI LEUR CONVIENT,

Par M. Friedrich Otto (*Allgemeine Gartenzeitung*).

Les *Cypripedium,* véritables Orchidées terrestres, méritent d'être cultivées dans les jardins préférablement à beaucoup d'autres plantes plus délicates de la même famille, parce que leur culture exige beaucoup moins de soins que celle des espèces épiphytes, et parce que leur floraison est aussi abondante que prolongée. Il serait vivement à désirer que quelque amateur s'attachât à former une collection complète de toutes les plantes de ce beau genre qui se trouvent aujourd'hui disséminées dans les jardins de l'Europe.

Sous le rapport de la culture et par suite des conditions climatériques dans lesquelles ils croissent naturellement, les Cypripèdes se divisent en deux groupes :

1° Ceux qui peuvent être cultivés en pleine terre ou qui passent l'hiver en pots dans un coffre froid;

2° Ceux qui exigent la serre chaude ou tempérée comme la généralité des Orchidées.

Le premier de ces deux groupes renferme les espèces indigènes des États-Unis, de l'Asie septentrionale, etc. Le second comprend celles qui croissent dans les pays plus chauds, comme au Mexique, dans le Guatemala et à la Nouvelle-Grenade, au Pérou, dans la Chine, au Japon, dans le Népaul, etc.

Les représentants du premier groupe qu'on cultive actuellement dans les jardins sont les suivants :

Cypripedium parviflorum (Salisb.), *Botan. Magaz.*, t. 3024. Amérique du Nord, Canada, Caroline; endroits humides et ombragés.

Cypripedium pubescens (Willd.), *Hort. Berol.*, I, p. 13, t. 13. (*Cypripedium parviflorum, Bot. Mag.*, t. 911. *Cypripedium flavescens* (Redou.), *Lili.*, t. 90.) Amérique du Nord, à l'ombre des broussailles peu touffues.

—*candidum* (Willd.), *Fl. des serres*, IX, t. 962. Pensylvanie, Canada, dans les prairies, sur les rivages plats et humides.

—*spectabile* (Swartz.), *Bot. Reg.*, t. 1666 (*Cypripedium album* (Ait.), *Bot. Mag.*, t. 216. *Cypripedium canadense* (Michx.). *Cypripedium Reginæ* (Walt.). Amérique du Nord, Caroline. Entre les Sphaignes, lieux humides et hauteurs.

—*Calceolus* (Lin.). Europe moyenne, dans les bois feuillus épais. Cette espèce ne se trouve qu'en Europe. Elle s'élève presque jusqu'au cercle polaire.

—*macranthon* (Swartz.), *Bot. Reg.*, t. 2938. *Bot. Reg.*, t. 1534. Nord de l'Asie, Sibérie, Daourie, parmi les Bouleaux, lieux bas et ombragés dans les bois.

—*ventricosum* (Swartz. Sweet), *Brit. Fl. Gard.*, ser. 2, t. 1. Sibérie.

—*arietinum* (R. Br.), *Bot. Mag.*, t. 1569. Amérique du Nord, parmi les Sphaignes.

—*guttatum* (Swartz.), *Fl des serres*, VI, p. 131, t. 573. Sibérie, Daourie, Unalaschka. Endroits ombragés et humides.

—*humile* (Swartz.), *Cypripedium acaule* (Michx.), *Bot. Mag.*, t. 192. Amérique du Nord, Canada, Caroline. Marais, endroits ombragés, penchants humides des montagnes.

Pour cultiver en pleine terre les espèces précédentes on prépare une planche dans un lieu ombragé et humide; à une profondeur d'environ 3 décimètres, on y dispose une couche de matériaux poreux qui produise un bon drainage et on la remplit ensuite avec un compost formé de bonne terre de marais, de tourbe fibreuse et de terre de gazon douce, à laquelle on mélange une partie de sable un peu gros. En plantant les Cypripèdes on dispose leurs racines horizontalement; elles ne s'enfoncent pas profondément en terre, mais elles s'étalent dans la couche superficielle, qui doit être formée de terreau de feuilles léger. On multiplie ces plantes par division; mais si l'on veut en avoir de forts individus, on doit éviter de les diviser. Au commencement de l'hiver on couvre la plante d'une couche mince de feuilles de Conifères, ou, à défaut de celles-ci avec des feuilles de Hêtre ou de Charme. Les espèces qui se sont montrées les

plus difficiles à cultiver sont les *Cypripedium ventricosum, macranthon* et *guttatum*. — Sur la même planche on peut cultiver d'autres Orchidées, tant américaines qu'européennes, ainsi que des *Trillium, Helonias,* les *Uvularia,* le *Parnassia caroliniana,* etc.

Si l'on veut tenir en pots les Cypripèdes précédents, on leur donne le même compost, et des pots plus larges que profonds. Il n'est pas nécessaire de les rempoter chaque année, à moins que leurs racines n'atteignent le pot ; dans ce dernier cas elles exigent un rempotage. Leurs pots doivent être bien drainés. Lorsque l'automne est avancé, les Cypripèdes, qui se trouvent déjà à l'état de repos, sont placés pour l'hiver dans un coffre où ne puisse pénétrer la gelée, et où on les laisse jusqu'à ce qu'ils recommencent à pousser. Là, leur terre se conserve en général suffisamment humide; cependant si l'on voyait qu'elle manque d'humidité, on devrait l'arroser quelque peu.

Le second groupe renferme, non pas toutes les espèces de *Cypripedium* connues des botanistes, mais seulement les huit suivantes qui existent dans les jardins; nous y avons joint deux espèces de *Selenipedium* et le curieux genre *Uropedium,* à cause de leur très-grande affinité avec les *Cypripedium*.

Cypripedium barbatum (Lindl.), *Bot. Reg.*, t. 17. *Bot. Mag.*, t. 4234. Griffith l'a trouvé sur le Mont Ophir.

—*insigne* (Wall. Lindl.). *Coll. bot.*, t. 32. *Bot. Mag.*, t. 3412. Montagnes du Sithet et du Khasiya. Très-répandu dans les jardins.

—*javanicum* (Reinw.), *Fl. des serres,* VII, p. 165. Java.

—*Irapeanum* (Llave), *Fl. des serres,* III, t. 186. Mexique, Mechoacan.

—*villosum* de Java.

—*Lowii* (Lindl.), *Fl. des serres*, IV, p. 375. Bornéo et Saramak. L'une des plus belles espèces.

—*purpuratum* (Lindl.), *Bot. Reg.*, t. 1991. Endroits humides et moussus du Mont Ophir.

—*venustum* (Wall.), *Bot. Mag.*, t. 2129. Monts du Silhet et du Khasiya. Très-répandu dans les jardins.

Selenipedium caudatum (Rchbch fil.) (*Cypripedium caudatum* (Lindl.), *Fl. des serres,* VI, t. 566. Pérou, dans les endroits humides et marécageux de la province de Quito ; Colombie.

Selenipedium Schlimii (Linden et Rchbch fil). Nouvelle-Grenade.
Uropedium Lindenii (Lindl. A. Brongn.), *Ann. des sc. nat.*, 3e sér., XII, t. 2. Nouvelle-Grenade, Colombie, dans les petits bois des Savanes.

Ces différentes espèces se cultivent en pots dont la grandeur doit être proportionnée à la force des plantes. Elles se plaisent surtout dans un mélange de terre de gazon douce et de terre tourbeuse fibreuse, auquel on ajoute un peu de sable. Mais on peut aussi leur donner du terreau de feuilles pur et nutritif, mélangé de terre de gazon. A cause de la disposition de leurs racines, ces plantes ont besoin de pots larges et grands; si l'on en emploie de plus profonds, on doit les munir dans le fond d'une couche épaisse de matières poreuses qui empêchent qu'il n'y reste de l'eau stagnante qui serait nuisible, bien que les Cypripèdes aiment beaucoup l'humidité, surtout pendant leur plus forte végétation. Ces plantes restent constamment feuillées; cependant il est avantageux de les tenir en hiver plus à sec et moins chaudement que pendant l'été, bien que même dans cette dernière saison on ne doive pas les soumettre à une trop forte chaleur. Au printemps leur végétation en est plus vigoureuse et leur floraison en devient plus abondante. Il leur suffit de 12 à 18 degrés centigrades. M. Otto dit avoir vu le *Cypripedium insigne* végéter et fleurir très-bien parmi des plantes alpines d'Europe et des Cypripèdes de l'Amérique du Nord. Naturellement dans une serre froide on doit leur donner fort peu d'eau et même se garder de mouiller leurs feuilles.

On multiplie ces Cypripèdes par séparation des jets latéraux qu'ils produisent lorsque leurs pieds sont assez forts. Le plus sûr est d'attendre que ces rejets soient enracinés. On les met dans de petits pots qu'on tient dans une bâche chaude et humide jusqu'à la reprise complète. Il n'est pas nécessaire de rempoter chaque année; mais lorsqu'on le fait, le meilleur moment est à la végétation, en mars et avril. Il faut toujours changer de pot quand les racines ont traversé la motte. Pendant la floraison on peut tenir les plantes au

frais, leurs fleurs conservant ainsi leur beauté plus longtemps qu'à la chaleur.

NOTE SUR LES SARRACENIA.

Il est maintenant reconnu en Angleterre que les *Sarracenia,* ces singulières plantes aux feuilles creusées en cornet ou en urne des endroits marécageux de l'Amérique septentrionale, ont absolument besoin de la serre chaude pendant leur époque de végétation et également pendant l'aoûtage de leur pousse; il leur faut une température de 25 à 35 degrés centigrades, beaucoup d'eau aux racines et des seringages et bassinages trois fois par jour, et ce depuis le mois de mars jusqu'en septembre. Il est probable qu'une serre tempérée leur conviendrait mieux pendant la saison de repos que la serre chaude; dans tous les cas on devra placer les pots dans une atmosphère sèche; une température de 5 à 15 degrés leur suffit. Le mois de janvier est la meilleure époque pour le rempotage; et le meilleur compost pour cette opération consiste en sable blanc à gros grains et en *sphagnum* bien mélangés avec de la terre de bruyère et des tessons de pots cassés en très-petits morceaux. On draine fortement; un excès en ce genre ne saurait être nuisible. Quelques amateurs placent en été les pots de *Sarracenia* dans des soucoupes remplies d'eau; cette méthode est sans importance, car les plantes cultivées sans soucoupes ne s'en portent pas plus mal. Les urnes sont ordinairement formées au mois d'octobre, et restent parfaites pendant environ trois mois; leur nombre varie selon les espèces et la force des plantes. Le *Sarracenia Drummondi,* le bijou du genre, donne par cette culture de quatorze à vingt-trois urnes ou cornets, dont les plus forts mesurent jusqu'à 75 centimètres de hauteur et 15 centimètres de circonférence vers le sommet. Les fleurs s'épanouissent généralement en mars et avril. On obtient des cornets beaucoup plus grands que d'habitude, en coupant les boutons à fleurs au fur et à mesure qu'ils se présentent.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

FRUIT NOUVEAU FIGURÉ DANS CE NUMÉRO.

POIRE DOCTEUR NÉLIS. (GRÉGOIRE.)

(Spécimen récolté sur pyramide.)

Cette variété provient des semis de M. Gregoire de Jodoigne, qui l'a dédiée à M. le docteur Nelis, de Virginal; son premier rapport date de 1847.

Le fruit, moyen, un peu plus haut que large, affecte ordinairement la forme d'un Doyenné. L'épiderme, mince, lisse, luisant, vert clair, jaunit assez fortement à l'époque de la maturité; il est panaché et finement ponctué de roux fauve, ombré de même couleur autour du pédoncule et du calice et parfois coloré de rouge vif du côté du soleil. Le pédoncule, grêle, ligneux, arqué, vert ombré de brun, long de 25 millimètres, est implanté dans une cavité peu profonde et évasée. Le calice, couronné, ouvert, se trouve presque à fleur du fruit; ses divisions sont brunes, dressées, souvent caduques. La chair est blanche, rosée, demi-fine, fondante; son eau, abondante, sucrée, a une saveur d'amande très-fine et très-agréable.

Le *Docteur Nelis* est un fruit de première qualité, don tla maturité commence en novembre et se prolonge, certaines années, jusqu'en janvier.

L'arbre est assez vigoureux et très-fertile : il se comporte bien en pyramide sur franc ou sur coignassier; ses branches à fruits sont courtes, grosses, gris verdâtre, ponctuées de lenticelles blanc sale : elles portent souvent jusqu'à huit boutons à fleur agglomérés sur une longueur de 5 centimètres.

Les boutons à fleur sont coniques, pointus, brun fauve, ombrés de brun foncé et de gris.

Les supports sont moyens, courts, ridés, gris-vert.

Les jeunes rameaux sont assez gros et longs, cotonneux, droits, lisses et sans stries, arqués et rugueux.

L'épiderme, gris verdâtre, ponctué de lenticelles fauves, arrondies, proéminentes du côté de l'ombre, est brun-rouge du côté du soleil, ponctué de lenticelles plus nombreuses, plus larges, plus blanches et par conséquent plus apparentes.

Le gemme est petit, conique, pointu, saillant, brun clair nuancé de brun foncé.

Les mérithalles sont courts.

Les feuilles sont moyennes, ovales-arrondies et ovales-pointues, planes ou à bords légèrement relevés en gouttière, partiellement arquées, vert clair; leur serrature est assez large et régulière : elles sont supportées, sur les jeunes rameaux, par des pétioles courts, largement canaliculés, vert clair, et sur les lambourdes, par des pétioles longs et grêles.

Les stipules sont linéaires.

(*Annales de Pomologie.*)

Floriculture.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Amaryllis aulica, var. *speciosa* (REGEL), *Garten Flora*, octobre 1856. — Famille des Amaryllidées. — Hexandrie monogynie.

Cette variété, provenue du Brésil, a fleuri au mois de février 1856, dans le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg; deux hampes hautes de 50 centimètres se développèrent à la fois, l'une portant deux fleurs, l'autre quatre, larges chacune de 25 centimètres, d'un beau pourpre-cinabre passant à un pourpre noir sur la ligne médiane des divisions du périanthe et surtout à leur partie inférieure. La beauté de ces fleurs doit être bien grande pour faire dire à M. Regel que c'est le plus bel *Amaryllis* connu de lui. Cette magnifique variété sera une acquisition d'autant plus importante pour les serres, qu'elle appartient à l'espèce la plus florifère et la plus facile à cultiver de toutes les Amaryllidées.

Goniophlebium appendiculatum (MOORE), *Gardener's Chronicle*, page 820. — Syn. : *Polypodium appendiculatum* (LINDEN, Cat. 1856).—*Polypodium scriptum* (HORT.). — Famille des Fougères.

Cette plante est une des plus élégantes espèces dont la famille des Fougères s'est enrichie depuis peu; une venation très-apparente, pourpre sur un fond vert pâle, produit un effet charmant. Le rhizome est rampant, gros comme un tuyau de plume d'oie; les frondes, longues d'un pied et plus sont oblongues ou en triangle allongé, c'est-à-dire qu'elles sont plus larges à la base où elles mesurent 4 à 5 pouces, et

qu'elles deviennent plus étroites vers le sommet; elles sont profondément pinnatifides, presque pinnées vers le bas; les lobes sont linéaires oblongs, aigus ou terminés en pointe allongée; les lobes inférieurs sont souvent eux-mêmes sublobés. Le rachis, les côtes et les veines sont de couleur pourpre violacé; ce coloris fait surtout un magnifique contraste sur le vert pâle des jeunes frondes. Les sores semblent être petits; ils sont presque immergés et se trouvent au sommet des veinules antérieures inférieures disposés en une simple série comme dans le *Polypodium vulgare*.

Cette espèce rapportée par MM. Linden et Smith au genre *Polypodium* est bien un *Goniophlebium*. On en doit l'introduction à M. J. Linden, qui l'a reçue du Mexique où elle croît sur les rochers et sur les vieux arbres. Elle est de culture facile.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Cyclamen Coum (MILLER), var. *rubrum* et *pulcherrimum* (REGEL), *Garten Flora*, octobre 1856. — Famille des Primulacées. — Pentandrie monogynie.

La variété rouge est originaire du Levant; ses fleurs sont couleur de fleurs de Pêcher, avec une tache rouge pourpre foncé dans le fond.

La seconde variété est regardée par M. Regel comme une des plus belles plantes que renferme le genre si joli des Cyclamens, aussi lui a-t-il appliqué l'épithète de *pulcherrimum* ou de très-belle. C'est de la Crimée que les tubercules de cette variété ont été envoyés au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Elle diffère du *Cyclamen Coum* par ses feuilles en cœur un peu plus allongées, légèrement obtuses, marquées en dessous d'un joli dessin blanc, et parce que ses fleurs sont plus longues que larges, tandis qu'elles sont plus larges que longues dans le type; les lobes de la corolle sont d'un beau rouge carmin, avec une tache d'un pourpre foncé dans le fond. Fleurs inodores, très-nombreuses,

jusqu'à trente sur un même pied, paraissant en janvier.

On cultive ce Cyclamen dans un compost formé par parties égales de terre de gazon, de terre de bruyère ou de terreau de feuilles et de sable. En été, on le met en plein air dans un lieu frais et sec, et on l'y laisse quelque temps sans l'arroser. On le rempote au mois d'août; en hiver, on le tient dans un bon coffre ou dans une serre froide près du jour. Il y fleurit abondamment. Il faut éviter à ces plantes toute humidité permanente qui les détruirait en peu de temps.

Helleborus Colchicus (REGEL), *Garten Flora,* octobre 1856. — Hellébore de la Colchide. — Famille des Renonculacées. — Polyandrie polygynie.

Cette nouvelle espèce d'Hellébore ou Ellébore, introduite au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, est, selon M. Regel, la plus belle de tout le genre ; elle constitue une acquisition précieuse, tant pour les plates-bandes de plein air, que pour les serres froides et les orangeries qu'elle orne pendant l'hiver. Son port ressemble beaucoup à celui de l'*Helleborus purpurascens,* dont elle a les fleurs seulement colorées en pourpre plus sombre. D'un autre côté, la configuration de ses feuilles radicales la rapproche de l'*Helleborus Orientalis.* Or, comme ces deux espèces croissent l'une et l'autre dans le pays d'où l'*Helleborus Colchicus* est provenu, M. Regel présume que cette nouvelle plante pourrait bien n'être qu'un hybride issu d'elles, qui aurait pris de l'*Helleborus purpurascens* la tige et la forme des fleurs, tandis qu'il aurait reçu de l'*Helleborus Orientalis* la configuration des feuilles.

L'Hellébore de la Colchide présente des feuilles radicales palmées à folioles oblongues lancéolées, dentées en scie et glabres. Sa tige, rouge pourpre, porte deux fleurs, dont les cinq folioles calicinales sont presque arrondies, longues de 4 centimètres, larges à peu près d'autant, colorées en un pourpre sombre, sur lequel tranchent des veines encore plus foncées en couleur.

Cette espèce, tenue en pots dans de la terre franche ordinaire, fleurit dans l'orangerie vers Noël ou en janvier. Plantée en pleine terre, elle montre ses fleurs, ainsi que l'*Helleborus purpurascens,* dans les premiers jours du printemps; ces fleurs sont fort belles. La floraison dure six semaines.

Toutes les espèces d'Hellébore offrent de l'intérêt; ce sont des plantes généralement herbacées, vivaces, à feuilles radicales, pétiolées, découpées en segments palmés, d'un vert plus ou moins foncé; leurs fleurs, qui s'épanouissent vers la fin de l'hiver et annoncent le prochain réveil de la nature, sont grandes et de longue durée. Toutes aussi sont réputées malfaisantes; les racines, que quelques personnes emploient comme vermifuge, sont purgatives à un degré tel que le remède emporte souvent le malade; aussi ne doit-on jamais recourir à de pareils purgatifs sans l'avis du médecin, car une très-petite dose peut donner lieu à des accidents très-graves.

Cette observation s'adresse à toutes les Renonculacées en général; plantes suspectes qu'il serait prudent de faire connaître aux enfants, afin de les prémunir contre les dangers qu'ils courent en portant à la bouche les racines de l'*Aconitum Napellus L.*, par exemple, dont la forme et l'aspect ressemblent si fort à ceux du Raifort, que sir W. Hooker, ému des nombreux empoisonnements causés par l'emploi des racines d'Aconit, a fait suspendre dans une des salles du Musée botanique de Kew les dessins comparatifs de la plante vénéneuse et de la plante alimentaire.

La liste suivante des principales espèces d'Hellébores pourrait être utile aux amateurs :

1° *Espèces à tiges bisannuelles.*

Helleborus argutifolius (Vivian) de la Corse. A trois feuilles.

— *lividus* (Aiton), *Helleborus trifolius* de Lamarck, de la Corse. A trois feuilles. Fleurs pourpres.

— *fœtidus* (L.), vulgairement Pied de griffon. Lieux incultes et pierreux; indigène; feuilles palmées. Fleurs vertes.

2° *Espèces herbacées à tiges annuelles.*

Helleborus niger (L.) et ses variétés *major* et *marginatus* (Rose de Noël), du Luxembourg et des Alpes. Fleurs roses. Racines très-vénéneuses.
— *abschasicus* (Booth.) du Caucase. Fleurs pourpres.
— *Olympicus* (*Bot. Reg.*). Fleurs purpurines.
— *Orientalis* (Lam.), *Helleborus officinalis Salisbury; Helleborus antiquorum* (A. Braun) de l'Asie Mineure. Fleurs pourprées.
— *Colchicus* (Regel) de la Mingrélie.
— *guttatus* (A. Braun), *Helleborus officinalis* (*Hort. Saint-Pétersbourg*), du Caucase. Fleurs pourprées, mouchetées de pourpre. Superbe espèce.
— *purpurascens* (Wald. et Kitaibel). Hongrie, Podolie, etc.
— *atrorubens* (W. et K.). *Helleborus atropurpureus* (Schult) de la Croatie.
— *cupreus* (Host.) de la Hongrie.
— *intermedius* (Host.) de la Hongrie.
— *Ponticus* (A. Braun), *Helleborus orientalis Desf.* Asie Mineure. Fleurs pourprées ?
— *viridis* (L.). Indigène. Namur, etc. Fleurs vertes.
— *Caucasicus* (Koch.). *Helleborus viridis Caucasicus.* (Steven.) Caucase. Fleurs vertes et pourprées.
— *laxus* (Host.) de la Hongrie. Fleurs vertes.
— *pallidus* (Host.) de la Hongrie. Fleurs vertes.
Ces deux espèces ont été établies aux dépens de l'*Helleborus dumetorum* de W. et K.; celui-ci devient synonyme des deux.
— *odorus* (W. et K.) de la Hongrie. Fleurs verdâtres.
— *angustifolius* (Host.) *Helleborus Bocconi.* Tenore de la Dalmatie et de l'Italie. Fleurs vertes.
— *graveolens* (Host.) de la Hongrie. Fleurs verdâtres.

Observation. — L'*Helleborus hyemalis* de Linné fait actuellement partie du genre *Eranthis,* et nous ne savons pas si l'*Helleborus trifoliatus,* de M. Bedinghaus, horticulteur à Nimy (1), près Mons, est une espèce réelle ou une variété.

---

(1) M. Bedinghaus possède la majeure partie des espèces énumérées et les fournit à des prix très-modérés.

Toutes ces espèces se plaisent dans les lieux ombragés et dans un sol un peu fort; elles se cultivent facilement, à l'exception de l'*Helleborus lividus*. Il est cependant bon de remarquer que les espèces d'origine méridionale se comportent mieux dans l'orangerie que dans les plates-bandes en plein air; le coloris des espèces à fleurs pourprées y est beaucoup plus vif et les teintes sont plus tranchées.

Meconopsis simplicifolia (HOOKER et THOMSON), figuré dans *l'Illustration horticole*, pl. 114. — Syn. : *Papaver simplicifolium* (D. DON.). — Famille des Papavéracées. — Polyandrie monogynie.

Nous avons décrit ci-dessus, page 103, une grande et belle espèce du même genre, le *Meconopsis Nepalensis*, dont l'ample racème chargé d'une vingtaine de larges fleurs jaunes, la taille élevée et le port droit et robuste, la feraient prendre à une certaine distance pour une Rose trémière, et nous disions que pareille plante était destinée à devenir un des principaux ornements de nos jardins. L'espèce que nous allons décrire mérite autant que la *Nepalensis* les éloges les plus chauds; ses fleurs, d'un riche bleu violacé, sont même plus attrayantes que celles des *Meconopsis Nepalensis*.

Le *Meconopsis* à feuilles simples forme, dit M. Lemaire, une épaisse touffe de feuilles, toutes radicales, dressées-étalées, atténuées vers la base en un long pétiole, lancéolées vers le sommet, entières, simples (elles sont pinnatifides dans le *Meconopsis Nepalensis*), longues de 15 à 20 centimètres, larges de 2 à 3, entièrement hérissées, ainsi que les pédoncules et les ovaires, de longs poils roussâtres, ascendants sur les feuilles, décurves sur les pédoncules. D'entre ces feuilles s'élèvent, quatre ou six fois plus longs, c'est-à-dire à environ 1 mètre de hauteur, des pédoncules raides, robustes, finement cannelés, fistuleux et terminés chacun par une grande fleur penchée d'un beau bleu violacé, large de 8 à 9 centimètres, portant au milieu des nombreuses étamines dressées, serrées, à anthères d'un jaune d'or, du

centre desquelles s'élèvent, en les dépassant de beaucoup, l'ovaire et le style, l'un et l'autre de couleur verte.

Le *Meconopsis simplicifolia* est une des plus belles plantes alpines du Sikkim-Himalaya; elle est très-commune dans les endroits rocailleux et pierreux à 12,000 pieds d'élévation supra-marine, où ses fleurs s'épanouissent en mai, exposées aux vents et aux tempêtes de ces régions inhospitalières. Elle réussira bien sans doute, dit M. Hooker fils dans sa notice sur cette plante (dans *Illustrations of Himalayan plants*), à l'air libre, en pleine terre ou dans les rochers artificiels, si l'on a la précaution de la planter dans un endroit frais et non exposé trop longtemps aux rayons solaires (Ch. Lemaire dans l'*Illustration horticole*).

Nous ne savons pas si cette belle espèce et la non moins belle Méconopside du Népal existent à l'état vivant dans le Jardin de Kew; nous aimons à croire qu'on n'aura pas sans nécessité voulu mettre l'eau à la bouche des amateurs; ce serait vraiment trop cruel !

Il existe dans le Sikkim une autre espèce de *Meconopsis*, le *Meconopsis horridula* Hook et Thomson; petit monstre végétal couvert de nombreux et rudes piquants, qui percent la peau lorsqu'on le saisit avec la main; il émet un très-grand nombre de pédoncules à fleurs d'un pourpre plus pâle que celui du *Meconopsis simplicifolia*. M. Hooker en a récolté des échantillons à plus de 17,000 pieds d'altitude. « C'est, dit-il, une des plantes les plus alpines du monde. » Ce petit monstre mérite bien, selon nous, les honneurs de l'introduction, quand ce ne serait que pour défendre les approches de ses brillants congénères.

Delphinium à odeur de musc.

M. Louesse, marchand grainier à Paris, écrit à *l'Horticulteur français* (décembre 1856) que depuis 1852, M. Graindorge, de Bagnolet, cultive un *Delphinium*, à odeur de musc très-prononcée. Cette variété s'étant trouvée dans un semis de graines mélangées de *Delphinium pictum* et

elatum, il est, par conséquent, difficile de dire à laquelle de ces deux espèces elle appartient.

Ce nouveau *Delphinium* produit depuis la mi-juin d'assez jolies fleurs qui se renouvellent jusqu'aux gelées, surtout si l'on prend la précaution de couper les rameaux aussitôt qu'ils sont défleuris. La tige s'élève à 1 mètre 20 centimètres de hauteur; elle est garnie de rameaux plus longs que ceux de l'*Hendersoni* et bien fournis de fleurs d'un bleu assez foncé.

C'est, ajoute M. Louesse, une intéressante acquisition pour les jardins, où elle tiendra bien sa place à côté des plus rustiques espèces de ce beau genre. Son odeur, fortement musquée, ne plaira peut-être pas à tout le monde; mais cette particularité, de trouver une plante odorante dans un genre où tout est inodore, la fera très-certainement rechercher. Elle est aujourd'hui suffisamment multipliée pour être mise à la disposition des amateurs.

Nouvelles variétés de Correa.

Le *Floricultural Cabinet* (numéro de décembre 1856), donne une planche représentant trois charmantes variétés de *Correa* obtenues par M. Gaines, amateur anglais qui, depuis longtemps, s'occupe du perfectionnement de ces sortes de plantes. La variété *rosea alba* est vraiment jolie; ses longs tubes corollaires sont d'un rose vif, blanchissant vers le haut; le limbe est blanc; la seconde variété, nommée *Viridiflora alba*, offre un tube blanc à sommet vert clair; elle fait bon effet étant placée entre la première et la suivante : celle-ci, baptisée *Brilliant*, est de toute beauté; ses fleurs sont grandes, d'un rouge carminé, éclatant, bordé vers les dents du limbe d'un large liseré vert.

L'auteur anglais fait remarquer que le meilleur sujet pour greffer les belles variétés de *Correa*, est le *Correa alba;* l'époque la plus favorable pour cette opération est au printemps, lorsque ces plantes commencent à pousser. Les boutures se font en automne avec des branches aoûtées; on les

insère dans du sable blanc; elles passeront ainsi l'hiver sous châssis froid; au printemps, on les mettra dans une couche de chaleur moyenne, où elles feront bientôt des racines; on plantera ensuite chaque bouture dans un petit pot, pour les porter, lorsqu'elles seront suffisamment endurcies, dans la serre froide. Le compost pour les *Correa*, consiste en terre de bruyère et en terre argileuse légère et sablonneuse. Un fort drainage est indispensable à la santé de ces plantes. En hiver, on ne leur accordera qu'une faible ration d'eau.

Culture maraîchère.

NOUVEAU SYSTÈME ANGLAIS

POUR CULTIVER LES CHAMPIGNONS.

M. Richard Robertson affirme, dans le *Gardener's Chronicle* (3 janvier 1857), avoir obtenu les résultats les plus satisfaisants du mode de culture qu'il expose en ces termes.

Une couche fut lardée (1) le 15 novembre, et le 12 décembre, c'est-à-dire 27 jours après l'introduction du blanc, on recueillait une grande quantité de Champignons; fait, je crois, sans pareil dans la culture de cet excellent végétal. Le système de culture adopté en cette circonstance diffère de celui généralement suivi, en ce que le *blanc* ne fut pas introduit en larges morceaux comme cela se pratique d'ordinaire, mais brisé en très-petits morceaux, dont les plus gros ne dépassaient pas le volume d'une petite bille. Ainsi préparé, le blanc fut semé (je puis, en effet, me servir de ce terme) sur la surface de la couche, que l'on aplanit en-

(1) *Larder* une couche ou une meule, c'est y introduire le blanc (*mycelium* des botanistes).

suite en damant fortement, et l'on *gopta* (1) immédiatement; la température de la couche était alors d'environ 32 à 34 degrés centigrades (90° Fahrenheit).

Je considère ce système comme supérieur aux méthodes ordinaires, parce qu'il n'exige que la moitié de la quantité de blanc nécessaire dans la culture habituelle; ensuite, les Champignons sont plus également répartis sur toute la surface de la couche, et par conséquent on n'est pas exposé aux pertes qu'offre la récolte, lorsque les Champignons sont réunis par touffes, résultat très-fréquent auquel conduit naturellement le lardage ordinaire.

Je crois donc pouvoir attribuer la production précoce de mes Champignons au système particulier que j'ai employé, et ce avec d'autant plus d'apparence de vérité, que le local où se trouvait placée la meule fut tenu comparativement froid pendant quelque temps, afin de retarder une certaine quantité de chou-marin (*Crambe maritima*) qu'on y avait hébergé.

J'ajouterai que la terre employée ne doit pas être trop humide, mais plutôt sèche.

Pomologie.

NOUVELLE TAILLE DU PÊCHER,

SYSTÈME DE M. GRIN.

Depuis quelque temps nous entendions parler d'une nouvelle taille du pêcher, destinée à faire une révolution dans l'arboriculture; mais il était réservé au frère H..., directeur de l'Orphelinat de Bourg, de nous initier aux difficultés de

(1) *Gopter*, c'est recouvrir la meule après le *lardage* d'une couche de terreau.

cette taille, et en quelque sorte de nous la montrer du doigt. Nous nous estimons donc heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les préceptes aussi clairs que faciles que ce digne arboriculteur nous enseigne sans emphase et sans intérêts personnels.

Il commence par rendre hommage aux mérites des arboriculteurs distingués Lahérar, Mas, Borsat, qui, en propageant le goût de l'arboriculture aux environs de Bourg, ont fait naître dans ce pays une pépinière d'horticulteurs et d'amateurs. Fort de l'expérience qu'il a puisée dans les leçons des Bouvier, des Dubreuil, des Hardi et des Lepère, il dit ensuite que le pêcher est, de tous les arbres fruitiers, le plus rétif et le plus difficile à conduire, puis il continue ainsi : J. CHERPIN.

« Cependant une heureuse inspiration m'a conduit à Chartres, où j'ai eu l'avantage de rencontrer M. Grin, horticulteur d'autant plus méritant qu'il est plus modeste.

» J'ai vu là des pêchers dont les coursons ont à peine de 5 à 8 centimètres de longueur, des arbres chargés de fruits et très-bien portants, des arbres dont les branches charpentières se trouvent très-rapprochées par suite de la petitesse des coursons.

» M. Courtois, juge au tribunal de Chartres, amateur distingué en arboriculture, de concert avec M. Grin, a fait faire des expériences multipliées, d'après la méthode trouvée simultanément par l'un et par l'autre, et toujours les résultats ont été des plus satisfaisants. Il y a économie de temps et de peine, abondance de fruits presque toujours assurée; forme de l'arbre plus agréable, durée incontestablement plus longue, puisqu'il n'y a plus de nudité, suppression de treillage, nul souci pour trouver des branches de remplacement. Tout se simplifie.

» Essayons de rendre palpable cette heureuse découverte. Prenons un pêcher nouvellement planté.

» La première année, on ne prend qu'un étage, et même

la deuxième année on doit le laisser fortifier, si l'arbre n'a pas d'abord donné deux fortes branches. Après cela, pour les étages supérieurs, on peut en prendre, chaque année, sans inconvénient, un, deux et même trois, suivant la vigueur de l'arbre. Ils doivent être tous pris successivement sur des bourgeons anticipés à l'état herbacé que l'on fait naître par le pincement.

» Par exemple : prenons une palmette simple pour la formation de nos divers étages. Ils seront coupés à 25 centimètres de distance; on pincera le nouveau bourgeon qui forme la flèche, à 27 centimètres, ce qui fera naître plusieurs bourgeons anticipés; trois seulement seront conservés, deux pour la formation des branches latérales, l'autre, au milieu, pour la continuation de la flèche; quand cette flèche sera de nouveau à 27 centimètres, on fera un nouveau pincement; on continuera ainsi jusqu'à la hauteur qu'on veut donner à l'arbre. Cependant il faut excepter de cette règle le premier étage que l'on formera sur deux yeux du bois de l'année précédente, afin qu'il soit mieux constitué : cette précaution est d'autant plus utile que les étages supérieurs tendent toujours à absorber la séve au détriment des étages inférieurs.

» En formant ces étages supérieurs sur des bourgeons anticipés à l'état herbacé, il restera un petit étranglement à leur insertion, et ce sera un obstacle qui aidera à égaliser la répartition de la séve. On comprend qu'en établissant ainsi les branches de charpente à 25 centimètres de distance, et en prenant plusieurs étages dans la même année, on aura bientôt garni une grande étendue de mur. Il ne sera plus besoin de treillage; du fil de fer fortement tendu à 25 centimètres de distance suffira pour soutenir les branches charpentières.

» Les expériences déjà faites d'après cette méthode prouvent qu'il n'est plus à craindre de voir les étages inférieurs se dénuder et sécher. L'horticulteur habile tient en quelque sorte la vie de cet arbre entre ses mains, il la distribue, la précipite et la retient à son gré; le pêcher devient pour lui

l'arbre le plus facile à conduire. Quant aux coursons ou productions fruitières, suivons toujours l'arbre à sa naissance, c'est-à-dire à un an de plantation. Au printemps, tous les yeux de la branche de charpente vont se développer en bourgeons; quand ces bourgeons auront quatre à cinq feuilles, on les pincera en ne laissant que deux de ces feuilles. Sous ces deux feuilles se trouvent deux yeux latents, qui bientôt pourraient se développer en bourgeons anticipés comme les premiers qui leur ont donné naissance. Si de nouveaux yeux venaient encore à se développer, on pratiquerait toujours le même pincement. Moins d'un mois suffit pour former des yeux à fruits à l'aisselle des feuilles du bourgeon qui vient d'être pincé.

» Ce pincement régulier et sévère fait souvent sortir sur le vieux bois des yeux adventifs qui se forment en bouquets de mai ou en coursons; alors on se hâte de profiter de ces yeux précieux pour se rapprocher de la branche de charpente. Lorsque sur les branches charpentières de l'année courante apparaissent des bourgeons anticipés, on les pince dès que les deux feuilles latérales sont bien formées; si l'on attend qu'elles aient acquis toute leur force, il arrive souvent qu'une vigoureuse végétation les pousse loin de la branche charpentière, et c'est défectueux; si ces feuilles se sont formées à la base même du bourgeon, on peut attendre qu'il y en ait trois ou quatre; ce pincement assure de bons yeux à fruits attachés sur la branche charpentière même.

» Il ne faudrait pas pincer le bourgeon sur la seule feuille qui apparaît derrière; elle se trouve presque toujours dépourvue d'œil à sa base, ce qui occasionnerait une nudité.

» Avant de parler des observations que j'ai recueillies, j'ai voulu en faire l'essai sur des jeunes pêchers plantés dans le jardin de l'Orphelinat de Bourg, en février 1855.

» Vu l'époque du pincement, qui se trouvait trop avancée, je n'ai pu les pratiquer que sur des bourgeons anticipés. Du moment où ces sortes de bourgeons ont été ainsi contenus, ces pêchers ont pris une vigueur extraordinaire, les branches

de charpente ont crû à vue d'œil et ont atteint des longueurs de plus de deux mètres, à partir de la fin de juin.

» Les yeux à fruits des coursons ainsi traités se sont préparés en grande quantité.

» A première vue, il semblerait que cette méthode exige beaucoup de temps et de grandes précautions, mais la pratique démontre qu'au contraire, elle a, en ces deux points, un avantage immense sur toutes les méthodes connues.

» On pourrait aussi appréhender qu'un pincement si fréquent ne provoquât la maladie de la gomme. A cela je puis dire encore que l'expérience a démontré le contraire.

» Les pêchers que j'ai vus étaient conduits d'après cette méthode depuis cinq ans; il n'est pas possible d'en trouver de plus sains ni de plus vigoureux.

» D'ailleurs, on comprend que le pincement étant fait sur le bourgeon à l'état herbacé, il ne s'y établit pas un écoulement considérable comme sur la blessure faite par la serpette.

» La gomme n'est autre chose que la séve condensée sous l'influence de l'air extérieur, lorsqu'elle vient à sortir de son conduit naturel.

» Le pincement dont nous parlons paraît être un excellent moyen pour garantir l'arbre de la maladie du *blanc de la cloque :* c'est M. Courtois qui me l'a fait remarquer en me présentant de beaux plants qu'il dirige. »

FRÈRE H.....

De la Société de la Croix de Jésus, directeur de l'Orphelinat de Bourg.

(*Journal des Roses et des Vergers.*)

Miscellanées.

SUR LA CULTURE DES PLANTES DES HAUTES MONTAGNES

ET DES CONTRÉES LES PLUS SEPTENTRIONALES,

Par M. Ed. Regel (*Gartenflora*, cahier d'août et septembre 1856).

La culture des plantes qui croissent naturellement à de grandes hauteurs sur les montagnes et dans les climats glacés du Nord ou, comme on les nomme habituellement, des plantes alpines, est l'un des problèmes les plus difficiles et en même temps les plus intéressants dont l'horticulteur puisse se proposer la solution. En effet, ces plantes en général fort remarquables par l'élégance, les vives couleurs et la grandeur proportionnelle de leurs fleurs, se trouvent, dans les lieux où la nature les a placées, sous des influences et dans des conditions qu'il semble à peu près impossible de reproduire pour elles dans les jardins. Ensevelies pendant une grande partie de l'année sous une couche épaisse de neige qui les maintient dans un engourdissement complet, à peine sont-elles dégagées par le retour de la belle saison, dont la durée est très-courte dans ces climats glacés, qu'elles se trouvent soumises à l'action d'une lumière solaire extrêmement vive, grâce à l'extrême pureté et à la raréfaction de l'air qui les environne. En même temps, leur végétation rapide s'opère sous l'influence d'une opposition extrêmement prononcée entre la chaleur des jours et le froid piquant des nuits. Cette manière d'être tout exceptionnelle ne ressemble nullement, on le conçoit sans peine, aux conditions dans lesquelles ces mêmes plantes se trouvent au milieu de nos plaines et dans nos jardins. Aussi, les essais qu'on fait pour les cultiver sont-ils presque toujours suivis d'insuccès et même, dans les jardins botaniques où la végétation terrestre compte le plus

possible de représentants, une seule catégorie de végétaux manque entièrement ou à peu près, et cette catégorie est précisément celle des espèces propres aux grandes altitudes et aux pays très-avancés vers le Nord.

En sa qualité de directeur du Jardin botanique de Zurich, M. E. Regel a été à même, pendant plusieurs années, de se livrer à des essais en grand de culture des plantes alpines, et il vient de publier ce que lui a appris, à cet égard, sa longue expérience dans un mémoire étendu qui occupe plus de quatre-vingt-quatre colonnes dans le dernier cahier du *Gartenflora*. Il serait très-intéressant de présenter ici un résumé complet de ce travail important. Mais, en raison du défaut d'espace, nous nous contenterons d'en analyser les chapitres qui nous paraîtront avoir le plus d'utilité pratique.

PREMIÈRE PARTIE. — *Culture des plantes alpines en pleine terre.*

I. *Mélanges de terre.* — Dans leur station naturelle les plantes alpines végètent dans des terres de natures diverses. Mais les plus belles d'entre elles se trouvent généralement ou dans un humus noir semblable à la terre des tourbières et des marais, seulement mêlée d'une plus grande quantité de substances minérales, ou bien dans un sol formé par la désagrégation de roches diverses, dans lequel se trouve seulement moitié ou même moins d'humus. Pour remplacer ce sol naturel, M. Regel employait d'abord le terreau qui ne lui donnait de bons résultats que lorsqu'il était naturellement mélangé de principes inorganiques, comme, par exemple, dans la terre des bois. Dans ces dernières années il a employé, avec plus de succès, différents mélanges formés avec les éléments suivants : 1° une terre tourbeuse enlevée superficiellement par plaques avec les plantes qui y croissent, et qui ait alors de l'élasticité. On la divise et la pulvérise et on l'emploie sans la cribler; 2° une terre grasse, non cultivée, non liante. On peut la remplacer par toute terre de gazon grasse, douce et non cultivée ; 3° un sable de rivière qui

n'est rien moins que pur, et qu'on peut remplacer par un mélange de sable pur et de vase d'étang; 4° des décombres calcaires, provenant de la démolition de vieux murs; 5° un bon compost tel qu'on l'obtient au bout de trois ans au moins par la décomposition de toutes sortes de débris végétaux auxquels on mélange du fumier. On peut y substituer une bonne terre de jardin bien engraissée. Ces divers matériaux sont mélangés pour les différentes espèces dans des proportions que M. Regel indique pour chacune d'elles dans une liste générale par laquelle se termine son mémoire.

II. *Localités ou situations à donner aux plantes.* — Dans le jardin de Zurich, on avait consacré aux plantes alpines les penchants nord-est et nord-ouest d'un monticule qu'on avait divisés en terrasses superposées, larges de 30 à 60 centimètres au moyen de dalles de pierre. Dans ces terrasses on avait mis environ 30 centimètres d'épaisseur des différentes terres préparées pour cet objet. Pour rendre le coup d'œil plus agréable, on avait eu le soin de mettre dans le bas les plantes les plus basses et de placer sur des gradins de plus en plus élevés celles qui atteignent de plus fortes proportions. On peut disposer çà et là, dans une plantation de ce genre, quelques blocs de granit, de calcaire, etc., qui rendent l'effet général plus pittoresque. Lorsque l'on a de l'eau à sa disposition, on peut la faire descendre à un endroit entre les pierres et la recevoir au pied de la plantation dans un bassin dont le voisinage est très-avantageux aux plantes. S'il existe dans le jardin ou un cours d'eau ou des pièces d'eau, c'est à côté de cette eau qu'on doit placer les plantations de plantes alpines.

S'il n'existe pas dans le jardin d'éminence naturelle, on en construit au moins une petite avec des décombres. Enfin, si l'on ne veut pas faire la dépense de cette construction, on peut encore cultiver les plantes alpines dans des plates-bandes dont le niveau doit être supérieur à celui du sol environnant d'environ 15 centimètres, pour que les plantes ne soient pas exposées à y souffrir de l'excès d'humidité. Pour

obtenir un bon drainage, d'autant plus utile aux plantes qu'on ménage pour elles une demi-ombre, on enlève d'abord environ 3 décimètres de terre. On dispose au fond de la cavité une couche de 15 centimètres de débris de briques ou de pierres ou bien de gravier, sur laquelle on étend un peu de sable pour retenir les vers le plus possible; enfin, on place au-dessus une couche de 30 centimètres des mélanges convenables. Pour les espèces dont la racine s'enfonce profondément, comme les grandes Gentianes, les *Delphinium, Veratrum,* etc., on doit creuser plus profondément de manière à leur donner une couche de 50 à 60 centimètres de terre. Sur les pentes des éminences naturelles, on dépose le compost immédiatement sur le sous-sol perméable en ayant le soin d'en faire la couche plus épaisse, ou, si le sous-sol est imperméable, on draine comme il a été dit plus haut. — Les lieux les plus favorables pour cette culture, dans la majorité des jardins où il n'existe pas de monticule, sont les endroits à demi ombragés, derrière des bosquets ou des constructions. Seulement, les parties situées derrière des bosquets qu'on destine à la culture des plantes alpines, doivent être séparées de ceux-ci par un mur plein qui pénètre à plusieurs décimètres en terre pour retenir les racines des arbres. En avant de cette plantation, on peut mettre des Genévriers et des Thuya, et en arrière, on peut faire une plate-bande de Rhododendrons et d'Azalées.

III. *Récolte des plantes alpines sur les montagnes.* — Quiconque voyage sur les montagnes éprouve le désir d'y prendre pour son jardin quelques-unes des charmantes espèces qui s'offrent à lui pour les conserver comme souvenir. M. Regel dit avoir pris lui-même par milliers des plantes des Alpes, et les résultats de ces transports, d'abord très-mauvais, sont devenus ensuite graduellement meilleurs, à mesure qu'il a acquis plus d'expérience. En général, ces plantes doivent être prises en motte. Celle-ci enlevée, on retire toutes les plantes qui s'y trouvent en même temps et l'on presse un peu la terre pour qu'elle ne tombe pas pen-

dant le transport. Si la motte a été mal détachée ou que les racines aient été endommagées, il vaut mieux en prendre une autre, le résultat de la transplantation dépendant essentiellement de la manière dont la terre a été enlevée. Il est important, pour plusieurs motifs, d'arracher sur place toutes les plantes étrangères. Les mottes étant bien levées et nettoyées, on les dispose dans une caisse par assises séparées avec une couche mince de mousse. — Pour les espèces à grosses racines charnues, telles que les *Gentiana lutea, purpurea, punctata,* etc., on se contente forcément d'arracher les plantes le mieux possible, sans endommager leurs racines. Il est important aussi de choisir convenablement les échantillons. Pour les espèces qui viennent au milieu du gazon, on prend les pieds qui se trouvent dans des endroits où l'herbe est peu serrée, parce qu'il est plus facile de les débarrasser des plantes étrangères. Pour toutes, il est bon de choisir les pieds jeunes et petits qui, non-seulement sont plus faciles à enlever, mais encore qui reprennent mieux dans les jardins. — Une remarque importante consiste en ce que les plantes alpines qui ont déjà été cultivées, se transplantent et reprennent bien mieux que celles qui arrivent directement des montagnes. La raison en est que celles-ci ont non-seulement à développer de nouvelles racines, mais encore à s'habituer à la température de nos plaines à laquelle les premières sont déjà tout accoutumées. Ainsi le *Gentiana acaulis* vient très-facilement dans les jardins; on le divise et multiplie à son gré et même des fractions presque sans racines reprennent en général très-bien; au contraire, les pieds de cette espèce qu'on tire directement des montagnes périssent pour la plupart. De là le point essentiel pour la culture des plantes alpines, est d'en obtenir une fois quelques pieds, après quoi l'espèce est définitivement conquise. Beaucoup de Saxifrages, de Primevères, les Soldanelles, etc., se comportent comme la Gentiane sans tige; d'autres plantes alpines, au contraire, opposent moins de difficultés à la culture, tandis qu'il en est encore d'autres

qu'on n'a pu assujettir définitivement à la culture, par exemple, les Arétics.

IV. *Culture à l'aide du semis.* — Obtenir dans nos jardins les plantes alpines par le moyen du semis est la méthode la plus lente, mais aussi la plus sûre, les plantes jeunes s'habituant plus aisément aux conditions climatériques des plaines que celles qui se sont d'abord développées à de grandes hauteurs sur les montagnes. Le semis de ces plantes ne doit jamais être fait en pleine terre, mais en pots ou en terrines et dans le mélange de terre propre à chaque espèce. On couvre ensuite les graines avec 1 ou 2 millimètres de terre très-sableuse, selon leur grosseur. Quant aux graines très-petites, comme celles des Gentianes, des Rhododendrons et autres, on ne les couvre pas du tout, ou tout au plus on répand par-dessus un peu de sable fin; on pose ensuite une vitre sur le pot et on humecte en mettant sous le pot une assiette avec de l'eau. Dès que la germination commence, on soulève le verre avec un petit morceau de bois, graduellement, de manière à donner de plus en plus d'air, et on finit par l'enlever tout à fait. Le semis sur la neige donne encore de très-bons résultats. Enfin, il est encore mieux de semer les graines des espèces des grandes hauteurs au milieu de l'hiver et à la manière ordinaire, de placer les pots dans un lieu où il ne gèle pas, et de les couvrir ensuite de neige, qu'on renouvelle chaque fois qu'elle fond. C'est le procédé qu'employait M. Regel, à Zurich.

Le semis se fait en février ou mars, sur une couche froide ou sur la fenêtre ombrée d'une chambre non chauffée, ou encore mieux dans une serre froide à l'abri de la gelée. Comme toujours, la terre est maintenue modérément humide jusqu'à la germination, après quoi l'on mouille avec précaution et l'on donne autant d'air et de jour que la saison le permet. On réussit aussi très-bien en semant vers la fin de l'automne dans un lieu ombragé, à l'abri de la pluie, ou sur une couche froide, et en tenant ensuite pendant l'hiver dans un coffre à l'abri de la gelée.

Dans tous les cas, le jeune plant ne doit pas être immédiatement repiqué en pleine terre, si l'on ne veut en perdre considérablement. On le rempote dans des pots plus grands, et plus tard on le plante en pleine terre avec une bonne motte.

V. *Plantation en pleine terre et arrosements.* — M. Regel se plaint de ce qu'on rencontre très-rarement de jeunes jardiniers qui sachent planter convenablement les plantes de pleine terre en se réglant pour elles sur la manière d'être et de végéter qui leur est naturelle. Il donne ensuite, pour la plantation des espèces alpines, les conseils suivants :

On enfonce les plantes exactement autant qu'elles l'étaient naturellement. On doit faire le trou grand pour que les racines puissent s'étendre dans tous les sens, selon la direction qu'elles avaient déjà ; on le remplit ensuite de terre avec soin et l'on presse le tout assez fortement. On a l'attention de tenir couchées ou en partie enterrées, absolument comme elles l'étaient, celles qui se présentent ainsi dans la nature. Les petites espèces qui forment des gazons ras sur les montagnes aiment la terre tassée, au point que M. Regel, avant de leur donner de l'eau après la plantation, foule souvent le sol avec le pied.

Quant aux arrosements, la manière de les répartir a une haute importance pour ces plantes. Dans leur station naturelle, elles parcourent en peu de mois le cercle de leur végétation annuelle, après quoi elles se reposent jusqu'à l'été suivant sous une épaisse couche de neige. Au contraire, dans l'état de culture, elles végètent dès le printemps; aussi doivent-elles entrer dès le mois de juillet dans leur période de repos.

Pour ce motif, la méthode qui paraît être la plus avantageuse consiste à donner beaucoup d'eau au printemps, jusqu'à la fin de juin ou jusqu'en juillet. Après ce temps, les plantes étant bien pourvues de racines, une sécheresse même longue ne leur nuit guère, surtout dans le lieu à demi ombragé où elles se trouvent. Elle a même l'avantage d'amener pour

elles un demi-repos qui leur est favorable. Pendant l'automne, cette faible humidité du sol leur est encore plus avantageuse, d'où M. Regel déduit ce principe général qu'il faut donner aux plantes alpines des arrosements abondants et fréquents pendant le temps de la végétation, et les tenir, au contraire, après qu'elles ont mûri leurs graines, dans la sécheresse la plus forte qu'elles puissent supporter sans en souffrir. Il serait même bon, dit-il, pour les espèces les plus délicates et les plus alpines cultivées en pleine terre, de pouvoir les garantir de l'humidité, pendant l'automne, en les couvrant avec des volets.

VI. *Conservation pendant l'hiver en pleine terre.* — Le froid sur les montagnes est beaucoup plus rigoureux que dans les plaines, et cependant les plantes alpines sont généralement très-sensibles à la rigueur de nos hivers. La cause de ce fait consiste dans la couverture épaisse que leur forme la neige dans leur station naturelle et dans le manque complet ou presque complet de cet abri dans les jardins. Ici, la température s'adoucissant de bonne heure, elles entrent aussitôt en végétation; puis, surviennent les gelées printanières, et celles qui sont mal enracinées périssent alors infailliblement. Le seul moyen d'imiter cette disposition naturelle est de leur donner une couverture légère, qui laisse passer l'air, qui ne pourrisse pas par l'humidité, qui cependant empêche les alternatives de dégel et de gelée, et qui ait pour effet de laisser le froid pénétrer la terre graduellement. Celle dont M. Regel s'est le mieux trouvé, consiste dans de la mousse non foulée, bien purgée de terre, protégée elle-même et maintenue par des branches de sapin. Comme cette couverture laisse assez bien passer l'air, il n'est pas nécessaire de l'enlever de bonne heure au printemps. Sous elle, les Soldanelles fleurissent comme elles le font sous la neige. On l'enlève lorsqu'on n'a plus à craindre de fortes gelées, et si les plantes se sont déchaussées ou soulevées, on regarnit les vides avec de la terre neuve qu'on presse. Peu après, la plupart de ces plantes fleurissent et deviennent le plus bel ornement du

jardin. — Quant aux espèces formant gazon et bien enracinées, ou à celles dont la racine est grosse, s'enfonce profondément et se ramifie beaucoup, il ne leur faut pas de couverture, ou bien il suffit de les abriter avec des branches de sapin.

VII. *Multiplication et conservation par division et par boutures.* — La multiplication par division est très-commode pour beaucoup de plantes alpines. Le meilleur moment pour la faire est le printemps, après la floraison et l'automne déjà avancé. A la fin d'avril ou au commencement de mai, on divise les espèces à tige couchée, radicantes ou formant des gazons serrés, les plantes qui s'élèvent peu sur terre et qui proviennent de tiges souterraines, enfin celles qui drageonnent ou qui donnent des coulants, grâce auxquels on peut obtenir par division de bons pieds, jeunes, bien enracinés. Dans cette catégorie rentrent les *Achillea, Alchemilla, Anemone, Arabis, Armeria, Aster, Aubrietia, Campanula, Cherleria, Draba, Epimedium, Erigeron, Erinus, Globularia, Gentiana acaulis, Horminum, Pœderota, Primula, Saxifraga, Sedum, Sempervivum, Senecio, Sibbaldia, Sieversia, Silene, Soldanella, Tofieldia, Valeriana, Veronica, Viola, Wulfenia* et les Fougères. Il faut opérer la division de ces plantes de bonne heure, parce que, si on la pratiquait en automne, les nouveaux pieds ne s'enracineraient pas avant l'hiver et seraient très-exposés à périr du froid. Cependant M. Regel l'a faite aussi en automne avec succès, en ayant le soin de couvrir ensuite avec de la mousse et des branches de sapin. Pour beaucoup d'espèces alpines délicates, cette division est nécessaire, non-seulement pour les multiplier, mais même pour les conserver et les faire mieux végéter. Ainsi pour le *Silene acaulis*, les *Veronica alpina* et *aphylla*, le *Viola calcarata*, le *Cherleria sedoides*, etc., il faut faire la division des pieds tous les deux ans, si l'on ne veut être en danger de les perdre. En effet, à l'état cultivé, ces plantes forment peu à peu de longues tiges qui meurent par le bas sans avoir la force de s'enraciner par le haut. La division des

pieds a pour résultat de faire naître plus de racines sur les parties jeunes et de rendre ainsi la végétation plus active.

En général, on ne multiplie tard en automne que les espèces à fortes racines profondes, qui sont moins exposées à souffrir de la gelée, par exemple : les *Aconitum, Adenostyles, Anthericum, Astrantia* (l'*A. minor* excepté), *Dentaria, Mulgedium, Orobus, Polemonium, Dielytra, Delphinium, Pulmonaria, Ranunculus, Thalictrum*. Pour toutes les plantes alpines délicates qui végètent faiblement dans les jardins, ou dont les tiges couchées peuvent rarement être détachées avec de bonnes racines, M. Regel emploie la division des pieds à l'automne, à la fin d'octobre. Tous les fragments ainsi obtenus avec des racines formées ou simplement indiquées, sont plantés ensuite isolément dans de petits pots et dans une terre plus sableuse que celle qu'avait la plante mère. Ceux qui n'ont pas de racines, sont mis dans des terrines plates. Tous sont tenus pendant l'hiver dans un coffre où la gelée ne pénètre pas, mais qu'on peut laisser fermé pendant une semaine entière. Pendant l'hiver ils s'enracinent très-bien et on les plante en pleine terre au printemps suivant. L'auteur a pu multiplier ainsi abondamment le charmant *Dianthus alpinus* et aussi les autres *Dianthus*, les espèces délicates d'*Armeria*, les meilleures Fougères, le *Cortusa Mathioli*, les *Dodecatheon*, les *Draba* les plus délicats, le *Petrocallis*, les *Phaca, Phyteuma, Potentilla nevadensis*, les Primevères, les Pulsatilles, *Salix*, les Saxifrages les plus délicates, etc.

DEUXIÈME PARTIE. — *Culture des plantes alpines en pots.*

La culture de la majorité des plantes alpines les plus petites, et souvent aussi les plus élégantes, se fait avec beaucoup plus de sûreté en pots qu'en pleine terre, parce qu'on peut ainsi mieux régler l'humidité, qu'il est facile de les transporter à des expositions différentes aux différentes époques de l'année, etc. Pour cette culture en pots, on emploie des composts analogues à ceux qui conviennent pour

la pleine terre, auxquels cependant on peut ajouter un peu plus d'humus. On pratique un bon drainage avec des tessons et du sable et l'on emploie des pots qui ne soient pas trop grands. Cette dernière particularité est essentielle. Au printemps, pendant la floraison, on met les plantes à une demi-ombre sur un lit de sable. On les arrose alors abondamment jusque vers l'été. A partir de ce moment, on les tient à sec; on les abrite au moyen de volets posés à une certaine hauteur au-dessus d'elles, à la fois contre les averses et contre l'ardeur du soleil; enfin, on mouille la terre tout autour de la place qu'elles occupent afin de rafraîchir l'air. Si l'on possède une grande cave froide ou glacière à l'abri des rats et des souris, il n'y a rien de mieux à faire que d'y enfermer, en juillet, les espèces les plus alpines, afin d'imiter ce qui a lieu pour elles dans la nature. En septembre, on les place dans un coffre froid, situé tout à fait à l'ombre, en les posant sur des planches pour les mettre à l'abri des vers de terre qui sont leurs plus redoutables ennemis. On commence à leur donner un peu d'eau. Dès que surviennent les premières gelées, on laisse les plantes en ressentir légèrement l'action, après quoi l'on ferme le coffre avec ses châssis et des volets et l'on couvre le tout de tan ou de feuilles, par-dessus et tout autour. On laisse les choses dans cet état jusqu'au mois de mars, époque à laquelle on enlève la couverture, et l'on donne de l'air en abondance toutes les fois que la température s'élève au-dessus de zéro, ne fermant que lorsqu'il gèle. Les transplantations se font au mois de mai, ou bien au printemps, immédiatement après qu'on a enlevé la nourriture.

Les détails propres à la culture de chaque espèce se trouvent dans une longue liste qui termine l'important mémoire de M. Regel.

INTRODUCTION DES ARBRES A QUINQUINA

DANS L'ILE DE JAVA.

On ne saurait s'étonner si l'emploi toujours croissant de la quinine a eu pour résultat la rareté et le renchérissement des écorces de quinquina ; on craint même l'épuisement de ces précieux arbres dans les endroits où ils croissent habituellement, bien que les observations de M. Poeppig, qui constatent dans les quinquinas une force reproductive peu ordinaire, détruisent toute crainte sérieuse à cet égard. Quoi qu'il en soit, le professeur Miquel, à Amsterdam, a eu l'idée d'introduire les arbres à quinquina dans l'île de Java, à l'effet de les y cultiver avec soin. Les découvertes géographiques, faites antérieurement par les deux célèbres voyageurs Junghuhen et Hasskarl, permirent de supposer que les monts Preanger, dans l'île de Java, pourraient offrir des situations favorables à la croissance des arbres à quinquina ; ils se basaient, pour appuyer cette supposition, sur les données publiées par le voyageur français Weddell, sur les espèces et la distribution géographique des arbres à quinquina dans les Andes. Afin de pouvoir juger des chances d'une transplantation de ces arbres dans d'autres localités, nous reproduisons le résumé des observations de M. Weddell. Les arbres de quinquina croissent dans les Andes du Pérou et de la Bolivie, sur une étendue étroite d'environ deux dégrés de longitude depuis Caraccas en Vénézuéla, jusqu'au lac Titicaca en Bolivie, mais embrassant 29 degrés de latitude ou environ 435 lieues géographiques, de sorte que l'ensemble de l'étendue où croissent les arbres à quinquina peut être évaluée à 20,000 lieues carrées. L'altitude à laquelle les arbres croissent varie entre 3,700 et 9,000 pieds, et les arbres d'autres essences qui les accompagnent sont des chênes (*Quercus granatensis*), des Bambous, des Mélastomées, des *Cecropia*, des Aroïdées, des *Clusia, Myrica, Ci-*

trosma, d'innombrables Lianes et des Fougères en arbre. Au-dessus de cette altitude, on trouve des plantes alpines, telles que Gentianées, *Escallonia, Weinmannia.*

Le climat dans la région des arbres à quinquina est tempéré; la température y varie entre 22° et 17° centigrades (17° à 13° Réaumur). La moyenne est de 15° Réaumur, et correspond à peu près à la température des mois de mai et juin dans l'Europe moyenne. Les nuits y sont assez fraîches.

Les arbres à quinquina ne forment pas des forêts continues, ils forment, au contraire, des groupes isolés parmi les autres arbres, de sorte que les collecteurs sont obligés de chercher souvent assez longtemps avant de les trouver. La récolte a lieu pendant la saison sèche, qui correspond à notre hiver. Les collecteurs se rendent en mai, munis de provisions, dans les forêts éloignées; là ils construisent sur le bord des rivières des petites cabanes, autour desquelles ils sèment du maïs et des légumineuses. L'arbre est abattu, on enlève les Lichens, les Mousses et autres plantes semblables; ensuite on détache l'écorce comme on fait chez nous quand on ôte les écorces de chêne. On sèche les écorces au soleil. Les écorces sèches sont transportées à dos de mulet ou d'homme au lieu de destination. Un arbre de 30 pieds de hauteur et de 4 pouces de diamètre donne environ 20 livres d'écorces, qui coûtent à la Paz 20 piastres (100 francs environ). Le kilogramme rapporte au collecteur 1 fr. 50 centimes. Le gouvernement de Bolivie a affermé le monopole de l'exportation des écorces à une société dont le siége est à la Paz, qui exporte annuellement environ 40,000 livres d'Espagne. Cette quantité doit paraître bien minime, si l'on considère que la fabrique Pelletier, à Paris, emploie annuellement 200,000 livres pour la fabrication de la quinine. Mais il faut remarquer que l'exportation du Pérou est libre.

Dans la transplantation, le premier point à considérer, c'est l'espèce qui donne le meilleur produit. Celle-ci est, d'après la découverte de Weddell, une nouvelle espèce inconnue jusqu'ici : la *Cinchona Calisaya W.*, arbre qui at-

teint le double de la grosseur d'un homme qui surpasse tous les autres en hauteur, et qui croît sur le versant des montagnes, et dans les prairies du midi du Pérou et dans la Bolivie. Cet arbre fournit le vrai quinquina royal connu dans le commerce sous le nom d'*écorce de Calisaya,* et qui contient la plus grande quantité de quinine ; aussi est-elle la plus recherchée et la plus chère. La question est maintenant de savoir si les Hollandais ont planté à Java cette vraie espèce. D'après les communications verbales de M. de Vriese, il en serait ainsi, tandis que de différents côtés on élève des doutes à cet égard. Les jeunes plantes et les semences destinées à commencer les plantations à Java, ont été, d'après les ordres du roi, expédiées d'abord du Pérou en Hollande, pour être examinées par M. de Vriese, ce savant ayant reconnu leur authenticité, elles furent envoyées à Java, où M. Hasskarl est occupé à établir les plantations à Preanger. Dans une notice que M. Hasskarl vient de publier dans la *Bonplandia*, il est dit que la culture des *Cinchona Condaminea* et de quelques autres espèces, est assurée à Preanger; il n'est pas question de la *Cinchona Calisaya.* Si l'on considère cependant que les arbres à Java n'ont encore que de quatre à cinq ans d'âge, et qu'il n'est pas possible de déterminer avec certitude les espèces avant qu'elles fleurissent, on ne peut pas conclure de l'omission de M. Hasskarl que la *Cinchona Calisaya* n'y soit pas.

Une autre question est de savoir si le climat de Java est favorable à la croissance des *Cinchona?* Le climat des Andes est partagé pour ainsi dire en deux saisons bien distinctes : la saison sèche et la saison des pluies. Cette différence des saisons se répète dans tous les pays tropicaux, mais en se confondant plus ou moins. C'est ainsi qu'à Java les deux saisons sont beaucoup moins rigoureusement séparées, attendu que les vents d'est et d'ouest qui règnent dans l'île soufflent de la mer, et apportent par conséquent pendant toute l'année de la pluie, et y entretiennent un état d'humidité toujours égal. Si donc les arbres à quinquina exigent pour leur pro-

spérité une période de sécheresse, il serait possible que le climat de Java ne leur convînt pas. Mais il est possible aussi qu'ils s'habitueront à ces déviations et s'acclimateront, comme l'ont fait la vigne au Cap et les arbres fruitiers au Chili.

La qualité du sol est une question plus importante encore. Le tabac de la Havane, transplanté à la Jamaïque par des Anglais, n'y est plus le même, quoiqu'il y ait analogie entre le climat des deux pays. Le sol dans lequel croissent les arbres à quinquina dans leur patrie est volcanique, et formé d'un détritus de trachyte; il est possible que ce sol ne manque pas à Java, où le sol est couvert partout de laves et de trachytes; mais les prairies montagneuses de la Bolivie, pourrait-on les donner à Java, à la *Cinchona Calisaya?* voilà la question.

Nous ne doutons pas, et nous l'espérons dans l'intérêt de l'humanité, que l'essai entrepris par le gouvernement hollandais réussira; et quand même, ce qui est probable, les écorces seraient moins riches en quinine à Java qu'en Amérique, la tentative mérite toujours la reconnaissance de l'Europe civilisée.

SCH.

CHRONIQUE HORTICOLE.

De l'emploi du verre violet. — Il est maintenant reconnu que la végétation est activée lorsqu'elle est soumise à l'influence de rayons violets ou bleus; des semis recouverts de verres bleus ou violets germent plus facilement et se développent avec plus de rapidité que sous des verres blancs ou rouges. Les verres rouges et jaunes arrêtent au contraire la végétation; les graines et les boutures exposées à leur influence lèvent avec peine et s'étiolent rapidement. Ces quelques mots suffiront pour faire comprendre l'opportunité de se servir de cloches à boutures et de verres à teintes bleues ou violettes; l'emploi de feuilles de verre ainsi coloré pour recouvrir les terrines de semis est surtout avantageux.

Linum grandiflorum.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

LINUM GRANDIFLORUM (DESFONTAINES).

« Une bonne planche coloriée peut seule, dit sir W. Hooker, en figurant le *Linum grandiflorum* dans le numéro de décembre 1856 du *Botanical Magazine* (planche 4956), donner une idée de la beauté de cette plante. » Nous sommes entièrement de l'avis du savant botaniste anglais, et nous nous empressons de présenter à nos lecteurs le dessin d'exemplaires cultivés en serre froide; de plus, aucun recueil, à l'exception de la *Flore des Serres* de M. Van Houtte (1), n'a reproduit d'une manière convenable, la grandeur et l'éclat des corolles du lin à grandes fleurs.

Le *Linum grandiflorum* habite le nord de l'Afrique; Desfontaines, qui le premier le signala aux botanistes, le découvrit dans les terres argileuses des environs de Mascara; on l'a depuis trouvé près d'Oran en Algérie. Introduit dans les cultures dès 1820, il disparut bientôt; sa réapparition date

(1) *Flore des Serres et des Jardins de l'Europe*, t. IX, pl. 965. Belle planche à laquelle M. Van Houtte a annexé un fragment de tige fleurie d'un lin à fleurs rouges dont les graines ont été parfois vendues comme provenant du *Linum grandiflorum*, et ont pu faire croire à une mystification, ce lin n'ayant que des fleurs trois fois moindres, est le *Linum procumbens*, Desf., et vient également d'Algérie.

de 1850; il faut espérer que grâce à une culture rationnelle, il nous restera définitivement et deviendra, lorsqu'il sera plus généralement connu, un des plus jolis ornements de nos jardins pendant la belle saison. Des touffes et des corbeilles de cette plante sont d'un effet admirable.

Description. Plante annuelle, haute de 25 à 35 centimètres, très-branchue, et ce à peu près dès le collet de la racine. Les feuilles inférieures et les plus jeunes sont assez nombreuses, rassemblées et imbriquées; les autres sont distantes, étalées, ovées-lancéolées, entières, d'un vert glauque. Les dernières ramifications ou pédoncules sont terminées chacune par une seule fleur; l'ensemble forme une panicule lâche. Fleurs grandes. Calice à sépales verts, érigés, imbriqués, lancéolés-subulés, roides, à bords membraneux et ciliés de poils assez rudes. Pétales largement obovés, à onglets; bord très-finement crénelé; coloris d'un beau carmin; les onglets sont rayés de noir et intérieurement de blanc. Tube staminal assez long, cylindrique. Anthères grandes. Ovaire ovale, s'amincissant en un style épais; stigmates longs, linéaires, duveteux.

Culture. — On a dit qu'il fallait semer les graines du *Linum grandiflorum* au mois de mars, sur couche terreautée ou dans des terrines plongées dans un milieu plus ou moins chaud; ce système est très-mauvais; les plantes ainsi obtenues, et le nombre en est généralement fort restreint, s'étiolent, dépérissent et fondent bientôt; le terreau pur ne leur convient pas plus que la chaleur d'une couche. Nous avons essayé de les cultiver en terre de bruyère; le résultat a été très-peu satisfaisant; deux ou trois exemplaires d'une cinquantaine ainsi traités, ont donné deux ou trois fleurs, puis ont séché; la terre de bruyère n'a pas assez de corps pour ces sortes de plantes annuelles qui doivent être bien nourries pour accomplir en peu de temps les différents actes de la vie végétale.

On attendra jusqu'à la fin d'avril ou au commencement de mai; les graines seront alors semées dans une bonne terre

ordinaire de potager; on terreautera légèrement afin d'éviter la sécheresse. On affermit la terre avec la main et l'on bassine au besoin ainsi que cela se pratique pour la plupart des semis. On repique en pépinière et dans un sol analogue et bien ameubli, le plant lorsqu'il atteint 3 centimètres environ. M. Bazin, jardinier à Clermont (Oise), dit que l'on ne doit pas se servir du plantoir pour ce repiquage, parce que dans ce cas, le trou étant très-profond, la petite racine, qui est déjà fort longue, s'enfoncerait profondément dans le sol, et il serait impossible, au moment de l'arrachage en motte pour la mise en place, de faire cette opération sans mettre une partie des racines à nu, ce qui nuit alors beaucoup à la reprise. « Ce repiquage, dit-il, doit être fait avec le doigt. » On pratique un trou large et profond dans lequel on tourne la racine pour qu'elle ne pivote pas. A ce sujet M. F. Herincq (1) fait observer qu'il serait plus rationnel de tronquer l'extrémité du pivot; on n'a pas à craindre qu'il s'enfonce et on force par là la racine à émettre un abondant chevelu, qui assure à la plante une copieuse nourriture lors de la mise en place. Le dernier repiquage ou mise en place se fera lorsque les plantes auront acquis une certaine force et 6 à 8 centimètres environ de hauteur. La floraison a lieu vers le mois d'août; elle est abondante et dure longtemps (jusqu'en octobre).

La culture en pots donne des exemplaires moins vigoureux, et leurs fleurs sont moins grandes; on se servira de terre franche sableuse et de pots assez profonds.

Le *Linum grandiflorum* se plaît à une exposition chaude et ne redoute nullement les ardeurs du soleil; les arrosements ne seront jamais donnés à l'excès, surtout dans un sol un peu compacte.

---

(1) *L'Horticulteur français*, 1856, p. 156.

Floriculture.

—

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Tainia barbata (LINDLEY), *Gardener's Chronicle,* 31 janvier 1857. — Famille des Orchidées.

Cette Orchidée, fort curieuse aux yeux d'un botaniste, est d'un attrait très-secondaire pour l'amateur; c'est une espèce terrestre à pseudobulbe ové, vert, comme celui de l'*Ania latifolia* et à feuilles plissées, lancéolées comme celles des *Bletia*. Les fleurs sont distantes sur une panicule lâche, latérale, duveteuse, longue de deux pieds et plus; elles sont jaunâtres, rayées de rouge et sans beauté; les pédicelles, ovaires inclus, ont deux pouces de longueur, et présentent, d'un côté, en ligne irrégulière, une multitude de *poils plats* bruns, d'une nature très-singulière, que le botaniste Griffith a appelés *ramenta,* et dont on trouve un exemple sur les pétioles du *Begonia ramentacea;* ce sont à vrai dire de simples cellules remplies de chromule brune. Le nom spécifique de *barbata* fait allusion à la présence de ces *ramenta.*

Le *Tainia barbata* a été décrit sur un exemplaire fleurissant en octobre dans les serres de M. Loddiges; cette plante est originaire des collines de Khasia.

Hariota cribrata (CH. LEMAIRE), *Illustration horticole,* 1857, Miscell., p. 12. — Famille des Cactées. — Icosandrie monogynie.

Les *Hariota* (Adanson) ou *Rhipsalis* (de Gaertner) forment un genre fort curieux de la famille des Cactées; ce sont des plantes à rameaux généralement grêles, pendants, flexibles, articulés, dépourvus de feuilles, portant un grand

nombre de petites fleurs quelquefois odorantes. L'originalité de leur port et de leur mode de croissance épiphyte comme chez les Orchidées, a fait admettre dans les serres quelques-unes des espèces qui composent le genre *Hariota*.

L'*Hariota cribrata* forme un petit buisson très-compacte, extrêmement ramifié dès la base et divisé en une multitude de ramules courts, oblongs, pendants comme la tige et les branches, criblés d'une infinité de petites dépressions punctiformes; caractère particulier exprimé par la dénomination spécifique de *cribrata*. Les fleurs, très-nombreuses, assez grandes pour le genre, sont solitaires ou géminées à l'extrémité des ramifications, blanches en dehors; les étamines sont groupées en deux séries à la base en une sorte d'anneau rouge cocciné et puis passent brusquement au jaune d'or, ce qui rend les fleurs nettement tricolores.

« Bien cultivée, cette plante, ajoute M. Lemaire, sera une jolie addition au genre; elle fera un gracieux effet, par ses innombrables petits rameaux pendants et ses jolies petites fleurs, si précoces, en la mêlant aux Fougères, aux Sélaginelles, aux Lycopodes, etc., et dans les corbeilles suspendues des Orchidées.

L'*Hariota cribrata* est originaire du Brésil d'où elle a été reçue par M. A. Verschaffelt, entremêlée aux rhizomes de quelques Orchidées. Elle fleurit en décembre.

2° SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Fuchsia galanthiflora plena. (Hort. Angl.), figuré dans *l'Illustration horticole*, pl. 119.

La belle figure que donne de ce *Fuchsia l'Illustration horticole*, nous engage à signaler de nouveau cette riche variété à l'attention des amateurs. Nous eûmes le plaisir d'en remarquer quelques exemplaires présentés par M. Coene de Gand, à l'exposition d'été (juillet 1856) de la Société royale de Flore; et quoique ces exemplaires fussent fort

petits, les fleurs qu'ils portaient avaient à peu près la grandeur des fleurs représentées dans *l'Illustration horticole.* Des pieds robustes donnent des fleurs d'un volume qu'égalent peu d'autres variétés.

Ce *Fuchsia* est dressé, à rameaux effilés; ses fleurs sont longuement pédonculées, solitaires, pendantes, à tube d'un beau rouge cocciné ainsi que les sépales; ceux-ci, épais, amples, se recourbent vers le tube en quart de cercle environ; corolle à nombreux pétales (huit à dix) blancs, maculés et lignés de rose et de violet au milieu. Étamines rouges, longues, dépassant beaucoup la corolle; style plus long que les étamines.

On peut actuellement se procurer cette charmante variété à un prix très-bas chez la plupart des horticulteurs.

Salvia tricolor (CH. LEMAIRE), figuré dans *l'Illustration horticole,* pl. 120. — Famille des Labiées.

C'est avec raison que M. Lemaire appelle cette plante une *gracieuse nouveauté;* les teintes roses et violettes qui se détachent sur le fond blanc de neige de la corolle produisent un effet charmant; de nombreuses et assez grandes fleurs disposées en racèmes allongés, d'un blanc de neige, diaphanes, maculé de carmin violacé au sommet de la lèvre supérieure, et largement écarlates ou rose vif sur la moitié antérieure de la lèvre inférieure; leur odeur forte mais agréable (absolument analogue à celle du Cassis) et un port ramifié concourent à faire de cette espèce quelque chose de fort agréable et qui nous a beaucoup séduit.

Cet arbuste, dit M. Lemaire, émet de toutes ses parties une odeur forte, absolument analogue à celle du *Ribes nigrum* (Cassis); ses nombreuses branches, partant d'une souche commune, sont d'abord couchées, puis ascendantes, comme gazonnantes, grêles-ramifiées, tétragones, couvertes de petits poils glanduleux; les feuilles sont petites, brièvement pétiolées, ovées, crénelées aux bords, criblées sur les

deux faces de points élevés. Racèmes floraux, allongés, grêles, multiflores. Feuilles florales ou bractées très-petites et très-promptement caduques. Fleurs solitaires ou rarement géminées, opposées, très-brièvement pédicellées. Calice oblong-campanulé, fortement costé, bilabié. Corolle comprimée, costée, gibbeuse en dessous; tube deux fois et demie aussi long que le calice, blanc; lèvre supérieure allongée, subdressée, entière, pliée en voûte, velue et maculée de cramoisi au sommet; l'inférieure beaucoup plus grande, défléchie, trilobée; lobes latéraux blancs, petits, arrondis, très-rapprochés de l'intermédiaire, avec lequel ils semblent s'unir par leurs bords; celui-ci est très-grand, étalé, obcordé-arrondi, largement auriculé en arrière et échancré au sommet, blanc à ample bordure ou macule écarlate. Étamines courtes, robustes, cachées sous la voûte de la lèvre supérieure de la corolle. Style robuste, dépassant beaucoup la lèvre supérieure.

Cette charmante Sauge, une des plus jolies du genre, est originaire du Mexique, d'où elle a été envoyée à M. A. Verschaffelt, par MM. Tonel frères; elle exige la serre froide, une exposition claire et aérée, et une terre légère et sablonneuse. On la multiplie par boutures et semis de graines. Si la floraison a lieu en été comme nous le supposons (M. Lemaire se tait sur ce point), on pourrait utiliser la Sauge tricolore pour l'ornementation des jardins; un pareil petit arbrisseau, bien ramifié, presque gazonnant, formerait de délicieuses corbeilles, de charmantes touffes que l'on enlèverait de la pleine terre à l'approche des froids, pour les héberger en serre froide comme les Verveines et autres petits arbrisseaux délicats.

Solanum melongena (WILLD. var.). — Aubergine ou Melongène à fruit écarlate.

M. Louesse, marchand grainier à Paris, dit, dans une note adressée à *l'Horticulteur français* (numéro de février 1857),

avoir reçu en 1856 du Portugal, sous le nom de *Melongène à fruit écarlate*, une espèce ou variété nouvelle qui lui a paru très-intéressante.

Semée fin d'avril sur couche (ce qui est un peu tard pour les plantes de cette famille), il en obtint des plants qui se sont développés avec une grande vigueur et ont atteint une hauteur de près d'un mètre. Craignant qu'une végétation aussi exubérante ne nuisît à la fructification, qui menaçait d'être en retard, M. Louesse soumit ses plants à une taille analogue à celle employée pour les Tomates, et qui consiste, comme l'on sait, à pincer l'extrémité des rameaux et à retrancher une certaine quantité de branches inutiles, le tout au profit du fruit; le fumier et les arrosements ne furent pas non plus épargnés. Ainsi habilement conduites, les plantes de Melongène donnèrent des fruits solitaires, ou le plus souvent par deux ou trois attachés ensemble, de forme ovale ou quelquefois un peu arrondis et marqués de plusieurs sillons qui partent du pédoncule; d'un beau rouge-vermillon ou écarlate vif brillant; quelques-uns avaient atteint le volume d'un œuf de dinde.

M. Louesse ne pense pas que ce fruit devienne comestible comme celui de l'Aubergine violette; ce sera un fruit d'agrément qu'on pourra cultiver à côté de l'Aubergine blanche ou plante aux œufs; il aura sur cette dernière variété l'avantage de la belle couleur rouge, ce qui le fera préférer dans beaucoup de cas; c'est à ce titre que M. Louesse le recommande aux amateurs, en attendant qu'on lui reconnaisse d'autres qualités.

Rose Marie Aviat (DUPUY JAMAIN), figurée dans *l'Illustration horticole*, pl. 118. — Section des Hybrides remontantes.

Rose plus fraîche et plus délicate de coloris que celle-ci serait difficile à trouver; la rose *Marie Aviat* se distingue encore par un volume peu ordinaire; sa forme bombée n'est pas régulière, mais le désordre qui semble y régner est

agréable à la vue, et lui donne un nouvel attrait; son coloris est nuancé à la fois de rose tendre et de rose vif; le centre est plus coloré que le pourtour, qui passe au blanc rosé; le bout des pétales est d'un rose très-tendre.

L'arbrisseau est très-vigoureux, très-florifère et très-remontant; le feuillage en est ample, d'un beau vert, et souvent comme doré.

Ce gain fait honneur à l'habile horticulteur parisien, M. Dupuy-Jamain.

La Rose *Marie Aviat* se trouve en vente dans la plupart des grands établissements horticoles, à un prix très-modéré (de 1 à 6 francs, selon la force des exemplaires).

Culture potagère.

NOTICE SUR LE CHÆROPHYLLUM BULBOSEUM

(*Scandix bulbosa*, LIN.),

CERFEUIL BULBEUX ET SUR SA CULTURE.

Depuis quelque temps les journaux horticoles s'occupent de cette plante dont la culture, leur semble-t-il, pourrait en quelque sorte remplacer celle de la pomme de terre. L'article suivant, que nous traduisons des annales de la *Société pour l'avancement de l'horticulture du royaume de Prusse,* fera voir au lecteur jusqu'à quel point cet espoir est fondé.

Le Cerfeuil bulbeux est une plante qui croît dans plusieurs pays de l'Allemagne (1), où elle préfère l'abri des

(1) Dans le Brabant, d'après M. Kickx père, et dans le pays des Kalmouks, qui mangent la racine crue ou cuite avec du poisson.

haies vives. Elle forme, la première année, une rosette de feuilles découpées, recouvertes de poils raides, ressemblant à celles du Cerfeuil des jardins. La racine parfaite est arrondie, tuberculeuse, jaune brunâtre extérieurement, blanche à l'intérieur. A la seconde année, il s'élève de la racine une tige dressée, rameuse, striée, tubuleuse, maculée de taches brun-noirâtres, renflée aux articulations, hispide à la base, glabre au sommet, et haute de 2 à 6 pieds, suivant la qualité du terrain. L'ombelle est composée de 10 à 20 rayons, qui en juin et août donnent des fleurs blanches. Les graines sont oblongues, brun-jaunâtres striées de brun foncé, et mûrissent en août et septembre.

Cette plante est depuis longtemps connue comme alimentaire. Bauhin la décrit sous le nom de *Bulbocastanum minus;* Miller (*Gardener's Dictionary*) la cite parmi les plantes potagères (1), et cultivée par des particuliers comme un légume délicat, quoique nulle part sur une grande échelle, de manière qu'on ne pouvait s'en procurer aux marchés quand on avait le désir d'en manger ; et même aujourd'hui peu de personnes connaissent le Cerfeuil bulbeux et encore moins le cultivent. Beaucoup d'amateurs n'ont point continué cette culture, parce que dans la plupart des cas les graines ne levaient pas, ce qui arrive chaque fois lorsqu'on les sème au printemps ou lorsqu'elles sont trop vieilles. La graine surannée ne lève que faiblement, et à la troisième année elle ne lève plus du tout. La graine fraîche lève au contraire très-facilement, pourvu qu'elle soit arrivée à sa parfaite maturité. Un autre inconvénient que présente le Cerfeuil bulbeux, c'est que ses racines étant très-petites, la récolte est insignifiante et leur nettoiement dans la cuisine est trop difficile. Outre ces inconvénients, il en existe un autre qui doit rebuter de la culture du Cerfeuil bulbeux, c'est que les tubercules se gâtent en peu de temps dans les magasins.

---

(1) Dans les anciens catalogues des marchands grainiers, les graines sont offertes sous le nom de : *Koerbel Raebe* (navet de Cerfeuil).

Malgré ces inconvénients, M. Stetefeldt, curé dans le duché de Gotha, a entrepris le perfectionnement et la propagation du Cerfeuil bulbeux; voici son procédé :

« La culture du Cerfeuil bulbeux, dit M. Stetefeldt, est très-facile, car il croît dans tous les terrains, quoiqu'il préfère un terrain argileux un peu compacte. Dans des conditions favorables, il peut même dégénérer en mauvaise herbe, et repousser partout, soit de graines qui se sèment d'elles-mêmes, soit de bulbilles qui restent dans le sol. Ces plantes spontanées ne donnent cependant pas de gros tubercules; il faut pour cela que la plante soit cultivée avec soin. En août ou septembre, on bêche profondément un terrain qui a porté des pois ou d'autres primeurs, et après l'avoir engraissé avec du fumier court, on divise ce terrain en planches de 4 pieds de longueur, dans lesquelles on trace cinq à sept petites raies, à un ou deux pouces de profondeur; on y sème les graines à la manière ordinaire; ensuite on aplanit la terre au moyen de planchettes attachées aux pieds. On peut commencer les semis en octobre ou plus tard, aussi longtemps qu'il ne gèle pas. Selon qu'on sème plus ou moins dru, les tubercules seront plus ou moins gros. On sème dru lorsqu'on désire se procurer beaucoup de petits tubercules pour la plantation. Au printemps suivant, souvent déjà en février, les jeunes plantes commencent à lever. Il s'agit alors d'arracher les mauvaises herbes aussitôt qu'elles se montrent. Dès que les jeunes plantes sont parvenues à la hauteur de deux à trois pouces, elles se renversent et se dessèchent. Ce phénomène, qui paraît être une particularité de cette plante, n'a cependant rien d'inquiétant; dès que l'on s'en aperçoit, on répand sur la surface de la planche une faible couche de bonne terre, et quelques jours après on voit poindre des petites feuilles découpées. Lorsque toutes les jeunes plantes auront émis leurs feuilles, on répand par-dessus du guano ou quelque autre engrais court, pulvérulent, avant d'arracher une seconde fois les mauvaises herbes. Il n'est pas nécessaire de sarcler entre les rayons, et les arrosements sont plutôt nui-

sibles qu'utiles; il vaut mieux affermir le sol après l'arrachement des mauvaises herbes. Lorsque les feuilles commencent à jaunir, ce qui a lieu en juillet, on arrache une troisième fois les mauvaises herbes. Peu à peu, les feuilles disparaissent entièrement, c'est alors que les racines sont mûres.

» Je n'ai jamais pu obtenir à la première année des racines au delà d'un pouce et demi. Afin d'en obtenir de plus fortes, on procède de la manière suivante : l'on choisit pour la plantation les tubercules les plus petits, de la grosseur d'un pois, par exemple. On a de la peine, il est vrai, à les trouver dans la terre, mais comme une livre de ces petits tubercules rapporte environ 40 livres de gros, il s'ensuit que ce faible surcroît de travail est amplement payé par ce beau résultat. Après avoir recueilli ces petits tubercules, on les fait sécher pendant quelques semaines à l'air, sans cependant les exposer au soleil; en septembre ou octobre, on les plante en rayons un peu plus profondément qu'on ne met les semences, et on les traite comme les plantes obtenues de semis.

» Le principal soin dans la culture du Cerfeuil bulbeux, c'est d'arracher scrupuleusement les mauvaises herbes; ce qui n'est possible que dans la plantation en rayons, laquelle donne d'ailleurs des tubercules plus gros.

» La récolte s'effectue lorsque les feuilles se sont complétement desséchées ou plutôt lorsqu'elles auront entièrement disparu, ce qui a lieu vers la fin du mois d'août. Lorsqu'on procède plus tôt, les tubercules se rident et se dessèchent; si on attend, au contraire, trop longtemps, les tubercules poussent de nouvelles racines et entrent dans une nouvelle végétation. On laisse les racines arrachées pendant un ou deux jours à la surface du terrain, ensuite on les sèche à l'air. Au bout de quelques semaines, on les nettoie de la terre adhérente, on en fait un triage d'après leur grosseur, et ensuite on les conserve dans des paniers ouverts dans un lieu sec, où il faut les visiter de temps en temps pour ôter celles qui se seraient moisies. Il est à remarquer que les

souris sont très-friandes de ces racines, et qu'elles les recherchent de préférence à toute autre nourriture. Les petits tubercules que l'on réserve pour la plantation sont également séchés et conservés dans des sacs de toile claire jusqu'en septembre ou octobre, époque de la plantation. Par la dessiccation on empêche les tubercules de monter, ce que ceux qui sont restés en terre font immédiatement après leur sortie de terre. Relativement à l'utilisation des racines du Cerfeuil bulbeux, on peut bien les manger immédiatement, mais alors elles ont un goût de carotte ou de navet qui n'a rien d'extraordinaire. Mais le goût particulier par lequel cette racine se recommande aux amateurs ne se développe qu'en novembre et se conserve jusqu'en février, époque où la végétation nouvelle se réveille dans les racines. C'est à cause de cela qu'on arrache les pousses qui se montrent déjà en décembre.

Après avoir lavé les racines, on les jette un moment dans l'eau bouillante, ensuite on les vide dans une passoire, on en coupe la couronne, puis on détache entre les doigts la peau extérieure, comme on le fait pour peler une amande. Les grosses racines demandent à rester un peu plus longtemps dans l'eau bouillante que les petites, en observant toutefois que si on les laisse trop longtemps dans l'eau bouillante, elles se ramollissent et perdent leur saveur.

Le lecteur jugera après cela s'il peut lui convenir de cultiver le Cerfeuil bulbeux. Quant à nous, nous ne connaissons pas assez les qualités de cette racine pour savoir si elle mérite tous les soins qu'exigent et sa culture, et sa conservation, et sa préparation. S.

Pomologie.

Saint-Léger (province de Luxembourg), ce 10 février 1857.

A Monsieur GALÉOTTI, *directeur du Journal d'Horticulture, à Bruxelles.*

Nous remarquons avec bonheur que, de toute part, on s'occupe, de la manière la plus sérieuse, de tout ce qui concerne la pomologie, parce que l'on reconnaît généralement l'importante nécessité de mettre de l'ordre, de la science, dans cette branche si intéressante des produits horticoles, et cela, non-seulement à cause de l'agrément qu'elle procure, mais aussi parce que la culture des fruits une fois bien comprise, bien établie, bien suivie, produirait un revenu considérable à toutes les classes de la société.

Et sait-on pourquoi la fructiculture se trouve si négligée, le plus souvent même entièrement abandonnée dans les campagnes ? C'est uniquement à cause des déceptions continuelles qui résultent de la culture des mauvais arbres, des mauvais fruits et tout cela par suite du défaut de connaissances.

Mainte fois nous nous sommes récrié contre cet état des choses, mais presque toujours sans résultat, et pourquoi ? Parce que la confusion continue, parce que le dédale dans les noms n'a pu avoir de terme, parce que rien encore n'est venu dans nos campagnes éclairer le peuple qui doit en quelque sorte être conduit par la main lorsqu'il s'agit d'améliorations.

Et en effet, les modestes habitants de la campagne ne peuvent connaître ce qu'enseignent des ouvrages dispendieux, hors de leur portée, ouvrages d'ailleurs nombreux et qu'ils ne comprendraient pas. Il faut donc arriver à un autre

moyen pour imprimer dans les campagnes le goût de la culture des fruits ; il leur faut de la pratique immédiate, et sous ce rapport, quelques années suffiraient pour donner l'élan. Une fois la chose admise partiellement, elle deviendrait bientôt générale par suite de l'entraînement naturel de l'exemple.

Après avoir recherché tous les moyens qui pourraient être applicables afin d'atteindre le but proposé, j'ai dû m'arrêter à ce qui suit :

Donner tous les mois dans chaque canton, aux instituteurs réunis, une *conférence de pomologie* et même aussi de culture maraîchère, en les engageant à établir, chacun dans sa commune, une petite pépinière, où les élèves, en se délassant de l'étude, viendraient apprendre l'art de greffer, d'écussonner, de bouturer, ainsi que tout ce qui se rattache à la culture maraîchère.

Tel est le seul et bien simple moyen de rendre la pomologie populaire, en la propageant partout en même temps et de la même manière.

L'essai de ce moyen que j'ai fait l'année dernière, d'après la demande qui m'en avait été faite par un inspecteur des écoles, a produit le meilleur effet. Le texte de la conférence était la greffe et ses applications. Tous les instituteurs ont témoigné l'espoir de voir se répéter ces conférences que je me ferai toujours un véritable plaisir de renouveler, toutes les fois que l'on m'en témoignera le désir.

Maintenant, revenant sur ce qui concerne la confusion des noms ainsi que sur l'application des nombreux synonymes qui sont en partie la cause de cette confusion, il y a lieu de croire à une grave difficulté si on ne s'applique d'abord à connaître la véritable situation et nomenclature des noms en rapport avec les fruits.

C'est ainsi, par exemple, qu'en France on confond une quantité de noms. Le Congrès pomologique qui a été tenu en 1856 à Lyon, et dont vous rendez compte dans votre si bon *Journal d'Horticulture* du mois de décembre dernier, en est une nouvelle preuve.

Comme le dit très-bien votre honorable correspondant, membre de la Commission royale de pomologie, et ainsi que je l'ai également remarqué, plusieurs noms sont mal appliqués, ce qui a pour effet de perpétuer l'erreur au lieu de la rectifier.

Il faut, au reste, laisser à chacun le mérite de sa création; respect pour le droit des inventeurs; il faut laisser à chaque pays l'origine du fruit qui en est sorti, et sous ce rapport, la Belgique, qui est aujourd'hui, à juste titre, considérée comme le berceau de la renaissance pomologique, a le droit de revendiquer l'origine d'une quantité de fruits qui ont été crées par la célèbre école Van Mons, ainsi que par ses continuateurs les Bivort, les Esperen, les Bouvier, etc.

Pour parvenir à constater d'une manière assurée et les origines et les noms dont je viens de parler, depuis plusieurs années je m'occupe de toutes les recherches nécessaires, et je suis ainsi successivement parvenu à un travail fort étendu, comprenant les noms de tous les fruits connus et cultivés en France, en Angleterre, en Allemagne et en Belgique; les descriptions, les auteurs, ou pépiniéristes qui en parlent ou les cultivent, ainsi que tous les nombreux synonymes qui s'y rattachent, et il n'est pas rare de rencontrer des noms de fruits escortés de trente et trente-cinq synonymes.

Pour ne donner qu'une faible idée de l'état des choses, je citerai la lettre B des pommes, parce que c'est celle-là qui me tombe sous la main par hasard, et qui comprend plus de 350 noms; d'autres lettres en ont bien plus, et je crois rester au-dessous de la réalité en disant que mes notes pour tous les fruits contiennent plus de 8,000 noms.

Voilà la confusion à redresser pour former une bonne pomologie, et je dois, en présence de ce qui existe, croire à la nécessité de ces nombreux et minutieux renseignements peu ou pas connus, qui peuvent, dans bien des cas, permettre de reconnaître et rectifier beaucoup d'erreurs de noms.

Au surplus, je me mets à la disposition des sociétés et des

particuliers pour tous les renseignements que l'on pourrait désirer sur un fruit quelconque et qui seraient en ma possession. Toujours je me ferai un vrai plaisir de me rendre utile, lorsqu'il s'agira d'apporter quelques lumières sur cette science si intéressante de la pomologie ainsi que de la culture maraîchère destinée à devenir un jour une ressource immense pour les personnes qui voudront agir dans un but de commerce avec l'étranger.

GERARDI,
Agronome, président du comice agricole
à Saint-Léger.

POIRE RONDELETTE (DUPUY JAMAIN).

M. Herincq donne dans le numéro de février 1857 de *l'Horticulteur français* le dessin de cette poire qu'il a observée l'été dernier chez M. Dupuy Jamain, pépiniériste, route d'Italie, 59, à Paris. C'est une excellente variété dont l'origine est inconnue; nous savons seulement que M. Dupuy Jamain en obtint les greffes vers 1843 du docteur Bretonneau, qui en avait reçu de la Société Linnéenne de Londres.

L'arbre qui produit cette bonne poire est vigoureux sur coignassier; le bois en est jaune verdâtre, parsemé de quelques lentilles grises, à mérithalles courts; œil un peu aplati, situé au-dessus d'un coussinet saillant; feuilles très-variables de forme : elliptiques, obovales, lancéolées, munies d'un pétiole de 1 et demi à 2 centimètres, finement dentelées, les unes obtuses, les autres aiguës.

Fruit ayant la forme de crassane, mais à pédoncule plus court, dont la longueur est d'environ 15 millimètres et implanté dans une cavité peu profonde; l'épiderme est jaune marbré de fauve et de verdâtre, avec de nombreux petits points roux; œil presque à fleur du fruit; chair fine, fondante, très-juteuse et parfumée; présentant quelquefois cependant de petites concrétions pierreuses autour des loges séminales. La maturité a lieu au mois d'octobre.

(F. HERINCQ, *Horticulteur français.*)

SUR LE FRAMBOISIER.

(*Gardener's Chronicle.*)

L'auteur de cet article exprime son étonnement de ce que, malgré la saveur agréable et le parfum de son fruit, le Framboisier a été généralement jusqu'à ce jour presque négligé par les horticulteurs qui l'ont fort peu amélioré, tandis que leurs efforts ont opéré presque des prodiges de perfectionnement sur les Fraisiers. A peine a-t-on obtenu depuis dix ans une nouvelle variété de framboises, tandis que celle des fraises récemment acquises à l'horticulture sont nombreuses, et pour la plupart d'un mérite supérieur. Il n'y a cependant aucun motif pour dire que le Fraisier est plus facile à cultiver ou à perfectionner que le Framboisier, puisque celui-ci végète très-bien, et fructifie dans des terres dans lesquelles le premier pourrait à peine exister.

Le Framboisier croît naturellement en buissons ou en petits fourrés, dans des endroits un peu bas, dont le sol est humide. Cultivé, il prospère dans des sols très-divers, depuis la terre argileuse jusqu'au terreau végétal noir. Il donne ses fruits les plus parfumés dans une bonne terre franche, et lorsque ses pieds sont entièrement exposés au soleil et à l'air. Tout le monde sait que les jets du Framboisier ne durent que deux ans, et qu'ils doivent subir une taille particulière. Toutes les vieilles tiges qui ont fructifié l'été précédent doivent être alors rabattues rez-terre, et l'on doit choisir les jets qui paraissent être les meilleurs pour porter du fruit l'année suivante. Ceux-ci sont attachés et munis de tuteurs jusqu'au printemps ; et alors la portion des jets qui n'est pas mûre, située à l'extrémité des jets, doit être raccourcie et les arbustes sont palissés de diverses manières. L'auteur propose et figure deux dispositions qu'on peut adopter pour eux. Dans l'une, des pieux de bois espacés de deux en deux pieds de Framboisiers, supportent deux fils de fer parallèles, auxquels on attache les jets en les

étalant en éventail. Dans l'autre, les jets fructifères sont liés de manière que chaque pied forme la moitié de deux demi-cercles adjacents, d'où la plantation entière constitue une série d'arceaux demi-circulaires. Les jets nouveaux qui doivent fructifier l'année suivante s'élèvent libres, en faisceau vertical, à la réunion de ces arceaux. Au printemps, on supprime les tiges qui ont fructifié l'année précédente, et qui formaient les arceaux, après quoi on attache à leur place et de la même manière, les jets jusque-là verticaux, qui doivent fructifier dans l'année. L'auteur assure que sur les tiges attachées de cette manière, les bourgeons sortent plus régulièrement que sur celles qui restent droites.

Quelque opinion qu'on ait sur les dispositions à donner aux Framboisiers, et relativement à l'influence qu'elles exercent sur la grosseur et la qualité du fruit, il est certain que la taille qu'on leur fait subir prolonge considérablement la durée de la production des fruits, et qu'elle fournit même le moyen d'en obtenir une seconde récolte à une époque où la première est déjà terminée. Une des méthodes qui produisent ce résultat est décrite par M. Lindley, dans la dernière édition de sa *Théorie de l'Horticulture*. Les plus fortes tiges, dit M. Lindley, qui, selon la marche naturelle des choses, produiraient quantité de rameaux à fruit, sont taillées sur deux ou trois yeux de la base; les jets qui proviennent de ces yeux se développent rapidement sous l'influence de l'exubérance de séve qu'ils reçoivent; ils ne peuvent produire leurs bourgeons à fleurs d'aussi bonne heure que ceux dans lesquels cet accroissement excessif n'a pas lieu, et par suite, ils fructifient quelques semaines plus tard que ceux-ci.

Une autre méthode pour obtenir en automne une récolte de framboises a été communiquée à la Société d'horticulture de Londres par M. J. Mearns. Elle consiste à supprimer, au mois de mai, sur les tiges des Framboisiers, les jeunes pousses fructifères, en laissant seulement un ou deux yeux, ou même en les coupant entièrement. Par l'une ou l'autre de ces manières d'opérer, on obtient bientôt sur les tiges des

pousses vigoureuses, qui sortent souvent au nombre de trois ou quatre d'un même œil, qui fleurissent au commencement de juillet, et qui donnent une bonne récolte de framboises au mois d'août, à l'époque où la production normale de ces fruits, sur les plantes conduites à la manière ordinaire, est déjà tout à fait terminée.

On est généralement dans une grande erreur quant à la durée des plantations de Framboisiers. Comme les racines de cet arbrisseau courent en terre, près de la surface, et s'étendent dans toutes les directions, produisant des rejetons à quelque distance des pieds mères, on a supposé qu'il était nécessaire d'en renouveler les plantations tous les six ou sept ans. Mais l'auteur de l'article du *Gardener's Chronicle* affirme de la manière la plus positive que cette idée n'est nullement fondée, et qu'une plantation de Framboisiers donne de beaux fruits pendant quinze ou vingt ans de suite, pourvu qu'on l'éclaircisse et la conduise convenablement, et qu'on y répande de temps en temps un bon engrais.

Miscellanées.

OBSERVATIONS

SUR LA CULTURE DES PLANTES ANNUELLES D'AGRÉMENT.

Avril est le mois des semis par excellence; quelques observations générales sur la manière de faire les semis de plantes annuelles pourront être utiles à quelques-uns de nos lecteurs.

Un défaut contre lequel nous devons nous élever, c'est l'usage presque général de semer trop dru; on croit, en prodiguant la semence sur un espace restreint, obtenir des résultats plus marquants, des touffes plus ornementales; er-

reur fâcheuse à laquelle seule on doit attribuer la mauvaise venue et la maigre floraison de tant de plantes cultivées dans les jardins, tandis que l'on s'en prend presque toujours à la qualité des graines ou au climat, à la pluie ou au beau temps. L'*éclaircissage* remédie à cet état de choses, dira-t-on. — Oui, parfois, mais presque jamais les plantes ne deviendront aussi robustes, ne seront aussi florifères que celles provenant d'un plant clair-semé ; il faut de l'air et de l'espace au jeune semis sous peine de le voir s'étioler et languir. En seconde ligne, nous parlerons de l'abus que l'on fait du terreau pour les semis de plantes annuelles ; il leur faut un sol meuble, généralement léger, riche, mais sans excès ; or, si les plants terreautés poussent vigoureusement, se couvrent de feuilles, par contre elles fleurissent peu ; l'exubérance des organes foliacés plaît généralement, elle flatte l'amour-propre du cultivateur ; elle serait charmante si elle ne réagissait pas sur la production florale. La plupart des plantes annuelles, peu délicates, préfèrent un sol médiocrement riche, à l'exception toutefois des Reines Marguerites (*Callistephus hortensis*) et des *Matthiola annua*, des Balsamines, des Séneçons doubles, des OEillets d'Inde, etc. Les graines très-fines doivent être mêlées avec un peu de sable sec et ainsi semées. Malgré toute l'habileté du semeur, il se présentera toujours des plants trop serrés, et il faudra éclaircir en raison de la nature de la plante ; si son port est dressé et peu ramifié, l'espace vide à laisser entre les pieds sera moindre que si l'on a à opérer sur des semis de plantes gazonnantes ou d'une croissance touffue. L'expérience et le goût sont du reste les meilleurs guides dans cette importante opération. Les autres soins à donner sont trop connus pour que nous les énumérions ; nous ferons seulement remarquer que l'on obtient une floraison très-prolongée en ayant soin de couper les fleurs fanées, ce qui empêche la formation des fruits.

Les plantes annuelles délicates ne doivent être semées en place que vers la fin d'avril, alors que toute crainte de

gelées tardives est bannie ; mais il est préférable, pour les avoir belles et en obtenir une floraison abondante, de les semer en pots ou en caisses et sur couche tiède, et de les repiquer en place vers le commencement de mai. Nous n'entrerons pas dans les détails de l'ensemencement sous châssis, cette culture est assez connue ; nous rappellerons seulement qu'une humidité constante et une privation complète d'air et même de lumière sont de toute rigueur pour provoquer la germination, et que l'air devient nécessaire aussitôt que la pointe de la plantule paraît ; on doit donc visiter la couche tous les jours, enlever les pots qui contiennent les plantes germées, et les transporter dans une autre bâche ou repiquer chaque plantule dans un petit pot, en l'abritant et des intempéries de l'air et des rayons solaires. Dans cette série d'annuelles délicates, figurent les *Amarante tricolore* et *Crête-de-coq*, les *Balsamines*, les *Petunia*, le *Perilla nankinensis*, les *Mimulus cardinalis* et *speciosus*, les *Portulaca*, le *Cacalia orange*, le *Datura* d'Égypte, le *Gaillardia picta*, etc.

Nous terminons en offrant à nos lecteurs une liste des plantes annuelles nouvelles annoncées par les horticulteurs-grainiers :

Æthionema Buchsbaumii, à fleurs roses ; plante naine.
Browallia Czerwiakowskii. Fleurs d'un bleu foncé, à centre blanc, et *Browallia viscosa*, espèce formant une belle petite pyramide de fleurs bleues se succédant pendant longtemps.
Calceolaria chelidonioides, à fleurs jaunes.
Calliopsis splendens et ses variétés *maculata* et *maculata superba*.
Centaurea depressa rosea nova. Plante naine.
Chrysanthemum muticum. Plante naine, à fleurs blanches très-jolies.
Chænostoma æthiopicum. Très-florifère.
Clintonia pulchella et *Clintonia pulchella atroviolacea*. Deux charmantes variétés.
Collinsia multicolor marmorata. Fleur rose et blanche panachée.
Cosmidium Burridgeanum. Plante haute de 75 centimètres, à grandes fleurs d'un brun foncé velouté, bordé de jaune d'or.
Cuphæa purpurea nova. Jolie variété basse.
Elichrysum compositum, variétés *kermesina*, *violacea*, *pumila* et

orange écarlate; superbes immortelles obtenues par M. Ebritsch, grainier à Erfurt.

Erysimum arkansanum ou *asperum*, de couleur soufre foncé, odorante.

Gaillardia picta albo marginata. Fleur rouge bordé de blanc; *Gaillardia speciosissima*, assez foncée, et *Gaillardia nobilissima*, à fleurs jaunes flammées de violet.

Giroflée quarantaine pyramidale, à grande fleur; nouvelle race de Giroflées quarantaines fort distinguée par la disposition des fleurs en une pyramide gracieuse. On en compte six variétés à fleurs carminées, roses, d'un brun foncé, violettes, couleur de chair foncée et de fleur de pommier.

Glaucium rubrum.

Godetia alba. Charmante plante à fleurs d'un blanc pur.

Gutierrezia gymnospermoides (composées); plante naine; elle fleurit de bonne heure; fleurs jaunes.

Ipomœa grandiflora alba. Fleurs très-grandes et tardives; cette plante grimpante doit être semée sur couche; *Ipomea mexicana grandiflora alba;* fleurs énormes, tardives; sur couche.

Kaulfussia amelloides, à fleurs roses, et *Kaulfussia Burrowsii*, à fleurs blanches.

Leucanthemum setabense, peu élevée et propre aux bordures; fleurs blanches nombreuses.

Linum grandiflorum, var. *variegatum*. Fleurs striées et panachées de blanc; les horticulteurs d'Erfurt vantent beaucoup cette variété d'une admirable espèce.

Lobelia erinus speciosa. Charmante variété à fleurs d'un bleu foncé à centre blanc.

Lupinus Dunnetti superbus. Fleurs blanches et violettes; *Lupinus Ehrenbergii*, à fleur bleue et brune; *Lupinus hybridus superbus*, à fleurs d'un pourpre lilas, rose, jaune et blanc, en longs épis; *Lupinus pubescens elegans novus*, à fleur violette, rose et blanche; *Lupinus sulphureus*, espèce californienne, à fleurs légèrement odorantes.

Nepeta Meyeri. Belles fleurs bleues ou lilas.

Dianthus imperialis, à fleur rouge de sang très-double, et *Dianthus imperialis*, à fleur rose très-double; variété naine.

Phlox Drummondii compacta, rouge avec une étoile blanche, nain.

Polycolymna (*Polymnia?*) *Stuartii*. Immortelle naine, à fleur d'un blanc argenté et étamines jaune d'or.

Podolepis rugata et *auriculata*. On les dit fort jolis.

Salpiglossis alba grandiflora, coccinea, atrococcinea, atrosanguinea et *marmorata*. Cinq belles variétés nouvelles.

Stevia Lindleyana. Jolie Composée à fleurs blanches odorantes.

Scabieuse. Pourpre bordée de blanc; belle variété à grandes fleurs.

Tropœolum majus Regelianum. Belle variété d'un pourpre violacé.

Schizanthus pinnatus Priestii. Belle variété à fleurs blanches.

Veronica syriaca. Fleurs de Gentiane bleu vif et blanc ; espèce naine, très-florifère, superbe, semer sur couche ; une des plus remarquables nouveautés de notre liste.

Graminées ornementales. Beckmannia erucæformis ; Elymus caput Medusæ, espèce fort curieuse, et *Lamarckia aurea* (*Chrysurus cynosuroides*).

Enfin nous recommanderons comme fort jolies les plantes suivantes moins nouvelles :

L'*Acroclinium roseum.* Charmante Composée ressemblant au *Rhodanthe Manglesii*, mais beaucoup plus belle ; la *Silena pendula alba*, jolie variété du type rose, et le *Gomphrena coccinea*, Decaisne (*Gomphrena Haageana*, *Gomphrena aurantiaca*), fort belle plante obtenue à Erfurt ; elle fleurit depuis juin jusqu'en novembre.

CULTURE DU MYRTUS TOMENTOSA.

Il est fort rare de voir des exemplaires bien cultivés de cette vieille mais si jolie plante ; elle requiert, il est vrai, quelques soins : serait-ce là un motif de proscription ? nous espérons qu'il n'en est point ainsi pour l'honneur des jardiniers. Admettons plutôt que notre *Myrtus tomentosa* est oublié, relégué dans la classe si nombreuse des vieilleries, de ces choses usées que l'on regarde du coin de l'œil en haussant les épaules ! Et, faut-il s'incliner et se dire à chacun son tour ou braver le courant au risque de s'y noyer ; nous affronterons ce dernier péril en plaidant la cause du *Myrtus tomentosa,* que nous avons toujours cultivé avec prédilection. C'est un fort joli arbrisseau de serre chaude, fleurissant de bonne heure en été et continuant à donner ses jolies et assez grandes fleurs roses pendant assez longtemps ; il est originaire de la Chine, et son introduction dans les jardins de l'Europe date du siècle passé (c'est du vieux, comme nous disions). Il se multiplie aisément de boutures faites avec du jeune bois et d'autant mieux que celui-ci est à moitié

aoûté. On place ces boutures dans une couche modérément chaude et on les recouvre d'une cloche; elles seront enracinées au bout de six semaines ou de deux mois; alors on rempote séparément chaque bouture, on les place dans une couche chaude en leur donnant les soins nécessaires (bassinages, abri contre les rayons solaires et contre les courants d'air, etc.) à leur reprise et propres à assurer leur futur développement. Commencez, dès que les plantes montrent par la vigueur de leurs pousses qu'elles sont bien établies, à les habituer peu à peu à une température moins chaude, de manière à ce qu'elles puissent sans danger supporter la serre tempérée et y durcir leurs jeunes rameaux; ce résultat s'obtient, comme on sait, en soulevant à moitié les pots hors de la tannée ou du fumier de la couche, en admettant une plus grande circulation d'air, en changeant les pots de place et les mettant dans une partie moins chaude et plus aérée de la serre avant de les transporter dans la serre tempérée, etc.; il est bien rare qu'avec de pareilles précautions, bien simples du reste, l'on perde des plantes de serre pendant l'époque critique de *l'aoûtage* ou *durcissement* du bois; à ce propos nous dirons que les jardiniers du continent en général négligent trop cette partie de l'art de faire et de soigner les boutures à laquelle les jardiniers anglais attachent une très-grande importance que justifient la beauté et la vigueur de leurs plantes d'exhibition traitées avec les soins que nous avons indiqués.

Il faut, pour obtenir des exemplaires touffus, pincer l'extrémité des rameaux des jeunes plantes et exciter une végétation vigoureuse. Un mélange de terre jaune, de terreau de feuilles et de terre de bruyère avec une bonne portion de sable blanc paraît être ce qu'il convient le mieux pour la santé et la prospérité du *Myrtus tomentosa*. On arrosera copieusement durant la période de végétation, on peut même recourir alors à des doses d'engrais liquide, d'eau de fumier par exemple. Un amateur anglais, en adressant au *Floricultural Cabinet* quelques observations sur la culture du Myrte

en question, dit que celui qui veut obtenir une bonne floraison de cette plante, de même que de tout autre arbrisseau à bois dur, doit veiller en temps opportun au complet *aoûtage* du jeune bois en automne; c'est cette condition mal remplie qui nous rend compte de l'absence de fleurs sur une grande quantité de charmants arbrisseaux. Notre amateur anglais recommande de prendre pour boutures des rameaux courts et trapus et de les enlever avec un talon; nous n'approuvons pas ce dernier moyen qui offre, il est vrai, plus de chances de réussite que tout autre, mais qui dégrade et affaiblit beaucoup le pied mère.

Expositions.

SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES.

EXPOSITION DU 22 MARS 1857.

La grande salle d'exposition du Jardin botanique de Bruxelles présentait ce même aspect gracieux que nous avons essayé d'esquisser dans notre compte rendu de l'exposition du 30 mars 1856 (numéro de juin de 1856, page 123); le public a témoigné, par son empressement à visiter le salon, le plaisir que lui causent ces sortes d'exhibitions depuis qu'elles sont dirigées avec ce goût artistique, qui sait, par une heureuse combinaison des feuillages et des formes, faire valoir les plantes les plus ordinaires. Notre habile architecte de jardins, M. Fuchs, s'était chargé de l'arrangement du salon et avait su tirer un excellent parti des différentes collections, les grouper avec grâce et les faire paraître plus considérables qu'elles ne l'étaient; c'est un grand art que de savoir faire beaucoup avec des ressources limitées! Le fond de la salle encadré de grands *Araucaria excelsa* et *Cunninghamii*, et autres Conifères, de *Pandanus*, de Palmiers, de

Fougères disposés en deux massifs de sombre verdure, coupés au milieu par une cascade dont l'eau rejaillissait avec ce sourd bruissement qui fait rêver, dans un vaste bassin parsemé d'îlots rocailleux et moussus, et gardé par un Amour, jetant ses filets entre des roseaux et des massettes dont les extrémités lançaient gracieusement inclinées par-dessus sa tête de minces jets d'eau. Cette décoration hydraulique, due à M. Cormann, fabricant et fondeur en zinc, et membre de la Société, a été fort goûtée par les visiteurs. Les collections de plantes d'un même genre figuraient par groupes isolés et dispersés çà et là dans les pelouses de Mousse; de grands Palmiers, des plantes d'ornement et une série de plans de jardins d'agrément et de parcs, exposés par M. Petersen, architecte de jardins, cachaient d'une manière fort heureuse le long mur blanc de la salle.

Le jury, réuni le samedi 21 mars, avait rendu les jugements suivants :

Premier concours. — Bel envoi (entre amateurs). — Premier prix : médaille de vermeil encadrée, à l'envoi fait par M. Hamoir de Reus de Bruxelles. Cet envoi assez considérable comprenait plusieurs *Camellias*, des *Azalées*, divers *Franciscea* fort bien fleuris. Le second prix est décerné à M. F. Muller de Bruxelles, pour une collection fort bien choisie.

Troisième concours. — *Plantes d'ornement.* — Premier prix à l'envoi fait par M. J. Linden. On y remarquait de beaux *Rhopala*, des *Theophrasta*, des *Carolinea*, des *Pincenecticia*, etc. Le second prix est accordé à la belle collection exposée par S. A. S. le duc P. d'Arenberg.

Quatrième concours. — *Plante nouvelle fleurie.* — Les trois prix de ce concours sont décernés à M. J. Linden. Le premier pour son joli *Monachœtum ensiferum* (dont nous avons donné un dessin dans notre numéro de mars, édition in-8°); le deuxième pour une nouvelle espèce de *Salvia*, l'*Albocœrulea*, plante fort distinguée à fleurs assez grandes, tube et lèvre supérieure d'un blanc transparent; lèvre inférieure

ample, d'un beau bleu; ce sera une bonne acquisition pour nos jardins; enfin, le troisième prix revient au *Genethyllis tulipifera*, plante fort curieuse par les grands involucres en forme de tulipe qui enveloppent les fleurs.

Cinquième concours. — *Plantes nouvelles non fleuries.* — Le prix est accordé à l'unanimité à l'envoi fait par M. J. Linden et composé de : *Aralia Sieboldii*, belle espèce japonaise d'un port ornemental; *Begonia picta*, Hooker, des Indes orientales.

Begonia Roylei, Hook. Même patrie que le précédent.

Rhopala Skinneri, de Guatemala; cette espèce à feuilles luisantes, et d'une rare élégance, nous paraît devoir être placée au premier rang parmi ses congénères; *Rhopala princeps*, Linden, de la Colombie, espèce également élégante, feuillage plus duveteux.

Septième concours. — *Belle floraison.* — Le premier prix (médaille de vermeil) est décerné à un superbe exemplaire du *Gnidia simplex*, couvert de centaines de petites ombelles terminales de fleurs odorantes d'un jaune verdâtre, produisant un fort joli effet; cette plante, introduite du Cap depuis plus d'un demi-siècle, est trop peu connue. Elle a le port d'un *Pimelea*, mais se façonne mieux par la taille que celui-ci; son aspect alors serait plutôt celui d'un *Diosma capitata*. La belle culture de ce *Gnidia* fait honneur à l'exposant M. de Lannoy, jardinier chez M. Legrand, au Grand-Hornu (Hainaut). Le second prix est accordé à M. Van Tilborgh de Bruxelles, pour un magnifique exemplaire d'*Hebeclinium janthinum*, plante que l'on ne saurait trop recommander à l'attention des amateurs, dont elle orne en hiver les serres par son ample feuillage et ses nombreux capitules de fleurs d'un bleu lilacé tendre, et en été les plates-bandes du jardin.

Un *Franciscea eximia*, couvert de fleurs, exposé par M. Hamoir de Reus, reçoit le troisième prix. C'est une des meilleures plantes que le Brésil nous a fournies.

Huitième concours. — *La plus belle Orchidée.* — Le

conseil d'administration de la Société royale de Flore, en établissant ce concours, a fait un acte de justice; faire lutter ensemble des arbustes et des Orchidées nous paraissait quelque chose de monstrueux; en divisant ces concours, la Société se montre courtoise envers les exposants de l'une et de l'autre catégorie, ranime leur zèle et coupe court aux murmures et aux réclamations, et le salon y gagne ses plus beaux ornements. Le premier prix de ce concours revient à M. J. Linden, pour son *Saccolabium retusum*, une des plus belles, des plus gracieuses et des plus suavement odorantes parmi les Orchidées de l'Inde.

Un superbe exemplaire du *Dendrobium densiflorum*, présentant quatre grappes de fleurs, exposé par Mme Legrelle-d'Hanis d'Anvers, reçoit le second prix.

Neuvième concours. — *Palmiers*. — Le jury décerne à l'unanimité le premier prix à l'envoi fait par M. J. Linden, et le second prix à la collection envoyée par M. A. Verschaffelt.

Dixième concours. — *Orchidées*. — Premier prix, à la collection appartenant à M. J. Linden ; ce contingent, fort bien cultivé, se composait du *Saccolabium retusum*, de l'*Aerides virens*, dont les fleurs blanches et violacées sont agréablement odorantes, du *Phalænopsis amabilis*, de la jolie *Ponthieva maculata*, espèce terrestre des plus recommandables, fleurs d'un blanc verdâtre moucheté de points arrondis verts ; labelle jaune doré; du *Cypripedium villosum*; du *Dendrobium heterocarpum*, fleurs roses à labelle blanc enroulé en cornet ; des *Cattleya variabilis* et *amethystina*, charmantes espèces à fleurs blanches et à labelle pourpré; du *Vanda tricolor pallens*, du *Cœlogyne flaccida* et du *Schomburgkia undulata*, dont les fleurs d'un pourpre violacé sont fortement ondulées de manière à paraître flétries. Le second prix est décerné à l'envoi fait par M. le baron Heynderycx de Gand; le joli *Odontoglossum pulchellum* aux fleurs d'un blanc de cire, les *Oncidium papilio majus*, *sphacelatum* et *luridum guttatum* et les *Odontoglossum*

Bictoniense et *Hastilabium* se faisaient particulièrement remarquer par leur belle floraison.

Onzième concours. — *Camellia.* — Le prix (médaille de vermeil encadrée) est décerné, à l'unanimité, à une charmante collection appartenant à M. Vandievoet, amateur à Bruxelles. Cette collection, composée d'exemplaires bien choisis, bien fleuris, et bien feuillés, a causé beaucoup de plaisir aux visiteurs.

Douzième concours. — *Rhododendrum arboreum.* — Une jolie collection de quinze variétés, très-bien cultivée, appartenant à M. L. Delmotte, horticulteur à Gand, obtient le premier prix.

Treizième concours. — *Azalea indica.* — Trois fort belles collections avaient été présentées à ce concours; celle envoyée par M. A. Verschaffelt reçoit le premier prix ; on y remarquait de magnifiques exemplaires d'*Azalea grandiflora rubra*, d'*Azalea Yveryana*, d'*Azalea decora*, dont les fleurs étaient si serrées les unes contre les autres qu'elles cachaient complétement le feuillage, et formaient de l'exemplaire une grosse boule rouge amarante, et d'*Azalea Prince Albert.* Le second prix est décerné à une jolie collection fort bien cultivée appartenant à M. le notaire Morren. La troisième collection, exposée par M. Van Tilborgh, obtient une mention honorable, distinction peu en rapport avec la richesse de floraison, la variété des plantes et la bonne culture des exemplaires composant cette collection.

Quatorzième concours. — *Plantes fleuries d'un même genre.* — Le prix est accordé à la collection d'*Amaryllis*, exposée par M. le baron Heynderycx.

Quinzième concours. — *Plantes non fleuries d'un même genre.* — Prix à une collection de *Dracœna* exposée par M. H. Galeotti.

Seizième concours. — *Rosiers.* — M. Medaer, le cultivateur renommé de Roses, à Bruxelles, avait exposé une collection admirablement cultivée ; le jury lui vote une médaille de vermeil, au lieu de celle d'argent portée au programme.

Dix-huitième concours. — *Fougères.* — Le premier prix est décerné à une très-belle collection exposée par M. de Janti.

Dix-neuvième concours. — *Plantes de pleine terre.* — Une collection de cinquante espèces bien cultivées et bien fleuries, exposée par M. Reyckaert, horticulteur à Uccle, obtient le premier prix. Nous y avons remarqué un nouveau *Geum* nommé *Reyckaertii,* obtenu de semis par l'exposant : c'est un beau gain sur le compte duquel nous reviendrons bientôt.

Vingt-deuxième concours. — *Fruits.* — M. Capeinick, horticulteur, à Gand, avait envoyé un contingent fort respectable de Poires et de Pommes généralement bien nommées ; le jury lui décerne une médaille de vermeil encadrée.

Vingt-troisième concours. — *Objets fabriqués.* — Prix à M. Lebrun, fabricant treillageur, à Schaerbeek-lez-Bruxelles, pour fauteuils chaises, bancs, tables de nouvelle forme et très-gracieux.

Le jury accorde en dehors des concours les médailles suivantes :

1° Une médaille de vermeil, grand module, à une précieuse collection de plantes tout nouvellement introduites, présentée par M. J. Linden ; ce sont le *Cyanophyllum majesticum*, superbe Mélastomacée à grandes feuilles ovales lancéolées en dessus d'un vert velouté, marquées de trois nervures d'un blanc verdâtre mat comme de l'ivoire, la nervure médiane est surtout très-apparente, le dessous des feuilles est d'un rouge de sang foncé, c'est un des plus admirables feuillages que nous ayons encore vu ; divers *Maranta* nouveaux parmi lesquels se distingue le *Borrussica* à feuilles ovales, arrondies, vert foncé et blanc argenté ; le *Campylobotrys argyroneura,* etc.

2° Une médaille de vermeil, à une remarquable collection de onze Camellias nouveaux appartenant à M. A. Verschaffelt. Voici les noms de ces Camellias : *Teresa Targioni* (de Florence), grande fleur d'un blanc légèrement rosé ; pétales amples, stries et bandelettes carminées. — *Princesse Demi-*

doff, rose vif, imbriqué; pétales partagés par une ligne blanche. — *Mistress Gunnell* (d'Amérique), belle fleur un peu plate, bien imbriquée, d'un beau blanc. — *Barchii* (d'Italie), fleur moyenne, imbriquée, rose vif strié et à bandes blanches, parfois maculé. — *Targioni rosea* (de Florence), rose vif; pétales du centre orné de larges bandes blanches; pétales larges, arrondis. — *Giardino Franchetti*, fleur à centre creux, rose à bords blanchâtres, réticulé de veines plus foncées, fort belle variété. — *Valerio*, charmante fleur bien faite, d'un blanc un peu rosé à bandelettes rosées très-jolies. Variété de grand mérite, paraissant vigoureuse et florifère. — *Général Bem*, fleur d'un rose vif; pétales partagés par une bande plus claire. — *Teutonia amabilis* (Van Guersdale), fleur un peu plate, bien imbriquée, d'un rose carné délicat, fort jolie variété. — *Ambrosii*, fleur rose vif presque cerise; pétales du centre lignés de blanc.

3° Enfin une médaille de bronze à M. Parent, éditeur, pour son envoi d'ouvrages concernant l'horticulture et la pomologie : *Annales de Pomologie belge et étrangère*, 4 volumes, et *Journal d'Horticulture pratique de la Belgique*.

TABLE

DE LA QUATORZIÈME ANNÉE.

PLANCHES.

	Pages.
1° *Leptodactylon Californicum.*	1
2° *Tropœolum azureum*, var. *Grandiflorum*, hort.	33
3° *Tecoma fulva.*	65
4° *Tydæa amabilis.*	97
5° *Correa cardinalis.*	127
6° Fuchsias hybrides: 1. Empereur Napoléon; 2. Vénus de Médicis.	161
7° *Meyenia erecta.*	193
8° *Collinsia verna.*	225
9° *Rhododendrum Hookeri.*	257
10° Fuchsias: 1. le Zéphyr; 2. le Phénomène; 3. le Phénix.	289
11° Poire Docteur Nélis.	321
12° *Linum grandiflorum.*	353

A.

Abeilles (De l'utilité des) dans les jardins. 248
Abies cilicica. 6
Abricotier (sur l'). 208
Abutilon (Nouvelles variétés d'). 92
Agapanthus umbellatus (Notes sur la culture de l'). 25
Agave Celsii. 165
Amaryllis aulica. 323
Arbres fruitiers (De la reproduction des). 175
— fruitiers (Reproduction des) par les semis. 113
— fruitiers (Sur le mal que la gelée fait aux). 266
Argyreia hirsuta. 228
Aristolochia Thwaitesii. 99
Artichaut (Nouveau mode de culture de l'). 40
Asperges (Instruction pratique sur la plantation des). 63
— (Notice sur la culture des). 232

B.

Banisteria Riedeliana. 131
Banksia Victoriæ. 7
Batates douces (Nouvelles variétés de). 41
Bibliographie. 31, 63, 156
Biota Meldensis. 6
Bouturage de plantes de serre chaude et froide dans l'argile brûlée. 26

C.

Calcéolaires herbacées (des). 211
Calla æthiopica. 283
Cattleya bicolor. 35
— *maxima.* 3
— *Skinneri.* 66
Celosia cristata (Culture du). 278
Cenia pruinosa. 8
Cerfeuil bulbeux (Sur la culture du). 271, 361
Cerisier. 241

Cerisier panaché jaune. 53
Chærophyllum bulboseum (Notice sur le). 361
Champignons (Notice sur la culture des). 105, 234
— (Nouveau système anglais pour cultiver les). 331
Chervis (Culture du). 168
Chou-marin. 203
Chronique horticole. 30, 64, 128, 158, 187, 287, 352.
Clematis Guascoi. 292
Codonopsis rotundifolia. 262
Coffea Benghalensis. 67
Collinsia verna. 225
Concombres (Quelques observations sur la culture des). 144
Congrès pomologique de Lyon. 301
— pomologique tenu à Lyon les 20, 21 et 22 septembre 1856. 295
Correa cardinalis. 38, 129
— (Nouvelles variétés de). 330
Coryanthes Sumneriana. 132
Culture et taille des arbres fruitiers (Cours pratique de la). 156
— maraîchère. 9, 40, 70, 105, 168, 199, 232, 271, 331, 361.
Cyclamen Coum. 324
Cydonia Japonica. 264
Cymbidium chloranthum. 34
Cypripedium (Relevé des espèces de) qu'on cultive aujourd'hui dans les jardins. 316

D.

Daphne odora (Culture du). 120
Decaisnea insignis. 69
Delphinium à odeur de musc. 329
Dendrobium Amboinense. 195
— *densiflorum.* 132
— *Falconeri.* 230
— *lituiflorum.* 105
Dielytra spectabilis (Nouveau mode de multiplication du). 150
Dircæa Blassii. 291

E.

Engrais liquides (Note sur l'emploi des) dans la culture des arbres fruitiers. 14
Erysimum alliaria. 215
Exposition d'Anvers. 60
— de la Société royale d'horticulture de la province de Namur. 154
— de la Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers (Coup d'œil sur l'). 250
— de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand. 57, 183
— de la Société royale de Flore de Bruxelles. 123, 217, 378
— d'hiver de Gand et d'Anvers (Coup d'œil rétrospectif sur les) 57

F.

Floriculture. 3, 34, 66, 98, 130, 165, 195, 227, 259, 290, 323, 356.
Fougères de serre froide. 55
Fourmis (Effet du guano sur les). 284
Framboisier (du) et de la framboise Victoria. 74
— (sur le). 370
Fruits à cuire (Variété de). 300
— nouveaux. 173
— nouveaux nés dans le département de Maine-et-Loire. 50
— (Procédés pour augmenter la grosseur normale des). 43
— (Vers des). 307
Fuchsia galanthiflora plena. 357
— (Nouvelles variétés de). 289
— Prince Jérôme. 90
— Empereur Napoléon et Vénus de Médicis. 161
— nouveaux obtenus en Angleterre. 91
Fumigation des serres. 119

G.

Galeottia fimbriata. 259, 290
Galipea macrophylla. 261
Glossocomia ovata. 137
Glycérine (de la). 53
Goniophlebium appendiculatum. 323
Graines de plantes nouvelles pour les jardins. 28

Groseillier à grappes. 271
Gynerium argenteum (du). 27

H.

Hariota cribrata. 356
Helleborus Colchicus. 325
Hodgsonia heteroclita. 98
Hybridation (Des résultats possibles de l'). 175
— naturelle (de l'). 115

I.

Ixia (Culture des). 182

J.

Jardin potager. 199

L.

Lachenalia aurea. 136
Lælia acuminata. 4
Leptodactylon Californicum. 1
Lilium giganteum (Rusticité du). 280
Linum grandiflorum. 353
Luculia gratissima (Traitement du). 121
Lysimachia lineariloba. 167
— *nutans.* 293

M.

Masdevallia Wageneriana. 101
Matthiola annua (Giroflées des jardins) Observations sur la culture de la). 178
Meconopsis Nepalensis. 103
— *simplicifolia.* 328
Melons (Quelques observations sur la culture des). 144
Methonica virescens. 227
Meyenia erecta. 193
Miscellanées. 16, 53, 79, 117, 144, 178, 211, 248, 278, 316, 337, 372.
Mucuna prurita. 261
Myrtus tomentosa (Culture du). 376

O.

Odontoglossum hastilabium. 100
Odontoglossum membranaceum. 101
Œillets en arbre ou remontants (Notice sur les). 79
Orobus Fischeri. 231

P.

Pêcher (Sur la taille du). 247, 332
Pélargoniums à grandes fleurs (Traitement des). 179
Pensée (Culture en pot de la). 282
Pentapterygium flavum. 38
Peristeria fuscata. 133
Pernettya furens. 104
Pholidota suaveolens. 102
Phytelephas macrocarpa (Notice sur le). 83
Pivoines en arbre (Multiplication des). 27
Plantes annuelles d'agrément (Sur la culture des). 372
— bulbeuses forcées (Note sur les). 21
— de pleine terre. 5, 38, 67, 103, 134, 163, 197, 231, 262, 292, 324, 357.
— des hautes montagnes (Sur la culture des) et des contrées les plus septentrionales. 337
— d'orangerie (Remarque sur la conduite des). 87
— (Maladie des). 144
— nouvelles ou rares (Revue des). 3, 34, 66, 98, 130, 163, 195, 227, 259, 290, 323, 356.
— potagères nouvelles. 9
Poire Beurré Clothaire. 52
— — Dumont. 175
— — Durand. 52
— Comtesse de Chambord. 173
— de la Masselière. 52
— Docteur Nélis. 321
— Franceline Millot. 174
— Général Bosquet. 50
— — Canrobert. *ib.*
— — de Lourmel. 51
— Lieutenant Poitevin. 50
— Maréchal Pélissier. 51
— Président Parigot. 173
— rondelette. 369
— Rousselon. 13
— sucrée du Comice. 52

Poires admises par le Congrès pomologique. 296
Poirier. 240
— spécialement pour espalier. 299
— spécialement pour haute tige. 301
Pommier. 243
Pomologie. 13, 43, 74, 112, 139, 173, 208, 235, 266, 295, 332, 366.
Primevères de la Chine à fleurs doubles. 24
Propriétés médicinales de quelques plantes indigènes (Notes sur les). 214, 285
Prunier. 242
Pteris heterophylla. 130
Pucerons (Moyen de détruire les) qui attaquent les fèves de marais. 70

Q.

Quinquina (Introduction des arbres à) dans l'île de Java. 348

R.

Raiforts (Culture des). 109
Raisins (sur les). 269
Reine-Marguerite (Histoire et culture de la). 31
Rhododendrum arboreum et *Kalmia latifolia* (Moyen pour faire boutonner les). 117
— *Blandfordiæflorum.* 163
— *Brookeanum.* 197
— *Camelliæflorum.* 165
— *campanulatum.* 136
— *Falconeri.* 134
— *Hookeri.* 136, 257
Rhytidea bicolor. 138
Ribes subvestitum. 166
Rose Marie Aviat. 360
— nouvelles obtenues dans le département de Maine-et-Loire. 93
— Victor Trouillard. 294

S.

Salvia Gesneriflora (Culture du). 20
— *tricolor.* 358
Sarracenia (Note sur les). 320
Scutellaria scarlatina. 231
Semis de pepins de poiriers (Mode de culture adopté à la Civelière pour les). 139
Serre chaude. 3, 34, 66, 98, 130, 195, 227, 259, 290, 323, 356.
— froide. 5, 38, 67, 103, 134, 163, 197, 231, 262, 292, 324, 357.
Solanum melongena. 359
Statice macroptera. 263
Stephanotis floribunda (du). 213

T.

Tainia barbata. 356
Tanacetum vulgare. 286
Tecoma fulva. 65
Tourbe employée dans les cultures (de la). 16
Tropæolum à tubercules (Observations sur la multiplication des). 148
— *azureum.* 5, 33
Tupidanthus calyptratus. 37
Tydæa amabilis. 97

V.

Valantia cruciata. 285
Vanilla lutescens. 36
Vergers (Régénération des). 235
Verveines nouvelles obtenues dans le département de Maine-et-Loire. 93
Vigne (Maladie de la). 147
Vinca (Pervenches, Culture des). 151
Vriesia glutinosa. 133

W.

Warrea digitata. 196

FIN DE LA TABLE.